

Claude MOÏSE et Émile OLLIVIER

Respectivement historien et analyste politique haïtien, d'une part,
et professeur au département d'études en éducation et d'administration
de la Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal, d'autre part.

1992

Repenser Haïti.

GRANDEUR ET MISÈRE
D'UN MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE.

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES

CHICOUTIMI, QUÉBEC

<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée avec le concours de Pierre Patenaude, bénévole, professeur de français à la retraite et écrivain, Lac-Saint-Jean, Québec.
http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_patenaude_pierre.html
Courriel : pierre.patenaude@gmail.com

à partir du texte de :

Claude Moïse

Repenser Haïti. Grandeur et misère d'un mouvement démocratique.

Montréal : Les Éditions du CIDIHCA, 1992, 256 pp.

[Autorisation formelle accordée par la direction du CIDIHCA, le 18 octobre 2019, de diffuser ce LIVRE en accès libre dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : CIDIHCA INFO : infocidihca@gmail.com

Daniale Godefroy, Responsable de projet, et Simone Gardère. CIDIHCA.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 3 février 2021 à Chicoutimi, Québec.



Claude MOÏSE et Émile OLLIVIER

Respectivement historien et analyste politique haïtien, d'une part,
et professeur au département d'études en éducation et d'administration
de la Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal, d'autre part.

Repenser Haïti. Grandeur et misère d'un mouvement démocratique.



Montréal : Les Éditions du CIDIHCA, 2001, 169 pp.

Repenser Haïti.*Grandeur et misère d'un mouvement démocratique.*

Quatrième de couverture

[Retour à la table des matières](#)

Écrit dans l'urgence, ce livre pourrait laisser l'impression de raconter l'histoire d'un naufrage, car il commence par une esquisse de l'itinéraire d'une génération accablée par des désillusions répétées et parfois tragiques. Mais le propos des auteurs est surtout ailleurs : repenser, à travers les enseignements du combat démocratique des deux dernières décennies, la problématique de la démocratisation en Haïti. Il s'agit, pour eux, de reprendre leurs réflexions dans le cadre de l'histoire qui se fait, actuellement, sous nos yeux dans un état de grande confusion. Tout le monde se réclame de la démocratie, mais chacun a sa petite idée de la démocratie ; on va jusqu'à renverser l'ordre démocratique par un coup d'État pour cause de dictature appréhendée ; on massacre des gens et on saccage les institutions pour sauvegarder la démocratie.

Un projet démocratique pour Haïti est d'emblée un projet politique. Cela implique des objectifs, une stratégie, des formes de mobilisation et de luttes ; il concerne au premier chef les forces sociales et politiques susceptibles de le porter ; il appelle des transformations sociales, institutionnelles et culturelles. Ce sont là des conditions élémentaires pour qu'il se traduise dans les faits. Plusieurs des acteurs de la scène politique et les forces démocratiques, aux prises avec le lourd héritage de l'Histoire, n'ont pas toujours été à la hauteur des choix qui s'imposent et des nombreuses exigences que pose, à cette croisée des chemins, loin des complaisances, la Démocratie, ce bien fragile et sans cesse menacé.

Les auteurs, nés en Haïti, vivent au Québec depuis 1966. Ils ont une longue pratique de collaboration intellectuelle et politique dans l'émigration. Membres de la rédaction de *Collectif Paroles* (1979-1986), ils ont déjà publié, conjointement avec Charles Manigat, *Haïti, quel développement ?* (1975)

Claude Moïse (1932), enseignant et historien, a publié, aux éditions du CIDIHCA, *Constitutions et luttes de pouvoirs en Haïti* (deux tomes, 1988 et 1990) et, aux éditions Henri Deschamps/CIDIHCA, *Le régime colonial français à Saint-Domingue* (1990) en collaboration avec Michel Hector.

Émile Ollivier (1940), enseignant, sociologue et romancier est l'auteur d'un recueil de nouvelles, *Paysage de l'aveugle* (1976) et de trois romans : *Mère-Solitude* (Prix Jacques Roumain 1985), *La Discorde aux cent voix* (Prix du Journal de Montréal 1987) et *Passages* (Grand Prix littéraire de la Ville de Montréal 1991).

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[3]

REPENSER HAÏTI

GRANDEUR ET MISÈRES D'UN MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE

[4]

ÉDITIONS DU CIDIHCA
417 rue St-Pierre, bureau 408
Montréal (Québec)
H2Y2M4
Tél. : (514) 845-0880

Maquette de la couverture :
Marie-Denise Douyon

Infographie :
Interimages Communications Inc.

© Claude Moïse & Émile Ollivier, 1992
Dépôt légal - 4^e trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-89005-414-4

[5]

À nos amis de haute exigence
morts ou vivants
Ici, le lieu où nos destins se croisent
À nos compagnons de vieille lice
morts ou vivants
Ici, le carrefour où nos chemins bifurquent

[6]

[255]

Repenser Haïti.

Grandeur et misère d'un mouvement démocratique.

Table des matières

Quatrième de couverture

- I. LIMINAIRE [7]
- II. ITINÉRAIRE D'UNE GÉNÉRATION OU LA TRAVERSÉE DES ILLUSIONS [23]
 - L'euphorie et le désenchantement [24]
 - L'exil, l'émigration [36]
 - 1965-1971 : révolutionnarisme et excitation militariste [40]
 - 1971-1975 : délire patriotique et anarchie groupusculaire [45]
 - 1975-1985 : le communautaire, le culturel et le politique [52]
- III. GRANDEUR ET MISÈRES DU MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE [63]
 - Prises de parole et réveil de l'opinion publique [64]
 - Une percée politique mais pas encore d'alternative [67]
 - Le choc de novembre 1980 [71]
 - Le réveil de l'opposition extérieure [72]
 - Le relais des clergés et l'engagement des églises [74]
 - Le coup d'éclat de Jean-Paul II [79]
 - Logique de la réforme, logique de la dictature : la chute de Duvalier [80]
 - Les leçons de la victoire [83]
 - Deux approches différentes, deux luttes parallèles [87]
 - Un rappel historique [90]
 - Vers une difficile normalisation [92]
 - La rupture avec le CNG [95]
 - Le poids du secteur populaire et la radicalisation du mouvement démocratique [98]
 - Le mouvement démocratique et l'élaboration de la nouvelle constitution [102]
 - Divergences au sein du mouvement démocratique [104]
 - Roche Manyok et crise d'autorité [107]

[Aux urnes, camarades !](#) [110]

[Campagne de terreur et naufrage sanglant](#) [113]

[256]

[Du FNC au CED ou la désagrégation d'un bloc électoral](#) [117]

[Le risque calculé de Manigat](#) [120]

[Le retour des militaires et de la barbarie macoute](#) [122]

[L'irruption des petits soldats et la désagrégation de l'armée](#) [124]

[Le malaise dans l'Église catholique](#) [128]

[Le rejet d'Avril et la remontée politique du mouvement démocratique](#) [130]

IV. [L'ÉPREUVE DU POUVOIR](#) [137]

[Le nouveau gouvernement dans la tourmente](#) [138]

[Justice avant les élections ?](#) [141]

[La percée fulgurante d'Aristide et la cause de la démocratie](#) [145]

[Aristide ou l'incarnation d'un nouveau mouvement social](#) [150]

[Satan déchu, le Peuple défié](#) [155]

[Du prophétisme à l'exercice du pouvoir : une dure épreuve](#) [160]

[L'art du possible, l'espace du faisable](#) [170]

[Coup d'État et régression antidémocratique](#) [174]

[La disqualification de la classe politique](#) [183]

[Un jeu compliqué](#) [188]

V. [UN LOURD HÉRITAGE](#) [193]

[La matrice coloniale](#) [195]

[Le régime du sous-développement](#) [197]

[Entre le despotisme et l'anarchie : un système politique précaire](#) [205]

[La paix américaine et le réaménagement du régime](#) [212]

[De crise en crise](#) [216]

[L'état des lieux](#) [225]

VI. [PLAIDOYER POUR LA DÉMOCRATIE HAÏTIENNE](#) [231]

[Une démocratie à inventer](#) [232]

[Le minimum démocratique incompressible](#) [237]

[La vocation du mouvement démocratique](#) [243]

[Une œuvre d'intelligence, de responsabilité et d'imagination](#) [250]

[7]

Repenser Haïti.*Grandeur et misère d'un mouvement démocratique.***I**

LIMINAIRE[Retour à la table des matières](#)

Nous sommes des intellectuels passionnés de politique. Nous ne sommes pas, parmi nos contemporains, les seuls ni, loin de là, les plus connus. Aussi loin que nous remontions dans notre histoire, nous en rencontrons d'illustres qui ont porté, dans leur œuvre et dans leur chair, l'idéal de transfiguration de la patrie haïtienne par le respect de l'individu humain et par ce qui fonde sa dignité : la liberté et la justice. Sortie tout droit de l'esclavage et de la colonisation, la nation haïtienne en construction n'a cessé de poser, à toutes ses composantes, le problème de sa survie et de son développement dans un environnement international hostile. Au départ, la politique a envahi tous nos horizons parce que tout dépendait tellement de la mise en place et de l'orientation du nouvel État. Ce pays qui a accédé à l'indépendance en 1804 laisse l'impression d'être perpétuellement à la recherche d'une plate-forme de décollage. Les souffrances qui l'accablent aujourd'hui ont été le lot de générations successives. Au XIX^e siècle, hommes politiques et écrivains s'interrogeaient sur « les causes de nos malheurs » avec autant d'incertitude qu'en 1992 nous tâtonnons à la recherche d'une voie de sortie du « cercle de malédiction ».

[8]

Depuis toujours, les images d'Épinal abondent par rapport à Haïti. Aujourd'hui, on les trouve dans les plus grands journaux du monde. Les médias regorgent de clichés : Haïti La Maudite, Haïti La Mal aimée,

Haïti La Malédiction, un trou de misère sans fond ; les médias diffusent du pathos à chaque fois qu'il est question d'Haïti. Toutes sortes d'explications ont été fournies. On a invoqué la théorie des climats, la psychologie des peuples ; on a eu recours à la croyance en l'inégalité des races ; on a même invoqué une sorte de « singularité », une essence insolite pour caractériser ce concentré d'infortunes en un petit point du globe : une terre exiguë en voie de désertification, une population qui cumule les plus bas indices de santé, de logement, de mortalité infantile, d'éducation, de chômage endémique. Toutefois, ce pays exerce une certaine fascination sur bien des visiteurs : touristes, voyageurs d'affaires, missionnaires ne tarissent pas d'éloges et de vibrants témoignages sur ce précipité de métissages ; chercheurs : Paul Moral, Alfred Métraux entre autres, ont essayé de comprendre les mécanismes de survie de ce petit peuple ; écrivains : André Breton, Jean Paul Sartre, André Malraux, Le Clézio, pour ne citer que les plus connus, ont été frappés par sa détermination et par la place qu'il occupe dans l'histoire du monde. Mais pourquoi, lorsqu'on parle d'Haïti, ce qui retient l'attention, c'est sa « singularité » ? Récemment, un officiel du Département d'État déclarait en référence au coup d'Etat du 30 septembre : « Nous avons tout fait pour régler le problème haïtien. Si nous avons échoué, c'est que Haïti est Haïti. ». Comment concilier ce chassé-croisé de perceptions positives et négatives ?

C'est un fait connu : il n'y a pas de pays simple ; tout pays est multiple. Haïti, au prime abord, déroute par sa multiplicité et sa complexité, caractéristiques communes à beaucoup d'autres pays. Il y a plusieurs pays dans Haïti, plusieurs stades d'humanité et une grande variété de formes résiduelles des principaux modes de production connus : esclavagisme, [9] féodalisme, capitalisme... Haïti est l'univers du multiple qui renvoie à une quantité d'oppositions structurées et hiérarchisées. Nous disons opposition alors qu'il faudrait parler de préférence de continuum tant les choses ne peuvent être tranchées au couteau. Barbarie/civilisation, oralité/écriture, créole/français, superstition/ science, vaudou/christianisme, domestique/maître, manuel/intellectuel, nèg mòn (paysan, rural)/nèg la ville (citadin), noirs/mulâtres, national/libéral, Haïtien de l'intérieur/Haïtien de la diaspora...

On pourrait encore multiplier ces couples et en faire un tableau plus corsé. Car, ces oppositions elles-mêmes ne sont pas simples. Elles sont

connotées de façons très subtiles et tout à fait abusives dans le social haïtien : le vaudou est l'univers exclusif de la magie, de la sorcellerie, de satan ; Noir égal despote ; Démocratie, une affaire de Blancs, etc. Il y a toute une catégorisation, une typologie qu'on pourrait s'amuser à construire en se référant à ces particularités illustrant ainsi les trente-six cordes sensibles des Haïtiens. Il y a toute une complexion historico-anthropologique à démêler pour en extraire des éléments forts de la culture haïtienne. Certains parleraient de « mentalité typiquement haïtienne ». Évidemment on ne saurait trop se méfier de ces oppositions et des généralisations qui en résultent. Sans doute, il faudra les prendre en compte et les replacer dans un contexte beaucoup plus vaste, sinon on risque de passer à côté des forces qui produisent, reproduisent et conditionnent le réel haïtien et dont il convient de reconnaître leur caractère opérant dans ces troubles sociaux et politiques que connaît actuellement le pays. Les intellectuels haïtiens n'ont donc pas fini de se colleter aux défis du destin collectif.

Comme nous, beaucoup d'intellectuels haïtiens vivent loin de la terre natale. Blessés, nostalgiques, ils s'accrochent à Haïti où ils plantent leur imaginaire. Pour des raisons compréhensibles, leur retour demeure problématique. D'aucuns verraient dans leur production une compensation à ce manque, [10] exactement comme ils interprètent la conduite de l'ensemble de la diaspora qui, probablement, se fait d'autant plus bruyante qu'elle s'aperçoit que le pays d'origine s'éloigne à mesure que le temps passe. Il est donc normal qu'on retrouve, par exemple, dans les productions écrites ou autres œuvres de création, chez les bons et les mauvais auteurs, ce qui nous tourmente. La question n'est pas d'opposer politique et écriture mais de savoir distinguer la bonne de la mauvaise littérature, quel que soit le thème qu'elle emprunte. La mauvaise littérature en période d'hyper-inflation, comme la mauvaise monnaie, chasse la bonne.

La production intellectuelle est abondante. Elle explose depuis 1986. Elle nous invite à chercher au milieu de toutes ces œuvres, de tous ces talents, des idées-forces capables, en dehors des sentiers battus des idéologies, d'inspirer le rassemblement des « savoirs partiels et parcellaires ». Il suffit de mettre à jour et en perspective toutes les idées, les analyses et les propositions avancées au cours de ces années pour se convaincre que dans cette quête inlassable de solution ce ne sont ni le foisonnement, ni la diversité qui nous font défaut. Il nous est alors

apparu que ce n'est pas d'éclectisme mais de rigueur dont nous avons besoin pour cerner les problèmes de notre temps. Cette exigence concerne l'ensemble des chercheurs de toutes disciplines, des décideurs, des animateurs sociaux, des dirigeants politiques pour que leurs œuvres et leurs démarches expriment, le plus adéquatement et le plus efficacement, les réponses aux urgences de notre temps et aillent dans le sens d'une véritable mutation démocratique de notre société. Tel est le sens profond de l'expression « repenser Haïti » dont nous osons faire le titre de notre essai.

Pour nous, tourner et retourner les questions que nous nous posons n'est pas de la vaine masturbation, mais l'expression de la conscience de la complexité des problèmes de notre société. Les gens pressés ont tendance à demander aux intellectuels des réponses directes, immédiates et tranchantes, [11] comme pour se soulager de leurs angoisses. Des intellectuels intimidés, pressurés et tout aussi angoissés leur apportent parfois des réponses toutes faites puisées à un argumentaire doctrinal. D'où l'énorme difficulté de nombreux créateurs et intellectuels dans leurs relations avec l'instance politique, notamment avec les mouvements porteurs d'espérances révolutionnaires. Certains intellectuels, parés de toutes les certitudes, n'éprouvent pas d'états d'âme. Leur esprit n'est nullement troublé par tout ce qui se développe sous nos yeux. Ils s'étonnent qu'on cherche à comprendre alors que tout est dit et qu'il n'y a qu'à agir. Pourtant, on devrait ressentir comme une exigence pressante de questionner la répétition de nos malheurs.

En Haïti, quand on publie et qu'on a le privilège d'être lu avec un certain succès, on est menacé de devenir prisonnier de la notoriété, et l'engagement politique et social apparaît presque comme un corollaire. Nous savons d'expérience qu'activisme frénétique et confort dogmatique ne concordent pas avec un travail rigoureux de recherche de la vérité. L'énergie intellectuelle est faite de labeur, de peine, de doute, mais aussi d'inspiration, de curiosité et d'ouverture. Nous savons également que l'intellectuel ne plane pas au-dessus de la cité. Il est même tourmenté par les problèmes de la cité. Mais, plus son travail l'amène à en prendre conscience, plus il a besoin de champ pour en connaître toutes les dimensions et en faire partager les résultats à ses concitoyens. La connaissance qu'il en tire devra servir à éclairer et non à manipuler, à suggérer et non à imposer. Depuis quelque temps, on entend souvent parler « du silence des intellectuels » ; on les accuserait

presque de complicité avec le règne actuel. S'il est vrai qu'il faut questionner certains silences, il est tout aussi vrai que l'histoire pose souvent des problèmes que l'on ne peut pas saisir du premier coup, et pour éviter de se tromper, il faut savoir garder de la distance, prendre du recul, de façon à pouvoir produire des jugements appropriés, utiles au dénouement [12] d'une situation dont les détours et les pièges sont inextricables. Il est tout aussi vrai que certains silences traduisent un réflexe de survie, se présentant aussi comme une parade prophylactique aux effets du bruit et de la fureur dominante. Mais par delà toutes ces accusations de silence, il y a ceux qui ne veulent pas entendre, il y a ceux qui écoutent d'une oreille affective ; et il y a les distraits et les amnésiques.

C'est surtout dans le domaine politique que la complexité des problèmes pose un défi aux intellectuels. Pour peu qu'ils se soucient des exigences de la connaissance, ils se méfient des certitudes. Certitude et vérité ne se confondent pas. La certitude ne déroge jamais, refuse le changement, bloque le progrès, méprise la quête de vérité. La certitude confine au fanatisme qui ne supporte pas le doute et les remises en question. Le fanatisme prétend à l'imposition d'un ordre général, universel pour lequel un individu ou un groupe est dépositaire du dogme qui doit régler l'ordre social et la conduite des individus. Le drame du discours dogmatique, religieux ou révolutionnaire, qui nourrit trop souvent hélas le militant, est d'opposer une fin de non-recevoir à toute opinion qui dérange sa certitude. C'est un discours qui s'accommode de la langue de bois au contenu appauvri, celle qui donne à voir une vérité simplifiée, frappante, susceptible de mobiliser de « larges masses » comme on dit, mais qui ne fait jamais apparaître la complexité du réel qui exige une analyse plus précise, plus nuancée et une expression plus risquée comme dans ce qu'on appelle le « parler vrai ». Les intellectuels n'ont pas à réconcilier langue de bois et « parler vrai » mais à faire la part des vérités relatives qu'ils expriment et à veiller jalousement à la sauvegarde de l'autonomie de l'espace critique. C'est à ce prix qu'ils peuvent faire œuvre utile en repensant inlassablement et obstinément leur pays.

En Haïti, la question politique est prioritaire, mais ses retombées sont souvent désastreuses. Tellement désastreuses que beaucoup d'Haïtiens parmi les plus lettrés, dans les classes [13] moyennes et la bourgeoisie en particulier, en sont amenés à faire l'éloge de l'anti-

politique. Pour eux, la politique est sale ; on ne s'y mêle pas. Mais, qu'il se produise une crise comme en 1956 ou en 1986, on les voit prendre feu, s'emballer, tourbillonner de passion et de vertige, amplifier de leur vacarme pittoresque le bruit politique. La politique sert aussi d'exutoire à tous les problèmes personnels ; elle se déploie aisément dans des lieux troubles où s'entremêlent folles attentes, obsessions de pouvoir et ambitions dérisoires ; c'est la ruse, la méfiance, le silence, le non-dit, érigés en techniques de carrière, c'est l'autre niveau qui domine tous les autres et empêche de penser en toute liberté, c'est le déterminant en dernière instance.

On peut trouver une illustration exemplaire de cet état d'esprit dans la conjoncture actuelle. Le duvaliérisme a affecté notre espace mental, contaminé notre vision sociale et politique. L'extrême contrainte macoutique a souvent obligé les gens, pour survivre, à composer avec le système et à recourir à de petits artifices qui défont peu à peu les fils de la conscience civique. Un macoute dans ses relations, cela peut être utile, qui sait ? Alors, on les entretient, ces relations, on y recourt au besoin. Et les petits services rendus ici et là renforcent l'emprise du macoutisme qui en vient ainsi à justifier son utilité dans la vie quotidienne, qui peut même exercer une attraction sur de petites gens démunies, sur des personnes en mal d'autorité.

Le sauve-qui-peut auquel la tyrannie duvaliérienne a acculé le pays a dû porter les citoyens à s'accommoder progressivement de la corruption, de l'injustice, de la cruauté, et même à se les approprier et à les utiliser à leurs propres fins, pour leur salut individuel. Tout le monde ne peut pas émigrer ; c'était déjà une chance insolente, un rare privilège de pouvoir le faire. Parmi ceux qui sont restés, parce que c'est d'abord leurs racines, donc le lieu primaire d'accomplissement de leur destin, plusieurs ont été mis en condition de développer [14] une stratégie de survie dans un contexte de pénurie et de décadence morale accélérée.

Plus que jamais, dans ce pays que nous avons retrouvé après vingt-cinq ans d'absence, c'est le règne de la débrouillardise, des combines et des passe-droits. Du mépris aussi. De la sauvagerie assurément et du cynisme à profusion. Il en est résulté une conscience sociale défoncée dont on n'a pas encore mesuré l'ampleur, d'une classe sociale à l'autre, du haut en bas de l'échelle sociale. Vaincu, démoralisé, terrorisé, réduit au silence, l'individu ne pense plus, c'est trop douloureux ; il n'a pas la

force d'agir, c'est trop risqué ; alors il se laisse aller et laisse aller les choses jusqu'à l'extrême dégradation.

Le chacun pour soi, tel est le boulet que l'on traîne ; le désastre moral, voilà le pire de l'héritage duvaliérien. Malgré les sursauts de générosité, de solidarité et d'espoir propres à une période de bouleversement et de remise en perspective, il n'est pas dit que les citoyens aient été transfigurés par tout ce qu'ils ont vécu durant les cinq dernières années. Il nous a été donné de constater, au contraire, la prolifération de symptômes morbides dans les comportements sociaux et politiques.

Quand on a vécu longtemps avec la peur, il n'en faut pas beaucoup pour réintégrer le silence et la soumission. Ce sera tout un apprentissage de se libérer de la peur et de la méfiance qui font partie de notre héritage depuis l'esclavage et la colonisation. Une pédagogie de la libération doit compter, pour réussir, avec le temps, avec la patience, avec une longue patience. Le paradoxe est que nos libérateurs d'aujourd'hui qui se donnent pour des justiciers veulent faire vite et efficace. Pour cela, ils emmènent dans leurs bagages de nouvelles peurs. Ce qui fait qu'on change de peurs, et le cycle recommence. Le modèle est connu : quelques personnes pensent et décident pour tous. Cela est plus pratique et plus expéditif. On se rend vite compte que les procédures de justice et de gestion démocratique sont encombrantes. Pis : elles servent [15] même les fins pernicieuses des criminels et des fossoyeurs de la démocratie. Ainsi, ceux qui doutent, qui expriment des réserves, qui manifestent leurs désaccords en viennent à éprouver un certain malaise devant ceux qui savent, qui ne doutent de rien et qui diffusent les mots d'ordre. Les censeurs censurent, insultent, excommunient. Les autres, c'est-à-dire tout le reste, apprennent à se taire au fur et à mesure qu'ils s'aperçoivent que ce qu'ils ont à dire ne recoupe pas le discours triomphant.

Au nom de la lutte anti-macoute, avec le bon droit, la morale et la vertu de son côté, on fait la leçon à tout le monde : aux tièdes, aux hésitants, à ceux qui demandent à comprendre ; on ne prendra pas la peine d'examiner les situations concrètes, de chercher à démêler la complexité des choses socio-politiques comme elles peuvent se présenter au lendemain d'une longue expérience dictatoriale traumatisante. L'anti-macoutisme éthique se veut intransigeant. Se peut-il qu'il ne soit qu'obsessif ? De l'irrésistible tentation de l'abus de

pouvoir au glissement furtif vers la répression, on ne fait plus que justifier et légitimer tous les petits actes arbitraires avec d'autant plus d'acharnement qu'ils contredisent le discours officiel et le sens même qu'on a toujours voulu donner à son combat.

Il est bon de se demander jusqu'à quel point la société haïtienne a secrété le macoutisme. Quel rapport y a-t-il entre le comportement macoutique, dont les duvaliéristes n'ont pas le monopole, et les structures oppressives de la société haïtienne ? En quoi la culture politique de ce pays peut-elle générer l'intolérance agressive des individus, le fanatisme des partisans ? Même après être libérée de l'emprise de la tyrannie duvaliérienne, la société haïtienne n'est pas insensible à l'attraction du chef autoritaire et incontesté qui soit investi de la force d'en remonter à tous les éléments de désagrégation, à toutes les forces du mal. La tentation manichéenne la guette. [16] Une critique de la vie quotidienne à cet égard serait tellement éclairante !

On a longtemps attendu la chute de Duvalier. L'espace d'une génération. On a si intensément vécu pour ce jour qu'on en a fait quasiment une fin en soi, qu'on a semblé ne pas pouvoir prendre de la distance et de la hauteur vis-à-vis de ce qui se nouait au jour le jour, des imbrications subtiles des nouvelles forces.

On a beaucoup spéculé sur l'après-Duvalier. Souvent en termes incantatoires, presque toujours sur fond lyrique d'interpellations morales ou magico-affectives, rarement avec rigueur. Entendons par là, selon des perspectives stratégiques qui auraient été dégagées à partir d'une juste évaluation des forces en présence et de l'adéquation des ressources et des moyens aux objectifs.

Nous n'avons pas encore réussi à faire quelque chose de beau et de prometteur avec la victoire politique sur Duvalier. Les conditions de la vie quotidienne se sont aggravées. Les déceptions, rancœurs, frustrations se sont accumulées au-delà des brèves éclaircies et des fulgurantes percées aux accents messianiques. Que dire ! des haines tenaces se sont développées. On sait maintenant que pour sortir du duvaliérisme il ne suffit pas de renvoyer Duvalier et tous les ténors duvaliéristes qui encombraient l'appareil d'État.

Si les choses ne changent pas en profondeur, si les dirigeants investis de la confiance populaire ne font pas montre d'intelligence, d'imagination et de vision, si leur action n'est pas fécondée par une

« stratégie radicale et patiente », si elle n'est pas portée, dynamisée par des hommes et des femmes de coeur et d'intelligence, pédagogues imbus de la complexité de nos affaires sociales et politiques, on risque de sortir du duvaliérisme aussi stupide qu'on y était entré et aussi abruti qu'on y a vécu.

La politique, disions-nous, est la question prioritaire. En temps de crise, elle condense les passions de toutes sortes [17] et alimente un grand vacarme de sorte que ceux qui ont quelque chose à dire ont toutes les peines du monde à se faire entendre. Au demeurant, à tendre l'oreille pour capter les messages véhiculés dans le bruit et la fureur, on se rend compte qu'il faudrait surtout éviter de dire ce que les gens refusent d'entendre. Mais, à quoi sert-il de répéter ce que tout le monde constate : la misère, l'ignorance, la dictature, la corruption, la criminalité d'État si on ne doit pas aller au-delà de la simple dénonciation des malheurs ? La production intellectuelle doit s'écarter du discours incantatoire pour rendre aux faits sociaux et politiques toute leur intelligibilité. C'est de cette façon qu'elle est la plus utile à un discours politique qui se soucie d'éduquer et d'entraîner les individus à la maîtrise de leur destin collectif.

Pour les intellectuels, le devoir de vérité ne va pas sans déchirement parce que, parfois, il faut remettre en cause ses propres opinions et se retourner contre ceux de son propre camp. Ainsi, repenser Haïti, c'est parfois se remettre en question ; c'est abattre son jeu, avancer sans masque, assumer des opinions divergentes et parfois désagréables, ce qui ne va pas sans attirer les foudres des censeurs, justiciers et autres dépositaires de la table des vérités éternelles ; ce qui ne va pas non plus sans causer quelques désagréments avec des proches et des compagnons de longue date.

Dès l'âge de raison politique, nous avons commencé à errer à travers les espaces idéologiques. De l'indigénisme au marxisme, du nationalisme au populisme, nous avons voyagé à travers ces sensibilités qui nous promettaient la transformation du pays et la réalisation de nos rêves de jeunesse. Mais nous en sommes venus, après de nombreuses dérives, à rallier l'idéal démocratique comme l'urgence de notre temps, et cela dès 1979, date à laquelle nous avons, avec d'autres, fondé la revue Collectif Paroles. Au mois d'octobre de cette année-là, dans l'éditorial du numéro 2 de notre revue, nous affirmions notre intérêt pour le discours démocratique en vogue sans [18] nous illusionner sur

son adéquation entre les intérêts des États qui le diffusaient et les espoirs des opprimés. Mais, nous reconnaissons que « pour les Haïtiens aux prises avec la faim, pourchassés et réduits à la mendicité, miséreux à la dérive sur la mer Caraïbe... pour les victimes des grandes tueries et des petites injustices quotidiennes qui tissent l'existence de l'humilié, la quête de la liberté et de la dignité constitue une exigence de survie. Cette exigence de survie ne date pas d'hier, ajoutions-nous. Elle devient peut-être plus aiguë dans la conscience des individus et plus opérante dans la stratégie des États. Mais qu'importent les calculs, les hypocrisies et les confusions, chaque fois que dans le monde quelqu'un élève la voix pour parler de respect des droits humains, nous nous sentons concernés et confortés dans notre volonté de participer activement à la lutte pour les conquêtes démocratiques. » La bataille pour les droits de la personne nous paraissait non comme « une fantaisie tactique qui se promène dans les chemins balisés par les puissances dominantes » mais comme un engagement majeur « parce qu'il s'agit d'une condition essentielle au déblocage social et politique et à la libération des énergies créatrices du peuple haïtien. »

Encore en janvier 1987, concluant sur une étape de la vie du Collectif Paroles, nous réaffirmions notre ralliement à l'option démocratique tout en observant que par ce bouillonnement de toutes les manifestations d'éveil, de toutes les revendications dans les villes et les campagnes, « le pays nouveau qui mitonne sous la braise, nul ne sait comment il sortira » ni s'il débouchera inéluctablement sur un ordre démocratique. « Pas plus que la révolution, écrivions-nous, il n'existe de démocratie spontanée. La démocratie se prépare, se construit rudement, laborieusement, avec les moyens du bord, avec lucidité et réalisme, avec générosité et passion. » Cinq ans plus tard, nous ne savons pas si nous devons nous réjouir ou nous désoler d'avoir à faire les mêmes constats, à [19] confronter les mêmes exigences et surtout à étendre nos interrogations.

Les temps sont rudes pour des intellectuels comme nous ; nous nous découvrons plus démunis, plus assaillis par l'événement, plus sollicités. Le cours des choses tant sur le plan national que sur le plan international bouscule les objets auxquels s'attachaient nos interrogations et nos quêtes : les groupes sociaux, les classes, les institutions et les appareils de pouvoirs, les idéologies et les machines de l'imaginaire. Mais aussi, quelle aubaine ! l'usure des dispositifs théoriques que nous avons

hérités des places fortes du savoir nous contraint à l'innovation et à la recomposition de nos espaces mentaux. Les illusions perdues, les incertitudes multipliées, les échecs récurrents nous mettent en demeure de poser des interrogations plus fondamentales. Sous l'écume des événements et des turbulences, il s'agit pour nous de nous « déprendre de nous-mêmes », de trouver ce qui reste fondateur, ce qui nous lie et nous permet de donner sens aux projets individuels et collectifs.

Repenser Haïti, c'est une manière de dire notre prétention à revoir les problèmes de notre pays dans un monde en plein bouleversement au moment où beaucoup perdent leurs repères idéologiques et sont ébranlés devant l'effondrement des modèles. Au fait, ce n'est rien de plus que de contribuer à la clarification des problèmes auxquels nous sommes confrontés. C'est donc d'une oeuvre conjoncturelle et d'une oeuvre d'urgence qu'il s'agit là. Conjoncturelle, dans le sens d'une reprise de nos réflexions dans le cadre de l'histoire qui se fait actuellement sous nos yeux, au quotidien. Oeuvre d'urgence, puisque nous vivons, à l'heure actuelle, un état de confusion généralisée. Tout le monde se réclame de la démocratie, mais chacun a sa petite idée de la démocratie ; on va jusqu'à renverser l'ordre démocratique par un coup d'État pour cause de dictature appréhendée ; mieux, on assassine des gens par [20] milliers et on saccage les institutions pour sauvegarder la démocratie.

Loin de la folie galopante, il faut construire un espace de raison ; loin de la vocifération, il faut redonner consistance à la pensée, dépouiller la réflexion de tout ce qu'elle peut avoir de déclamatoire et de sentimental, la soulager de cette langue de bois qui la tient comme une gangue, prisonnière. Il est alors impérieux de se demander où en est le projet démocratique haïtien ? Quel chemin a-t-il parcouru ? Les conquêtes démocratiques sont menacées d'effondrement. La question centrale qui nous guide nous apparaît la question de l'heure : quels sont les principaux obstacles rencontrés dans l'émergence d'un projet démocratique en Haïti ? Cette question appelle plusieurs autres. Un projet démocratique pour Haïti est d'emblée un projet politique au sens plein du terme, cela implique des objectifs, une stratégie, des formes de mobilisation et de luttes. Quelles sont les forces politiques susceptibles de porter ce projet ? Quelles transformations sociales, institutionnelles et culturelles implique-t-il ? Quelles conditions doivent être remplies pour qu'il se traduise dans les faits ?

Exprimée en ces termes, notre préoccupation renvoie à une définition, un choix et une méthode. Elle implique une définition qui consiste à dire d'abord une tension vers un objectif de combat pour l'avènement d'une société affranchie de ses multiples aliénations. Elle est aussi un choix conséquent. La démocratie est une lente et longue marche sur un chemin cahoteux. Haïti suit sa route. Elle n'est sans doute pas la plus handicapée. Sa singularité, peut-être, vient d'un héritage historique ; elle résulte aussi du fait que les tensions s'expriment actuellement avec plus de force qu'ailleurs tant les contraintes, en Haïti, sont poussées à l'extrême. Finalement, la question que nous posons suppose une méthode : face à un système dont les instruments privilégiés sont la répression, la domination et la violence, il faut opposer une réponse rigoureuse, [21] positive et organisée contre l'idée que notre présent d'infortune constitue l'essence de notre destin collectif.

Au demeurant, si le mot n'était pas si galvaudé, nous dirions que la démocratie est œuvre d'éthique. Nous ne séparons pas la morale de la politique. Il y a une spirale de la violence : une fois qu'on y entre, il est difficile d'en sortir. La violence corrompt et corrompt absolument. Toute espèce de violence ne peut mener qu'à l'avilissement et à l'aliénation morale avec son lot de haines, de mensonges, de sang et de cadavres. Mais elle est bien souvent imposée à ceux qui quêtent la dignité et la justice à travers leur existence quotidienne.

Les temps sont vraiment rudes pour nous, les intellectuels. Car non seulement, nous devons être perpétuellement en guérilla de nous-mêmes mais encore faut-il savoir s'orienter dans le maquis des mouvements, le tumulte des tendances quand ce n'est pas dans le brasier des humeurs. Loin de la bêtise.

[22]

[23]

Repenser Haïti.*Grandeur et misère d'un mouvement démocratique.*

II

**ITINÉRAIRE
D'UNE GÉNÉRATION
OU LA TRAVERSÉE
DES ILLUSIONS**[Retour à la table des matières](#)

Souvent, il faut attendre que le temps passe pour découvrir ce qui s'est passé réellement. Nous sommes de la génération de 1960. Nos trajectoires sont apparemment différentes : certains d'entre nous sont restés fidèles à leur option de jeunesse, d'autres se sont réfugiés dans le confort de leur vie privée, de leur profession ; quelques-uns ont sombré dans la folie, d'autres se sont abandonnés au nihilisme quand ce n'est pas au surnaturel et au mysticisme ; la plupart ont été contraints à l'exil et d'autres enfin, des figures plus tragiques, sont morts en prison ou les armes à la main. Chacun, à sa façon, a choisi un style d'existence qui lui convenait et dont les motifs et les mobiles lui appartiennent en propre ; cela ne nous concerne pas. Cependant, sous la diversité de ces destins, il y a des lignes de force, des constantes et des ondes de choc qui nous ont traversés. C'est cela qui nous intéresse ici, et c'est la principale raison qui nous fait parler de génération au sens le plus courant du terme : un ensemble d'individus qui sont approximativement du même âge et qui se perçoivent comme des contemporains.

En réalité, c'est la contemporanéité plus que les classes d'âge qui est ici en question. L'itinéraire que nous traçons se [24] veut une brève marche à travers des temps forts d'une histoire marquante qui va de l'ambiance des années 60, bouillonnantes d'espoirs et d'illusions, à l'aboutissement des années 80 au cours desquelles a fini par s'affirmer un mouvement démocratique paré de toutes les promesses. Sur ce parcours, que de brassages d'idées, quelle somme incalculable de personnes et de personnalités rencontrées ! Mais aussi, au bout du compte, dans quelle impasse nous retrouvons-nous pour l'instant bloqués ! D'Haïti à l'exil, nous avons vu filer nos meilleures cartes : roi, as et dame inclus. Durant trois décennies, il a fallu tenir bon dans le naufrage des idéologies ; il a fallu tenir ferme la barre dans la tourmente d'une conjoncture de chute interminable et d'une harassante transition qui n'en finit pas de durer. Avons-nous manqué nos rendez-vous avec l'Histoire ?

On l'aura deviné. Notre perspective ici est situationnelle en ce sens que nous nous intéressons à ce dont nous sommes conscients en 1992. Nous faisons l'hypothèse que beaucoup d'entre nous dont les espérances ont été trahies, qui ont vu des confusions de cadrage chez nombre de leurs compagnons de route, qui ont observé la duperie, la supercherie et l'égaré battre monnaie dans l'arène politique se sont posé deux questions bien simples : Que s'est-il passé ? Que nous est-il arrivé ? En fait ces questions, nous les avons entendues ou explicitement, dans les moments de doute et de dérouté que nous avons traversés depuis 1986, ou implicitement, face à l'absence de prise sur la scène politique quand des éclaircies semblaient nous indiquer qu'approchait, bien en vue, le bout du tunnel.

L'Euphorie et le désenchantement

[Retour à la table des matières](#)

La génération de soixante a reçu un héritage qui n'a été précédé d'aucun testament. Notre conscience critique s'est éveillée à la chute de Paul Eugène Magloire en 1956. À cette [25] époque, Jacques Roumain était mort depuis longtemps. Il ne nous en restait qu'une figure mythique : un intellectuel, issu de la bourgeoisie, qui avait rompu avec son origine de classe ; un écrivain prestigieux, l'auteur des *Gouverneurs*

de la rosée, roman qui, déjà traduit en plusieurs langues, avait fait le tour de la planète ; et un théoricien, celui de l'*Analyse schématique* 32/34. Texte introuvable. On en parlait comme d'un texte fondateur, mais personne ne l'avait lu. D'illustres devanciers, de prestigieuses organisations avaient ouvert des portes, mais le vent s'y était engouffré en même temps que les espérances. Le Parti Communiste Haïtien (P.C.H.) avait fait hara-kiri en 1947 pour ne pas gêner l'action du gouvernement d'Estimé ; on en parlait comme d'une infamie. Le Parti Socialiste Populaire (P.S.P.) végétait exsangue, marginalisé par le tumulte noiriste, sans véritable possibilité de pénétration dans le pays profond. Il avait été dissous en 1950 par le gouvernement de Magloire. À la faveur du chambardement politique de 1956-1957, quelques-uns de ses anciens membres s'étaient retrouvés dans l'Alliance Démocratique Haïtienne. Les idées marxistes se confinaient dans une fraction restreinte de la petite bourgeoisie. Les Anthony Lespès, Étienne D. Charlier, Max D. Sam ont continué à avoir un rayonnement intellectuel, mais leurs prises de position conjoncturelles et leurs analyses n'allaient pas bien loin au-delà des milieux de lettrés et des cercles politisés. À la chute de Magloire, nous nous sommes retrouvés, pratiquement, orphelins.

Orphelins d'une pensée théorique consistante et acclimatée à nos réalités. Beaucoup d'intellectuels étaient partis en Europe ou ailleurs peaufiner leur formation : Jacques Stéphane Alexis, René Dépestre, Roger Gaillard et d'autres moins connus. Quelques-uns revenaient et vivaient une joyeuse et prometteuse réinsertion : Max Chancy, Leslie Manigat, Ghyslain Gouraige, Joseph Châtelain, Marie-Lucie Chancy, Pierre Cauvin, Pierre Riché, Jean Joubert Claude, Pradel Pompilus, Max Wilson, Hervé Boyer... Port-au-Prince subitement s'était [26] métamorphosé en un remarquable foyer de discussions et d'échanges au cours des années précédant la chute de Magloire ; même quand cela avait l'air de se passer uniquement sur le plan académique, ce qui était véritablement en question au fond, c'était la prétention de cette élite intellectuelle de conquérir un espace politique et social et d'œuvrer, à sa manière, à la modernisation du pays ; d'où la résonance politique de son discours scientifique et la projection des espérances qu'elle faisait naître dans les milieux petits-bourgeois. Les fortes promesses

politiques étaient déjà là : Leslie Manigat, Joseph Châtelain ¹. Même quand nous tournions autour de ce cercle, nous étions orphelins. Orphelins également d'un lieu organisationnel où l'on pourrait se frotter au tuf du réel. De cette situation nous pouvons tirer trois grandes conséquences :

- 1) Il a fallu tout construire à partir de l'indigénisme, idéologie dominante surtout depuis 1946. La vision noiriste avait envahi l'historiographie et l'enseignement de l'histoire, elle dominait la sociologie haïtienne. Portée par les Lorimer Denis, François Duvalier, René Piquion, Mesmin Gabriel, Emmanuel C. Paul, Jean-Baptiste Romain, Michel Aubourg, le tout dominé par la figure référentielle par excellence, celle du docteur Jean Price Mars, cette vision imprégnait les jeunes esprits. On se laissait donc séduire à la fois par les idées universelles des « sorbonnards » et les avancées du nationalisme culturel dont on retrouvait, avec enthousiasme, le prolongement philosophique dans la [27] passion éloquente des cours de Marcel Gilbert. Dans le même temps, nous naissions au marxisme. Au fond, nous étions placés au point de rencontre de trois grands courants d'idées : l'indigénisme, le marxisme et une forme universalisante du modernisme où dominait le personnalisme chrétien.
- 2) Il a fallu découvrir le métier d'intellectuels. L'Université d'Haïti était en plein renouveau. À travers elle, l'École normale supérieure allait jouer, pour plusieurs d'entre nous, un rôle important. Des professeurs haïtiens et français pour la plupart — Paul Moral, Roland Devauges, Adrien Martin, Frédéric Martin, Bernard Foubert, Philippe North, etc. — nous ont initiés à de nouvelles méthodes de travail, à la sobriété dans l'exposé des problèmes, en rupture avec la prolixité, la redondance habituelle

¹ Les textes de Manigat étaient accueillis comme des manifestes et commentés avec passion dans les milieux étudiants. Signalons en 1955 *Les sentiments de Pétion et de Boyer vis-à-vis de l'Indépendance*, en 1957 *L'avènement du général Salomon à la présidence*, en 1958 *La Révolution de 1843*. L'œuvre de Châtelain, *La Banque nationale, son histoire, ses problèmes*, publiée en 1954 avait également reçu un accueil chaleureux. L'auteur était aussi réputé pour son action à la direction de l'association des employés de la Banque Nationale.

au milieu haïtien. Avec eux, des professeurs fraîchement diplômés des universités américaines et françaises — Max Wilson, Jean Claude, Max Chancy, Pierre Riché, Leslie Manigat, Marie-Lucie Chancy, etc. — nous apprenaient une plus grande rigueur dans la recherche, dans la préparation et la présentation des mémoires. Parmi eux, Leslie Manigat se distinguait. Il représentait le chef d'école du renouveau de l'histoire d'Haïti. Son influence s'étendait au-delà de l'université pour atteindre les milieux intellectuels, politiques et sociaux. Qu'on se rappelle les cours universitaires de vacances de l'été 1957. Tout en se situant dans le courant moderniste par son approche des problèmes, par la qualité de ses relations avec les étudiants, Manigat faisait très haïtien, nationaliste et subtilement noiriste.

- 3) Il a fallu fonder nos propres organisations : sortir de l'univers des dubs culturels et mondains, découvrir l'organisation politique à proprement parler ; il a fallu rompre le cercle enchanté de la petite bourgeoisie, nous déliter de nos origines de classe et prendre conscience que le chemin d'un autre projet de société passe par l'intégration et la [28] participation des couches défavorisées de la population : ouvriers des villes et paysans pauvres. Telles étaient nos préoccupations théoriques, mais nous n'avions aucun support d'œuvres signifiantes.

Dans ce contexte, plusieurs lieux ont servi de point de rassemblement. Lieux de socialisation, de formation, de mobilisation. L'Université d'Haïti révélait un foyer de bouillonnement d'idées, de tendances. Nous étions dans la vingtaine et nous allions à coup sûr changer le monde. Dans diverses facultés et dans les classes terminales de certains lycées et collèges, des têtes commençaient à être connues : Gérard Aubourg, Guy Mayer, Yves Flavien, Roger Lafontant, Nicole Magloire, Serge François, Joseph-Marie Verna, Joseph Roney, Déjean Bélizaire, Frantz Lofficial, Guy Lominy, René Théodore... Il faut mentionner particulièrement l'École Normale Supérieure, « la petite Sorbonne », comme on se plaisait à l'appeler. Dans cette enceinte, les esprits fermentaient dans la cohabitation pacifique mais bruyante des trois grands courants de pensée. Toutefois, l'élite militante des étudiants, gagnée au marxisme, s'autoproclamait dépositaire des idées de changement social et s'entourait de « sympathisants », de

« compagnons », voire « d'honnêtes patriotes » perdus dans les miasmes de la petite bourgeoisie. C'étaient les classifications lapidaires de l'époque.

Il y avait aussi « Le Cercle des étudiants ». Sous la houlette du père Jean-Baptiste Georges, il regroupait certes une certaine jeunesse étudiante catholique comme c'était sa vocation, mais sa clientèle s'étendait à d'autres secteurs de jeunes, étudiants ou non, évoluant dans la mouvance du nationalisme culturel ; Warner Cadet Ghislaine Cadet, les Cinéas, frères et sœur, Carlo Sterlin, Gérard Baptiste, Yves Flavien et bien d'autres encore étaient de ceux-là ; parmi eux, plusieurs dont les frères Cinéas et Luckner Cambronne — ce dernier, employé de banque et trésorier du Cercle des étudiants — deviendront des cadres du duvaliérisme. Le père Georges lui-même sera fait [29] Ministre de l'Éducation nationale dans le premier cabinet ministériel de Duvalier. Il faut savoir que le futur président, médecin, ethnologue, réputé modeste, honnête et proche de la paysannerie par sa participation à la campagne d'éradication du pian, impressionnait aussi par sa fidélité au président Dumarsais Estimé chassé par les militaires en 1950 et dont il fut le dernier ministre de la Santé. On savait qu'il entretenait de bons rapports avec les animateurs du Cercle et on le donnait pour l'héritier naturel de la pensée d'Estimé, l'espoir politique des classes moyennes frustrées qui attendaient le moment de prendre leur revanche et de relancer l'expérience du pouvoir interrompue par le coup d'État du 10 mai 1950.

Plus tard *Rond Point* se signalera comme un intéressant foyer d'activités culturelles. Cette revue, animée par des prêtres du Petit Séminaire Collège Saint-Martial comme Gérard Bissainthe, Péreira, Jean-Claude Bajoux, Max Dominique, se voulait, entre autres, l'expression de la pensée du personnalisme chrétien qui, tout en reconnaissant l'importance majeure des problèmes sociaux et humains dans le procès de la liberté, défendait la valeur fondamentale de la personnalité humaine contre les prétentions marxistes à la prééminence de l'État

« La Société Nationale d'Art dramatique » (La SNAD) qui a connu, dans l'ambiance de la chute de Magloire, un regain de vitalité, devenait un centre actif de manifestations culturelles. On retrouvait parmi ses principaux animateurs : Gérard Rézil, Philippe Lerebours, Claude Innocent, Frank Nau. On y organisait des expositions de peinture, des conférences, des échanges entre des créateurs et tous ceux qui

gravitaient autour d'eux. Sous son patronage fut créée en 1957 la revue *Coumbite* qui eut un départ prometteur mais qui cessa de paraître après sa quatrième édition en 1958. C'est au local de la SNAD que naquit l'Union nationale des membres de l'Enseignement secondaire (UNMES) en 1957. Tout ce que la République comptait de personnalités de gauche d'un [30] certain secteur y faisaient leurs petits tours pour y prendre la parole ou participer aux débats sur les questions nationales. Rappelons que c'est dans ce lieu que René Dépestre, de retour d'Europe, retour éphémère, prononça une importante conférence sur la responsabilité des intellectuels devant leur peuple, conférence qui fut suivie, dans ses retombées, d'une retentissante polémique entre Dépestre et Jacques Alexis. À la même époque, « La Galerie Brochette » de Carrefour, animée par des peintres comme Dieudonné Cédor, Lazare, Jacques Gabriel qui venaient de rompre avec le Centre d'Art, foyer de l'art primitif haïtien, réunissait, dans ses soirées culturelles et mondaines, le monde intellectuel de gauche pour parler d'art et de littérature et se recréer avec la musique de Ti-Paris. De leur côté, les poètes de « Haïti littéraire » : Anthony Phelps, Davertige, Serge Legagneur, Jacqueline Beaugé, Roland Morisseau produisaient des œuvres audacieuses pour l'époque et entendaient ainsi, en rupture avec l'indigénisme dominant, s'engager dans une entreprise de renouvellement de la littérature haïtienne.

Lieux de rassemblement aussi les cours publics de Marcel Gilbert, professeur de philosophie au Lycée Pétion. Suivis par des centaines d'élèves en provenance de tous les horizons, ces cours rompaient avec la tradition livresque de l'étude de la philosophie en faisant appel à l'expérience vécue des auditeurs et en empruntant un langage accessible ; pour la première fois sans doute, on entendait un professeur de philosophie recourir fréquemment au créole dans ses exposés. Lieux de fermentation idéologique et de formation également les associations d'étudiants en formation, les colloques et les congrès des associations professionnelles, dont ceux de l'UNMES, exemplaires par leur organisation et l'audace de leurs propositions. La librairie La Pléiade, à la rue des Miracles était fréquentée par tout ce que le milieu comptait d'intellectuels.

On vivait à l'heure du monde. Magic Ciné affichait « Quand passent les Cigognes » ; Paramount, « Les Tricheurs » ; [31] Rex Théâtre, « A bout de souffle » ; Maurice Duwiquet fournissait à la jeunesse dorée,

dans son émission à Radio Haïti, « Salut les copains », les refrains de Sylvie Vartan et de Johnny Halliday. La nouvelle vague frappait en plein. L'hebdomadaire *Reflets d'Haïti* animé par Jacques Alexis, Maurice Duwiquet, Morisseau Leroy, Albert Mangonès... trouvait tout naturellement place dans une ambiance où l'enthousiasme, la curiosité intellectuelle se mesuraient à la qualité des intervenants. Tout était matière à débat : Louis Malle dénudant Jeanne Moreau dans « Les Amants », la polémique Dépestre / Alexis évoquée ci-dessus, la polémique Alexis/Duwiquet sur l'art engagé, la confrontation de « l'orchestre Nemours Jean-Baptiste », créateur du rythme compas direct avec le « Jazz des Jeunes » dépositaire des valeurs musicales ancrées dans la tradition vaudou, la création de la Société africaine de culture, les luttes de libération en Afrique et en Asie, les luttes sociales et politiques en Amérique latine...

Les camps se dessinaient, les forces s'installaient. Nous étions intolérants, souvent impertinents et présomptueux. Qui aurait osé trouver des mérites au poète Léon Laleau, à l'écrivain et historien Dantès Bellegarde sans se faire traiter de réactionnaire ? Combien d'entre nous avaient lu Raymond Aron que pourtant on clouait au pilori allègrement ? Pour cette génération nourrie des œuvres de Georges Politzer (*Principes élémentaires de Philosophie*), de Roger Garaudy (*Grammaire de la Liberté ; D'un réalisme sans rivages*), d'Henri Lefebvre (*Le matérialisme dialectique*), le marxisme nous confirmait dans l'enthousiasme de la solidarité avec notre peuple et avec tous les peuples du monde. Il nous ouvrait des fenêtres sur le monde tout en nous enfermant dans un monde clos idéologiquement. Sans doute déjà avec le Garaudy *D'un réalisme sans rivages* le veto fut levé sur des auteurs comme Saint-John Perse, Kafka, Joyce, Proust taxés, dans le milieu marxisant, d'auteurs bourgeois, décadents et réactionnaires, mais ce qui nous fécondait, c'étaient les œuvres en provenance de Moscou [32] ou de Pékin via les ouvrages et les revues. Tout n'était pas de qualité médiocre. Loin de là. À côté des textes de propagande, il se développait un véritable espace d'enrichissement intellectuel avec des revues comme *La Pensée*, *La Nouvelle Critique*, *Les Lettres Françaises*, avec des œuvres fortes qui marquaient notre imaginaire : *Les Bas-Fonds* de Maxime Gorki, *Le Feu* d'Henri Barbusse, la poésie d'Aragon et d'Éluard, etc. Il nous aura fallu du temps pour nous

affranchir d'une certaine vulgate marxiste, des avatars de l'esthétique réaliste-socialiste...

Entre 1953 et 1960, on baigne dans un véritable climat d'euphorie idéologique particulièrement nourri par le triomphe de la Révolution cubaine. Dans ce contexte, nous est parvenu le rapport que Khrouchtchev avait présenté, à huit clos, lors du XX^e congrès du Parti Communiste d'Union Soviétique en 1956. K. dénonçait les crimes de Staline, les purges, les méthodes totalitaires, les excès du culte de la Personnalité. Commençait alors une histoire compliquée, incertaine ; on parlait de « dégel » à l'Est, de « printemps » mais dans le même temps, on écrabouillait avec des chars à Budapest un authentique mouvement populaire. La France se donnait un gouvernement socialiste avec la SFIO de Guy Mollet, mais on torturait en Algérie. L'histoire s'embrouillait et se désembrouillait. La Conférence de Bandung en 1955 proclamait la volonté de concertation des grands pays du Tiers-Monde pour faire reculer le colonialisme, le F.L.N. marquait des points en Algérie, le Premier Congrès des écrivains et artistes noirs annonçait le « Soleil des Indépendances » en Afrique noire. Frantz Fanon nous avait fait découvrir notre personnalité mutilée (*Peau noire, masques blancs*) et croire à la vocation rédemptrice du Tiers-Monde. Au nom des conquêtes à venir, on fermait les yeux et on ne voyait pas se profiler les tyranneaux à la Sékou Touré et tous ceux-là qui revendiquaient le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes pour s'approprier du privilège de disposer de leurs peuples. L'ère [33] est donc à la décolonisation, mais ici et là s'installaient des dictatures qui mettaient sous clé peuples, mouvements, associations et libertés. Pendant ce temps, dans les pays de capitalisme avancé, les forces productives connaissaient un formidable développement, et l'on avait fini par avoir l'impression que l'être humain allait réaliser le vieux rêve de Descartes, celui d'être « maître et possesseur de la nature ».

Deux caractéristiques marquent cette époque, un mouvement accéléré de modernisation et une volonté de réforme sociale. Les pays industrialisés, profitant en particulier des développements technologiques provoqués par l'industrie de guerre, s'engagent dans une longue période de croissance économique. Cette croissance, on la prône et on cherche à la planifier. Elle est affichée comme un des grands objectifs des États rivaux dont les bourgeoisies sont engagées dans une perpétuelle course à la conquête des marchés. Le projet socio-politique

dominant de cette période, du moins schématisons-le ainsi, s'articule autour de deux axes : d'une part, la recherche d'un développement économique s'inscrivant dans la foulée des espoirs autorisés par le grand bond des découvertes scientifiques et techniques, d'autre part, un compromis entre les classes antagoniques basé sur une relative redistribution des avantages et richesses par le biais des politiques sociales de l'État-Providence.

Cela se passait dans les pays du centre (É.-U., Canada, France, Angleterre), mais en Haïti, petit pays de la périphérie, il en était tout autrement. Nous participions cependant de ces préoccupations et inscrivions à l'ordre du jour des motifs de justice sociale, de redistribution des ressources nationales et de libération de la domination impérialiste. Cela nous paraissait d'autant plus urgent que le socialisme resplendissait de santé : la révolution cubaine venait de triompher, l'URSS marquait des points importants dans le contexte de la guerre froide ; le lancement du Spoutnik, n'était-ce pas la preuve éclatante de la supériorité du socialisme ? Des mouvements de libération [34] en Amérique latine, en Afrique et en Asie autorisaient tous les espoirs. Tous les rêves étaient permis même si des voix discordantes s'élevaient, comme celle d'Aimé Césaire, pour prendre des distances vis-à-vis du communisme. Entre temps, dans le pays, deux partis communistes créés dans la clandestinité, le PPLN (Parti populaire de libération nationale) et le PEP (Parti d'entente populaire), s'évertuaient à encadrer le mouvement social dans sa composante petite-bourgeoise — ce qui était à sa portée — et à structurer les promesses politiques qui se sont révélées durant la crise de succession 1956/1957.

Il soufflait donc un grand vent d'optimisme sur la planète, et nous nous laissions bercer par tous les chants d'espérance. Mais le choc de la révélation de l'obscurantisme et de la violence répressive de Duvalier allait être d'autant plus brutal que nous étions déphasés idéologiquement et démunis politiquement. Le noirisme au pouvoir se disqualifiait sous nos yeux tandis que les organisations révolutionnaires naissantes n'avaient pas de parade concrète à opposer à la débâcle politique qui s'annonçait. Au fond, nous pataugions en pleine confusion idéologique et politique, en pleine débilité analytique.

Il faut se rappeler que le courant révolutionnaire marxiste dont on peut faire remonter les origines aux années 30 n'a pas surgi vraiment de

la lutte sociale en général pas plus que de celle des paysans et des couches populaires urbaines en particulier. Il ne se situe pas davantage dans aucun courant local de pensée révolutionnaire. La réflexion théorique des marxistes ne procède pas d'une critique rigoureuse de la pensée politique haïtienne et de la société haïtienne, mais plutôt d'une adhésion intellectualiste au marxisme. Nous ne connaissions ni historien marxiste (à part Étienne Charlier dont l'oeuvre embryonnaire est restée inachevée) ni sociologue, ni économiste (Gérard Pierre-Charles ne se manifestera que bien plus tard). Des œuvres littéraires, notamment celles de Jacques [35] Alexis, des articles de revue et de journaux d'inspiration marxiste, les manifestes et programmes des partis, voilà pour l'essentiel ce qui constitua le patrimoine théorique du mouvement révolutionnaire. On parlait à tort et à travers de bourgeoisie import-export, de féodalisme, d'impérialismes sans pouvoir établir de façon convaincante, par des analyses sérieuses et minutieuses, les fondements de ces catégories, leur articulation aux expériences nationales, au mouvement social historique. Le problème, ce n'était donc pas que ces catégories analytiques fussent des inventions fumeuses. On disait du régime haïtien qu'il était semi-féodal et semi-colonial sans qu'on ait réussi à en montrer précisément le mécanisme de fonctionnement, les liens organiques et les rapports de production réellement existants. Longtemps on a dénoncé les rapports semi-féodaux comme le principal frein au progrès économique et on s'est expliqué surtout le caractère semi-colonial par la dépendance politique ou la soumission des gouvernements haïtiens à l'impérialisme américain. Quand on avait dit que les gouvernements d'Estimé, de Magloire et de Duvalier étaient l'expression des intérêts des féodaux en lutte contre la bourgeoisie, on avait pratiquement tout dit au détriment de toute pensée politique féconde. Toute la complexité historique de la formation sociale haïtienne était évacuée dans une sorte de nominalisme conceptuel basé sur le schéma marxien de la loi de l'évolution des sociétés. Comme on était loin de ces rapports sociaux concrets, vécus individuellement ou collectivement sur des modes symboliques et idéologiques ; informant des comportements, des stratégies de combat, des sentiments, des idées ; imprégnant les représentations du réel et investissant les fantasmes des individus ! Comme on avait peine à se douter de l'âpreté des batailles politiques qui résulteraient de l'acharnement de certaines fractions de la petite

bourgeoisie à s'engouffrer derrière Duvalier pour assauter le pouvoir d'État et se tailler une place dans l'oligarchie dominante !

[36]

L'exil, l'émigration.

[Retour à la table des matières](#)

Le 22 septembre 1957, à la suite d'une période de transition fertile en événements, Duvalier fut élu président de la République. Le duvaliérisme qui se présenta comme un mouvement de promotion des masses rurales et urbaines, d'élargissement des classes moyennes et d'affirmation de l'identité nationale, ne tarda pas à prendre le visage d'une des dictatures les plus sanglantes de l'histoire du pays. Aujourd'hui, plus de deux décennies après la mort de François Duvalier, son cadavre n'a pas fini de hanter la société haïtienne.

Dès 1958, nous avons senti passer le souffle de l'obscurantisme. Le pays sortait à peine d'une des plus rudes compétitions politiques de l'histoire moderne. Les organisations démocratiques qui ont vu le jour à la faveur de la crise de succession bougeaient encore et s'apprêtaient à consolider leurs acquis. Les adversaires de Duvalier qui ne se résignaient pas à croire à leur défaite manœuvraient contre le gouvernement. Mais le nouveau président, résolu à ne pas faire de quartier à tout ce qui pouvait menacer son pouvoir tout neuf, réprimait sévèrement les complots et les tentatives de déstabilisation de son régime. La classe politique et la hiérarchie militaire firent d'abord les frais d'une telle détermination, surtout après le coup raté du commando du 29 juillet 1958. Un an plus tard, ce fut le tour des associations professionnelles. La plus dynamique et la plus revendicative, l'UNMES, fut dissoute en août 1959, la plupart de ses dirigeants et de ses membres les plus actifs furent emprisonnés et/ou révoqués de l'Enseignement public. Peu de temps après, le gouvernement engagea une partie de bras de fer avec la hiérarchie catholique réputée de connivence avec l'opposition. Il en résulta l'expulsion du supérieur du Petit Séminaire Saint-Martial, le père Grienenberger, et de deux autres prêtres de nationalité [37] française. En 1960, tout n'était pas joué, mais on se sentait coincé dans le corset duvaliériste.

Seules restaient debout les associations d'étudiants, surveillées de près cependant par la police du gouvernement. En septembre 1960 quelques étudiants et lycéens, dont Joseph Roney, trésorier de l'UNEH (Union Nationale des Étudiants haïtiens), furent arrêtés pour activités communistes. L'Université entra en ébullition à la rentrée d'octobre. Après maintes négociations menées directement par la direction de l'UNEH avec les responsables gouvernementaux, les étudiants ne furent pas relâchés. Sous la forte poussée de la base étudiante, les dirigeants de la fédération décrétèrent alors, le 22 novembre, la grève générale en vue d'obtenir la libération de leurs camarades. Largement suivie, la grève fut appuyée par de larges secteurs de la population et créa un état d'effervescence politique inquiétante pour le gouvernement. En décembre, devant la détermination des grévistes, Duvalier fit libérer les étudiants détenus. Dans le même temps, il décréta la dissolution de l'UNEH et de toutes les associations de jeunes ; il plaça l'université, devenue l'Université d'État d'Haïti, sous le contrôle direct de l'autorité gouvernementale. Duvalier profita de cette situation pour intimider les autres secteurs de la société civile, dénonçant, à grand fracas, la grève comme une « manipulation communiste », faisant procéder à des arrestations dans les milieux d'opposition. La répression s'étendit aussi une nouvelle fois au milieu du clergé catholique : l'archevêque de Port-au-Prince, Mgr François Poirier, ressortissant français, accusé d'avoir soudoyé les grévistes, fut contraint de quitter le pays dès le 24 novembre ; il en fut de même, quelques mois plus tard de Mgr Augustin, Haïtien, et d'autres prêtres haïtiens très actifs dans les milieux de jeunes. Le journal catholique *La Phalange* fut interdit de publication et son local saccagé. L'association des employés de la banque nationale fut dissoute. Au passage, Duvalier procéda à un nouveau nettoyage dans le haut état-major de l'armée. La [38] grève dura quelques mois, jusqu'au 21 mars 1961 pendant que les étudiants, inquiets, attendaient qu'un miracle se produisît. En vain. Après avoir perdu cette bataille, ces étudiants dont les deux partis communistes rivaux (le PPLN et le PEP) se disputaient la clientèle, se préparèrent pour une lutte de longue haleine de conquête démocratique sinon de révolution sociale. Nous étions sûrs que le temps travaillait pour nous et cela nous paraissait d'autant plus certain qu'en face, la révolution cubaine triomphante marquait des points. La déroute de Playa Giron annonçait qu'un vent nouveau soufflait sur la Caraïbe.

Avec François Duvalier, le moule de nos illusions vola en éclats. Les théoriciens politiques et les historiens ont intérêt à s'arrêter sur cette période pour comprendre le jeu des forces internes et externes qui ont fait passer ce régime d'une prétention théorique de renouveau (de « révolution » disait-on, à l'époque) à une pratique de déstabilisation des institutions (1957-1961), de terreurs sanglantes et sauvages (1961-1969), à la liquidation systématique des voix discordantes et à l'exode de dizaines de milliers d'Haïtiens et Haïtiennes. Ces travaux d'histoire et de science politique, ajoutés à ceux qui existent déjà, sont indispensables à une compréhension élargie du moment historique actuel : toute chose qui naquit un jour peut toujours renaître. Nous aurons beau multiplier des efforts pour qu'advienne un régime démocratique en Haïti, celui-ci ne sera jamais à l'abri d'un tyran de pacotille qui se chargera de faire revivre les « racines du duvaliérisme », à moins que des réformes profondes, des institutions et des organisations solides au sein de la société et de l'État arrivent à juguler nos vieux démons.

C'est à partir de 1964, au moment où le régime prit le virage de la « présidence-à-vie », que, devant un horizon barré, des milliers d'Haïtiens et d'Haïtiennes durent choisir entre la soumission et la mort, la survie et l'exil. Où partent-ils ? Il serait intéressant de recenser dans des monographies [39] précises et documentées l'ensemble des destinations et des implantations haïtiennes à l'étranger. Certaines études s'y sont attachées. On sait maintenant que la géographie de notre diaspora recoupe en grande partie la carte du monde : on rencontre nos compatriotes partout, dans les Caraïbes, en Amérique Latine, en Afrique, en Europe et en Amérique du Nord. On apprend de mieux en mieux à connaître et à comprendre les expériences respectives qui établissent les spécificités des différentes communautés haïtiennes de l'extérieur. La deuxième moitié des années 60 et les années 70 ont vu, avec l'intensification de la répression et la détérioration des conditions de vie économique, les flux migratoires s'accélérer emportant d'abord des professionnels, des techniciens puis des ouvriers et des paysans.

La diaspora est donc le produit de ces flux provoqués par la combinaison de la misère, du chômage, de la dictature, du délabrement des structures économiques et des équipements culturels du pays. Généralement les communautés haïtiennes de l'extérieur auront pris beaucoup d'importance durant les deux dernières décennies. Par leur

importance démographique, leur diversité, leur dynamisme, par les ressources qu'elles dégagent et leur apport à la vie économique et culturelle de la mère patrie, par leurs engagements dans les luttes pour la libération du pays de la tyrannie duvaliérienne, par leur participation active à tous les combats démocratiques et politiques consécutifs à la chute de Duvalier, elles se seront affirmées comme un facteur non négligeable de la dynamique historique de l'Haïti contemporaine. Travaillée par les courants divers, accueillant les conflits politiques et idéologiques venus du pays ou d'ailleurs, répercutant les espérances nationales, patriotiques ou révolutionnaires, la diaspora se retrouvera au coeur des interrogations des lendemains du 7 février 1986. Quel avenir pour Haïti ? Quelle démocratie ? Quel développement, avec quelles ressources ? Surtout quel pourra être l'apport des Haïtiens de l'extérieur à ce nouveau [40] destin ? La diaspora ne parlera pas d'une seule voix ni ne sera à l'abri des conflits nés de projets et d'intérêts divergents. Quoi qu'il en soit, elle constituera une composante essentielle de la nation haïtienne dont on ne pourra ne pas tenir compte dans tout projet de développement économique, de progrès social et d'implantation de la démocratie.

En partant d'Haïti en 1965 donc, nous n'étions pas des voyageurs sans bagages. Nous avons transporté avec nous l'amour, l'attachement à la terre natale, notre passé d'espérance et d'illusions qui vont, en quelque sorte, conditionner nos luttes en terres d'exil. Une périodisation ici n'est pas superflue pour repérer les préoccupations qui nous ont traversés de notre départ d'Haïti à la chute de Jean-Claude Duvalier. Si nous découpons cette tranche de notre itinéraire en trois périodes, c'est pour des raisons de commodité. Pour être plus juste, il faudrait parler en termes de luttes dominantes car chaque période ne se refermait pas sur elle-même ; les formes de lutte ou les préoccupations étaient plutôt cumulatives.

1965 -1971 : révolutionnarisme et excitation militariste

[Retour à la table des matières](#)

Il faut se rappeler que ces années ont vu triompher le marxisme-léninisme comme ligne idéologique dans les mouvements révolutionnaires et même dans des mouvements de libération nationale. Des « hauts faits d'armes », comme on dit dans les manuels, et les expériences en cours dans certains pays étaient magnifiés et donnés en exemple : l'Indonésie de Sukarno, la Chine de Mao, le Vietnam héroïque, etc. Il y avait aussi la Guinée de Sekou Touré dont on ne se rendra compte du caractère sanguinaire de son régime que très tard. Ailleurs d'autres mouvements, le Black Power aux États-Unis, Mail968 en France, les révoltes étudiantes en Californie ainsi que d'autres mouvements d'idées inscrivait le changement partout à l'ordre du jour. Des appareils rassis, solides, apparemment [41] inébranlables jusque là, étaient remis en question : la famille, l'école, la prison, jusqu'à l'institution psychiatrique, tout semblait devoir être fait et défait partout. En Amérique latine, une variante du marxisme, le guévarisme et sa théorie du foco, constituait la référence absolue. À cette époque, tout bon intellectuel de gauche devait avoir lu *Idéologies et appareils idéologiques d'État* de Louis Althusser, les œuvres de Gramsci, les exégèses de Régis Debray, les œuvres complètes de Clausewitz et de Mao Tsé-Toung, *l'État et les classes sociales* de Nikos Poulantzas. Nos bibliothèques regorgeaient de livres en provenance des éditions Maspero spécialisées dans la publication d'ouvrages concernant les problèmes de la Révolution dans le Tiers-Monde. Et comme nous nous tenions loin des berges du dogmatisme et du sectarisme, notre pensée voguait vers des horizons sans rivages croisant en chemin Yvan Illich et sa dénonciation de l'école, Michel Foucault et son *Histoire de la Folie à l'âge classique*, Ronald Lang et David Cooper avec leur expérience d'anti-psychiatrie et leur proposition pour une nouvelle politique de la famille, Herbert Marcuse dévoilant *L'homme unidimensionnel* et orientant Vers la libération. On chantait la délivrance promise sur l'air des trois M, Marx-Mao-Marcuse. Nous retombions donc dans l'euphorie idéologique. On clamait à l'époque qu'on ne pouvait pas s'asseoir et voir passer devant sa porte le cadavre de l'impérialisme, mais dans le même temps on croyait (ou presque) qu'il suffisait de prendre un fusil, de s'en aller dans les mornes pour que les paysans, las de l'exploitation et de la répression, nous rejoignent par milliers. Une fois de plus, nous pensions que tout allait changer, que le changement en Haïti allait enfin advenir. Plusieurs cadres de partis et du mouvement

étudiant partirent à l'étranger parfaire leur formation révolutionnaire, certains en Chine et en Union Soviétique, d'autres à Cuba.

En Haïti, le PPLN et le PEP se sont unifiés sous la dénomination du Parti unifié des communistes haïtiens [42] (PUCH) enterrant ainsi (ou presque) des divergences qui faisaient les délices polémiques des groupuscules marxisants. Cette unification fut saluée par beaucoup de militants comme un bond en avant dans le développement des luttes politiques en Haïti. Elle a été longtemps désirée, souhaitée puisqu'à l'analyse on pouvait se rendre compte que la division reposait davantage sur des querelles de personnalités que sur des divergences idéologiques. L'unification est venue un peu tard, en 1968, donc longtemps après que la répression eut frappé aveuglément sans distinction de clans ou de chapelles. Jacques Alexis, Charles Adrien Georges et certains de leurs compagnons inconnus avaient déjà été éliminés en 1961 par les macoutes au moment d'un débarquement raté sur une plage du Nord-Ouest. Alexis aurait été, rapportait-on, atrocement lynché. Les Yvon Piverger, Gérard Souffrant, Anthony Guichard, Mario Rameau, Rosette Bastien, Jean-Jacques Dessalines Ambroise, Frank Dessources pour ne citer que ceux-là, survivent dans nos mémoires, non parce qu'ils appartenaient à telle ou à telle faction de la gauche mais par leur courage exemplaire devant leurs bourreaux et leurs assassins. On ne sait pas trop quand, mais au cours de cette période, des communistes s'entraînaient à la lutte armée avec les moyens du bord. Dès les premières maladresses révélant l'existence, en 1965, de groupes engagés dans la préparation de cette forme de lutte, le pouvoir duvalérien réagit avec une extrême férocité. La débâcle qui s'ensuivit se solda par de nouvelles victimes et un nouveau contingent d'exilés. Le gouvernement ne faisait pas dans la dentelle : étaient directement menacés parents, amis, tous ceux qui étaient proches des personnes impliquées même s'ils n'avaient rien à voir avec leur action. L'engagement du PUCH dans la voie armée survint quelques années plus tard, vers 1968. Sa tentative de guérilla s'acheva sur une défaite sanglante en 1969. De beaux fleurons de la jeunesse de ce pays venaient d'être fauchés : Gérald Brisson, Alix Lamothe, Roger Méhu, les frères Sansaricq, [43] Alix Liautaud, Raymond Jean-François, Guy Lominy, etc. Le doute s'installait. Des camarades partis avec enthousiasme pour les pays de l'Est ou des pays réputés progressistes du Tiers-Monde, certains revenaient désabusés. Au lieu de la grande fraternisation

anticipée, ils avaient connu le racisme, la corruption et les tracasseries policières. Mais, beaucoup d'autres plus coriaces ne se laissèrent point ébranler dans leurs certitudes malgré ces révélations.

À Montréal, nos discussions, nos débats prenaient souvent des allures vives. Nous étions de tous les combats idéologiques, pris dans le tourbillon des variantes du marxisme-léninisme : castrisme, guévarisme, maoïsme et leurs nuances révisionnistes. Dans notre prétention de participer au renouvellement de la pensée révolutionnaire haïtienne, nous projetions de produire des monographies pour une nouvelle élaboration théorique. Ainsi, avons-nous fait l'expérience, très brève, du Cercle haïtien d'études socialistes (CHES). Nous étions également de l'aventure de *Nouvelle Optique* dont les principaux animateurs étaient Hérard Jadotte, Cary Hector, Karl Lévêque, Colette Pasquis, Jean-Richard Laforêt, Frantz Ewald. Nos rencontres avec Jean Luc (Yves Montas, un théoricien qui nous manque énormément en cette période de décomposition idéologique), avec Max Chancy, Adeline Chancy, Marc Romulus, Josette Pierre-Louis, Bobo Élie, nos discussions avec Charles Manigat, Elder Thébaud, Lucien Pardo, Michel Lominy, Ernst Gressau... étaient imprégnées de ce climat. Nous transportions nos convictions sur toutes les tribunes, aussi bien à l'Association des Haïtiens du Canada que dans les forums universitaires.

Les échos de la contestation révolutionnaire qui gagnait tous les milieux vinrent troubler le symposium sur Haïti organisé en 1970, à l'Université de Montréal, par le professeur Emerson Douyon. Ce symposium fut un succès d'assistance. Pour la première fois, des étudiants, des professionnels et des intellectuels de la Communauté haïtienne de Montréal brisaient [44] le carcan de la peur où les tenait enfermés la menace de représailles contre les membres de leur famille demeurés au pays, se réveillaient d'un long sommeil léthargique et participaient activement aux séances animées par des intellectuels en provenance de divers points de ce qu'on commençait à appeler la diaspora haïtienne. Malheureusement, le démon du dogmatisme veillait. Des ténors de la gauche montréalaise se sont mis à décerner des brevets de compétence patriotique, à sataniser tel intervenant qui divergeait de point de vue, à l'étiqueter de « droite », une connotation qui à l'époque était aussi négative que fasciste, réactionnaire ou macoute. Plusieurs intellectuels dont l'économiste Pierre Benoît et le

juriste François Latortue, fonctionnaires d'organismes internationaux, sortirent de cette rencontre, blessés et écœurés. Le révolutionnarisme ambiant devait priver le mouvement patriotique de voix apparemment discordantes mais précieuses pour la stimulation de la pensée et l'avancement d'un débat démocratique comme celles de l'ethnopsychiatre Carlo Sterlin, de l'économiste Vély Leroy, du criminologue Daniel Élie pour ne citer que ceux-là, victimes de l'intolérance dogmatique qui imprégnait le symposium. Ces intellectuels ont déserté l'espace politique public, se sont repliés dans leur espace professionnel privé laissant définitivement le plancher à des guérilleros d'appartement, des commandants de bistrot.

Ce fut vraiment une période d'excitation militariste. L'OLAS (Organisation latino-américaine de solidarité) avait donné le ton. La parole des armes était remplacée par des palabres sur les armes. On s'appuyait sur un adage créole connu « Fè koupe Fè », et en proférant ces mots, on avait tout dit. L'arme de l'analyse n'avait plus droit de cité ; on lui avait substitué des clichés et des slogans. Les intellectuels, quand ils exprimaient des réserves ou même un soupçon de critique, étaient voués aux gémonies et renvoyés à leur état de petits-bourgeois dégénérés. Ils passaient pour des débaucheurs d'âmes pieuses, des démobilisateurs, des « voleurs d'énergie ». [45] Il faudrait en vérité des talents de romancier pour décrire les personnages de l'époque, leur béret vert, leur costume kaki acheté au surplus de l'armée, leur langue de bois, leurs stratégies dérisoires de "débarquement". À se tordre de rire si cette comédie grotesque ne se déroulait sur un fond tragique, la mort en cascade de militants, la prison à Fort Dimanche, des vies brisées, sapées à la fleur de l'âge. Comment pouvait-on oublier qu'il y a peu, en 1969, Duvalier venait d'avoir raison des révolutionnaires communistes qui avaient ouvert un front de lutte armée à Cazale et qui menaient la guérilla urbaine à Port-au-Prince ?

1971 -1975 : ***délire patriotique et anarchie groupusculaire***

[Retour à la table des matières](#)

En janvier 1971, Duvalier malade et condamné engagea le processus de sa succession en désignant son fils comme héritier. L'événement stimula les ardeurs et provoqua des sursauts d'indignation patriotique. Les communautés haïtiennes de l'extérieur allaient connaître une période d'exaltation politique qui débordait, pour la première fois, les cercles d'opposants traditionnels et de militants révolutionnaires. L'espoir renaissait. Nous reprenions notre bâton de pèlerin. À Montréal, on forma un comité, le CHAP (Comité haïtien d'action patriotique), chapeauté par un comité de coordination de cinq membres composé de Ghislaine Charlier, Gérard Étienne, Yves Flavien, Cary Hector et Émile Ollivier. Dans les jours qui suivirent l'annonce de la désignation de Jean-Claude Duvalier comme successeur de son père à la présidence du pays, ce comité organisa un meeting au sous-sol de l'Église Saint-Jacques, rue Sainte-Catherine. Plus de quatre cents compatriotes répondirent à l'appel. L'affaire démarrait bien. Elle ne concernait pas seulement les groupuscules de gauche. Ceux qu'alors on désignait avec mépris comme les politiciens traditionnels y avaient pris une part non négligeable. Le plaidoyer du Dr Roy, membre éminent [46] du groupe « La Résistance Haïtienne, » pour l'unité avait été très bien accueilli par l'assemblée, à l'exception des révolutionnaires qui ne le jugeaient point digne de s'adresser au « peuple ».

L'affaire démarrait bien, disions-nous, mais elle n'était pas simple. Très tôt, les divergences ont refait surface entraînant des démissions en cascade, des désengagements inavoués, des piétinements. Le CHAP s'est enlisé, s'est effiloché, puis a marché comme un automate vers sa perte. Que s'était-il passé ? Cette première grande expérience de mobilisation dans l'émigration, importante et significative, mérite qu'on s'y arrête un moment, d'autant plus que dans plusieurs autres points d'implantation haïtienne on allait vivre une expérience similaire.

Très tôt donc, le CHAP devait recueillir et gérer la prolifération groupusculaire qui s'était déjà manifestée au cours des années précédentes. Ils étaient nombreux, les groupes, organisations et personnalités qui s'affrontaient au sein du mouvement patriotique. Dans ce mélange, on pouvait, indépendamment des appartenances, dégager en gros deux grandes tendances qui entretenaient, avec une régularité digne d'un mécanisme d'horlogerie, des rapports ambigus de rivalité/hostilité et de collaboration ponctuelle, hypocrite.

La première tendance était représentée, dans le style le plus pur, par le militant révolutionnaire activiste. Il court avec une frénésie remarquable de manifestations en réunions. Il prend la parole de façon irresponsable. Il est l'ennemi de la réflexion ; il demande publiquement des armes. Il brasse beaucoup de vent ; il s'éclipse aussi comme le vent. La mort de Duvalier est une victoire du peuple. L'impérialisme, responsable de tous les maux de la terre, est un tigre en papier. La Révolution est en marche, donc, en parole, il n'a pas de temps à perdre. Il fuit, une fuite en avant ; une perpétuelle fuite de soi-même. À la vérité, pour l'activiste, cette agitation effrénée, ce surinvestissement dans le combat patriotique n'est qu'une [47] manière à peine déguisée de vivre sa névrose. Il est « révolutionnaire » parce que la Révolution est à la mode comme, en d'autres circonstances, il aurait pu être cascadeur, délinquant voire macoute. Par la suite, les voies empruntées par plusieurs d'entre eux confirment à nos yeux, cette perception. Cette tendance va occuper le haut du pavé. Elle porte le flambeau de l'anti-impérialisme tous azimuts.

L'impérialisme américain est réduit pratiquement à une entité. Si un mouvement se proclame anti-impérialiste, il a rempli la condition nécessaire et absolue pour être considéré comme révolutionnaire. On se gave de mots, de mots d'ordre, de slogans sans pouvoir les articuler à la réalité haïtienne, dans son ensemble, et à la conjoncture actuelle. On veut supprimer l'opposition réactionnaire (puisque les classes exploiteuses rallient formellement Duvalier) pour paraître aux yeux des « patriotes » comme la seule opposition possible. Mais on veut aussi maintenir vivante l'opposition réactionnaire pour affirmer et assumer son caractère d'opposition progressiste. Dans la littérature de l'époque, on pouvait lire, entre autres : « ...il est exclu qu'il (le CHAP) puisse s'unir ou s'allier avec les forces politiques d'opposition qui représentent ou défendent les intérêts des ennemis du peuple, telle la clique dirigeante réactionnaire de la Résistance Haïtienne... »

La deuxième grande tendance regroupait ceux qu'ironiquement les révolutionnaires purs et durs appelaient la « Ligne pédagogique ». Nous en étions, de ces militants et patriotes indépendants qui ne se mettaient pas martel en tête et cultivaient la lucidité, « la lumière la plus parente du soleil », pour reprendre l'expression de René Char. Pour ceux-là, les 400 Haïtiens et Haïtiennes qui, en février 71, répondaient à l'appel du CHAP, n'avaient qu'un dénominateur commun : la lutte

contre la dictature de Duvalier. Voilà leur point d'ancrage. Leur mot d'ordre faisait écho à ce qu'ils croyaient avoir perçu parfois clairement, parfois confusément dans les lettres et les témoignages en provenance de larges couches [48] des communautés haïtiennes de l'extérieur. La lutte contre la dictature. Point. Cependant, — ils en étaient conscients — ils n'entendaient pas s'enfermer dans un cadre étroit. Leur lutte, ils la voyaient ouverte en tenant compte des visées démocratiques haïtiennes, en se plaçant dans l'axe d'une dynamique de changement. Lutte anti-dictatoriale ? Oui, parce que c'est un moment nécessaire, incontournable dirait-on aujourd'hui, de la lutte. Un moment ? Assurément, parce que Duvalier est un obstacle à vaincre pour ouvrir la voie à toutes les directions (possibles ?) menant vers l'établissement de la démocratie en Haïti. De cette vision du moment historique découlait la nécessité d'une nouvelle action politique en trois volets : la promotion d'un large rassemblement démocratique, la dénonciation du sectarisme et du dogmatisme, le renouvellement des méthodes d'intervention.

Cette tendance ne jetait pas la poudre aux yeux. Elle évitait surtout de brûler les étapes. Elle s'écartait systématiquement des applications schématiques et mécanistes du marxisme. À l'époque, cette orientation lui paraissait la seule issue (une porte étroite) pour trouver une voie de sortie dans le borbier où s'enlisait la gauche haïtienne, un chemin de rupture avec un passé et un présent d'opprobre.

Aujourd'hui, avec le recul du temps, nous pouvons affirmer que le CHAP était mal parti. La manifestation du 6 février qui pouvait être considérée comme l'événement fondateur du mouvement patriotique n'a servi qu'à dévoyer les forces libérées. Elle était décidée trop hâtivement. Au lieu de se mettre ensemble pour la préparer, les organisations, chapelles et groupuscules se livraient à toutes sortes de manoeuvres pour en avoir la paternité. Les membres du comité d'initiative du CHAP se sont mis au travail en vue de faire du mouvement un authentique rassemblement patriotique. Mais une fois réunis autour d'une même table, ils se sont rendu compte qu'ils étaient des étrangers les uns pour les autres et que leur seul point commun était leur appartenance à la [49] famille hétéroclite de la gauche haïtienne. Il a fallu au comité provisoire de coordination (réduit à trois membres) beaucoup de ténacité pour avoir résisté aux harcèlements des différents secteurs de la gauche. Ce comité, tout en se débattant au milieu des

contradictions de toutes sortes, a pu, au prix de louables efforts, organiser le Congrès de mai 1971. Mais ce fut — paradoxalement — un succès et un échec en même temps. Un succès, parce que ce congrès marquait une nouvelle étape dans la militance qui se faisait à l'extérieur du pays. Un échec, parce que ce congrès, en dépit des belles résolutions, annonçait l'arrêt de mort du CHAP. Les discussions houleuses et passionnées auxquelles avait donné lieu la tenue de ce congrès avaient mis en relief les tares de la gauche haïtienne et, particulièrement, l'impossibilité pour ses différents « pasteurs » de cohabiter dans la même « Église ». Malgré les séduisantes déclarations issues de ce « synode », les problèmes de fond du mouvement démocratique furent escamotés parce que, dans le but de sauver le mouvement, on s'est contenté, de part et d'autre, de faire des concessions ou encore de passer sous silence les éternelles divergences et les méthodes des gauchistes engagés dans une lutte féroce pour la conquête des positions sur le marché des patriotes.

Ainsi, les querelles intestines ont-elles paralysé toutes les instances du CHAP. Les conflits se succédèrent, et les réunions se multiplièrent. Calomnies, dénigrements, « tripotages », polémiques stériles, tels étaient les procédés utilisés par les antagonistes au sein du mouvement patriotique. Il en résulta souvent une atmosphère survoltée. L'ambiance devint rapidement très malsaine. Les patriotes mobilisés en février et, à la suite du décès de Duvalier, en avril, assistèrent impuissants à la lutte stérile des petits-bourgeois radicaux et à l'enlisement d'un mouvement dans lequel ils avaient placé leur confiance.

Pour ceux qui, comme nous, avaient pris part activement à ce moment de lutte politique, il était clair que les [50] problèmes de fond demeuraient inchangés. Fallait-il reprendre, sous des formes différentes, les expériences vécues dans le passé ? Ou alors devions-nous nous replier sur nous-mêmes ? Tout abandonner ? Nous contenter de critiquer le verbiage idéologique des activistes ? Nous ne croyions pas que nous pussions rester les bras croisés et nous installer dans l'écoeurement : militer pour nous apparaissait un devoir quels que fussent les obstacles à surmonter. Était-ce militer pour militer ? Était-ce militer pour se donner bonne conscience ? Il s'avérait nécessaire pour nous de nous pencher ensemble sur les problèmes de l'heure afin de déterminer la forme de militance à laquelle nous pouvions nous adonner, compte tenu de nos limitations d'exilés.

Nous fîmes d'abord un relevé des différentes activités auxquelles la plupart d'entre nous se livraient à l'époque : participation active au Mouvement d'action patriotique, une participation qui requérait beaucoup de temps en réunions, ateliers de travail et rédaction de documents ; contribution pour certains d'entre nous à la production de la revue *Nouvelle optique*, ce qui impliquait également des réunions, des lectures, des recherches, des rencontres avec des lecteurs, etc. ; recherches personnelles portant sur les problèmes théoriques du mouvement révolutionnaire haïtien aussi bien que sur divers autres aspects de la réalité haïtienne. Il fallait compiler, réfléchir, analyser, prendre des notes, commenter, produire des textes sans que tout cela ne vînt interférer avec nos activités professionnelles au jour le jour. C'était donc très fastidieux de mener de front toutes ces activités. On courait le risque de les escamoter et de ne pouvoir mener à terme aucune d'elles. Nous avons alors pris la décision de prendre de la distance et de faire le point, ce que nous exprimions à l'époque en termes lapidaires : il était devenu politiquement et professionnellement urgent de désertter l'action patriotique. Pourquoi ? Et pour faire quoi ?

[51]

Pourquoi ? Nous avons pris conscience qu'il y avait un problème dans l'émigration. Activités politiques et activités intellectuelles offraient le même visage : une forme de déconfiture masquée par l'agitation et le tourbillonnement. Et cela, d'autant plus qu'il y avait confusion entre rassemblement patriotique et parti politique. N'ayant pas prise sur la réalité du pays, « les petits bourgeois intellectuels-révolutionnaires ou révolutionnaires-petits-bourgeois-intellectualisants » prenaient leurs désirs pour la réalité et cherchaient désespérément à conformer celle-ci à leur plan. Aussi leur discours devenait-il de plus en plus dur au fur et à mesure que grandissait leur impuissance. C'était le cas des politiques. Quant à certains intellectuels, ils se réfugiaient dans l'ésotérisme et le mimétisme. Les conflits de personne qu'on donnait pour des conflits idéologiques prenaient des proportions extraordinaires, et les conflits idéologiques et politiques revêtaient des tournures personnelles de plus en plus aiguës. En réalité, puisqu'aucune politique ne pouvait être vérifiée sur le terrain, les argumentations qui devenaient de plus en plus abstraites et délirantes tournaient en accusations et les accusations en insultes.

Beaucoup d'initiatives auraient pu déboucher sur une action cohérente. Il eut alors fallu que les promoteurs et animateurs fussent conscients des limites de l'action politique en exil, surtout lorsque cette action ne se trouva nullement conjuguée avec l'action politique sur le front intérieur. Les luttes de faction devinrent la pratique politique elle-même. L'éclatement de l'Action patriotique favorisait l'épanouissement des chapelles, ce qui a été vite interprété par les affairistes comme l'ouverture de nouvelles possibilités. Désormais indépendantes les unes des autres, les chapelles pouvaient donc rivaliser d'initiatives. Et chacune d'elles devait se sentir responsable du devenir de toute l'action patriotique. Disons carrément le mot : ce sentiment de responsabilité qui aurait pu être à leur honneur correspondait pratiquement à un rapt. [52] C'était à qui capturerait au plus vite « le marché patriotique ». Et ce n'est pas une métaphore. On n'a qu'à se rappeler le spectacle que donnaient, sur la rue Saint-Laurent, les distributeurs de tracts, traquant devant un marché de produits exotiques, la clientèle haïtienne. Quand on fait aujourd'hui l'inventaire de tout ce qui se publiait à l'époque, quelle confusion ! Quelle indigence ! Nous avons raison à l'époque de désertier dans la plus grande urgence ce marché du délire exacerbé. Pour faire quoi ?

1975 -1985 :

Le communautaire, le culturel et le politique.

[Retour à la table des matières](#)

Pour comprendre ce qui suit, il faut se rappeler que cette période coïncide avec la consolidation des communautés immigrées. La détérioration des conditions économiques, sociales et politiques poussait des dizaines de milliers de compatriotes à la recherche de deux plus cléments. Durant cette décennie, des communautés doublaient, triplaient leur volume démographique à Miami, Boston, Chicago, Paris, aux Antilles Françaises, aux Bahamas. Ils sont cinq cent mille à New York, cinquante mille au Canada. Émigration de gens humbles, d'ouvriers non qualifiés, de paysans pour la plupart. La nouvelle vague d'émigration allait très tôt faire l'expérience de la déqualification, de la disqualification sociale. Cumulant les plus bas indices de santé, d'éducation, proie facile pour les « marchands de logements » et les

« requins de la migration », elle devait connaître, dans le désenchantement, les problèmes de chômage, de discrimination sociale et raciale. De cette situation naquit un remarquable mouvement d'animation communautaire articulé sur deux volets : la jonction avec les luttes politiques en Haïti et la lutte pour la défense des droits des émigrés haïtiens. C'est également à cette époque qu'on a vu également se développer et se consolider des services communautaires, un leadership ainsi qu'un entrepreneuriat haïtien dans plusieurs points de la diaspora.

[53]

À Montréal, pour prendre des exemples plus proches de nous, on peut citer la Maison d'Haïti, le Bureau des services de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, le Centre éducatif des Haïtiens de Montréal. Ces centres, sous la direction de personnalités telles que Adeline Chancy, Marjorie Villefranche, Célista Toussaint, Paul Déjean, Jean-Claude Icart, Molière Estinville, Lucien Smarth, Josiane Gabriel, Moïse Dubuisson, etc. se présentaient, pour les milliers de migrants fraîchement débarqués, comme des lieux et des occasions de reconstruction de soi, d'affirmation de l'identité d'origine, de défense de leurs droits, des lieux d'adaptation et d'orientation. Mentionnons également sans aucune prétention d'exhaustivité :

- 1) Des expériences significatives d'alphabétisation traversées par des débats qui tournèrent malheureusement à la polémique aigre-douce (Faut-il alphabétiser les Haïtiens à Montréal en créole ou en français ?) ; peu importe, ces expériences ont permis également la construction d'outils pédagogiques (cf. les travaux d'Adeline Chancy et de René Sollers) qui devaient en principe nourrir une campagne d'alphabétisation, advenant une ouverture démocratique en Haïti.
- 2) La bataille contre la déportation des Haïtiens où l'on vit toutes les formations politiques québécoises, sollicitées par le lobby haïtien, prendre fermement position contre le gouvernement fédéral, dont la politique drastique de « fermeture du robinet » en immigration aurait eu pour conséquence la déportation des « illégaux » en Haïti.

- 3) La lutte des chauffeurs de taxi haïtiens contre le racisme dont ils furent victimes à Montréal. Cette lutte occupa la devanture des médias, et les chauffeurs de taxi attirèrent l'attention de la population québécoise ; aujourd'hui propriétaires de compagnies de taxis, ils occupent une place visible dans cette activité économique.

[54]

- 4) La naissance, le développement et la consolidation des associations de professionnels : l'Association des médecins haïtiens à l'extérieur, même si elle existait bien avant cette période, reçut une nouvelle impulsion et se fit plus présente dans la communauté ; le Ralliement des infirmières haïtiennes ; Fanm Vanyan et plusieurs autres regroupements de féministes haïtiennes ; l'Association des enseignants d'origine haïtienne, celle des ingénieurs ; des associations de jeunes ; la Société de musique haïtienne avec Claude Dauphin, Yvon Mouscardy, Stanley Chassagne... ; il faut ajouter la création du Centre International de Documentation et d'information Haïtienne, Caraïbéenne et Afro-Canadienne (CIDIHCA) par Frantz Voltaire et Dany Cantave. Il faut enfin signaler la prolifération des regroupements sur la base des appartenances régionales : associations de Gonaïviens, de St-Marcois, de Cayens, de Capois, de Rivartibonitiens, de Jacméliens ; il en naquit, à l'exception notable des Port-au-Princiens, de tous les coins de la diaspora. Des sursauts de prise de conscience, d'affirmation d'identité et d'attachement filial aux petites patries se concrétisèrent dans des gestes concrets de solidarité, dans des projets d'aide à la région visée sinon dans l'espoir de création future d'ONG (Organismes non gouvernementaux).

Nous, de notre côté, nous participions à certaines de ces activités dans la mesure de nos moyens et de nos disponibilités. Nous leur donnions un écho, une écoute privilégiée puisqu'entre-temps nous avions fondé en 1975 le groupe de réflexion et d'initiatives « Collectif Paroles » dont nous voulions faire un lieu d'animation politique et culturelle. Au point de départ, quelques intellectuels dont Cary Hector, Marion Léopold, Raymond Chassagne, Georges Anglade, Henri Piquion, André Bellamy, Pierre Simon se sont rencontrés pour des discussions prospectives en vue de la création d'une maison d'édition et/ou d'une revue. À la suite de quelques [55] départs et de nouveaux apports, le noyau fondateur s'est consolidé autour de Gérald Holly, Daniel Holly, André Bellamy, Pierre Simon, Henry Piquion, Marion

Léopold, Cary Hector, Marie-Josée Glémaud, Émile Ollivier, Anthonin Dumas Pierre. Il sera renforcé d'adhésions successives, échelonnées sur six ans : Harry Carrénard, Micheline Labelle, Yves Flavien, Charles Manigat, Claude Moïse, Max Manigat, Jean-Claude Michaud, Gladys Michaud, Charles Pierre-Jacques, Serge Larose, Antoine Dodard, Carlo Moïse, Frantz Raphaël, Emmanuel Augustin, Carole Charles, Carole Roy, Elder Thébaud, Viviane Ducheine, Marie-Lucie Vendryes, Gérard Baptiste, Maryse Jean-Jacques, Alain Gilles, Bernadette Meaugil, Max Blanchet, Anthony Barbier, Frantz Voltaire. En cours de route, certains nous quittèrent, mais l'entreprise demeura vigoureuse et parfois même enthousiasmante jusqu'en 1985, moment où nous en annonçons la fin éventuelle « par épuisement progressif de nos moyens matériels et financiers. » (Collectif Paroles, no 32).

La création de « Collectif Paroles » répondait chez nous à un besoin impérieux d'approfondir les questions haïtiennes sans présupposés dogmatiques. Il nous apparaissait urgent d'œuvrer, avec d'autres, au rassemblement des forces démocratiques, d'amplifier, comme en écho, les voix qui nous parvenaient de l'intérieur puisqu'une nouvelle parole semblait émerger du pays et de ses profondeurs. Les journalistes du *Petit Samedi Soir* (PSS), propriété de Dieudonné Fardin, donnaient une grande vitalité à cet hebdomadaire par leur approche hardie de la vie quotidienne et des manifestations de la vie politique et culturelle. Nous étions à l'écoute des voix de la presse indépendante (journaux et radios) dont les reportages, les éditoriaux et les commentaires stimulaient l'opinion publique en Haïti. Nous étions à l'affût des interventions éclairantes au milieu de la grisaille duvaliériste comme celles de Jean-Jacques Honorat qui publia en 1974 *Enquête sur le développement*, ouvrage auquel nous avons avec Charles [56] Manigat consacré en 1975 un essai critique, *Haïti, quel développement ?* Nous ne négligions pas d'établir et d'entretenir des contacts avec des journalistes et des animateurs au pays même ou à l'occasion de leurs passages à Montréal. Nos rencontres avec les Jean Dominique, Marc Garda, Evans Paul, Hénec Titus et d'autres encore ont été des plus fructueuses. Leurs analyses et nos échanges nous ont aidés à mieux comprendre le sens et les nuances du combat démocratique qui était engagé en Haïti ; ils nous ont confortés dans l'orientation que nous avons donnée à notre action politique et intellectuelle.

Le travail d'animation de « Collectif Paroles », nous l'avions engagé avec d'autant plus de conviction qu'il nous paraissait urgent de mettre à la portée d'un large public, qui n'avait pas nécessairement une formation politique avancée mais qui s'intéressait au problème du pays, les résultats de nos recherches et de nos réflexions. À l'occasion du trentième anniversaire de ce qu'on a appelé la Révolution de 1946 en Haïti, nous avons voulu remonter le cours de l'histoire et faire le point sur cette conjoncture de crise qui a si fortement marqué l'histoire politique récente. Nos rencontres avec des acteurs et témoins de l'époque, René Dépestre, Roger Dorsinville, Paul Laraque, Anthony Phelps, Ghislaine Rey-Charlier qui ont témoigné d'abondance et avec beaucoup de recul, nous ont été précieuses. Leurs témoignages et leurs observations, auxquels nous avons annexé des documents d'époque, de même que les études respectives d'Antonin Dumas Pierre et de Micheline Labelle nous ont permis de publier un grand dossier sous le titre 1946-1976. *Trente ans de Pouvoir noir en Haïti*. Seul le tome I qui portait sur l'explosion de 1946 a pu être publié. Mais dès le premier numéro de la revue *Collectif Paroles* paru en septembre 1979, nous avons repris l'examen des questions d'histoire politique et sociale dans la même perspective que ce qui a été proposé dans la présentation de notre dossier sur 1946. Nos rencontres avec [57] Roger Dorsinville avaient été d'une telle richesse, ce qu'il avait à dire si instructif et si passionnant que nous lui avons consacré d'autres interviews publiées dans notre revue. De nos entretiens avec lui, grâce au travail inlassable de Yves Flavien, Cary Hector et Elder Thébaud, nous avons tiré la matière de l'édition de *Marche Arrière*, en 1986.

Sur le plan politique, nous croyions, fermement à l'époque, à la nécessité d'un large rassemblement des forces de l'opposition extérieure en vue de féconder l'opposition intérieure et de trouver de nouvelles façons plus consensuelles, moins rigides de faire de la politique. C'est avec ces préoccupations que nous avons pris des initiatives ou participé activement à des événements tels que la commémoration à Montréal en 1977 du 20^e anniversaire de la conquête du pouvoir par Duvalier (COUMA), la lettre des Treize en 1978 pour faire le point sur les conditions de la démocratisation en Haïti en réponse à un éditorial du

PSS². Nous avons multiplié les rencontres et les échanges avec les organisations et les personnalités de l'opposition qui se prêtaient à nos démarches, toujours dans le but de contribuer à la nécessaire unité de l'opposition. Citons René St-Louis, Louis Roy, Charles David, Paul Arcelin, Otto Louis-Jacques, Anna Baron, etc. Leslie Manigat qui venait de créer le RDNP (Rassemblement des [58] démocrates nationaux progressistes) et avec qui nous menions de nombreuses discussions de 1978 à 1980 se fit le champion d'un large rassemblement unitaire dont il développa la conception et les modalités dans la brochure *Les Impératifs de la conjoncture* et dans plusieurs numéros de *L'Alternative*, l'organe du RDNP. Nos échanges achoppèrent sur nos perceptions différentes de la situation de l'opposition extérieure et sur la manière concrète de parvenir à son unification.

En 1982, conformément à la position du Collectif diffusée dans le No 15 de notre revue, décembre 1981-janvier 1982, nous avons décidé de nous associer avec des organisations et des personnalités de la gauche dans le but de fonder l'organisation politique dénommée ALOMOSA en créole (Alians pou yon lot mod sosyete an Ayiti). Les parties constitutives de cette nouvelle organisation étaient : 1) l'IFOPADA (sigle créole de Union des forces démocratiques et patriotiques haïtiennes) représenté le plus souvent par Serge Gilles et Guy Gilbert, 2) les animateurs de la revue SEL, notamment les pères Antoine Adrien et William Smarth de même que Paul Déjean, Ernst Verdieu, Fritz Longchamp, tous de la mouvance catholique de gauche, 3) Jean-Jacques Honorât, personnalité indépendante, exilée en novembre 1980, connue pour ses écrits et ses remises en question des structures de la société haïtienne, 4) Le groupe « Collectif Paroles » qui y déléguait pour le représenter, à des moments divers, Yves Flavien, Claude Moïse, Daniel Holly, Jean-Claude Michaud, Charles Manigat,

² Dans son numéro du 22-28 avril 1978, cet hebdomadaire, s'adressant à la fois au gouvernement et aux oppositions extérieures, invitait, dans son article éditorial, à l'ouverture d'un débat sur les problèmes de la démocratisation et d'un nouveau projet de société pour Haïti. En leur nom personnel et en leur qualité de patriotes, treize Haïtiens de Montréal répondirent au PSS. Leur texte, dont le PSS a accusé réception et fait largement état dans son numéro du 10-16 juin 1978, a été diffusé sous forme de brochure au cours de cette année. Voici les noms des signataires : Paul Arcelin, Harry Carrénard, Charles David, Cary Hector, Daniel Holly, Gérald Holly, Charles Manigat, Jean-Claude Michaud, Claude Moïse, Émile Ollivier, Louis Roy, René Saint-Louis.

Pierre Simon. Nous avons trituré le projet au cours de nombreuses réunions dont deux importantes conférences à Pointe-à-Pitre, au printemps 1982, et à Paris, à l'automne de la même année, avec la participation d'émissaires de l'intérieur. L'adhésion formelle de « Collectif Paroles » à une organisation politique, pour la première fois, avait été vécue par les membres comme un engagement majeur, lourd de conséquences. Malheureusement, les espoirs que nous avons placés dans cette entreprise se sont évanouis. L'ALOMOSA s'est éteinte [59] doucement, avant même la révélation publique de son existence et sans que ses partenaires se fussent expliqués.

C'était, malgré tout, une belle époque de brassage d'idées et de propositions d'actions politiques ! Sans grand succès, certes. Mais tout en continuant à produire la revue *Collectif Paroles*, nous ne perdions pas une occasion de prendre part à l'action unitaire de l'opposition. La dernière initiative avant la chute de Duvalier réunissait plus d'une cinquantaine de compatriotes pour produire la déclaration du 10 février 1985 signée par les représentants les plus éminents de nombreuses sensibilités politiques ³. Les résolutions issues de cette réunion recommandaient la création d'un secrétariat chargé de diffuser les décisions et de convoquer une conférence de l'opposition dans les meilleurs délais. Il s'en est suivi une nouvelle organisation dénommée ROC (rassemblement de l'opposition pour la concertation) dont la coordination générale fut confiée à Raymond Joseph de *Haïti Observateur*. La constituante de Montréal était sous la responsabilité d'Ernst Verdieu. Travailleur inlassable, ce dernier maintenait ouverte la table de concertation autour de laquelle siégeaient, qui occasionnellement, qui de façon assidue, les Jean-Claude Michaud, Claude Moïse, Louis Roy, Paul Arcelin, Yves-Antoine Richard, Claude Jean-François, Yves Flavien, Anthony Barbier, Frantz Raphaël. Comme les précédents, ce nouveau rassemblement s'est délité et il ne s'est trouvé personne pour en constater le décès. Mais c'était une occasion de voir, de près et à l'oeuvre, des personnalités et des militants dont certains allaient connaître une certaine fortune politique au cours de la longue période de transition post-duvalérienne et également après les élections de décembre 90 et janvier 91.

³ Lire le texte de la déclaration dans le No 31, mars-avril 1985 de *Collectif Paroles*.

Nous n'avions pas de réticence à travailler avec les démocrates de toutes tendances : la dictature doit être défaire [60] par tous, la démocratie doit être faite par tous. Mais nous avons la ferme conviction, même si nous n'avions pas réussi, qu'il fallait au mouvement démocratique réaliser deux choses importantes : 1) faire le consensus autour d'un projet de société sur la base d'un minimum démocratique incompressible et de réformes politiques et sociales urgentes ; 2) mettre sur pied une organisation politique solide qui prendrait la forme d'un mouvement national patriotique.

C'était notre plus cher désir. Dès la chute de Duvalier en 1986, nous n'avions point négligé d'engager la discussion avec plusieurs personnalités, des amis et de nouvelles connaissances, sur les perspectives d'avenir dégagées par la nouvelle situation politique. Il nous paraissait qu'on pouvait, sans déchoir, discuter avec des gens dont on ne partageait pas l'orientation. L'idée de diaboliser les individus parce qu'ils occuperaient une fonction politique ou appartiendraient à une organisation politique rivale nous semblait relever d'une vision totalitariste ou au moins d'une insupportable intolérance. Nous n'avions pas de certitude absolue, nous cherchions. Nous n'avions que des convictions et pas de leçon à donner, encore moins de routes à montrer. Le pays bougeait, l'histoire se faisait. Nous en subissions les effets, nous vivions les transformations et étions nous-mêmes susceptibles d'en être transformés. Nous savions que rien n'était acquis, que les changements se faisaient par avancées et reculs. Nos multiples démarches nous ont convaincus de consacrer prioritairement notre énergie à contribuer à un rassemblement structuré des principales sensibilités du mouvement démocratique. Conjointement avec les amis du Mouvement d'action démocratique (MAD), en particulier Guy Alexandre, Jean-Robert Vaval, Charles Clermont, Charles Tardieu, nous avons, au cours de plusieurs rencontres, évalué toutes les possibilités et multiplié les démarches auprès des groupes visés pour envisager une stratégie commune. En prenant parti pour le mouvement démocratique, nous affirmions notre conviction que :

[61]

« Aucun expédient ne pourra se substituer aux commandes politiques de l'heure : la définition d'un programme minimum associé à un projet national, la création d'un instrument politique approprié pour faire face aux nécessités d'organisation et d'intervention articulée dans la lutte pour le

pouvoir, l'émergence d'une équipe dirigeante crédible. Ce sera à la gloire du mouvement démocratique de contribuer à mettre en projets, en actes, en plan et en calendrier les espérances du pays profond et de mériter mieux que la aise de confiance qui affecte la classe politique. » Collectif Paroles, No 33, janvier 1987.

C'est dans cet esprit que nous avons participé en janvier 1987 au Congrès national des organisations démocratiques qui donna naissance à un comité national connu sous l'appellation de CONACOM. C'est de cette organisation que naîtra le parti politique du même nom. Est-ce à dire que nos vœux étaient accomplis ? Loin de là. C'est à travers les péripéties de la lutte démocratique pendant la longue transition de 1986 à 1991 et même en deçà qu'il faut chercher et comprendre la situation critique actuelle du mouvement démocratique.

[62]

[63]

Repenser Haïti.

Grandeur et misère d'un mouvement démocratique.

III

GRANDEUR ET MISÈRES DU MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE

[Retour à la table des matières](#)

Il faudra du temps, du savoir-faire et de patientes recherches pour faire une étude large et approfondie de la conjoncture de chute du gouvernement Duvalier. Nous en subissons encore les retombées six ans après. C'est l'histoire d'une longue bataille commencée timidement, sans préméditation ni coordination stratégique au cours des premières années de la décennie 1970. Mais le mouvement qui se dessine prend une certaine ampleur avec le temps, avec les circonstances. Tout à coup, la scène politique, peuplée de nouveaux acteurs, se met à se réanimer. On voit le pays commencer à bouger sous la croûte épaisse du duvaliérisme. Au fil des jours, les revendications et les audaces, les prises de liberté et les innovations hardies, sur le plan des idées, des propositions et de l'organisation, ont fait émerger le mouvement démocratique comme la force la plus significative dans l'équation politique haïtienne au cours des années 80.

La fuite de Jean-Claude Duvalier le 7 février 1986 est d'abord le résultat de son combat. Mais, les péripéties de la crise de succession entre 1986 et 1991 le feront apparaître de plus en plus comme la référence obligée, le lieu par excellence [64] de combinaison des éléments nécessaires à la normalisation post-duvaliérienne. Nous

sommes parvenus à une phase de l'évolution historique où, pour la première fois, nous voyons s'imposer, en dehors de la classe politique traditionnelle, des forces politiques nouvelles en situation d'arbitrage et même de domination dans les luttes pour le pouvoir. Pour comprendre cette situation, il faut se rappeler les conjonctures de crise les plus importantes de l'histoire politique contemporaine, celles de 1930, de 1946 et de 1956-57, dont elle se distingue très nettement tout en gardant à la fois des caractères de filiation et de continuité. Le mouvement démocratique a-t-il pris conscience de son importance historique ? A-t-il compris que l'histoire lui imposait de se préparer à accéder au pouvoir pour changer l'État, comme on se plaisait à le répéter, pour prendre la direction de vastes changements commandés par les bouleversements au sein de la société, pour mettre en terre haïtienne les boutures de la démocratie sans pour autant perdre de vue que, s'il représente l'avenir, le passé n'est pas mort pour autant et que ce passé continue même de hanter le présent ? Dans quelle mesure aurait-il tenu compte de toutes ces particularités dans l'élaboration de sa stratégie si tant est qu'il en ait eu ? Mais d'abord, qu'est-ce que le mouvement démocratique ?

Prises de parole et réveil de l'opinion publique

[Retour à la table des matières](#)

Il ne sera pas facile de mettre tout le monde d'accord sur une définition claire tant il entre d'éléments dans cet ensemble socio-politique. L'origine historique, la composition, les tendances, etc., autant de points à clarifier pour cerner un mouvement qui ne s'est pas lui-même défini, qui a été traversé par plusieurs courants mais dont la dynamique a marqué toute l'histoire politique récente. C'est au cours de la première moitié des années 70 qu'on peut faire remonter l'apparition d'un discours ouvert, distinct de la propagande officielle, [65] soucieux de répercuter les échos des remous sociaux, un discours toléré pourtant par un pouvoir totalitaire ombrageux. L'histoire apportera les précisions de fait, de date et de circonstance. Les témoins que nous sommes retiennent que, sur fond de revendications paysannes et ouvrières, dans le contexte de réajustement de la politique gouvernementale après la disparition de Duvalier père, réajustement consenti sous la pression des

bailleurs de fonds étrangers, s'est constitué au fil des années un vaste mouvement porteur de revendications nombreuses qui emplissent tous les secteurs de la vie nationale. C'est d'abord à une presse nouvelle et audacieuse qui a pris au mot et au fait la politique annoncée de libéralisation et les comportements affirmés de décrispation, propres à la première décennie jean-claudienne, que nous devons les répercussions des protestations contre les violences d'un régime socio-politique inique et la diffusion des idées de justice sociale, de respect des droits de la personne, de démocratie, etc.

Le mouvement démocratique au départ, c'est *Le Petit Samedi Soir* (PSS), Radio Haïti Inter, pour ne citer que les pionniers. Le travail méthodique de journalistes comme Michèle Montas, Jean Dominique, Liliane Pierre-Paul, Anthony Pascal mieux connu sous le nom de Konpè Filo va permettre aux sans voix d'exposer leurs doléances. Paysans spoliés, victimes des exactions des chefs de section, de tontons macoutes à la solde de grands propriétaires, ouvriers des usines sans protection, habitants des bidonvilles pris dans les rets de l'oppression macoutique, c'est au pays profond qu'on tend le micro. D'autres animateurs de la radio, notamment Marcus à Radio Métropole, Evans Paul, alias Konpè Plim, à Radio Cacique, des journalistes de la presse écrite dite indépendante auront participé à la création d'un nouveau style journalistique qui ouvre cet espace de liberté favorable à l'émergence du mouvement démocratique. Trajectoire singulière que celle du PSS. Il faudrait consacrer toute une monographie à cet [66] hebdomadaire de Dieudonné Fardin qui regroupait des jeunes journalistes dynamiques, intelligents et courageux (Dany Laferrière, Jean-Robert Hérad, Pierre Clitandre, etc.) dont certains comme Gasner Raymond ont payé de leur vie leur témérité de reporter. Il faudrait interroger les collaborateurs et les témoins pour comprendre pourquoi et comment cet hebdomadaire, à la fine pointe du combat pour la transformation de la société haïtienne dans les années 70, s'est retrouvé, au lendemain de la chute de Duvalier, le porte-parole du noirisme rétrograde, de la démagogie nationaliste et le lieu du regroupement idéologique des forces duvaliéristes.

Le mouvement démocratique au départ, c'est aussi, plus obscurément, le travail des groupes d'animation communautaire et des militants d'organisations politiques clandestines qui, à la suite des échecs répétés de la lutte armée, ont réorienté leurs activités vers la

conscientisation des masses et les conquêtes partielles sur le terrain. Les problèmes du pays sont discutés à haute et intelligible voix, sans provocation cependant. Il faudra attendre l'offensive du président Carter en faveur des droits humains à partir de 1976 pour voir ce timide début se transformer en un vaste ensemble à forte résonance englobant des syndicats, de nouveaux organes d'expression et des journalistes à vocation d'indépendance, une ligue des droits humains, des organisations de jeunes, des groupements professionnels, des associations culturelles, une production intellectuelle et artistique féconde et inspirée, toutes entreprises nettement inconcevables sous la dictature absolue de Duvalier. Elles vont considérablement contribuer à la modification des conditions de la lutte démocratique en Haïti. Peu à peu, l'opinion publique réveillée se fait plus exigeante, plus frondeuse. Le mouvement démocratique des années 70 est donc cette nébuleuse de personnalités, d'organismes et d'organisations qui s'est donné pour tâche de porter, dans tous les secteurs de la vie nationale, les revendications démocratiques du peuple haïtien avec de remarquables [67] succès sur le plan de la conscientisation populaire, sans parvenir encore à définir un projet politique précis.

***Une percée politique
mais pas encore d'alternative.***

[Retour à la table des matières](#)

Toutefois, de 1978 à 1980, le travail de conscientisation et de mobilisation devenu plus intense se manifesterà sur le plan proprement politique par le jeu normal de fonctionnement du système. À cet égard, les élections duvaliéristes de 1979 auront été un test de la vitalité politique de l'époque. L'élection d'un député indépendant sinon d'opposition, Alexandre Lerouge du Cap-Haïtien, admiré pour son audace politique, soutenu avec ferveur par les forces du changement à travers tout le pays, constituera un véritable événement national et sera saluée comme une première manifestation concrète de la volonté de changement politique qui travaille la population. Empêtré dans les contradictions de sa politique de libéralisation, le gouvernement a dû céder là où la détermination populaire était la plus explosive. Il n'avait pourtant pas manqué de prendre des précautions et des mesures de

contrôle qui assurèrent le déroulement, en bon ordre, de la campagne électorale et la garantie des résultats : délai de campagne très court, qui, comme par hasard, devait se dérouler en pleine période carnavalesque, décret électoral très restrictif, etc.

Même s'il n'y a pas eu de coordination stratégique et d'accord tactique entre les différents acteurs de la mouvance démocratique, même si ce que nous appelons le mouvement démocratique était alors politiquement informe, la victoire de Lerouge pouvait être tenue pour une véritable percée symbolique du mouvement démocratique. Seulement voilà, ce n'était que cela puisque le noyau dur du mouvement, ses forces principales ne semblaient pas prêts à poser le problème de la lutte démocratique autrement qu'en réaction aux initiatives du pouvoir, qu'en se battant pour la protection des droits [68] fondamentaux des individus. Autrement dit, la question du destin politique du mouvement, de sa coordination, n'était pas encore posée. Était-elle ressentie dans les organisations proprement politiques en tant que nécessité de prolongement du combat démocratique ? Nous n'en savons rien. Toujours est-il que l'on n'a vu aucune de ces organisations, qui se démarquaient de ce qu'on appelait les politiciens traditionnels, se profiler comme l'alternative politique au duvaliérisme.

Toutefois, cette brèche dans le mur du totalitarisme duvaliérien que constitue l'élection de Lerouge est un encouragement à des prises de liberté et à des conquêtes encore plus significatives. C'est ainsi qu'au cours de cette même année 1979 deux partis politiques indépendants du pouvoir sont créés. Grégoire Eugène qui venait de publier son *Plaidoyer en faveur des partis politiques* fonde le Parti Démocrate Chrétien qui deviendra plus tard le Parti Social Chrétien d'Haïti (P.S.C.H.). Cette nouvelle appellation est adoptée pour marquer la distinction avec l'autre Parti Démocrate Chrétien Haïtien (P.D.C.H.) créé par Sylvio Claude presque au même moment. Candidats malheureux aux dernières élections, ces deux chefs de parti continueront à mener la lutte sur le terrain directement politique avec des revendications visant à des réformes du régime politique caractérisé par la domination absolue du duvaliérisme. Dès lors, le gouvernement a en face de lui, non plus seulement des organisations contestataires de la société civile, une presse indépendante hardie, mais encore des partis politiques sans doute non encore officialisés et institutionnalisés, mais

évoluant dans une ambiance de prises démocratiques qui force leur reconnaissance de facto.

Qu'on ne se méprenne pas : le gouvernement n'assiste pas impassible à tous ces remous. Il ne renonce pas pour autant à sa nature répressive originelle. Conscient du danger que lui fait courir la montée d'une vague démocratique, il cherche à colmater les brèches, à bloquer les issues en recourant régulièrement à la répression. Autant l'ambiance [69] revendicative est tonique, autant les réactions périodiques du pouvoir (arrestations, tortures, assassinats, etc.) sont oppressives et rendent perplexe le mouvement démocratique qui, par instinct de survie, par opportunisme de bon aloi, continue de jouer le jeu de la légalité. Pour les besoins de sa politique économique, de ses relations avec les puissances tutrices, le gouvernement persiste à présenter la politique de libéralisation comme sa marque de commerce, quitte à se contredire par la répression.

Cette oscillation entre la libéralisation et la répression a été assez bien étudiée par Yves Flavien et Cary Hector dans maints articles ⁴. Elle donne la mesure des limitations d'un régime dictatorial voulant composer avec les exigences de la démocratisation en oeuvre en Amérique latine pendant une bonne partie des années 70 et 80. Cependant, dans le couple libéralisation-répression, c'est le deuxième terme qui l'emporte. Dès lors qu'une dictature entreprend de se réformer, elle ouvre les portes à la contestation. Mais, comment pourrait-elle ne pas se réformer pour survivre quand tout bouge sous elle et autour d'elle ? La dictature ainsi acculée doit affronter les forces de contestation qui surgissent de la société opprimée. À chaque vague de répression, il y a reflux, apaisement, mise en sourdine. Dès qu'il se produit une éclaircie, tout le monde reprend sa place dans la lutte légale et relance les revendications démocratiques. Tout le dilemme de Jean-Claude Duvalier et du personnel de son régime bénéficiaire de tous les avantages d'un pouvoir de monopole a été de prendre le tournant de la libéralisation avec le minimum de risques et le maximum de protection des acquis.

C'est aussi le défi d'un mouvement démocratique obligé d'avancer masqué, occupant les fentes et les failles d'un pouvoir

⁴ *Collectif Paroles (CP)* : Nos 1, 2, 32. Lire aussi dans les Nos 6, 8, 9, 10, 14, 17, 20, 29-30 des analyses reliées au même thème.

fondamentalement totalitaire, prenant un minimum de risques calculés mais parvenu à un stade de développement tel qu'il lui faudrait poser hardiment la question du pouvoir pour assurer sa survie. Il ne peut plus se cantonner dans une [70] position de défense des droits de la personne. Il ne peut plus passer son temps à demander le respect des droits démocratiques à un gouvernement dont l'origine, la nature et le fonctionnement le condamnent à verser dans la violence répressive. Sans doute, Grégoire Eugène et Sylvio Claude, à travers leurs écrits respectifs, osent pousser la contestation jusqu'à remettre en question la légitimité du pouvoir duvaliériste. Ils réclament la fin de la présidence à vie, la réforme des institutions de l'État et l'organisation d'élections à tous les niveaux. Si Sylvio Claude se révèle plus frondeur et plus virulent dans la dénonciation de l'arbitraire macoutique, Grégoire Eugène s'attache à mettre à nu les contradictions et les aberrations du régime de la présidence à vie à travers les textes publiés dans le périodique qu'il édite. *Fraternité*.

Ces avancées audacieuses du discours démocratique ravissent mais ne donnent pas encore lieu à une véritable recherche de l'indispensable alternative politique. Les partis existent mais ne mobilisent pas. Ils n'ont pas de prise sur le mécanisme politique. Dans l'état actuel des choses, ils ne peuvent que s'appuyer sur les dispositions légales et institutionnelles du système aménagé par les Duvalier pour réclamer leur droit à l'existence légale. C'est d'ailleurs au nom de la Constitution et des lois duvaliéristes qu'ils revendiquent leurs droits politiques. Ils n'ont pas de moyen autonome de faire passer leurs messages.

Tout autre est la situation des animateurs de la presse indépendante. Les journalistes de la radio surtout, qui utilisent avec un rare bonheur la langue créole, sont suivis, écoutés et choyés comme des vedettes parce qu'ils sont efficaces, qu'ils répercutent sans délai les revendications, à leurs risques et périls. C'est un fait, ce qui est visible, mobilisateur, immédiatement consommable, c'est le travail de la presse qui conforte le mouvement dans son ensemble et entretient une assez forte agitation dans le pays. On pourrait dire, de manière un peu brutale, que sans ce travail, sans cette ténacité des animateurs [71] de la presse indépendante, Alexandre Lerouge, Grégoire Eugène, Sylvio Claude n'auraient pas été possibles. De même, sans les reportages des correspondants et des envoyés spéciaux de la radio dans presque tous les coins du pays, sans les couvertures bruyantes des événements

sociaux (grèves de travailleurs, protestations des paysans, etc.), le mouvement social dans son ensemble n'aurait pas été si stimulant et si prometteur.

Le choc de novembre 1980

[Retour à la table des matières](#)

En 1980, le gouvernement et le mouvement démocratique se rapprochent de plus en plus d'un choc frontal. Déjà en 1979, les arrestations, les brimades et les brutalités se multipliaient à l'encontre de certains journalistes, des animateurs de la ligue de défense des droits de la personne, de dirigeants politiques parmi lesquels Sylvio Claude qui aura été le plus éprouvé à cause de sa fougue, de son comportement de défi et de la violence de ses dénonciations anti-gouvernementales. Profitant de la défaite de Carter aux élections présidentielles américaines et de la victoire de Reagan dont le discours musclé et réactionnaire conforte les bastions oligarchiques en Amérique latine et dans la Caraïbe et enhardit les dictateurs, Jean-Claude Duvalier attaque de front l'opposition pour la déstabiliser. Une soudaine et puissante vague de répression s'abat sur le pays le 28 novembre 1980 en faisant des ravages dans le mouvement démocratique. De nombreux journalistes, dirigeants politiques, membres d'associations professionnelles vont être arrêtés, quelques-uns torturés et la plupart expédiés en exil.

Le coup du 28 novembre vient de montrer que le duvaliérisme n'est pas réformable. C'est en somme l'échec de la politique de libéralisation que Jean-Claude Duvalier prétendait accompagner vers on ne sait quel nouvel horizon politique. L'événement permet également de faire ressortir [72] les limitations du mouvement démocratique. Jusque là, les courants de sympathie et d'échange passaient assez bien entre les différents secteurs, mais il n'existait pas de projet de coordination ni de plan politique. Les journalistes faisaient leur travail, conscients sans doute de la fragilité de l'entreprise. Mais ils ne pouvaient que rendre compte, témoigner, débusquer et, ainsi exposer, aux yeux de tous, les problèmes posés ici et là, désenclaver les luttes sociales. Dans un coup d'œil rétrospectif, l'un des principaux animateurs de cette presse, Marcus, écrira en 1985 : « Le mouvement de libéralisation ressemblait

trop à un commando de francs tireurs éparpillés au haut de divers donjons, et souffrant d'un problème crucial d'intercommunication. » ⁵. Dany Laferrière avait déjà, dans un texte allégorique publié en 1983, comparé le mouvement démocratique à « différentes figures de danse exécutées en Haïti de 1972 à 1980 ». Il concluait : « On peut aujourd'hui se poser la question : fallait-il un chorégraphe, quelqu'un qui dans l'ombre veillait à la stylisation des figures exécutées ou plutôt un chef d'orchestre pour régler le tempo et battre la mesure ? Eh bien, il n'y avait ni l'un ni l'autre. Ce sera pour la prochaine fois. » ⁶. Il n'en reste pas moins que ce mouvement fait apparaître, pour la première fois dans l'histoire contemporaine d'Haïti, une sorte de symbiose entre les luttes du pays profond, dans les campagnes, dans les usines et dans les bidonvilles et l'action démocratique. C'est sur ce fond que se développera la deuxième phase du mouvement démocratique.

Le réveil de l'opposition extérieure.

[Retour à la table des matières](#)

En se débarrassant des éléments les plus offensifs de la presse indépendante et des organisations de la société civile, le gouvernement croyait s'être délivré des obstacles à sa politique de libéralisation conditionnée. Mais, normaliser le jean-claudisme, c'est-à-dire faire accepter par le pays les miettes de [73] liberté sans que le régime soit mis en cause, n'était pas chose facile. Bien vite la relève se manifesterait. L'opposition extérieure qui avait déjà été aiguillonnée par les retombées de la lutte sur le front intérieur semble méditer la leçon. Du reste, elle avait mis du temps à saisir la dynamique de la lutte démocratique intérieure vis-à-vis de laquelle elle affichait plutôt un certain scepticisme. Pour elle, les prises de liberté ne pouvaient être vraiment significatives que si on était prêt à affronter la dictature à armes égales. Par exemple, les formations politiques de la diaspora refusaient toute signification aux élections de février 1979 par rapport à la lutte du peuple haïtien. Ce qui confirme une fois de plus leur préférence pour un anti-duvaliérisme frontal, refusant de prendre en compte les gains

⁵ CP : No 32, p.47.

⁶ CP : No 23, p. 10.

cumulatifs de l'action politique légale dans le cadre des possibilités offertes par le développement de la stratégie libéralisatrice du gouvernement.

Il faudrait parler des oppositions extérieures pour dire vrai. Pendant qu'à l'intérieur les combattants de la démocratie exploraient de nouvelles voies, les organisations politiques de l'extérieur, à l'abri de toutes formes de sanction politique ou de répression, pullulaient au gré des sensibilités familiales, des tendances idéologiques et même des délires personnels. On n'en finissait plus de compter les groupes, groupuscules, rassemblements, partis, de recenser les sigles, de collectionner les appels, déclarations et manifestes et tout cela, à quelques rares exceptions près, sans articulation avec le combat concret qui se développait au pays même. Sans doute, l'opposition extérieure y faisait écho : l'arbitraire et la répression étaient dénoncés à tue-tête selon le rituel anti-duvaliériste, mais elle ne s'est pas révélée apte à inventer de nouvelles manières de greffer son anti-duvaliérisme aux espérances nouvelles, de faciliter la transposition du combat démocratique intérieur en projet national et en stratégie de conquête du pouvoir.

[74]

Après le 28 novembre, l'opposition extérieure se rend compte de la nécessité de repenser son action. De nombreux appels à la solidarité et à l'unité se font entendre en vue de redonner un nouveau souffle et une nouvelle orientation à la lutte contre la dictature. L'unité demeure le maître mot de l'action politique pendant plusieurs années. Un mouvement de rapprochement s'opère entre des tendances et des secteurs hier encore antagonistes. On peut constater cependant que c'est au plus fort de la campagne pour l'unité que la pulsion groupusculaire se réactive. Devant la demande de rassemblement, on observe un réveil de vieilles organisations assoupies ou moribondes, un ressaisissement des formations les plus diverses comme si on devait se dépêcher de faire confirmer son existence et de compter ses forces pour en faire état dans une éventuelle négociation. Mais, c'est encore de l'intérieur que la résistance prendra tout son sens et imprimera toute sa vigueur au combat anti-duvaliériste. Le terrain principal ne s'est pas déplacé dans la diaspora avec l'arrivée des déportés du 28 novembre 1980. Et c'est encore la lutte sociale et politique ouverte qui le réanimera malgré les

manifestations diverses de la présence d'organisations clandestines. La parole contestataire va passer des radios aux chaires des églises.

Le relais des clergés et l'engagement des Églises.

[Retour à la table des matières](#)

Les années 80 verront les clergés, notamment le bas clergé catholique, occuper tout le terrain de la lutte démocratique. Toutes les formes de pénétration (caritatives, évangéliques) et d'organisation (ONG., communautés de base ou Ti Legliz, assemblées de prière ou charismatiques) seront mises à contribution à mesure que le combat s'intensifie. Actifs au sein de La Conférence Haïtienne des Religieux (C.H.R.), les prêtres, les religieux et religieuses les plus dynamiques, haïtiens ou étrangers, adeptes de la théologie de la libération, ne tardent pas à se manifester. Officiellement, La C.H.R. [75] élève dès le 4 décembre 1980 une vigoureuse protestation contre la razzia du 28 novembre. Sous forme de lettre à leurs évêques respectifs, les religieux et religieuses reconnaissent que le moment est venu de prendre la relève et de choisir : « L'heure est venue où nous devons faire un choix qui mènera l'Église d'Haïti vers un autre tournant. Le choix est clair : c'est l'option préférentielle pour les pauvres. C'est une option évangélique qui, dans sa radicalité, nous demande la conversion et qui nous fera perdre l'appui des puissants. »

Ces nouveaux acteurs feront connaître une véritable mutation au mouvement démocratique. Des animateurs communautaires laïques dans les communautés de base, des jeunes des quartiers populaires encadrés et soutenus, constituent une pépinière de leaders populaires qui se préparent à dynamiser la résistance et la lutte contre Duvalier. Il s'ensuit de nouvelles sensibilités et de nouvelles formes d'éducation politiques de même qu'il se crée, via le message social de l'Église, de nouveaux véhicules pour la propagation des revendications du pays profond. La conscientisation se fait à partir des problèmes concrets vécus par les gens dans leur lieu de vie. Toute cette stratégie est facilitée par la disponibilité, le statut des prêtres et des membres des communautés religieuses aussi bien que par les ressources

organisationnelles de l'Église catholique. Telle est l'essence de ce qui deviendra le mouvement populaire et qui pèsera sur le développement ultérieur du mouvement démocratique en particulier et de la conjoncture post-duvaliérienne en général.

La C.H.R. nous apparaît comme le véritable fer de lance de cette pénétration. Sous le parapluie de la Conférence Épiscopale Haïtienne, elle procède à la mise en place de son dispositif de combat, notamment pendant les années 80/82. L'Église catholique et les églises protestantes, par le biais de l'assistanat, occupaient déjà le terrain depuis quelques années, répondant ainsi à ce que Gilles Kepel décrit comme une « stratégie par le bas » qui se substitue à la « stratégie par le [76] haut ». Cette stratégie identifiable aux pratiques d'intervention dans les affaires publiques affirme les responsabilités de l'Église dans la défense et la protection des droits individuels et des valeurs collectives ⁷. Par le bas, l'aide apportée aux déshérités se veut prioritairement concrète, matérielle pour soulager leur misère. Elle est alimentaire, médicale, éducative, sociale, etc. avant d'être spirituelle. Elle se manifeste par une volonté d'encadrement et d'organisation à la base des personnes assistées. L'Église catholique moderne préfère parler d'option préférentielle pour les pauvres. Les militants de la théologie de la libération, qui lient l'évangile à un certain ordre du monde, traduisent cette option par un parti-pris radical pour la lutte du peuple. Il en découle une autre morale politique qui légitime une plate-forme de lutte révolutionnaire et un engagement sans réticence dans les conflits socio-politiques.

Si le gouvernement est délivré des trublions par l'évacuation massive du 28 novembre 1980, il n'en a pas fini pour autant avec les exigences de sa politique de libéralisation qui procède de toute une constellation d'intérêts et d'un jeu de forces dépassant les enjeux de la politique intérieure. Ainsi après plus d'une année de répit, Duvalier revient à la charge le 22 avril 1982 à l'occasion du traditionnel discours d'anniversaire de son accession à la tête de l'État. Il tient des propos surprenants sur l'instauration de la démocratie et la nécessité de son institutionnalisation. Il annonce la création prochaine d'une commission des droits de l'homme, promet d'organiser des élections

⁷ Kepel, Gilles : *La revanche de Dieu.*, Collection Points Actuel, Seuil, Paris, 1991.

municipales et lance à la diaspora haïtienne une invitation au dialogue. De son propre chef, sans qu'il y soit apparemment contraint par un quelconque mouvement de contestation, Duvalier relance le débat sur la démocratisation. Mais qui va s'y adonner, quel interlocuteur aura-t-il en face de lui puisqu'il a brutalement imposé silence à ceux qui avaient accepté de jouer le jeu à condition de pousser jusqu'au bout la logique de la libéralisation, quitte à accentuer le dilemme jean-daudien ? [77] Il ne comprend pas que le débat qu'il propose à ses seules conditions, le pays l'a déjà refusé. Mais le pays profond ne cesse pas de chercher une voie de sortie à travers tous ces aller et retour. Instruits des leçons du passé récent, les rescapés du mouvement démocratique sur le sol national, en convergence avec la relève annoncée par le clergé militant, explorent de nouvelles avenues pour briser le cercle vicieux.

Au cours de l'année 1982, les prêtres et les religieux multiplient leurs activités auprès des paysans, des jeunes et de la population des quartiers populaires des villes. Les églises et les réunions de prière rassemblent des fidèles de plus en plus conscients de la nécessité d'un engagement social efficace, de plus en plus avides d'un discours contestataire propagé du haut de la chaire. Alarmé, le gouvernement fait servir des avertissements sévères à des ecclésiastiques convoqués à la Chancellerie au cours du mois de novembre. Aussitôt, la C.H.R. proteste et se déclare solidaire de ses membres ainsi menacés. Mais, la répression reprenant ses droits, une vague d'arrestations déferle sur le pays à la fin du mois de décembre. Pour la cinquième fois, Sylvio Claude, qui avait profité de la nouvelle éclaircie pour relancer son combat, est emprisonné en même temps que sa fille Marie-France Claude. Ce rebelle embarrassant ne recule pas devant l'horreur de la geôle duvaliérienne. L'exaltation exemplaire du courage personnel dont il fait la marque de sa résistance peut être contagieuse même si elle ne suffit pas à suppléer aux instruments de lutte nécessaires au développement de la résistance.

La nouvelle vague d'arrestations de la fin du mois de décembre frappe également le milieu catholique. Gérard Duclerville, laïc engagé, responsable de l'association Les Volontaires catholiques, animateur très connu dont les interventions à Radio Cacique sont très suivies, est arrêté le 28 décembre au moment où il animait une session de travail dans le cadre d'un symposium organisé par l'Archevêché de Port-au-Prince. Il n'en faut pas davantage pour mobiliser les militants [78] et toutes les

organisations catholiques déjà gagnés par l'esprit de résistance. Contre la persécution des membres du clergé catholique, pour la libération de Gérard Duclerville, toute une campagne de protestation et de solidarité est mise en branle sous la bénédiction de la Conférence Épiscopale (CE) et en association étroite avec la Conférence Haïtienne des Religieux (CHR). La lettre pastorale du 27 janvier 1983 appelle à la poursuite de la lutte pour la liberté ⁸. Sa publication conjointe par la CE et la CHR donne au bas clergé une visibilité distincte des Évêques, tout en impliquant ces derniers dans une dynamique de lutte dont on a des raisons de croire qu'ils n'en partagent pas toutes les dimensions idéologiques et tactiques.

L'engagement conjoint de ces deux instances de l'Église catholique annonce un tournant. La lettre des évêques et des religieux convoque une journée nationale de prière le 9 février pour obtenir la libération de Gérard Duclerville et pour exprimer la solidarité avec tous les prisonniers. Mais elle va bien au-delà de cette simple revendication, elle prend l'allure d'un manifeste qui énonce les principes généraux qui doivent éclairer le mouvement de la libération d'Haïti de toute forme de domination et d'oppression. Cette annonce de la journée de prière, qui doit être organisée dans toutes les églises, les paroisses et les écoles, provoque une grande agitation dans le pays. Elle place l'Église catholique dans une situation de défi vis-à-vis du gouvernement qui, conscient de la menace de subversion de cette initiative, n'attendra pas le 9 février pour libérer Duclerville. Cette victoire aura pour effet de souder un peu plus l'épiscopat et les communautés ecclésiales de base. Les évêques paraissent alors rattraper le mouvement et en partager le leadership avec la C.H.R.

[79]

Le coup d'éclat de Jean-Paul II.

[Retour à la table des matières](#)

⁸ *Présence de l'Église en Haïti*. Messages et documents de l'Épiscopat. Éditions S.O.S., Paris, 1988.

L'année 1983 sera riche en événements. Le plus riche de conséquences sera la visite de Jean-Paul II à Port-au-Prince où se tient le congrès eucharistique des évêques de l'Amérique Latine. Les enjeux politiques de cette visite, en dépit de son caractère strictement pastoral, n'échappent à aucun des secteurs de la vie nationale. Le gouvernement espère en tirer un bénéfice de prestige et de légitimation incidente, l'opposition attend du Pape qu'il condamne la dictature dans le sens même de ses interventions sur plusieurs scènes du monde où il a déjà clairement manifesté sa solidarité avec les opprimés. Mais, c'est surtout dans les milieux catholiques qu'on retient son souffle. Va-t-il encourager par ses propos le travail entrepris dans les communautés de base en faveur des déshérités ou tout simplement exprimer des réticences significatives qui ciblent les militants de la théologie de libération tenue en suspicion par le Vatican ?⁹ À son arrivée, le 9 mars, il ne fait pas languir. Aux acclamations du « peuple de Dieu », il répond par un retentissant « Quelque chose doit changer ici », reprenant ainsi le thème du Congrès eucharistique. Son homélie est interprétée par tous comme un appui non équivoque à la lutte démocratique, une consécration même du militantisme des communautés ecclésiales de base. Du coup, les évêques peuvent se libérer de leurs hésitations et les militants de la C.H.R exploiter au maximum la conjoncture. Dès le 27 avril, ces derniers diffusent un document qui avance des propositions pour une connaissance plus poussée de la situation haïtienne. Ils joueront un rôle important auprès des évêques dans l'élaboration de la Charte de l'Église d'Haïti pour la promotion humaine diffusée en décembre 1983 par l'Épiscopat. Certes, ce document n'aura pas eu un impact important sur le déroulement des événements futurs, mais il a le mérite, au moment de sa diffusion, de confirmer, par des propositions précises, l'intervention officielle de la hiérarchie [80] catholique dans le domaine social et politique. Il pourra au besoin légitimer l'engagement des catholiques, laïcs et ecclésiastiques, dans la lutte aux côtés du peuple.

Il y a donc plusieurs années depuis que des brèches à travers le mur duvaliérien compliquent la vie du gouvernement. Le pays bout. La répression ne suffit plus à garantir la pérennité du pouvoir. La demande de changement ne vient plus seulement des bailleurs de fond mais aussi

⁹ Lire le No spécial que CP a consacré à cet événement. CP No 21, jan./fév. 1983.

de forces aussi respectables que les Églises. Conjugée à la vitalité de la résistance populaire, elle force le gouvernement à bouger.

***Logique de la réforme, logique de la dictature :
la chute de Duvalier.***

[Retour à la table des matières](#)

Mais Duvalier ne veut bouger qu'à l'intérieur du duvaliérisme. Il prend des initiatives pour montrer qu'il est fidèle à ses promesses de démocratisation. En réalité, il cherche à se prémunir des dangers inhérents à toute ouverture dans un régime dictatorial. Ainsi, après avoir réussi ses élections municipales en trois étapes de février à août 1983, il annonce de grandes réformes institutionnelles avec des moyens surprenants qui ne dérogent pas cependant du duvaliérisme. En moins de trois jours, du 25 au 27 août, il fait doter le pays d'une nouvelle constitution qui porte une modification tapageuse de l'Exécutif avec un cabinet ministériel à trois paliers. L'opération a pour but essentiellement de renforcer le pouvoir par une sorte d'auto-légitimation. La présidence à vie qui est la base du système est reconfirmée et même blindée par de nouvelles dispositions constitutionnelles ; de nouvelles élections législatives sont convoquées pour février 1984 ; le conseil des ministres est renouvelé. Le pouvoir croit avoir procédé à une remise à neuf et conjuré tout danger éventuel, mais ce n'est que fuite en avant et croyance magique.

[81]

Il y a une logique de la réforme. Elle permet des ouvertures dans lesquelles s'engouffrent à tout coup les contestataires. Sylvio Claude refait surface. Après les élections de février 1984, Grégoire Eugène est autorisé à rentrer au pays pour reprendre ses activités. Cette fois, le gouvernement avait pris ses précautions en vue d'écarter toute participation indésirable comme c'était le cas en 1979. S. Claude et G. Eugène remettent en circulation leurs organes de combats respectifs. Plus tard (avril 1984), deux nouveaux partis politiques sont créés, l'un par l'ex-député Alexandre Lerouge, l'autre par Constant Pongnon, éditeur d'un périodique. Sans doute, ils ne justifient d'aucune audience significative, mais leur création est révélatrice d'une tendance à

l'élargissement de l'espace d'une opposition tolérée. Hubert de Ronceray, sociologue, ex-ministre de Duvalier, remet en question la gestion jean-claudiste du pouvoir. Il se profile comme une personnalité politique d'importance. Une certaine presse critique reparait. Elle n'a pas la même ampleur ni la même vigueur que celle des années 78-80, mais elle favorise la diffusion de l'information. Il y a plus. Radio Lumière animée par les protestants et Radio Soleil, par les catholiques, relaient les messages des églises et bien entendu couvrent les luttes sociales.

Il y a aussi une logique de la dictature. Dès que le pays commence à se remuer, la répression s'abat. Un cercle vicieux. Mais les combattants de la démocratie ne désarment pas. Mieux. La lutte devient même plus intense. De nouveaux acteurs, de nouvelles approches donnent une dimension nouvelle à la résistance anti-duvaliériste. On en sentira les effets dans l'explosion de la colère populaire en mai et en juin 1984. Des émeutes éclatent aux Gonaïves, puis au Cap-Haïtien et à Hinche avec toutes les apparences de la spontanéité, en réalité, sous la poussée de leaders obscurs. On voit bientôt se manifester une solidarité active entre les centres de résistance avec une relative facilité de communication. De tous côtés, la pression augmente sur le pouvoir. La rébellion populaire, qui [82] a d'ailleurs pris la classe politique par surprise, corse un peu plus la crise. C'est aux cris de « À bas la misère ! », « À bas la dictature ! » que les émeutiers des Gonaïves et du Cap ont gagné les rues. Aux prises avec la rue, avec l'opposition légaliste, avec les militants populaires, avec les Églises et, de plus en plus, avec des organisations de la société civile, la stratégie du gouvernement est perturbée. C'est l'instinct de survie qui déclenche la mécanique répressive. Mais les dernières éruptions populaires semblent délivrer le pays de ses peurs et, comme on disait déjà, la peur commence à changer de camp.

La confrontation gouvernement/oppositions s'accéléra et prendra des formes multiples pendant les années 1984 et 1985. À la fin de l'année 1984, les brimades, les provocations et arrestations se multiplient dans tous les milieux. Le gouvernement s'acharne, outre sur les habituels Sylvio Claude et autres membres de l'opposition, mais aussi sur les animateurs catholiques qui mobilisent dans les quartiers populaires et dans les campagnes. Décidément, il devient évident que la direction de la lutte anti-duvaliériste passe à l'Église catholique qui,

à travers ses différentes instances, martèlent les revendications pour la liberté, la dignité et la justice et surtout couvrent de son autorité, de ses organisations les actes de résistance qui montent du fond du pays. Au cours de l'année 1985 proclamée année de la jeunesse, les initiatives de groupes de jeunes protégés, soutenus et encadrés par l'Église se répandent d'un département à l'autre. Bref, on connaît l'importance de l'engagement des communautés ecclésiales de base, des animateurs catholiques dans l'accélération de la prise de conscience populaire et de la mobilisation antiduvaliériste qui finira par avoir raison de Jean-Claude Duvalier. C'est cette dynamique qui informera ce que l'on appellera, par la suite, le mouvement populaire dont l'origine, la composition, les méthodes et les objectifs de lutte le distingueront à la fois des partis politiques engagés dans le combat anti-duvaliériste [83] et lui feront une place à part dans l'ensemble du mouvement démocratique.

En 1985, le gouvernement alternera les réformes politiques et les mesures répressives pour renforcer le contrôle policier du pays, et aussi dans l'espoir de désamorcer le mécontentement populaire, d'apaiser la classe politique et les puissances tutrices qui le pressent de faire des concessions. Cependant, il refusera de renoncer à l'essentiel : la présidence à vie et ne consentira que des réaménagements mineurs : loi sur le fonctionnement des partis politiques, création de la fonction de Premier ministre sans pouvoir réel. Le train de mesures qu'il a conçues ne donnera rien. Il aura beau le faire approuver par référendum le 22 juin, référendum dans le plus pur style duvaliériste, massivement boycotté du reste, il s'affaiblit et s'isole de plus en plus. À cette phase, la subversion s'amplifie. La revendication principale est désormais le départ de Duvalier. L'agitation anti-gouvernementale reprendra à la rentrée d'octobre. Une nouvelle fois, elle partira de la ville des Gonaïves, fera des victimes surtout dans les milieux de jeunes à l'avant-garde de la lutte populaire, touchera les principales villes de province et s'intensifiera pendant les mois de décembre 85 et janvier 86 jusqu'au départ de Duvalier en exil, le 7 février 1986.

Les Leçons de la victoire.

[Retour à la table des matières](#)

Il faudrait pouvoir établir ce qui, en dernière instance, a convaincu Duvalier de quitter le pouvoir et de partir en exil. Nous savons, pour l'essentiel, qu'il a dû céder aux pressions des puissances tutrices dont les représentants en Haïti ont pu compter sur le concours de gens proches de la présidence et bien en selle dans l'appareil du pouvoir. Ces détails nous échappent, mais il est évident que le renversement de Duvalier est avant tout l'aboutissement d'un combat acharné, mené par des forces diverses, de l'intérieur aussi bien que de [84] l'extérieur, avec des moyens divers et dont les derniers moments ont été dominés par le mouvement populaire encadré par les militants catholiques.

On pourrait épiloguer longtemps sur les méthodes les plus efficaces. Chaque conjoncture historique pose, aux individus engagés dans le combat démocratique, les problèmes qu'ils doivent et peuvent résoudre avec les moyens disponibles. Les leçons du mouvement démocratique victorieux en février 1986 nous donnent à méditer et font apparaître comme dérisoires les longs débats sur les voies pacifique, légale, violente ou non violentes de la lutte de libération. La gauche haïtienne peut passer son temps à fuir les problèmes en se réfugiant dans les généralités teintées de dogmatisme, la réalité finira par la rattraper. C'est la dynamique historique qui tranche. Pas de façon catégorique, évidemment. Tout dépend de la rencontre heureuse entre des circonstances favorables et des individus aptes à les comprendre, à en saisir toute la portée et tout le profit à en tirer.

Les journalistes indépendants des années 80, tous les artisans du mouvement démocratique naissant n'avaient pas de plan de renversement du pouvoir duvaliériste. Leur mérite a été de saisir l'occasion offerte par l'évolution obligée du régime, pour faire des conquêtes et augmenter les marges de liberté possibles à l'amélioration de la qualité de la vie sociale, politique et culturelle. Ce qu'ils ont engrangé a constitué un héritage substantiel pour le parachèvement de la lutte. De même, la stratégie légaliste et non violente préconisée par les Grégoire Eugène, Sylvio Claude et tous ceux de la classe politique à l'intérieur et en diaspora se justifiaient par l'évolution du pouvoir duvaliériste et par la complexion des luttes sociales et politiques de

l'époque. Encore fallait-il développer une stratégie conséquente capable d'embarrasser le pouvoir, de l'enfermer dans ses contradictions, de l'obliger à se conformer à ses propres normes et engagements ou à se désavouer. Ce qui ne va pas sans conséquence, car si le pouvoir totalitaire, [85] naturellement hermétique, fait des ouvertures, c'est qu'il y a été contraint par d'autres forces.

Il fallait donc être en mesure de prendre en compte l'impasse du duvaliérisme qui a organisé le naufrage du pays aux plans économique, social et politique, profiter des nouvelles données de la politique internationale, de la réévaluation des stratégies des puissances tutrices, des manifestations extérieures de solidarité avec le peuple haïtien, des potentialités de la diaspora en tant que force d'appoint, tout cela pour faire des avancées sur le front démocratique, mettre le gouvernement en confrontation avec la communauté internationale et avec le pays, élever le niveau de conscience sinon de combativité des individus. Dans l'histoire de ce mouvement démocratique, ce sont avant tout les effets conjugués des différents mouvements de contestation intérieure qui ont été décisifs dans la chute de Duvalier. Plus la contestation intérieure, largement dominée par le mouvement populaire, allait en s'amplifiant, plus elle influençait et interpelait les puissances tutrices, plus elle gagnait en influence et contaminait tous les secteurs sociaux qui y trouvaient une voie de sortie.

À la fin de 1985 et au début de 1986, les forces antiduvaliéristes ne formaient guère un bloc homogène avec un projet politique précis, apte à mettre sur pied une force alternative de gouvernement. Le mouvement populaire antiduvaliériste a d'abord été un mouvement de contestation sociale et de résistance politique contre les spoliateurs dans les campagnes et contre les exactions des macoutes. Au point de vue organisationnel, il a trouvé refuge dans les Églises et surtout il s'est servi des structures de base de l'Église catholique dont il a profité de tous les moyens de communication et de tous les réseaux de solidarité. En somme, il a bénéficié d'une grande organisation étendue à l'échelle nationale et dont le rayonnement moral, le prestige séculaire se trouvent renforcés par l'engagement des prêtres et des religieux et [86] religieuses dans le combat démocratique et populaire. Grâce à son action, le pays a été vigoureusement secoué et mis en branle dans ses forces vives : jeunes, paysans, ouvriers, chômeurs, professionnels, etc.

Le mouvement populaire anti-duvaliériste, dans sa dernière phase, a pris une posture stratégique régionale en organisant la subversion là où se présentaient les facilités, compte tenu des caractéristiques de certaines régions, notamment dans l'Artibonite, dans le Nord et dans le Sud Ouest. Ainsi, Port-au-Prince, où était concentré l'essentiel de l'arsenal répressif, qui était le dernier bastion à prendre, recevait-il les échos des grondements du pays profond avec le sentiment de resserrement d'un étau, et d'autant plus de perplexité que les chefs des révoltés étaient des noms obscurs. Cette particularité traduisait surtout l'importance prise par l'arrière-pays dans la dynamique de mobilisation. En passant de Gonaïves à Jérémie, de Petit-Goâve à Hinche, des Cayes au Cap, le mouvement de rébellion atteste d'une grande mobilité et de l'étendue de ses complicités. C'est un mouvement vraiment national en développement qui dépasse, en étendue et en densité, le mouvement nationaliste de 1930, l'explosion de 1946 et les péripéties des luttes de pouvoir en 1956-57, un mouvement qui ne porte encore aucune marque régionaliste même s'il est parti des régions, qui ne se prête à aucune dérive clientéliste même si des personnalités, engagées dans la lutte contre Duvalier depuis quelques années, continuaient à se manifester vigoureusement sur la scène politique. Cela ne signifie nullement qu'il est immunisé contre ces maux et d'autres éléments pervers de la vie sociale et politique (localisme, caporalisme, prolifération de groupuscules, manifestations d'individualisme, débordements démagogiques, etc.).

Mais, si la lutte était de toute évidence coordonnée, le mouvement ne se dotait d'aucun instrument politique. Du reste, on s'en est félicité comme d'une merveille tactique. [87] L'anonymat protégeait les cadres et les militants de la répression de sorte que la police politique aurait eu du mal à décapiter le mouvement. On ne voulait pas non plus d'une organisation en bonne et due forme pour ne pas offrir un tremplin à des politiciens en herbe, à des chefs en mal de puissance. Du reste, la méfiance envers les chefs et les politiciens était un sentiment fort répandu. Un tel choix comporte sa contre-partie. En refusant de créer une vaste organisation qui, hors des structures d'accueil de l'Église, serait identifiable par ses dirigeants, ses choix tactiques, ses propositions, etc. le mouvement n'a offert aucune perspective stratégique, aucune plate-forme politique nationale. Il n'y avait qu'un mot d'ordre : Duvalier doit partir, auquel faisaient cortège des cris de

dénonciation contre les macoutes et des appels tactiques, « vive l'armée ! ». C'était en quelque sorte une invitation à celle-ci à donner le coup de poing final pour culbuter le dictateur.

*Deux approches différentes,
deux luttes parallèles.*

[Retour à la table des matières](#)

Ces caractéristiques du mouvement marqueront l'après-duvaliérisme si tant est que l'orientation d'un nouveau pouvoir s'inscrive dans les formes mêmes et les particularités de la lutte engagée contre le pouvoir qui vient d'être renversé. Comment expliquer que les partis et les leaders politiques qui ont harcelé le pouvoir duvaliériste pendant plusieurs années, qui ont réclamé avec force des réformes politiques majeures n'aient eu qu'un rôle marginal dans les derniers moments de la lutte anti-duvaliériste ? Comment expliquer l'absence des Sylvio Claude, Grégoire Eugène, Hubert de Ronceray, etc. dans la combinaison du règlement de la succession immédiate de J.C. Duvalier ?

On peut observer qu'au milieu de l'année 1985, particulièrement au cours de la campagne référendaire, la mobilisation anti-duvaliériste et la direction de la bataille sont endossées presque entièrement par le mouvement populaire. Du [88] reste, deux approches de la lutte anti-duvaliériste se sont côtoyées, ont évolué en parallèle. Nous avons des raisons de croire qu'il n'y a pas eu articulation entre la mouvance populaire et la mouvance dite politicienne. Ce qui se passait dans les communautés de base, dans les associations de jeunes largement encadrées par l'Église ne recoupait pas ce qui se concoctait dans les officines des partis et des personnalités.

Ces derniers n'avaient pas réussi à faire la jonction (l'avaient-ils recherchée ?) avec le mouvement populaire. Ils ne personnifiaient pas les contestations et les rébellions qui montaient du fond du pays. Ils n'avaient pas osé assumer les revendications populaires pour les transformer en projet global, en perspectives d'organisation, en propositions concrètes, pour poser des conditions de la réforme, pour offrir une plate-forme de lutte et un plan de sauvetage national après

Duvalier. Fidèles à la tradition de la politique de type conspiratif, ils sont restés attentifs aux rumeurs venant du palais présidentiel et des chancelleries étrangères. Ils attendaient des mesures spectaculaires qui seraient annoncées à l'occasion de la reprise de la session parlementaire : loi sur le fonctionnement des partis politiques, renonciation par Duvalier à la présidence à vie, convocation de nouvelles élections. Au contraire, les réformes consenties par le gouvernement consistaient en autant de pièges qui devaient entraîner l'opposition dans la démarche de légitimation du duvaliérisme. Par exemple, la loi sur le fonctionnement des partis politiques subordonne l'existence et le fonctionnement de tout parti à l'acceptation de la présidence à vie.

Du coup, l'opposition officielle en porte à faux se trouve, dès avril 1985, au bout des ressources de la lutte légale. Mais, elle n'a pas su tirer les conséquences de l'état de rébellion populaire qui constituait à ce moment le facteur dominant de la crise. Sans doute, la plupart des leaders politiques se sont insurgés contre les réformes du gouvernement, il n'en reste pas moins que, souffrant d'une carence de base populaire [89] significative, ils se sont révélés incapables de répondre aux exigences de la situation, c'est-à-dire assumer clairement la revendication du départ de Duvalier. On aura même vu Grégoire Eugène entreprendre les démarches pour faire enregistrer son parti, en décembre 1985, sous l'égide d'une loi qu'il a combattue et en contradiction avec la revendication principale du moment : la fin de la présidence à vie. Lui et les leaders des partis vacillaient tout en restant accrochés à une ligne oppositionnelle fondée sur les bénéfices des miettes arrachées au pouvoir. Ils cherchaient une voie de sortie pour compenser les faiblesses de leurs moyens. Ils ont donc manqué le virage vers la chute de Duvalier. Aussi le dictateur parti, aucun d'eux n'a été associé à l'élaboration de la formule de transition.

Par contre, ceux qui ont effectivement renversé Duvalier n'ont eu non plus aucune participation à cette solution qui associait des intérêts puissants dans l'appareil d'État à la force de l'armée appelée à la rescousse. Tandis qu'ils exigeaient le départ de Duvalier en criant « Vive l'Armée ! », ils n'avaient et ne faisaient aucune représentation auprès des instances qui négociaient les conditions du départ et préparaient une formule de remplacement. Au fond, ils ne posaient pas la question du pouvoir. Pour ce faire, il leur manquait l'essentiel : une

stratégie et une organisation conséquente. Le mouvement populaire et le mouvement démocratique dans son ensemble vont pâtir de cette carence tout au long de la transition. Des deux facteurs décisifs pour un changement en profondeur de la vie politique (mobilisation populaire et constitution d'une alternative organisée au pouvoir traditionnel) il était patent que le deuxième n'entraîne point dans leurs préoccupations immédiates. Comment un mouvement dont le poids politique est si décisif pouvait-il éviter de prendre en compte les problèmes de gestion de la transition ? Comment ne voyait-on pas que le changement véritable de l'État et de la vie politique passait par là ? Il n'est pas étonnant que l'armée, dans ces conditions, se soit profilée comme la solution de remplacement [90] provisoire, qu'elle se soit accaparée de tout le pouvoir réel en dépit de la place éminente que l'on a réservée à Gérard Gourgues, président de la Ligue haïtienne des droits humains, comme membre du Conseil National de Gouvernement et ministre de la Justice.

Un rappel historique.

[Retour à la table des matières](#)

Vue sous cet aspect, la crise de succession de 1986 se distingue de celles qui l'ont précédée au cours de l'histoire politique contemporaine, et il y a tout lieu de croire que les leçons dégagées des crises de conjoncture du XX^e siècle n'ont pas été méditées par les artisans de la chute de Duvalier. En 1956, les principaux artisans du renversement de Magloire, Déjoie et Duvalier, ont été les principaux bénéficiaires de la mise en place du gouvernement provisoire. Sans doute, le président du Tribunal de Cassation, le juge Nemours Pierre-Louis, avait été appelé à combler la vacance présidentielle selon le vœu de la Constitution en vigueur, mais la formation de son gouvernement fut nettement dominée par les deux principales forces politiques qui ont mené la lutte contre Magloire. La suite des événements marquée par une aggravation de la crise sociale et politique de décembre 1956 à septembre 1957 (quatre gouvernements provisoires civils, de nombreuses victimes, un début de guerre civile, une junte militaire) révéla à la fois l'âpreté des luttes pour le pouvoir entre les deux protagonistes précités et un certain élargissement du champ de bataille par la venue de nouvelles forces et

par la promotion des revendications de la société civile, indépendamment des intérêts électoraux. La tumultueuse transition 1956/1957 révéla également l'incapacité des forces politiques, même après de nombreuses et laborieuses tentatives d'accord sur les modalités de partage provisoire du pouvoir, d'élaborer des règles fiables d'organisation d'élections libres et équitables. La méfiance politicienne qui a toujours compromis les [91] recherches de solutions négociées au sein des classes dirigeantes haïtiennes s'est manifestée une fois de plus. Toujours est-il que les perspectives de sortie de crise étaient circonscrites à l'intérieur du jeu délimité par l'antagonisme Déjoie/Duvalier même si la force de Daniel Figolé, reposant sur sa capacité à mobiliser les masses de la capitale, lui donnait un droit de participation et, en plusieurs occasions, d'arbitrage.

La ressemblance avec les événements de 1946 est très limitée. Les étudiants ont constitué le fer de lance du mouvement qui a abouti au renversement du président Élie Lescot, mais la mouvance conspiratrice était forte. L'intervention immédiate de l'armée pour combler le vide laissé par le départ du président Lescot en exil, le 11 janvier 1946, n'a duré que le temps d'apprivoiser l'effervescence urbaine, soit de janvier à août. Dès les premiers jours de la crise, la sensibilité noiriste s'est imposée comme le courant dominant. Elle s'est exprimée à travers différentes personnalités qui ont affirmé leur prétention à s'emparer du pouvoir au nom de la majorité noire séculairement opprimée. L'élection de Dumarsais Estimé à la présidence, le 16 août, contre un autre candidat patronné par la junte militaire confirme l'influence politique d'un secteur du noirisme qui a mûri sous les précédents gouvernements et dont les représentants en 1946 se sont jetés avec vigueur dans la lutte pour le pouvoir.

La victoire du mouvement nationaliste en 1930 est l'aboutissement d'une lutte de quinze ans commencée avec l'occupation américaine du pays en 1915. Là aussi, ce furent les combattants, les organisations de l'opposition, L'Union Nationaliste et l'Union Patriotique notamment, qui négocièrent avec les représentants du gouvernement américain de la Commission Forbes pour l'établissement des modalités de récupération de la souveraineté nationale et de la mise hors service du gouvernement collaborationniste de Borno. Il apparaissait clairement que les forces qui avaient mené le combat depuis plusieurs années et

qui ont pu finalement se profiler comme [92] l'alternative au pouvoir en place allaient s'emparer des leviers de commande.

Vers une difficile normalisation.

[Retour à la table des matières](#)

À la lumière de ce rappel historique, on pourrait continuer à s'interroger sur les raisons de l'absence du mouvement démocratique dans le règlement de la succession provisoire de Duvalier. Efficace dans l'action contestataire, ce mouvement se trouve gêné par cela même qui a fait sa force dans la lutte contre la dictature. En se coulant dans le moule de l'Église catholique, il a pu trouver un refuge confortable mais ne s'est pas doté d'un instrument politique indépendant. Les structures de l'institution religieuse ne pouvaient se substituer à une organisation politique avec des perspectives stratégiques. Elles vont cependant continuer à marquer le mouvement de tout son poids et à y exercer une influence prépondérante aux plans de l'idéologie et de l'action politique. Certains diront, en guise de boutade, que la C.H.R. est tantôt une organisation religieuse qui se comporte comme un parti politique tantôt un parti politique qui se comporte comme une organisation religieuse. De fait, l'Église catholique est la seule grande organisation nationale à avoir un enracinement populaire. Elle n'est sans doute pas à l'abri des contradictions et des tiraillements qui prendront de l'ampleur à mesure de l'approfondissement de la crise. Toutefois, elle demeure prisonnière de son discours officiel qui se veut l'expression des aspirations populaires : réforme agraire, alphabétisation, travail, justice et dignité, etc. Ce qui fait sa force auprès des masses, c'est à la fois son engagement résolu dans la bataille anti-duvaliériste et la protection effective qu'une institution sacrée aussi prestigieuse et aussi puissante peut offrir aux combattants. Son aile marchante, la C.H.R., très politisée, d'un radicalisme accusé, aura beaucoup fait pour lier les mains de l'Épiscopat, pousser à fond la conscientisation / [93] mobilisation populaire et mettre en place des organisations pluriformes au sein du peuple. Elle occupera l'espace politique sous différentes formes, se révélera la seule force significative en face de l'armée, cette autre organisation, la seule de l'État à étendre sa puissance à l'échelle nationale.

Le mouvement démocratique qui domine la scène au lendemain de la fuite de Duvalier garde son caractère prioritairement revendicatif. Les premiers moments d'euphorie passés, on se tourne vers le gouvernement provisoire, le CNG, issu d'un compromis entre l'armée et des secteurs duvaliéristes qui ont sans doute contribué à faire partir J.C. Duvalier en exil. On y retrouve un Alix Cinéas, figure historique du duvaliérisme, le colonel Prosper Avril jadis associé à la cuisine jean-claudienne. Au terme d'une semaine — 31 janvier/6 février 1986 — où on vivait dans la hantise d'un déchaînement meurtrier des macoutes, la nouvelle de la chute du dictateur a été accueillie avec un très grand soulagement. L'explosion de joie du 7 février ne fait pas oublier cependant les revendications immédiates : démacoutisation du pays, assainissement de l'administration, lutte contre la corruption, déduvaliérisation générale, instauration d'un régime démocratique, etc. Pendant que l'on donne la chasse aux macoutes dans les rues de Port-au-Prince, les manifestants dénoncent la présence incongrue de Cinéas et d'Avril au sein du CNG. Comment faire confiance à cette combinaison malgré le capital de sympathie dont bénéficient deux membres éminents du Conseil de gouvernement, le chef de l'armée, le général Henri Namphy et Gérard Gourgues ?

Il n'était pas difficile de satisfaire à quelques-unes de ces revendications en laissant pratiquer le « déchouquage » de quelques macoutes parmi ceux qui n'ont pas eu le temps de se mettre à couvert et en décrétant quelques mesures symboliques. Le drapeau haïtien bleu et rouge est réhabilité le 25 février, la milice duvaliériste officiellement dissoute ; l'armée annonce qu'il procède au désarmement des macoutes, etc. [94] Les mois de février et mars ont vu affluer les protestations et augmenter la pression sur la junte civilo-militaire pour une accélération des réformes et la déduvaliérisation du pays. De nombreux incidents révèlent de sérieuses dissensions au sein du CNG dont on demande de plus en plus la recomposition au profit d'un pouvoir civil plus crédible. Devant les clameurs persistantes, Gourgues dont les rapports avec les membres militaires se sont considérablement détériorés démissionne. Le général Namphy profite de la circonstance pour faire une recomposition de la junte. Par un message en date du 21 mars, il annonce la réduction du CNG de cinq (trois militaires et deux civils) à trois membres (deux militaires et un civil : lui-même, le colonel Williams Régala et Jacques François, un juriste, membre de la Cour de

Cassation). Avril et Cinéas se sont prestement repliés dans l'ombre, mais le départ de Gourgues ravit au CNG le seul personnage crédible acceptable pour les secteurs les plus influents du mouvement démocratique.

Entre temps, les forces politiques se positionnent. Des formations nées et développées en exil, des personnalités de la diaspora et d'autres de l'intérieur prennent place sur l'échiquier. Les revendications et les intérêts se croisent, s'entremêlent ; les stratégies se dessinent. Le tout converge vers le CNG dont on attend qu'il se définisse par rapport aux revendications diverses venant de toutes les directions. Ceux qui réclament la normalisation par des élections rapides se voient contrés par des secteurs populaires qui exigent le nettoyage de la place et l'établissement de conditions minimales pour prévenir le retour de la dictature. Toute précipitation paraît suspecte.

Le gouvernement provisoire, soumis à de fortes pressions, hésite sur le chemin à prendre. Il se contente de parer au plus pressé tandis que, dans les coulisses, prennent place des acteurs obscurs. De grands duvaliéristes, tout en se faisant discrets, ne jugent pas utiles de quitter le pays. On cite Alix [95] Cinéas, Mme Max Adolphe, Eloüs Maître, Frank Romain, Théodore Achille, Edner Day, etc. La direction effective de l'armée est demeurée entre les mains d'individus jadis étroitement liés au pouvoir déchu. De nombreux macoutes se sont éclipsés avec leurs armes. Où sont-ils ? Que font-ils ? L'antiduvaliérisme qui imprègne profondément le milieu ne perd pas de son agressivité. Les récriminations s'élèvent de partout. À partir de la fin du mois d'Avril 1986 la dégradation des relations entre l'armée et la rue vont s'accélérer. Ce jour-là, une manifestation rassemblant des dizaines de milliers de personnes est organisée devant le Fort Dimanche, haut lieu des pratiques de torture du macoutisme, pour commémorer le massacre du 26 avril 1963. La dispersion sanglante du rassemblement fait plusieurs dizaines de morts et blessés.

La rupture avec le CNG.

[Retour à la table des matières](#)

Ce véritable premier cran d'arrêt brutal des manifestations de rue marque la rupture définitive entre le CNG et le mouvement démocratique. L'agitation populaire s'intensifie. Les dénonciations des mesures économiques fusent. On réclame la démission du ministre de l'Économie, Leslie Delatour, et le renvoi du colonel Régala, membre de la junte et ministre de l'Intérieur accusé d'orchestrer la répression et de couvrir les duvaliéristes. Des partis politiques et plusieurs organisations exigent du gouvernement provisoire l'établissement d'un calendrier qui échelonne les différentes mesures jusqu'aux élections générales. Ce n'est qu'au mois de juin, pour désamorcer la crise qui se corse et pour noyer les demandes les plus radicales issues du mouvement populaire, que le CNG se résignera à concéder ce calendrier sur une période de dix-huit mois. Il est prévu que tout le processus de réformes institutionnelles sera ponctué par des élections générales en novembre 1987 et la passation des pouvoirs au gouvernement élu le 7 février 1988. Dans l'intervalle, une assemblée [96] consultative serait mise en place, des décrets sur le fonctionnement des partis politiques et sur la formation des Conseils d'administration des sections rurales seraient promulgués, une assemblée constituante élue doterait le pays d'une nouvelle charte fondamentale.

Cette concession ne suffit pas à dissiper la méfiance suscitée par le gouvernement provisoire de plus en plus isolé. Par contre, les puissances tutrices misent sur lui et s'activent à le renforcer par la reprise de l'aide et par des gestes d'amitié à l'égard de Namphy, notamment de la part du gouvernement américain. Un CNG vitalisé et bien soutenu peut, de leur point de vue, maîtriser le pays et préparer en douceur une transition engagée déjà si difficilement. Ces puissances doivent voir d'un mauvais œil cette prolifération de candidats dont aucun ne se détache vraiment avec la vocation de former un gouvernement national paré de l'autorité nécessaire pour canaliser les aspirations du pays et apaiser le mécontentement populaire. Dans les circonstances, elles comptent sur l'armée tout en étant conscientes des difficultés que ne manquera pas de soulever la gestion de cette institution qui a déjà commencé à donner des signes de décrépitude et

dont l'unité et l'apparente cohésion sont fragiles. Des forces centrifuges potentielles se manifestent au sein de cette armée déjà sérieusement investie par les narco-trafiquants à la faveur de la crise de succession. Que l'on songe à la puissante unité des casernes Dessalines que le colonel Jean-Claude Paul soigne comme son patrimoine et dont on dit qu'elle constitue son armée privée.

Quoi qu'il en soit, dès le mois de juin, le CNG est déjà brouillé avec la plupart des secteurs de la classe politique antiduvalériste. Ceux-ci, par leur situation et par leur jeu, constituent une nouveauté dans l'histoire des conjonctures de crise de l'époque contemporaine. Véritable pêle-mêle, ils se montrent impuissants à influencer de façon décisive les questions brûlantes de la transition. Avec la chute de Duvalier commence [97] effectivement la désintégration du système politique traditionnel. Apparemment, les chefs politiques reviennent en force, les personnalités pullulent et font grand tapage, mais aucun courant, aucun parti, aucun leader n'arrive à décoller et à s'imposer à la nation. C'est d'abord par défaut d'identification à un aspirant président que le peuple mobilisé se détourne des élections.

Le succès du mot d'ordre anti-électoral et anti candidat à la présidence, amplifié par des démagogues de tout poil, ne reflète pas nécessairement un niveau élevé de conscientisation politique du peuple qui rejeterait ainsi spontanément un des attributs de la politique traditionnelle. La confusion de l'époque est aggravée par la multiplicité des partis, organisations, groupuscules, factions et autres clans qui engagent la lutte contre le gouvernement provisoire sur des problèmes les plus divers sans qu'on arrive à dégager deux ou trois grandes orientations générales très claires. Tantôt à 20, à 80, à 57 ou à 15, les concertations sont établies aujourd'hui pour devenir caduques le lendemain. Il est vrai que les périodes de crise accentuent la pulsion groupusculaire propre aux milieux haïtiens politisés. C'était le cas en 1957. Mais en 1957, les nombreux prétendants ne faisaient pas le poids auprès des trois grands : Duvalier, Déjoie et Figolé.

Pour les secteurs les plus remuants de la scène politique, le CNG s'est disqualifié par son immobilisme, par la brutalité de la répression, par son incapacité ou sa mauvaise volonté à contrer l'insécurité et à donner satisfaction aux revendications populaires les plus urgentes. Il doit être remplacé. Le mois de septembre sera marqué par le développement de l'agitation anti-CNG. À l'instigation de Constant

Pongnon, chef d'un groupuscule nommé PADRANA (Parti Démocrate de Ralliement National), une réunion politique organisée à l'hôtel Palace aboutit le 24 septembre à un accord général pour le remplacement du CNG par un nouveau gouvernement provisoire révolutionnaire sous la direction de [98] trois membres : Gérard Gourgues, Octave Cayard, ex-colonel rebelle de l'armée d'Haïti et un troisième à désigner qui serait un militaire haut-gradé connu pour son patriotisme, mais tout le monde sait qu'il s'agit du général Jean Béliotte, alors chef d'état-major provisoire de l'armée. On sait aussi que ce rassemblement ne dispose que de peu de moyens pour forcer le CNG à se rendre à sa décision. Les manifestations de rue n'y suffiront pas. Mais ce qu'il est important de souligner, c'est la constellation des groupes et des personnalités à l'origine de cette initiative. Citons parmi eux : Serge Gilles du Parti Nationaliste Progressiste Révolutionnaire Haïtien (PANPRA), Bernard Sansaricq du Parti Populaire National Haïtien (PPNH), Turneb Delpé du Parti National Démocratique Progressiste Haïtien (PNDPH), Evans Paul de la Konfederasyon Inite Demokratik (KID), René Théodore du Parti Unifié des Communistes Haïtiens (PUCH), Sylvio Claude du Parti Démocrate Chrétien Haïtien (PDCH), Seymour Romain du Centre Haïtien des Droits et Libertés (CHADEL), Robert Duval de la Ligue des Anciens Prisonniers Politiques (LAHPP), Max Péan du Mouvement National Patriotique du 28 novembre (MNP28), Gabriel Miracle, de la Centrale Autonome des Travailleurs Haïtiens (CATH), etc. Ceux-là et d'autres encore seront présents aux différentes étapes de la transition mais ne pourront pas, de leurs propres moyens, imposer une sortie réussie de la crise.

Le poids du secteur populaire et la radicalisation du mouvement démocratique.

[Retour à la table des matières](#)

La force principale, le courant dominant, c'est aujourd'hui le mouvement démocratique qui, répétons-le, n'a pas de projet électoral. À l'intérieur de ce mouvement, c'est le secteur populaire qui donne le ton, qui hausse le ton, qui ne cesse de réclamer la dissolution du CNG au profit d'un gouvernement [99] populaire ou de salut public dont le programme principal tiendrait dans les points suivants : mise en place

d'un programme économique d'urgence en vue de soulager la misère du peuple, accélération de la démacoutisation du pays, jugement des criminels duvaliéristes et, plus largement, application d'un train de mesures radicales d'assainissement avant toute normalisation politique.

Dans la dynamique de démocratisation, il existe une stratégie qui ne vise pas à la conquête du pouvoir. C'est celle des groupes de pression, des organisations de défense des droits de certaines catégories d'opprimés, des syndicats, des associations professionnelles, etc. Il s'agit de peser sur le pouvoir, de l'obliger à se réformer, à se rendre aux revendications de ces groupes, donc à repenser et à réaménager sa politique en fonction des intérêts de ces derniers. Mais là aussi, ces intérêts peuvent être divergents sinon contradictoires. Selon le moment historique, l'ensemble des composantes de la société peut avoir un dénominateur commun d'intérêt qui soutient une convergence d'action. Alors, la pression se fait dans le même sens. C'est ce que les partis, les organisations démocratiques doivent interpréter, approprier pour redéfinir leur programme : le moment historique, la nature des groupes et leurs intérêts, les différentes formes de pression, etc., en conformité avec leur vision globale de la société démocratique à construire.

Il existe également une variante révolutionnaire de cette stratégie. Elle consiste en une pression intense, continue, qui accule le pouvoir à s'user, à se dégrader sans qu'on envisage à aucun moment de s'associer à un gouvernement jugé intrinsèquement pervers. Il n'est pas question d'entrer dans le jeu, d'accepter les règles du jeu. Il faut renvoyer le pouvoir à ses contradictions pour qu'il implose, qu'il cuise dans son jus. Qu'importe qu'il se désagrège, qu'il explose, qu'il en résulte une grande tension, un grand désarroi et certaines tragédies, l'exacerbation des contradictions dans le [100] camp des ennemis du peuple ne peut que paver la voie à l'avènement du pouvoir populaire. Sans une formulation aussi explicite, le secteur populaire, par ses organisations de jeunesse, ses comités de quartier, ses communautés ecclésiastiques de base, etc. propose sa vision générale de la société qui le place en confrontation idéologique avec tout ce qui constitue les composantes du pouvoir dominant : la bourgeoisie, les propriétaires terriens, l'impérialisme, le haut clergé, l'armée, les macoutes et le reste.

Il se trouve que ce secteur qui mobilise, qui couvre le pays, inspiré, porté et relayé par les adeptes de la théologie de libération dans leurs multiples lieux d'influence, pèse considérablement sur le cours des

événements et tient l'ensemble du mouvement démocratique sous sa coupe. Il agit dans un cadre de contestation démocratique, avance des revendications radicales mais ne se donne nullement les moyens de ses ambitions révolutionnaires, ce qui le gêne considérablement. Aucun parti révolutionnaire ne voit le jour qui pourrait donner des indications claires quant à la question du pouvoir. Celle-ci n'est posée qu'en termes de rejet et de méfiance viscérale vis-à-vis des politiciens, des bourgeois, petits-bourgeois, intellectuels et professionnels de tout acabit. (*Veye yo !*). Ce secteur se nourrit de ses organisations de base dans les villes et les campagnes, occupé à ses activités de conscientisation et de mobilisation dans la ferveur et l'émotion des grandes causes. Engagé dans le long terme, il ne se lasse pas cependant d'être fasciné par la conjoncture et il se laisse emporter dans le tourbillon des urgences. Dans ses rangs, la répression va faire des ravages tout au long de la crise.

Pour commencer, le cas le plus connu est celui de Chariot Jaquelin, un moniteur d'alphabétisation lié au secteur des Ti Legliz. Le 18 septembre, le poste de police de Cité-Soleil, important quartier populaire de Port-au-Prince, est attaqué par un commando qui tue un sergent, blesse un soldat [101] et emporte plusieurs armes. Les forces armées, vivement alertées par cette action qu'elles assimilent à un début de guérilla urbaine, réagissent promptement. De nombreuses arrestations sont opérées dans les milieux de jeunes de Cité-Soleil. Parmi eux, Chariot Jaquelin dont on ne retrouvera jamais la trace. Les protestations qui s'élèvent culmineront dans une gigantesque manifestation le 7 novembre 1986 à la capitale et dans de nombreux rassemblements dans les grandes villes de province. Deux cent mille personnes dans les rues de Port-au-Prince pour la circonstance et aussi pour signifier aux duvaliéristes qui tentent de redresser la tête qu'ils sont hors jeu. À la faveur de la confusion ambiante, ces derniers venaient en effet de fonder une organisation politique, le P.R.E.N (Parti Rassemblement pour l'Entente Nationale), destinée à assurer leur participation dans le processus politique en cours. On parle ouvertement de la candidature éventuelle d'Alix Cinéas, un ancien ténor duvaliériste, à la présidence. Toutefois, ce que l'on retient surtout de ce 7 novembre, c'est la capacité mobilisatrice du mouvement démocratique et notamment l'influence décisive du clergé catholique

militant. De ce jour naît le sentiment qu'aucune normalisation n'est possible sans ce secteur.

Impressionné par la démonstration de force du 7 novembre, le gouvernement provisoire dissout le parti duvaliériste. Après l'apothéose, le mouvement démocratique reprend son souffle. Entre temps, les élections pour la formation de l'Assemblée constituante avaient eu lieu, le 19 octobre, dans l'indifférence générale (4 % d'électeurs). Du reste, la contestation radicale de la politique du CNG éloigne les citoyens mobilisés des initiatives du pouvoir. Mais, beau temps mauvais temps, ce dernier s'en tient à son calendrier qui prévoit l'élaboration d'une nouvelle constitution et l'organisation des élections générales en novembre 1987. C'est pour lui la seule réponse politique au rejet dont il est affligé.

[102]

Le mouvement démocratique et l'élaboration de la nouvelle Constitution.

[Retour à la table des matières](#)

L'ouverture des travaux de la Constituante est fixée au début de décembre. Entre temps, deux avant-projets ont vu le jour, l'un produit par une commission constitutionnelle formée à l'initiative du gouvernement, l'autre par le ministère de l'Intérieur sous la direction de Régala qui ne trouve pas son compte dans l'oeuvre de la commission. La Constituante, victime de la méfiance qui entoure le pouvoir, commence ses travaux timidement, mais ne peut aller à contre-courant des exigences démocratiques de l'époque. Simultanément, le symposium organisé par l'Église catholique au début de décembre profite de la circonstance pour se pencher sur les problèmes constitutionnels. Son message du 8 décembre, qui est aussi une mise en garde à l'adresse des constituants, aborde les points essentiels qui fondent les revendications pour l'instauration d'une société démocratique. Peu à peu, des organisations démocratiques, conscientes de l'enjeu et des dangers de production d'une charte fondamentale par une assemblée qui demeurerait sous la coupe du pouvoir, réagissent. Des pétitions afflueront sur les bureaux de la Constituante, mais on

n'engage pas un véritable débat national sur le projet constitutionnel. On ne s'engage pas à réfléchir sur le nouveau régime politique qui, dans ses parties constitutives, serait conforme à une certaine vision démocratique de la société haïtienne ; on ne s'acharne pas à proposer et à promouvoir les institutions qui définiraient le nouvel État.

Quelle démocratie pour Haïti ? Le moment n'était-il pas venu pour le mouvement démocratique d'apporter une réponse élaborée à cette question ? L'Église catholique, par la voix de la Conférence épiscopale, avait présenté sa vision de la société démocratique. Le 27 juin 1986 a été rendue publique la Charte fondamentale pour le passage à une société démocratique. Ce document de la C.E.H. constitue le fondement [103] doctrinal de la participation de l'Église à l'édification d'un régime démocratique. Il pose « la nécessité de passer d'une situation de gouvernement provisoire à une société bâtie sur des principes démocratiques. »¹⁰. Ce faisant, les évêques invitaient à participer au débat constitutionnel annoncé par le calendrier du CNG. Mais, nous l'avons déjà souligné, l'Église n'est pas une organisation politique, elle ne peut viser à l'exercice du pouvoir, elle n'est surtout pas monolithique. Entre l'Épiscopat dominé par des conservateurs et des modérés et les cadres ecclésiastiques largement traversés par les courants révolutionnaires les dissensions se font jour. Et ce ne sont pas les évêques — Mgr Romélus excepté — qui mobilisent large, ce sont les prêtres, dans leurs paroisses et les religieux et religieuses, à partir de leurs institutions.

Le traitement accordé par le mouvement démocratique dans son ensemble à la question constitutionnelle traduit les embarras d'une stratégie qui récuse radicalement la légitimité du gouvernement provisoire et qui se contente de réagir aux initiatives du CNG. Il faudrait parler d'une non-stratégie. On est pour ou contre la Constitution, on se passionne pour les grandes idées, on s'enflamme pour des héros, on s'invective, mais on oublie que les œuvres durables se construisent à froid, dans l'action méthodique, opiniâtre, discrète, souterraine même. L'implantation d'un système démocratique est aussi l'oeuvre des besogneux, gens de passion et de conviction certes, mais également de labeur et de ténacité.

¹⁰ Présence de l'Église en Haïti. op.cit. p. 183.

La publication du calendrier, en juin 1986, qui échelonne les différentes phases de la démocratisation, aurait dû provoquer, chez les démocrates, autre chose que cette sorte de mépris et d'arrogance qui l'ont accueillie. Certains, présument de leur force, n'y voient là aucun défi politique à relever. Grave erreur qui consiste à prendre les échecs des autres pour sa propre victoire. Était-ce de la cécité politique ou l'effet du désarroi qui afflige un mouvement démocratique émietté ? La suite des événements aura prouvé qu'il évoluera à la remorque [104] des actions du pouvoir. Ainsi, on ne veut pas du calendrier politique gouvernemental mais on est obligé d'en tenir compte lorsqu'il entre en application. Il en sera de même tout au long de la transition. La version finale de la Constitution produite sous la pression d'éléments plus avisés du mouvement démocratique ne recueillera pas l'adhésion des groupes qui se réclament du secteur populaire et qui qualifieront la nouvelle charte de mystification bourgeoise. Une certaine gauche radicale animée par l'hebdomadaire *Haïti Progrès* et certaines organisations comme la centrale syndicale, la CATH, la formation politique KID, l'Assemblée des forces populaires des 7 et 8 mars 1987, IFOPADA dont une branche s'était détachée pour former le PANPRA, etc., mènent une campagne active contre la Constitution et pour le boycott de la consultation populaire à laquelle est soumis le texte de la nouvelle charte. Rejetée par les duvaliéristes, boudée par le gouvernement provisoire, celle-ci sera massivement approuvée au référendum du 29 mars 1987 dans une ambiance de défi aux duvaliéristes et aux militaires. On sait comment le vote in extremis de l'article 291 excluant les ténors duvaliéristes des compétitions électorales a déclenché l'enthousiasme populaire tant est mobilisateur l'anti-duvaliérisme.

Divergences au sein du mouvement démocratique.

[Retour à la table des matières](#)

Une des conséquences du vote populaire de la nouvelle Constitution réside dans la légitimation du CNG et l'entérinement du calendrier que le mouvement populaire n'avait jamais voulu endosser. Les articles 285 et 285.1 disposent en effet que le gouvernement provisoire reste en fonction jusqu'au 7 février 1988, date de l'investiture du président élu conformément au calendrier électoral ; qu'il est autorisé à prendre,

conformément à la Constitution, des décrets ayant force de loi jusqu'à l'entrée en fonction des parlementaires. Il découle logiquement de ce vote et des dispositions constitutionnelles [105] que les différentes forces politiques devraient s'apprêter à mettre en branle leur machine électorale en vue d'aboutir au 7 février 1988 dans les meilleures conditions possibles. Après le référendum, on est donc entré dans une logique d'institutionnalisation, et les élections constituent la voie par excellence pour la reconstitution des pouvoirs de l'État et la normalisation démocratique.

Sur la conduite à tenir vis-à-vis des affaires politiques, sur la conception même de l'action politique, les divergences sont nombreuses au sein du mouvement démocratique. La démarcation est nette entre le secteur populaire et un ensemble d'organisations politiques et civiques du secteur démocratique qui, réunies en congrès en janvier 1987, se sont regroupées sous la dénomination de CONACOM. Ce regroupement n'est pas encore un parti politique. Au mois d'avril 1987, au lendemain du référendum constitutionnel, huit mois avant l'échéance électorale, aucune des composantes du mouvement démocratique ne se préparait à affronter ce rendez-vous. Il faut dire que l'hostilité vis-à-vis des élections était telle qu'il aurait été outrageant de soulever ce problème au congrès de fondation du CONACOM. Le secteur populaire maintient une position de principe rigide. Qu'est-ce que le suffrage universel pour les révolutionnaires sinon le moyen par lequel on étouffe la voix des travailleurs en noyant leurs suffrages dans un ensemble informe, confus, manipulable ? Les élections sont donc une astuce bourgeoise pour faire dévier le processus révolutionnaire. « Piège à cons » selon le mot de Sartre, elles servent « à éventer les révolutions par l'issue qui laisse évaporer les volcans populaires », disait Lamartine ¹¹.

Malgré la raideur idéologique qui intimide et paralyse les démocrates, la nécessité d'aborder ces problèmes est largement ressentie. Il se pose une certaine exigence de positionnement dans le processus d'institutionnalisation. Des interrogations agitent les différentes composantes du mouvement démocratique après le référendum. Plusieurs hypothèses [106] sont débattues dans des cercles intimes, les échanges deviennent plus serrés. Les contours d'une

¹¹ Guillemin, Henri : *Lamartine*. Seuil, Paris, 1987, p. 97.

stratégie électorale au sein du CONACOM commencent à se dessiner. Participation aux municipales, oui ; aux législatives, peut-être ; aux présidentielles, non. Des alliances avec des candidats indépendants ? Sans doute. Dans ces milieux, on est convaincu que le mouvement démocratique est en situation de conquérir plus de 50 % de l'électorat, mais dans l'état actuel des choses il n'est pas indiqué, affirme-t-on, que le CONACOM prenne le pouvoir par peur d'un retour de manivelle. Les relations avec les clergés dont on sent qu'ils vont jouer un rôle déterminant dans la campagne électorale sont considérées bonnes. Des affinités certaines. Avec le clergé catholique, surtout. Le nouveau grand électeur, c'est lui. Plusieurs militants sont conscients des difficultés liées à une carence de leadership et à des problèmes d'organisation. Mais toutes les supputations, les hésitations et les peurs vont basculer dans le tumulte des confrontations décisives avec le CNG à partir de l'été 1987.

Les détenteurs du pouvoir font tout pour brouiller les pistes. Ils laissent volontairement le pays dans l'incertitude quant à leurs intentions vis-à-vis des élections. On les voit qui traînent les pieds. Le CNG prend tout son temps pour promulguer la nouvelle charte. Plus tard, il multipliera les tracasseries à l'encontre du Conseil Électoral Provisoire (CEP) dont la mission, définie par la Constitution, est de prendre en charge l'ensemble des opérations électorales. Il entreprend d'étranges tournées à travers le pays comme pour chercher une légitimation populaire et se démarquer ainsi de la classe politique. On l'accuse de rouler pour un duvaliériste embusqué, on le soupçonne de préparer un coup. Cette sensation devient rumeur. Une rumeur murmurée, susurrée, amplifiée jusqu'à devenir vérité d'évangile. C'est dans cette ambiance que survient l'affaire de la CATH.

[107]

Rache Manyok et crise d'autorité.

[Retour à la table des matières](#)

Le 15 juin, la centrale syndicale lance un ordre de grève dans le but de protester contre le CNG qu'elle rend responsable de l'aggravation des conditions de vie de la population à cause d'une politique économique

désastreuse. La CATH s'élève contre un gouvernement qui refuse d'opérer les réformes dans l'administration publique, de déduvalieriser le pays et de prendre en compte les aspirations populaires à la justice. L'ordre de grève des leaders syndicaux est assorti de menaces contre ceux qui seraient tentés de ne pas le respecter. La grève, projetée pour les 22 et 23 juin, appuyée par le KID et par d'autres organisations radicales comme l'APN (Assemblée Populaire Nationale) est qualifiée d'inopportune et désavouée par les autres syndicats et la plupart des organisations de gauche. Mettant à profit cette dissension, le gouvernement n'est pas allé de main morte. Sitôt la grève déclenchée, la répression est mise en marche. Le 22 juin à midi, les militaires mettent à sac le local de la CATH et procèdent à l'arrestation des leaders syndicaux ; la centrale syndicale est décrétée dissoute par le gouvernement. Le même jour dans la soirée, le CNG promulgue un décret électoral qui réduit à néant les prérogatives constitutionnelles du Conseil électoral.

Cette dernière initiative, intempestive et provocatrice, apparaît tout de suite comme la confirmation éclatante de ce que tout le monde redoutait : le CNG tient à s'assurer le contrôle du processus électoral. L'opinion unanime dénonce ce « coup d'État rampant » et l'inconstitutionnalité de la dissolution de la CATH. Un sursaut d'indignation gagne le pays qui, sous la direction d'un mouvement coordonné de 57 organisations politiques et associatives, se mobilise pour le respect des droits constitutionnels d'association et le rétablissement des prérogatives du CEP. Deux journées de grève, de manifestations de rue et de casses les 29 et 30 juin acculent le gouvernement à faire machine arrière. Les syndicalistes arrêtés [108] sont libérés, la CATH est rétablie. Dans une allocution télévisée, le général Namphy offre à l'opposition et au CEP de discuter des modifications à apporter au décret électoral. Trop tard. La démission du gouvernement est devenue la seule revendication possible lorsque, de toute son autorité, l'évêque de Jérémie, Mgr Romélus, lance le 30 juin son célèbre mot d'ordre *Rache manyok ou, Foutez le camp !*

Le 2 juillet, les manifestations reprennent plus vigoureuses. Elles s'étendent à toutes les grandes villes. Très vite, le gouvernement réagit. Ce même 2 juillet il annonce l'abrogation du décret électoral et la démission de son ministre de l'information dont le comportement arrogant a contribué à exaspérer l'opposition et à détériorer le climat

politique. En vain. La confrontation s'est rapidement transformée en guerre à finir dès lors que les victimes commençaient à s'accumuler et que le pays s'est levé en masse pour manifester son refus et mettre à nu la fourberie du CNG devenu complètement isolé. Les ondes sont envahies par une rhétorique incendiaire. Ceux qui demandent encore à entendre l'autre malgré le vacarme, à cause du vacarme, s'exposent à être traités de crapules et de vendus. Visiblement submergée par les forces populaires, l'opposition modérée se fait timide tandis que l'ensemble du mouvement démocratique mobilise tous azimuts. À l'exception du bloc qualifié de centre modéré regroupant un certain nombre de partis et de candidats à la présidence, tous les autres courants (partis, groupes, associations assimilés au mouvement démocratique) rejoignent l'extrême-gauche qui était jusqu'alors le seul secteur à exiger l'effacement du CNG au profit d'un gouvernement populaire. La contestation va se poursuivre pendant tout le mois de juillet. Elle se soldera par de nombreuses victimes (une trentaine de morts et plus de cent blessés). Il faudra y ajouter le massacre des paysans de Jean-Rabel, environ 300 tués, massacre intervenu le 23 juillet dans un contexte de répression féroce et de persécution qui [109] frappe de plus en plus les radicaux du clergé catholique militant.

Entre le CNG et le pays, la cassure est nette. Dans le développement de l'agitation anti-gouvernementale, plusieurs combinaisons de gouvernement provisoire sont proposées. Mais le CNG n'en a cure. Il se retranche derrière sa légitimité constitutionnelle. L'article 285 ne lui permet-il pas de rester en fonction jusqu'au 7 février 1988 ? Il fait savoir qu'il ne cédera pas. Il se replie sur l'armée qui lui apporte officiellement son appui et il proclame sa volonté de respecter la Constitution et de s'en tenir à la plus stricte neutralité au cours des prochaines compétitions électorales. Toutefois, il a déjà pris la mesure de l'activisme fébrile. La faiblesse du mouvement démocratique incapable de prendre des initiatives, condamné à réagir aux provocations, dominé par les groupes les plus bruyants cherchant à en découdre avec le pouvoir et ne ménageant point leurs alliés potentiels avait déjà, depuis la fin de 1986, inspiré au CNG un certain cynisme politique qui consiste à laisser aller les choses jusqu'à ce que l'insécurité exaspère et angoisse. La crise d'autorité qui affecte le pays est réelle. Impossible d'enrayer la contrebande qui s'étend à des secteurs d'activités vitales comme la production rizicole et dont le développement avait déjà provoqué des

affrontements sanglants dans la plaine de l'Artibonite. Le banditisme prend de l'ampleur. Les crimes politiques aussi. Profitant de la confusion ambiante, les macoutes relèvent la tête et opèrent en toute impunité dans les campagnes. Le gouvernement laisse faire. Son attitude se résume à un superbe mépris des politiciens et des revendications populaires. Au sein du pouvoir, les duvaliéristes réactivent leurs forces et acculent le CNG isolé à devenir leur allié inavoué. Après le *rache manyok*, les militaires font semblant de jouer le jeu de la normalisation par les élections, sur la foi des promesses qu'ils ont faites aux puissances tutrices, mais ils programment autre chose.

[110]

Il y a déjà quelque temps depuis que le CNG a tiré la ligne entre lui et la classe politique. Du haut de sa morgue, il contemple le grouillement politique. Les généraux au pouvoir, confortés par leur position sur le marché des narcotiques, empoignent leurs armes, s'assoient sur la solidarité de corps et se moquent des civils, de leurs divisions et de leur délire électoraliste. Ils se savent incontournables : dans la classe politique on ne cesse de répéter qu'il n'y a pas d'alternative au CNG. Il n'échappe à personne que, fort du soutien des États-Unis qui misent sur son savoir-faire pour dénouer la crise, le gouvernement militaire manœuvre pour que le processus d'institutionnalisation ne lui échappe pas. Il reste que la résistance populaire est coriace. Faute de pouvoir renverser le gouvernement par la rue, on décide, avec le même enthousiasme, d'aller aux élections pour le « déchouquer », mais c'est contre la volonté des partisans du *rache manyok* à tout prix qui font de l'effacement du CNG la condition préalable à toute participation aux élections. De toute façon, en se posant en alternative radicale au régime politique et social actuel, ces derniers ne recherchent pas un réaménagement du système actuel ; ils considèrent qu'ils n'ont rien à faire dans le débat électoral.

Aux urnes, camarades !

[Retour à la table des matières](#)

Pour le mouvement démocratique dans son ensemble, aller aux élections est un impératif, autrement comment continuer le combat, comment rester dans la logique de la démocratisation par la voie pacifique ? En réalité, on s'est laissé enfermer dans le *rache manyok* jusqu'à épuisement des forces. On va donc aux urnes de guerre lasse, ce qui est une approche aberrante d'un des facteurs les plus importants du processus de démocratisation. Nous n'avons pas de véritable tradition électorale en Haïti, ce qui rend difficile le simple fait de voter. Et dans la mesure où le vote permet à l'électeur [111] d'exprimer vraiment ses convictions, où le bulletin de vote devient une arme effective dans la bataille démocratique, les élections prennent alors une toute autre signification. Nous n'avons pas de véritables partis nationaux enracinés dans les moeurs et les pratiques sociales, ce qui rend compliqué le simple fait de choisir un candidat. Mais dans la mesure où voter permet à l'électeur d'adhérer à un programme, à un projet social et politique articulé à ce qu'il vit et porté par des individus concrets, symboles de changement, alors les élections deviennent un moment clé dans le processus de démocratisation.

Le suffrage populaire n'est pas encore vraiment admis comme un canal de légitimation parce qu'au cours de l'histoire de notre pays les consultations électorales ont sans doute été le plus souvent des opérations trafiquées, des mises en scène du pouvoir. Mais surtout, les classes dirigeantes ont toujours tenu leur pouvoir d'autres sources, elles ne sont jamais parvenues à un consensus sur les règles du partage et d'exercice du pouvoir. De plus, les différentes factions de l'oligarchie dominante n'ont jamais eu besoin de construire des formations politiques porteuses de leur vision et vouées à l'organisation de leur lutte pour la conquête du pouvoir. Qu'on ne se méprenne pas, il n'y a pas nécessairement fusion de rôle et de tâche entre les détenteurs du pouvoir politique et l'oligarchie. Il y a surtout que les classes populaires, qui n'ont jamais été vraiment partie prenante de la politique nationale, ont été tenues écartées des débats électoraux, sauf pour servir de prétexte. Il y a eu certes au XIX^e, et au XX^e siècles des moments de grand sursaut (1843/1844, 1867/1870, 1930,1946), mais rien de tout cela ne fut de nature à effacer la coupure entre l'oligarchie et le reste de la nation ni à donner au peuple le moyen de maîtriser son destin.

On n'a pas trouvé ces observations au coeur des préoccupations des démocrates pas plus que le souci, comme nous l'avons déjà signalé, de

placer la question électorale au centre [112] d'une stratégie de démocratisation et de conquête des positions dans tous les lieux de pouvoir tels que la nouvelle Constitution les a aménagés. La vérité est que, après l'échec des grandes manifestations de l'été contre la junte, on s'est rabattu sur les élections. On va mobiliser les grandes masses pour chasser les militaires comme on les a mobilisées en grande partie pour faire approuver la Constitution à partir de la clause anti-duvaliériste. La lutte politique directe contre le CNG se transporte sur le terrain électoral ; les élections deviennent ainsi une arme tactique. Mais on va aux élections d'un côté avec une hypothèque, c'est-à-dire sous l'égide du même CNG qui contrôle les rouages de l'État et auquel on promet de régler son compte après les élections, de l'autre avec une certaine assurance puisque le Conseil électoral est réputé fiable pour le camp démocratique. Supporté par des brigades de vigilance et des observateurs internationaux, il sera en mesure, pense-t-on, de garantir le bon déroulement des opérations. Dans leur face à face, le CEP et le CNG finiront par symboliser l'affrontement des deux camps, celui du changement pour la démocratie et celui de la continuité duvaliériste. Du même coup, on enferme le CEP dans le rôle d'avant-garde de la lutte du peuple et celui-ci semble s'y complaire sans se soucier des implications pour l'avenir de cette confusion des rôles. En somme, cette institution toute nouvelle, malgré sa nouveauté, est déjà perçue comme un rouage essentiel du nouveau régime démocratique produit par la nouvelle Constitution.

Le 22 août 1987, à l'initiative du groupe des 57 organisations et fédérations qui coordonnent la lutte populaire, est créé le Front National de Concertation (FNC). Les nombreux participants à la réunion de fondation représentent des secteurs divers et très actifs dans le combat démocratique (organisations de jeunes, représentants de la province, mouvements religieux catholiques et protestants, mouvements paysans, associations professionnelles, association de défense des [113] droits humains, syndicats, etc.). Le communiqué final signé de Serge Gilles, Victor Benoît, Jean Gérard Pierre, Walter Fleuristal et Joseph Maxi, fait état des organisations qui ont reçu mandat, dès le premier jour, d'endosser la résolution de l'assemblée de créer ce front dans le but de barrer la route au macoutisme et de proposer un plan de sauvetage national. Parmi les signataires, outre le groupe des 57 qui comprennent plusieurs partis politiques et divers rassemblements dont le PANPRA

et le CONACOM, il convient de signaler le MNP 28 de Déjean Bélizaire, la centrale syndicale la CATH, l'association de défense des droits humains, le CHADEL dirigé par Jean-Jacques Honorât, etc. C'est ce même PNC, grossi de nouveaux adhérents, qui met en branle la participation populaire aux élections générales fixées au 29 novembre 1987. Gérard Gourgues, président de la Ligue Haïtienne des Droits Humains, est désigné, le 4 octobre, comme candidat du front à la présidence.

Campagne de terreur et naufrage sanglant

[Retour à la table des matières](#)

La campagne électorale de 1987 va tourner en une épreuve sanglante pour les forces démocratiques et populaires aux prises avec une coalition militaro-macoute. Se sentant rejetés, traqués et pris au piège, les duvaliéristes vont essayer de tenter la sortie par tous les moyens. Ils ont une longue expérience de l'intimidation, du aïme et du terrorisme. Leurs réseaux de relations sont étendus dans l'appareil d'État et leurs réserves d'hommes de main semblent inépuisables. Jusqu'au déclenchement des élections, les ténors duvaliéristes et leurs bandes avançaient masqués. Maintenant il leur est devenu politiquement facile d'opérer à l'ombre d'un gouvernement honni, satanisé, ciblé pour le déshouquage post-électoral ; un gouvernement sur la défensive, opérant dans l'ambiguïté, manoeuvrant, avec un cynisme consommé, contre le CEP, abritant d'anciens tortionnaires et profiteurs, militaires [114] de carrière repliés sur la solidarité de corps, tontons macoutes de sinistre réputation. On voit donc les macoutes ressurgir comme une force d'appoint du pouvoir narco-militaire sinon comme des alliés obligés dès lors que les forces démocratiques, aspirant au pouvoir, promettent de régler leurs comptes aux généraux et aux macoutes. L'objectif des militaires est de saigner à mort la classe politique, le mouvement démocratique et le secteur populaire ; les mettre à genoux pour leur faire payer leur morgue du *rache manyok* et surtout faire la preuve de la force incontournable de l'armée. Pour eux aussi, les élections constituent un tournant de la conjoncture qu'il ne faut pas rater. Il ne faut surtout pas que se mette en place une nouvelle légitimité politique qui laisse l'armée en dehors du scénario, isolée, exposée : nous

voulons dire les dirigeants de l'institution dont la plupart se trouvent marqués par leur passé duvaliériste et irrémédiablement compromis, aux yeux du peuple, par leur coûteuse et sanglante politique du pire. Par contre, en bombardant sans discernement et sans répit le CNG dès les premières escarmouches d'avril 1986, en pratiquant l'amalgame CNG/macoute, les forces démocratiques, dépourvues de cohésion stratégique, opérant en ordre dispersé, ont, en quelque sorte, contribué à la soudure des deux forces dans un réflexe de défense.

D'août à novembre, les camps sont constitués. Plusieurs personnalités duvaliéristes se présentent dans une attitude de défi comme candidats à la présidence. Les plus remuants et les plus énergiques sont ; Clovis Désinor, ancien ministre de Duvalier père, éternel présidentiable comme seule sait les engendrer la culture politique haïtienne ; Alphonse Lahens, ancien député de François Duvalier, revenu de nombreuses années d'exil sans avoir rien perdu de la violence de la rhétorique duvaliériste ; Claude Raymond, ancien général en chef de l'armée, membre d'une famille parmi les plus liées aux Duvalier. À l'autre bout, le FNC semble avoir fait le plein des adhésions à la candidature de Gourgues et préparé sa [115] base électorale à envoyer siéger au parlement une majorité de représentants du mouvement démocratique. Le parti communiste (PUCH) se fait représenter par René Théodore dont les prestations politiques, depuis la chute de la dictature, ne sont pas passées inaperçues. Au centre se placent les nombreux candidats qui mènent campagne au nom de leurs partis respectifs. Les plus importants sont : Marc Bazin pour le MIDH, Sylvio Claude pour le PDCH, Louis Déjoie pour le PAIN, Hubert de Ronceray pour le MDN, Thomas Désulmé pour le PNT, François Latortue pour le MODELH, Leslie Manigat pour le RDNP. Il n'y a pas moins de 34 candidats à la présidence dont 20 représentants des partis politiques ou rassemblements et 14 indépendants.

Personne ne doute du sort qui attend les candidats duvaliéristes. En vertu de l'article 291 de la Constitution, le CEP, habilité à valider les candidatures, ne pourra faire autrement que de rejeter celles des personnalités compromises avec la dictature duvaliériste. Celles-ci réagissent en proférant à la radio et à la télévision des menaces incendiaires. Jamais inquiétées par les forces dites de l'ordre, elles mettent leurs menaces à exécution avant même que le CEP ne se prononce sur leurs candidatures. L'histoire de ces élections aura été

celle d'une interminable répression meurtrière et destructrice. Les forces combinées des macoutes et des militaires soumettront le pays, du nord au sud, de l'est à l'ouest, à une terreur soutenue de manière à compromettre l'organisation des élections par le CEP. Le climat de terreur entretenu par les assassinats, les disparitions, le fracas nocturne des armes, les incendies ne réussissent pas à intimider le peuple déterminé à aller aux élections. La résistance opiniâtre des démocrates et de leurs bases populaires, qui mettent en place les comités de vigilance et qui bénéficient du soutien actif d'observateurs étrangers venus nombreux prêter assistance au CEP, acculera finalement le camp macoute à franchir le seuil de l'horreur et à se couvrir d'opprobre.

[116]

L'enjeu de la bataille électorale, ce n'est ni le maintien d'Haïti dans la zone d'influence américaine ni la remise en question de la domination bourgeoise malgré l'alignement des forces de gauche derrière le FNC et le déchaînement d'un discours anti-communiste primaire, c'est d'abord l'émergence d'un autre type de pouvoir qui menace les acquis politiques des duvaliéristes et la sécurité des chefs militaires compromis dans la répression, les crimes, la corruption et les activités illicites (drogue et contrebande notamment).

Dès que le CEP a fait connaître sa décision de rejeter les douze candidatures d'individus disqualifiés pour leurs accointances avec la dictature macoute, les actes de terrorisme s'intensifient dans le pays. Du 2 au 29 novembre, c'est l'escalade dans l'enfer. La liste est longue, depuis la destruction par le feu de la maison de commerce d'Emmanuel Ambroise, membre en vue du CEP, et de l'imprimerie Le Natal qui imprime les bulletins de vote (3 et 4 novembre) jusqu'à l'horrible incendie du marché Salomon situé en face d'un poste de police, dans la nuit du 22 au 23 novembre. On ne compte pas les nombreux mitraillages essuyés par les locaux des partis politiques, les attaques perpétrées contre les bureaux régionaux et locaux du CEP, les cadavres criblés de balles qu'on retrouve abandonnés dans les rues chaque matin. Quand, dans un sursaut de détermination et d'efficacité, les brigades de vigilance mises en place pour la protection des quartiers populaires ont réussi, dans la nuit du 24 novembre, à s'emparer de quatre terroristes qui opéraient à Carrefour-Feuilles et à Cité-Soleil, le ministère de l'Intérieur s'est empressé d'interdire les brigades de vigilance sous prétexte que la sécurité publique n'incombe pas à des particuliers.

En dépit de tous ces messages criminels non équivoques, le CEP s'acharne à promettre que les élections auraient lieu conformément à la volonté du peuple. C'est avec une pathétique obstination, au péril de la vie de ses membres, que malgré les carences et les sabotages, le CEP arrive enfin à cette [117] journée électorale du 29 novembre. C'est alors que se produit le coup le plus odieux : le massacre des électeurs d'un bureau de scrutin à Port-au-Prince. Ce dernier acte de barbarie met un point final aux élections. Le CEP acculé doit se résigner à annuler les opérations de vote à travers le pays qui avaient déjà été sérieusement perturbées par le fait que de nombreuses régions n'avaient pu entrer en possession du matériel nécessaire. Livrets d'instruction, urnes, bulletins de vote avaient été interceptés en route et incendiés avec les véhicules qui les transportaient. Nous ne devrions pas nous étonner de ce que les gouvernants despotiques haïtiens sont capables d'infliger à leurs concitoyens tant ils ont utilisé les techniques les plus odieuses de répression à travers l'histoire. Mais, nous ne parvenons pas à réprimer des sentiments mêlés de rage, de honte et de lassitude devant l'accumulation des horreurs du mois de novembre 1987.

Du FNC au CED ou la désagrégation d'un bloc électoral.

[Retour à la table des matières](#)

L'avortement sanglant des élections du 29 novembre clôt un chapitre important de la lutte tumultueuse du mouvement démocratique. Mais la lutte se poursuit, elle doit se poursuivre, si tant est que l'avènement de la démocratie et du règne de la justice et de la dignité consacre l'aboutissement d'un travail de longue haleine, tout d'intelligence, de lucidité, de rigueur et de détermination. Au cours de la campagne électorale, les forces combinées du mouvement démocratique, sous l'égide du FNC, confrontaient les citoyens dans une épreuve nouvelle dont on espérait que, par la force des choses, à défaut de théorie, elles tireraient de précieuses leçons pour la réalisation de l'oeuvre de démocratisation. L'existence même du FNC qui devrait se consolider dans l'épreuve constituerait une assurance pour l'avenir. Ce front de circonstance ne se destinerait-il pas à se transformer logiquement en un grand parti, à devenir cette grande organisation [118] politique

structurée, porteuse du projet social, politique et culturel garantissant l'implantation dans le pays du régime démocratique ?

Il n'en sera pas ainsi. Le mouvement laisse l'impression de se dérouler en pointillé plutôt que sur une ligne continue. Une affaire de tradition. Notre histoire fourmille d'exemples de ces partis, qui voient le jour en période de crise de succession, qui servent souvent de tremplin à une personnalité présidentiable et qui disparaissent au lendemain des élections. Sans doute, à l'analyse, on pourrait nuancer fortement cette observation pour ce qui concerne les deux grandes dénominations politiques du XIX^e siècle, le Parti libéral et le Parti national. Ils auraient pu effectivement devenir des partis politiques, mais ils n'ont pas laissé d'héritage institutionnel dans l'histoire politique du pays. Même les partis communistes, habituellement plus fidèles aux symboles et plus attachés à la dénomination, ont changé de nom plusieurs fois depuis Jacques Roumain. Le FNC donc n'échappera pas à cette tradition d'inconsistance. Absence de vision ? Absence de leadership ? Négligence de la réflexion théorique ? Conflits d'intérêts ? Tension groupusculaire ? On peut penser que les conditions politiques de la formation du front et de son engagement dans la bataille électorale ne constituaient nullement des garanties de solidité et de pérennité. En tout cas, ce défaut d'enchaînement logique dans l'action politique relève de plusieurs facteurs qu'il faudra analyser en profondeur pour comprendre le destin du mouvement démocratique haïtien. Nous n'y parviendrons pas aujourd'hui, faute de données suffisantes et de recul. Nous pouvons cependant rappeler la suite, même en raccourci, dans l'espoir que les faits, parlant par eux-mêmes, profilent une explication, même provisoire.

Après le carnage du 29 novembre, la plupart des secteurs politiques, dont les organisations du mouvement démocratique, ont exprimé leur indignation et dénoncé le jeu [119] macabre du gouvernement provisoire. Le FNC avait le vent dans les voiles, et on pressentait qu'il allait gagner les élections. Quelques-uns parmi ses adversaires avaient déjà pris leur distance et supputé probablement le profit à tirer de la mise à l'écart des forces démocratiques. Ils sont même allés jusqu'à imputer au CEP la responsabilité de l'échec des élections. Grégoire Eugène parlait de coup d'État par les urnes en lui prêtant l'intention de manipuler les opérations électorales en faveur du FNC. Obnubilés par leurs intérêts électoraux, plusieurs dirigeants de petites formations

parmi lesquels de Ronceray du MDN, Auguste du MOP, se sont lancées dans une charge à fond de train contre le CEP sans se soucier, à aucun moment, de la gravité des crimes commis par les militaires et leurs suppôts duvaliéristes contre les citoyens, contre la nation et contre le processus démocratique. D'autres se positionnent déjà pour un compromis avec le CNG en vue de la reprise du processus électoral. Il va de soi que les militaires ne peuvent se soustraire à la nécessité d'organiser des élections. Après avoir illégalement révoqué le mandat du CEP, le CNG, conscient d'avoir mis hors jeu le mouvement démocratique, procède tout aussi illégalement à la formation d'un nouveau conseil électoral et annonce la reprise du scrutin pour le 17 janvier 1988.

À côté du FNC, d'autres formations politiques et de nombreux organismes de la société civile ont exprimé leur indignation devant le coup de force du pouvoir et dénoncent l'escroquerie annoncée pour le 17 janvier. Contre ceux qui cautionnent le crime en s'appêtant à participer aux élections du CNG se constitue un front du refus. Dans les premiers jours du mois de décembre, un nouveau rassemblement voit le jour sous la dénomination de Comité d'Entente Démocratique (CED). Il regroupe quatre des principales forces politiques qui ont participé à la campagne électorale, soit le MIDH (Marc Bazin), le PDCH (Sylvio Claude), le PAIN (Louis Déjoie), le FNC (Gérard Gourgue). Ce regroupement se [120] présente tout naturellement comme le représentant de la grande majorité du peuple démocrate. Ses mots d'ordre de grève générale et de journées de protestations, largement suivis à l'échelle du pays les 16 janvier et 6 février, confirment son influence politique. Le CED est immédiatement perçu comme l'alternative patriotique à la dérive de la transition que le pays subit depuis février 1986. Une alliance solide et durable, sur la base d'un plan de sauvetage national et d'un contrat de gouvernement, des propositions d'action précises lui conféreraient le leadership nécessaire et la cohésion indispensable à la conduite de la lutte pour la démocratie. Mais, ce ne sera pas le cas. Après quelques interventions d'éclat, la réaffirmation des convictions démocratiques et les protestations d'usage contre la mascarade électorale du 17 janvier 1988, après quelques tentatives de rassemblement comme cette invitation à une réflexion commune sur les problèmes du pays suite au coup d'État du 20 juin 1988, le CED s'assoupira et sombrera dans l'insignifiance des querelles

de chef. Le destin du FNC, pourtant suffisamment représentatif du peuple démocrate, ne sera pas meilleur. On retrouvera, plus tard, ses mêmes composantes (organismes de la société civile, groupements politiques, personnalités) dans d'autres regroupements, sous d'autres dénominations, pour les mêmes fins.

Le risque calculé de Manigat.

[Retour à la table des matières](#)

Il ne faudra pas s'étonner qu'après tant de convulsions, de confusions et d'incertitudes une certaine lassitude s'empare des combattants de la démocratie, que les puissances tutrices n'y trouvent rien à faire que de s'accommoder progressivement de la situation résultant du viol de la volonté populaire. Un nouveau gouvernement est constitué sous la présidence de Leslie Manigat à la faveur de la consultation électorale du 17 janvier 1988. Des élections bâclées, manipulées [121] par le CNG et boycottées massivement par la population. Manigat a toute une côte à remonter. Ü commence son mandat, conscient de son illégitimité, avide de cautions politiques intérieures et extérieures. Manigat n'est pas sans dessein. Il se démène comme un diable dans un bénitier, frappe à toutes les portes, cherche à convaincre. Certains de la classe politique et du mouvement démocratique, qui avaient réprouvé les élections, parlent de lui accorder la chance du coureur et de le juger à l'acte. D'éminents professionnels, annonçait-il peu de temps avant son renversement, s'apprêtaient à rejoindre son gouvernement. Certaines puissances étrangères gardent l'expectative, d'autres sont prêtes à reprendre l'aide à Haïti si le nouveau gouvernement mérite un certificat de bonne conduite démocratique. Après tout, pense-t-on, il faut aller de l'avant.

Mais, les militaires tout-puissants ne se contentent pas d'avoir mis les choses en place et de se retirer dans leurs casernes ; ils n'entendent pas laisser les mains libres au nouveau gouvernement. Le général Régala obtient le ministère de la Défense, le général Namphy demeure commandant en chef de l'armée et le colonel Jean-Claude Paul garde la haute main sur l'unité des Casernes Dessalines, celle de tous les coups durs, de toutes les provocations. De plus, ils ont peuplé le Parlement de leurs créatures et se sont associés à l'ex-colonel Frank Romain,

duvaliériste de triste réputation, qui s'est emparé de la mairie de Port-au-Prince. Manigat est donc un président sous influence, sans pouvoir et sans autorité. Il a du mal à se dégager de ses protecteurs qui le surveillent, qui se méfient les uns des autres, qui redoutent un coup fourré.

L'insécurité, le banditisme, la misère continuent d'affliger le pays. La dernière semaine du mois d'avril aura été particulièrement meurtrière. On se rend compte que le contrôle du pays échappe au gouvernement. Des craquements apparaissent, des remous ici et là : au Parlement, dans certaines régions de l'Artibonite notamment. En fin de compte, [122] c'est dans un contexte trouble où s'entremêlent les intérêts des narco-trafiquants, les exigences américaines, les luttes de pouvoir au sein de l'armée que, à peine quatre mois après son entrée en fonction, Manigat sera renversé dans la nuit du 19 au 20 juin par ceux-là mêmes qui l'avaient fait élire.

Prenant appui sur le tout-puissant colonel Jean-Claude Paul mis en cause par la justice américaine pour trafic de drogue, Manigat pose un acte d'autorité au détriment de Namphy qu'il met à la retraite le 17 juin. Celui-ci venait, en tant que commandant en chef de l'armée, de déplacer le colonel Paul du commandement de l'unité des Casernes Dessalines. Cet acte était considéré, à juste titre, comme un premier pas vers l'élimination du colonel trafiquant et, à la longue, vers son extradition aux États-Unis. Pour déjouer la manœuvre, Jean-Claude Paul s'en serait remis à Manigat à qui il apporterait le soutien de son corps d'armée. Les réactions croisées, les tractations, le jeu des réflexes corporatistes sans doute ont finalement fait échouer les plans du président. Manigat, qui a le sens des formules brillantes, soutiendra par la suite qu'il n'a pas échoué mais qu'il a failli réussir. !! pourrait aussi méditer cette pâle vérité qui veut qu'on ne tente pas un coup de force sans forces ; lorsqu'on s'illusionne sur ses forces, on fait un coup dans le vide qui entraîne dans l'abîme. D'autres après lui commettront d'autres erreurs aux conséquences tragiques, mais toutes ces erreurs procéderont souvent d'un défaut d'évaluation, d'une surestimation des forces de leurs auteurs. Tout talentueux qu'il était, Manigat a été digéré par la conjoncture. Ce qui a fait dire à un humoriste anonyme : « comme dans un jeu de cartes, le diplôme du Lycée Pétion a coupé celui de la Sorbonne ».

Le retour des militaires et de la barbarie macoute.

[Retour à la table des matières](#)

Ainsi Namphy reconquiert le Palais national le 20 juin 1988. Il ne tarde pas à renvoyer le Parlement et il installe un [123] gouvernement composé entièrement de militaires, dans l'indifférence totale de la population. Cette fois, il ne cache pas sa volonté de tout remettre en question quant au partage et à l'organisation du pouvoir. Après avoir décrété la mise au rancart de la Constitution, il déclare, sans aucune gêne, que le peuple n'est pas prêt pour des élections. L'opposition ne restera pas inerte cependant. Très vite, des personnalités et des organisations démocratiques se concertent pour créer une association de défense de la Constitution considérée comme une précieuse conquête du mouvement démocratique. Le 4 août, des dirigeants politiques et syndicaux dont Sylvio Claude du PDCH et Louis Roy, ancien constituant, lancent une campagne baptisée « Croisade en faveur de la Constitution 1987 ». Il est prévu une « semaine de la Constitution », du 5 au 11 septembre, au cours de laquelle seront organisées des manifestations pacifiques d'appui à la charte.

Avec le retour des militaires, la répression s'intensifie contre les militants qui reprennent le flambeau de la lutte antimacoute. Me Lafontant Joseph, président du Centre de Promotion des Droits Humains, est assassiné le 10 juillet. Il faut dire que Namphy n'a pas perdu de temps pour sonner le rassemblement de tous les hommes de main qui ont fait leur preuve pendant la période sanglante de son premier gouvernement provisoire. On observe qu'il devient de plus en plus l'otage des macoutes et du pouvoir narco-militaire. Loin de s'atténuer, la terreur sévit dans les campagnes, et le terrorisme d'État prend de l'ampleur dans les villes. Le coup le plus sanglant et le plus spectaculaire sera porté le 11 septembre, dans l'église de St Jean Bosco, pendant la messe dite par le père Aristide dont le style enflammé et les prises de position révolutionnaires en ont fait la figure de proue du secteur populaire. Ce jour-là, les citoyens avaient été invités à s'habiller de blanc, comme pour le référendum du 29 mars 1987, afin de signifier leur attachement à leur Constitution. Aristide a échappé de justesse au

raid meurtrier du commando macoute [124] venu infliger une correction exemplaire aux contestataires. Mais le bilan est lourd : 11 morts et des dizaines de blessés. L'émotion est vive. L'indignation grande. Il ne fait pas l'ombre d'un doute, la barbarie macoute est de retour. Namphy et ses alliés ont-ils préjugé de leurs forces ? Ont-ils fait une juste appréciation de la situation dans l'armée, de la stratégie américaine vis-à-vis du cas haïtien ? Toujours est-il que, huit jours plus tard, un nouveau mouvement parti de la base de l'armée, précisément des soldats et sous-officiers de la Garde présidentielle, les chassera du pouvoir.

Incontestablement, le coup d'État du 18 septembre libère le pays d'une peur suffocante. Les massacreurs de l'église St Jean-Bosco qui s'étaient fait accorder un temps d'antenne à la télévision d'État se présentèrent sans camouflage aucun pour décrire leurs forfaits inouïs. Sans aucun doute, il s'agissait là d'un sinistre avertissement et d'un procédé inédit dans l'arsenal du terrorisme d'État. Le secteur démocratique terrorisé s'attendait à une aggravation de l'insécurité. Namphy, disait-on, avait programmé froidement un certain nombre d'assassinats. Soudain dans la nuit du 17 au 18 septembre, on apprend la chute de Namphy et son remplacement par le général Prosper Avril. Le fait marquant de ces nouveaux événements est la révélation d'un secteur de l'armée apparemment gagné aux revendications de transformation démocratique de la société haïtienne.

L'irruption des « petits soldats » et la désagrégation de l'armée.

[Retour à la table des matières](#)

Le mouvement des petits soldats, comme on le nomme, s'était déjà signalé dans les événements de juin 1988. Mais la confusion était telle qu'on n'osait accrédi-ter la nouvelle qu'ils auraient été les artisans de la chute de Manigat. Aujourd'hui on ne doute plus de leur participation aux événements qui ont abouti au renversement de Namphy. Fait sans précédent, 36 [125] sous-officiers et soldats de la Garde présidentielle signent le communiqué qui annonce la destitution de Namphy et son remplacement par le général Prosper Avril à la présidence provisoire.

Les soldats interviennent à la radio pour exprimer leurs revendications et expliquer leur action. Ils sont écœurés par les turpitudes et les crimes horribles attentatoires à l'honneur de l'armée. Ils exigent du nouveau chef de gouvernement, entre autres choses : la recherche et la mise en accusation des auteurs de tous les crimes et massacres perpétrés pendant la tourmente de la transition, la restauration de la Constitution de 1987, l'exclusion de tous ceux qui avaient collaboré avec les gouvernements de Duvalier, de Manigat et de Namphy. L'un des leurs, le sergent Joseph Hébreux, est désigné pour les représenter auprès du nouveau président. Dans les faits, il en résultera une structure jumelle ; le général-président, dans l'exercice de ses fonctions, sera toujours doublé de la présence du sergent sans fonction officielle. On en fera des gorges chaudes dans les beaux salons de Port-au-Prince et de Pétienville. De la Garde présidentielle, le mouvement s'est étendu à toutes les autres unités militaires de la capitale. De nombreux officiers supérieurs sont destitués et humiliés par leurs hommes de troupe. Plusieurs personnalités duvaliéristes sont déshouquées, leurs maisons pillées et incendiées ; les macoutes notoires qui se sont laissés surprendre sont lapidés ou soumis au supplice du collier (père Lebrun).

Ce n'est pas la révolution des œillets, comme on l'a dit, mais l'irruption de la base de l'armée dans la crise modifie considérablement les données du problème. Ce n'est pas que le mouvement des soldats réussisse à tenir ses promesses du début et à donner sa propre orientation aux événements. Ce mouvement dont on ignore la qualité de l'organisation et la force réelle sera vite récupéré, piégé dans les rivalités de clans et noyé dans les manipulations et les manœuvres de corruption du pouvoir. Ce qu'annonce ce mouvement dans le contexte [126] général de crise d'autorité et de confusion politique, c'est plutôt une détérioration accélérée de la structure de l'institution militaire. La chaîne de commandement sera pratiquement rompue, la discipline militaire, déjà sérieusement malmenée au cours des deux dernières années, se relâchera considérablement. Les soldats n'obéiront plus automatiquement aux ordres des officiers. Démunis, partageant le sort des déshérités, ils seront soumis à l'attraction des revendications démocratiques et des élans populaires ; en même temps, conscients de leur force, ils subiront la séduction du pouvoir. Pour beaucoup d'entre eux, formés à la pratique de l'arbitraire, la tentation sera grande de se servir de leurs armes pour en tirer avantage. À l'exemple des chefs, ils

voudront à leur tour profiter du pouvoir. Certains se livreront à de petites combines et même au banditisme. Dans les premiers jours, ce mouvement provoque de la curiosité, de l'espoir et même de l'émerveillement. Avec le recul, certains le verront comme un mouvement de révolte, une réaction corporatiste des soldats qui ont baigné dans l'atmosphère post-Duvalier et qui portent une charge de revendications sur leurs déplorables conditions de travail et de vie. D'autres ne croient pas à un mouvement autonome de la base de l'armée qui, sur fond de revendications réelles, se laisserait manipuler dans une entreprise commanditée par Washington, au bénéfice d'Avril.

Au mois d'octobre 1988 en tout cas, l'alliance militaro-macoute au niveau de la direction politique de l'État est disloquée. Le mouvement des « petits soldats », par sa nature, par sa potentialité, pouvait, avant d'être dévoyé, offrir des perspectives nouvelles d'avancement de la cause de la démocratie. Mais, aucune force politique, pas plus les partis que l'ensemble du mouvement démocratique, ne se révélera apte à capitaliser sur la situation. C'est que la société haïtienne, ébranlée dans ses profondeurs, libère des forces incontrôlables. Sur fond de troubles politiques, des conflits agraires séculaires reprennent encore plus violemment, en particulier [127] dans l'Artibonite. La résistance est forte au sein de la paysannerie, mais les liens et les complicités entre les chefs de section et les propriétaires dominants sont difficiles à défaire. Des groupes armés continuent à semer la mort. Le changement de gouvernement, s'il soulage la classe politique des horreurs du terrorisme d'État, ne ramène pas la sécurité.

Au plan politique, le nouveau chef de gouvernement, le général Prosper Avril, fait des ouvertures auprès des partis et promet de s'en tenir au mandat de normalisation démocratique que lui ont confié les petits soldats. Il opère des réformes dans l'armée. Dès le 30 septembre, il réussit à écarter sans problème le colonel Jean-Claude Paul en le mettant en disponibilité. Voilà qui rassure les Américains dont on soupçonne l'implication dans ce coup et, plus généralement, leur rôle auprès du général Avril pour qu'il reprenne le contrôle des forces armées et qu'il maîtrise le processus de normalisation. De plus, la politique déclarée du nouveau gouvernement contre le trafic des narcotiques, suscitée et encouragée par les États-Unis, commence à donner des fruits. Mais les dérapages se multiplieront et il n'est au

pouvoir de personne de freiner la dégradation de la situation que des événements, apparemment sans lien entre eux, contribuent à accélérer.

Déjà le 14 octobre, le nouveau pouvoir dénonce un complot mettant en cause l'un des artisans de la révolte des petits soldats, le sergent Patrick Beauchard. De nombreuses arrestations ont lieu parmi les soldats. Pour le pouvoir, l'urgence est à la stabilisation de l'armée d'où il faut débusquer les révolutionnaires à l'oeuvre. On croit comprendre que le mouvement des soldats est porteur de plusieurs tendances politiques et idéologiques qui recoupent celles de la société. Dans l'immédiat, il apparaît que cette stabilité dépend de la capacité du gouvernement à répondre à certaines revendications les plus urgentes de la troupe, soit : augmentation de la solde, amélioration des conditions de logement et d'hygiène [128] dans les casernes. Avril fera appel au monde des affaires pour l'aider à mettre au point un projet de construction de logement pour les soldats. Il soignera particulièrement sa Garde présidentielle par des intéressements, ce qui attisera plus tard les rivalités entre des unités militaires. En somme, ce ne seront que des expédients qui ne pourront nullement solutionner les problèmes complexes de l'armée. La reprise en main des troupes et leur réorientation vers les tâches nationales de sécurité et de garantie du processus démocratique appellent une vraie politique nationale qui ne concerne pas seulement le gouvernement provisoire.

Le malaise dans l'Église catholique.

[Retour à la table des matières](#)

Sur un autre front de lutte, on apprend le 10 octobre par un message du père Aristide retransmis par Radio-Soleil, que le jeune prêtre avait reçu de ses supérieurs de Rome son ordre de transfert au Canada avant le 17 octobre. Cette mesure qui conclut les nombreux démêlés d'Aristide avec la hiérarchie catholique survient presque en même temps que la prise de position de la Conférence épiscopale dénonçant une « stratégie habilement orchestrée pour affaiblir l'Église et finalement la détruire » et condamnant explicitement une « Église populaire orientée vers la violence et la lutte des classes »¹². La

¹² *Le Nouvelliste*, lundi 10 octobre et jeudi 13 octobre 1988.

déclaration des Évêques exprime une réaction indignée devant les multiples manifestations des partisans de l'Église populaire contre le Nonce apostolique en Haïti et certains prélats que ces derniers abreuvent d'injures et menacent même de mort. La Conférence des religieux, à son tour, s'inquiète du malaise dans l'Église et condamne les méthodes de violence utilisées pour parvenir à des changements jugés nécessaires.

Quoi qu'il en soit, l'annonce de l'ordre de transfert d'Aristide déclenche des réactions de protestation dans tous les milieux et surtout chez les jeunes des quartiers populaires, [129] militants des églises de base ou militants révolutionnaires tout court. Il s'en est suivi de nombreuses manifestations qui attestent de la détermination de ces milieux d'empêcher, par tous les moyens, l'exil de celui qui est déjà perçu comme le prophète, c'est-à-dire la voix des sans voix, des opprimés. Finalement Aristide refusera de quitter le pays, et il sera exclu de l'ordre des Salésiens. Le 22 novembre, il interviendra publiquement, après une longue période de silence, pour s'attaquer vigoureusement à la fois à l'impérialisme américain, au général Avril, au nonce apostolique, à l'Épiscopat, désignant particulièrement les archevêques de Port-au-Prince et du Cap, François Ligondé et François Gayot de même que l'évêque auxiliaire Kébreau comme les principaux artisans du complot tramé contre lui et le peuple haïtien. Entre temps, le colonel à la retraite, Jean-Claude Paul, meurt mystérieusement le dimanche 6 novembre, « noyé » dans son bol de soupe au giraumont. Enfin, on apprend à la fin de décembre, à l'indignation générale, qu'un sauf-conduit est accordé au tortionnaire Frank Romain, le maître d'oeuvre du massacre de St Jean-Bosco, pour qu'il parte en exil, de l'ambassade de la République Dominicaine où il avait trouvé refuge après le coup d'État du 18 septembre.

Tous ces événements embarrassent le nouveau gouvernement et minent le peu de crédibilité dont pouvait encore jouir le général Avril. Ce dernier continue à se dépenser beaucoup pour rassurer et calmer les esprits. Le 7 novembre, il avait soumis aux dirigeants des organisations politiques un projet de décret destiné à former un nouveau conseil électoral. Son projet fut repoussé pour non conformité avec la Constitution. Celle-ci n'est sans doute pas officiellement rétablie, mais le chef du gouvernement avait promis d'en respecter l'esprit en attendant sa remise en vigueur, conformément aux doléances des « petits

soldats » et de la classe politique en général. L'idée sera reprise sur une base plus large dans un forum [130] national auquel sont conviées toutes les formations politiques.

Le rejet d'Avril et la remontée politique du mouvement démocratique.

[Retour à la table des matières](#)

Évidemment, il fallait s'y attendre, cette initiative divise la classe politique. Il y a ceux qui, ayant déjà perdu confiance dans le général Avril, réclament sa démission pure et simple. D'autres exigent le rétablissement de la Constitution qui définit déjà les modalités de la formation du collège électoral. Toutes les gesticulations du général-président leur semblent donc inutiles, ou alors elles masqueraient des desseins inavouables. Enfin le projet d'organisation du forum est lancé au moment même où l'on constate une recrudescence de la répression qui frappe des paysans et des militants et où l'on fait couler dans le public un mémorandum du ministre de l'Information, Virginie St Pierre, suggérant au chef du gouvernement l'utilisation de méthodes de répression scandaleuses pour venir à bout des contestataires. Dès lors, dans les milieux d'extrême gauche, étaient considérés comme suspects et traîtres tous les démocrates qui accepteraient de participer au forum. Malgré tout, on y retrouve le MIDH (Mouvement pour l'Instauration de la Démocratie en Haïti) de Marc Bazin, le PANPRA, le MNP 28 — ces trois organisations formeront une alliance électorale. Alliance Nationale pour la Démocratie et le Progrès (ANDP) —, le PUCH, la centrale syndicale CATH-CLAT et d'autres organisations de moindre importance.

En fait, il s'agit fondamentalement de la sempiternelle question électorale qui hante les acteurs politiques en période de transition de régime. Dans ce contexte, l'enchevêtrement des intérêts électoraux rend difficile la mise au point des conditions minimales acceptables pour tous. C'est la méfiance qui règne, et on devient extrêmement sensible à tout ce qui se [131] rapporte à l'organisation électorale (CEP, loi électorale, etc.) Toutefois, plusieurs dirigeants d'organisations politiques de la gauche et du centre veulent profiter des bonnes

dispositions d'Avril pour aboutir à un compromis et favoriser ainsi l'organisation des élections dans de bonnes conditions. Mais dans la mouvance démocratique, le ton dominant est à l'acrimonie et au scepticisme, même si en privé certains de ceux avec lesquels nous sommes entretenus en février 1988 reconnaissent le bien-fondé d'une politique de compromis. Au lieu de bien se regarder, la plupart des responsables dont les prises de position comptent passent leur temps à s'interroger sur la bonne foi ou les intentions d'Avril.

S'enliser dans le doute et le scepticisme ne fait pas une politique. Il y en a qui se désolent qu'Avril mène sa propre politique. Il nous semble que ce serait la plus élémentaire des règles du jeu. Le rôle d'un responsable n'est-il pas de chercher à comprendre de quoi est faite cette politique pour s'en accommoder ou la combattre, non pas en se lamentant, en s'alimentant de rumeurs, en tenant même en suspicion les mesures qu'il prend et qu'on souhaitait qu'il prît (modalités de reconstitution du CEP, organisation du Forum, rétablissement de la Constitution, etc.) ? On n'entendait que cette antienne : peut-on faire confiance à Avril ? Il est certain qu'on aurait de bonnes raisons de se méfier : son passé duvaliériste et la réputation de certains de ses collaborateurs entr'autres ne jouent pas en sa faveur. L'essentiel de la question n'est pas là. Il s'agit, pour les forces démocratiques, à cette étape, d'examiner attentivement la conjoncture, d'évaluer les forces et d'avancer des propositions hardies et réalistes qui fassent accélérer le processus de normalisation démocratique. Avril joue son jeu, il cherche à embarquer tout le monde, ne cesse-t-on de répéter. Supposons même le pire chez lui. Alors, qu'on prenne toutes les dispositions pour qu'il n'aboutisse pas. Mais le pire qu'on pourrait faire pour que l'intention qu'on lui prête se concrétise est d'agir comme si l'on avait toutes les [132] raisons du monde de croire qu'il nourrit les plus sombres desseins ou de le regarder agir, figé dans l'attitude stérile du spectateur. La faiblesse de l'analyse socio-politique et les conflits idéologiques dans certains secteurs influents du mouvement démocratique nuisent considérablement à la formulation claire d'une orientation stratégique et des voies tactiques de ce mouvement.

C'est à partir de l'expérience d'Avril et à l'examen du comportement des organisations démocratiques que nous est apparue dans toute sa clarté l'observation suivante : l'implantation de la démocratie, à cette phase, dépend davantage des combattants de la démocratie organisés,

de leur intelligence tactique, de la justesse de leur vision politique, de la détermination des forces sociales engagées dans cette lutte que du jeu des détenteurs éphémères du pouvoir. Avril gère une crise aiguë avec peu de forces. En somme, on croit comprendre qu'il manœuvre entre des contraintes extrêmes pour dégager, à sa manière, dans son style, un large espace politique couvrant une partie du secteur démocratique et une sorte de segment du duvaliérisme modéré ; d'où ses appels insistants à l'union. La vérité est qu'il cherche à récupérer les duvaliéristes modérés et quelques amis présentables de l'ancien régime pour faire équilibre à la force politique éventuelle qui se dégagerait de la mouvance démocratique et dont il n'est pas assuré qu'elle lui garantirait sa sécurité personnelle et son avenir en tant qu'acteur sur la scène du pouvoir.

Quoi qu'on dise des puissances tutrices, d'Avril, des duvaliéristes ou d'autres secteurs, il n'est pas possible, à cette étape de la crise, d'identifier un maître absolu du jeu politique. Personne ne dispose de la carte maîtresse. L'armée, force traditionnelle de régulation et de stabilisation, est déliquescence. Elle est pratiquement ingouvernable. Force montante, le mouvement démocratique pourrait servir de référence sûre aux différentes composantes de la nation aux prises avec l'incertitude et la confusion. Lui seul porte l'avenir [133] immédiat par son pouvoir de convocation populaire et par son aptitude à devenir le lieu principal d'un consensus national. Mais, tiraillé par divers courants, il se trouve souvent paralysé face aux exigences de son aile radicale déterminée à subvertir toute solution visant la sortie par la voie électorale. Même affecté par son morcellement et empêtré dans sa stratégie improvisée au coup par coup, il justifie encore d'une grande espérance, par la ténacité de la résistance populaire, par l'anti-duvaliérisme viscéral qui traverse la société et par la menace d'une explosion sociale. Il bénéficie aussi de trois autres facteurs conjoncturels : 1) la déroute et la division des duvaliéristes, malgré leurs coups d'éclat et leur arrogance criminelle, ce qui ne signifie nullement l'anéantissement de leur capacité de nuisance ; 2) la volonté des puissances tutrices de trouver, en conformité avec leur vision et selon leur propre projet, une alternative modérée à la perversion duvaliérienne, ce qui n'est pas acquis de toute éternité ; 3) l'incapacité des personnalités politiques, candidats à la présidence, d'entraîner l'adhésion populaire, ce qui à la longue peut être inversé.

Fin mars, début avril 1989, d'importantes unités militaires sont entrées en rébellion contre le gouvernement. Parti du corps des Léopards, le mouvement gagne les Casernes Dessalines. La tentative de coup d'État échoue grâce à l'intervention de la Garde présidentielle demeurée fidèle au président. Mais le prix à payer est élevé. Les deux unités militaires rebelles sont dissoutes et leurs membres révoqués, emprisonnés ou dispersés à travers les commandements militaires de province. Depuis ces événements. Avril fait, de sa sécurité personnelle, une obsession comme jadis Duvalier, après le 29 juillet 1958. À cause de l'éclatement de l'armée, la situation politique est devenue encore plus embrouillée. L'atmosphère de conspiration est malsaine. Avril n'a pas compris qu'il devait bouger audacieusement vers le mouvement démocratique pour élargir sa base et augmenter ses marges de manœuvre, en jouant franc jeu, en donnant satisfaction aux [134] revendications populaires les plus immédiates, en donnant suite, par exemple, à une résolution du Forum de février, réclamant du chef du gouvernement qu'il se débarrasse de ses collaborateurs décriés et qu'il recompose son équipe avec la participation des représentants du mouvement démocratique. Il s'enfoncera dans la répression à mesure que la contestation de sa politique augmente. Vagues d'arrestations en novembre, état de siège en janvier 1990, expéditions punitives, brutalités et même bannissement d'opposants. Alors, toutes les forces démocratiques coalisées, avec l'appui marqué du nouvel ambassadeur américain Alvin Adam, se mettent en branle pour en finir avec Avril. Celui-ci sera forcé de quitter le pouvoir le 10 mars 1990. À la suite de plusieurs tractations entre les forces qui dominent l'échiquier politique, le juge Ertha Pascal-Trouillot est choisi pour occuper la fonction de chef du Pouvoir Exécutif provisoire. La passation du pouvoir du commandant en chef de l'armée au nouveau président a lieu le 13 mars 1990.

Pour la première fois depuis l'ouverture de la crise de succession de Duvalier, le mouvement démocratique parvient à placer plusieurs de ses représentants à des positions de pouvoir. En somme, on peut dire que le gouvernement de Ertha Pascal-Trouillot est son oeuvre. À sa phase finale, la lutte contre le gouvernement d'Avril a été orchestrée par l'Assemblée de Concertation (l'AC) rassemblant d'importantes organisations politiques parmi lesquelles le CONACOM, l'ANDP, le PDCH, le PUCH et le groupe Honneur Respect Constitution (HRC)

animé par le père Antoine Adrien, très actif au sein du mouvement démocratique. Derrière cette réussite spectaculaire, l'accession de Mme Trouillot à la présidence provisoire, il y a, on le sait, une forte volonté des puissances tutrices de faire accoucher la classe politique et le pays d'un gouvernement légitime pour mettre un terme à [135] l'interminable transition. Après trois expériences désastreuses des militaires aux commandes du pays (le général Namphy deux fois et le général Avril), c'est aux civils qu'il revient maintenant de relever le défi. Dans ce cas, aucune autre constellation que le mouvement démocratique n'a la capacité de garantir le succès politique et la légitimité des élections. L'effort de concertation des principales formations politiques auxquelles s'associent des personnalités de synthèse des différents courants du mouvement démocratique est donc rassurant pour la direction de l'armée et pour les Américains résolus d'en finir avec les péripéties de la crise haïtienne

[136]

[137]

Repenser Haïti.

Grandeur et misère d'un mouvement démocratique.

IV

L'ÉPREUVE DU POUVOIR

[Retour à la table des matières](#)

L'alternative au gouvernement d'Avril telle que proposée par l'AC (l'Assemblée de concertation) ne consiste pas seulement, pour demeurer fidèle à l'esprit de la Constitution, à faire choisir le nouveau président provisoire parmi les membres de la Cour de Cassation. Elle résulte surtout de la détermination des secteurs démocratiques de prendre une part importante de responsabilités dans la gestion du pouvoir. Non seulement l'AC a signifié ses préférences et ses refus dans le choix du remplaçant d'Avril parmi les juges de la Cour de Cassation, mais encore elle a conçu toute une structure d'organisation et de fonctionnement du gouvernement provisoire qui assure, aux différents secteurs de la société civile, un droit de regard sur la marche de l'État et de contrôle du Pouvoir Exécutif. À côté de celui-ci est placé un Conseil d'État composé des représentants désignés des neuf départements géographiques et des organisations de la société civile et jouissant des prérogatives de contrôle et de surveillance de l'Exécutif. Dans le protocole du 4 mars de l'AC, les rôles et les fonctions des organes de ce gouvernement de transition sont clairement définis. Le droit de tutelle, assorti d'un droit de veto du Conseil d'État sur l'Exécutif, donne la prééminence à [138] cette espèce de mini-parlement provisoire. Mais la réalité politique sera tout autre. En attendant, ces dispositions consacrent formellement sinon la puissance politique du moins l'hégémonie du mouvement démocratique qui

dominera largement le Conseil d'État et qui sera substantiellement représenté au conseil des ministres.

De 1988 à 1990, le mouvement démocratique écartelé entre ses différents courants avait vécu dans une sorte de brouillard par rapport à la question du pouvoir : ni orientation, ni stratégie incarnées par un leader ou portées par une organisation. Les plus remuants et les plus bruyants étaient pour le pouvoir populaire contre les élections, entendez par là pour la révolution, mais sans les moyens. Ce qui se traduisait par des prises de position erratiques à mesure que se développait la crise politique et sociale. On soupçonne que certains groupes ou personnalités du courant populaire avaient pu jouer un certain rôle dans le mouvement des petits soldats qui, conjugué à la lutte pour le pouvoir au sein de l'armée, avait abouti dans un premier temps au coup d'État contre Manigat, puis au renversement de Namphy. Toutefois, le mouvement démocratique dans son ensemble s'était placé en dehors du processus de normalisation que les partis politiques forçaient et qu'Avril retardait. Ce processus était, à tout moment, menacé par des troubles au sein de l'armée et par le terrorisme politique dont on avait du mal à identifier les auteurs. Par leur participation en force au gouvernement Trouillot et au Conseil d'État, d'importants secteurs du mouvement démocratique se trouvent maintenant en première ligne dans le processus de transition dont les dimensions critiques n'ont pas disparu pour autant

Le nouveau gouvernement provisoire dans la tourmente.

[Retour à la table des matières](#)

La mission du nouveau gouvernement paraît simple : assurer les meilleures conditions au bon déroulement des [139] opérations électorales, liquider les affaires courantes jusqu'au 7 février 1991, date de la passation du pouvoir au président élu. Liquider les affaires courantes suppose un minimum de gestion, donc des prises de décision susceptibles d'alerter des intérêts de toutes sortes. Le contrôle qu'entend exercer le Conseil d'État compliquera la tâche de l'Exécutif, et les frictions entre ces deux organes provisoires de l'État menaceront

plusieurs fois le processus électoral lui-même. Derrière ces conflits, un enchevêtrement d'intérêts certes, mais aussi deux visions différentes de la mission du gouvernement provisoire. Pour le CE l'exercice du pouvoir, même temporaire, doit se soumettre au contrôle des « délégués du peuple », ce qui est la raison d'être des membres du Conseil ; pour la présidente, il s'agit de conduire au mieux le gouvernement en bricolant ici et là jusqu'à ce que le processus électoral soit rendu à terme. Pas question de se lancer dans de grandes opérations de justice et d'assainissement comme le réclament certains secteurs du mouvement démocratique. Mme Trouillot insistera beaucoup là dessus, en toute circonstance, forte de l'appui des puissances tutrices et de la direction de l'armée. Elle insistera d'autant plus qu'une vaste opération d'assainissement et de justice est pleine de risques dans un pays où sévit une forte crise d'autorité.

Il est clair que les élections sont fortement désirées par les puissances tutrices. L'intérêt manifesté par ces puissances et d'autres alliés comme le Venezuela pour la réussite des élections se traduit par des gestes ostensibles de soutien à la présidente, par les nombreuses démarches de leurs représentants auprès des acteurs politiques locaux invités à la modération et à la collaboration, par les promesses d'aide au Conseil Électoral Provisoire (CEP). Mme Trouillot sera l'invitée du président Bush aux États-Unis, du président Perez au Venezuela. Des missions militaires françaises, américaines, des délégations de l'OEA, de l'ONU, de la CARICOM se succéderont en Haïti pour répondre à l'appel des autorités [140] haïtiennes en vue de contribuer à préciser les modalités qui garantissent la sécurité, l'honnêteté et l'efficacité d'organisation des élections. De hautes personnalités, dont l'ex-président américain Jimmy Carter qui aura fait le voyage quatre fois, le vice-président américain Dan Quale qui ne ménagera pas les mises en garde musclées à l'endroit de l'armée, visiteront le pays pour s'entretenir avec les dirigeants de l'Exécutif, du CE, du CEP, de l'armée et des chefs des partis politiques. Il devenait de plus en plus évident que seules des élections sous contrôle international, avec l'active participation d'observateurs étrangers, en garantiraient le déroulement en bon ordre et la pleine crédibilité. Toutes les précautions auront été prises pour que les élections soient menées à terme. Jusqu'à la toute fin de la campagne, soit le 13 décembre, Mme Trouillot aura recours à une mesure extrême pour empêcher que les procédures judiciaires entreprises par Leslie

Manigat n'aboutissent à la remise en question du processus électoral. En effet, elle mettra à la retraite deux juges de la Cour de Cassation pendant qu'un troisième, le juge Pradel Péan, se portera absent pour des raisons de convenance patriotique. La Cour de Cassation ainsi infirmée ne pourra donc pas se prononcer sur la requête des avocats de Leslie Manigat. Cet incident ne va pas sans rappeler la réaction du président Borno, en avril 1930, à l'encontre du Conseil d'État dont une majorité de membres s'opposa à la confirmation du compromis entre les autorités de l'occupation américaine et l'opposition nationaliste en refusant d'élire Eugène Roy à la présidence. Borno dut ajourner les travaux du Conseil, révoquer les douze membres récalcitrants et le reconstituer avec de nouveaux conseillers plutôt bienveillants.

Toutes les manifestations de bonne volonté internationale n'auront pas fait disparaître les causes de friction entre l'Exécutif et le CE. D'abord, les difficultés de fonctionnement sont inhérentes à la structure même de ce pouvoir qui génère des conflits d'attributions. Ensuite, même si le choix de Mme [141] Trouillot a été politiquement légitimé par l'AC, la réalité du pouvoir qu'elle détient repose davantage sur le soutien de l'armée et des puissances tutrices. Celles-ci, on l'a vu, font des élections la question politique prioritaire. Certes, l'organisation des élections relève du CEP, mais c'est à l'Exécutif de veiller à la réalisation des conditions générales de leur succès. C'est à lui aussi qu'il appartient de faire face aux questions urgentes se rapportant à la vie quotidienne du peuple. Or le gouvernement se révèle impuissant devant le déferlement des revendications sociales, les querelles locales, les règlements de compte, l'anarchie administrative, la contrebande, l'indiscipline au sein de l'armée ponctuée par des mutineries, la détérioration de la situation économique, la violence dans les villes et les campagnes, l'augmentation de la criminalité, etc. Entre la présidente et le CE qui relaie les positions des secteurs les plus exigeants du mouvement démocratique, les rapports se détériorent très vite.

Justice avant les élections ?

[Retour à la table des matières](#)

La question des élections est liée à celle de la sécurité. Or, le banditisme, social ou politique, ne donne aucun répit. Des cadavres sont ramassés dans les rues de Port-au-Prince tous les matins. On ne compte plus les vols à main armée. Les assassinats politiques se multiplient. Le plus significatif et le plus spectaculaire est celui de Serge Vilard, membre du CE, le 21 juin 1990. Si l'insécurité ambiante renforce les partisans des élections dans la conviction qu'il faut en finir au plus vite avec cette sanglante transition, elle porte au contraire leurs adversaires au sein du mouvement démocratique à exiger des mesures rapides et efficaces pour contrer les malfaiteurs et rendre justice. Dès le 19 avril, le père Aristide avait péremptoirement affirmé que la justice devait passer avant les élections. Il en avait fait une condition *sine qua non*. L'argument ne manque pas de poids. Comment en effet convaincre [142] les électeurs qu'ils ne courent pas vers un nouveau massacre, comme en novembre 1987, lorsqu'on n'engage aucune poursuite contre les criminels ? De forts soupçons pèsent sur l'armée. La clameur publique a déjà, à maintes reprises, désigné des individus connus qui avaient publiquement menacé de recourir à la violence en cas de refus de leur candidature en 1987. Aucune instruction judiciaire n'est ouverte contre eux.

En visite à Paris au mois de juin, Aristide une nouvelle fois s'attaque violemment au nonce apostolique, à certains évêques nommément désignés : Mgr Gayot du Cap et Mgr Ligondé de Port-au-Prince. Il les accuse de lâcheté à cause de leur silence devant les crimes qui se commettent sous leurs yeux. Il s'en prend aux États-Unis et à la France qui poussent aux élections, à tous les candidats à la présidence dévorés par l'ambition du pouvoir. Quant à lui, il se sent immunisé contre la « présidentite », mais il consentirait à se porter candidat si le peuple le lui demandait. En septembre, il se déchaîne en déclarant que les élections ne sont pas possibles avec Ertha Trouillot qualifiée de loup-garou. Il ajoute du même souffle que c'est l'impérialisme américain qui

entretient l'insécurité pour empêcher des élections démocratiques et favoriser ainsi la désignation de son candidat ¹³.

Il faut rappeler qu'entre temps le retour en Haïti, le 7 juillet 1990, d'un des plus illustres tontons macoutes, Roger Lafontant, donne le frisson au pays et jette la classe politique dans le désarroi. Branle-bas de combat, mandats d'arrestation, accusations intempestives, deux journées de grève de protestation, tout cela sans résultat. Il n'en faut pas plus pour gonfler démesurément l'ego de Lafontant et nourrir chez le peuple la peur du diable qui vient de faire la démonstration de sa puissance. Ce coup d'éclat apporte un argument de choc à ceux qui réclament justice avant les élections et qui préconisent une alternative populaire au gouvernement en place. Tout se passe comme si la gauche radicale et le duvaliérisme, [143] par delà leur virulente opposition, avaient uni leurs forces pour enrayer le processus électoral.

Il y a quelque chose de pernicieux dans cette campagne anti-électorale qui ne date pas de la saison Trouillot. Hier, c'était Namphy ou Avril qui, pour confisquer le pouvoir, tournaient en rond et reprenaient à leur compte ce qui se répétait déjà il y a deux cents ans sur l'impréparation du peuple et son inaptitude pour la démocratie. Dans les milieux de la gauche radicale, nous l'avons vu depuis 1987, on n'a pas arrêté de marteler que le peuple ne veut pas d'élection, que l'urgence est au nettoyage du pays infesté par les macoutes et à la satisfaction des revendications immédiates du peuple. Si les gouvernements en place n'y parviennent pas, c'est qu'ils sont complices des criminels ; ils doivent donc être évincés, et l'action politique doit se poursuivre jusqu'à ce que soit enfin mis en place un gouvernement populaire, seul qualifié pour assainir le pays et rendre justice. On dirait même qu'à travers les péripéties de la transition, de Namphy à Trouillot, la dynamique politique semble aller dans ce sens. Les changements successifs de gouvernement montreraient qu'on ne pourrait vraiment sortir de la crise sans l'implication du mouvement démocratique et des forces populaires dans un gouvernement de transition. Cette observation est vraie dans la mesure où la collaboration de ces nouveaux acteurs est indispensable à la mise au point d'un compromis politique garantissant la paix sociale et le déroulement en bon ordre du processus électoral. Or le compromis et la cohésion stratégique n'étaient même pas possibles au sein du

¹³ Christian Lionet : *L'Année Aristide* Paris, L'Harmattan, 1992, pp. 132, 133, 182.

mouvement démocratique. La réalité et la confrontation des forces devaient montrer par la suite qu'il en était autrement.

Toutefois, le discours jusqu'au-boutiste répercuté assez largement accroît l'instabilité. Il enferme dans un cercle vicieux. Seul un gouvernement fort et légitime peut venir à bout des forces anti-changement. À moins de recourir à des moyens [144] révolutionnaires, les forces démocratiques ne peuvent conquérir le pouvoir et constituer un gouvernement fort et légitime qu'en empruntant la voie électorale. Pour la première fois dans l'histoire contemporaine d'Haïti, cette possibilité est inscrite dans une conjoncture de crise. Or, le plus sûr moyen de rendre cette conquête irréversible et de mettre le pouvoir démocratique en mesure de prendre en compte efficacement les revendications populaires est de travailler à l'unité de ces forces, à leur rassemblement autour d'un projet national, à leur cohésion dans l'action. Comment y parvenir quand on sait que le mouvement démocratique baigne dans la discorde avec ses nombreux fronts, alliances, organisations aux multiples prétentions stratégiques et tactiques ?

Il est permis de penser qu'une mobilisation intense et générale, dès 1987, autour des élections générales, non comme substitut tactique au *rache manyok*, mais comme moyen démocratique de choisir les dirigeants aurait donné de bien meilleurs résultats sur le plan stratégique et organisationnel, sur le plan de la formation des cadres politiques, de leur préparation à la gestion des collectivités locales aussi bien que sur celui de l'éducation démocratique des citoyens. L'engagement sans faille dans la bataille électorale de tous les secteurs du mouvement démocratique, assurés d'une forte solidarité internationale, aurait facilité l'isolement des macoutes dont l'intérêt est de perpétuer l'instabilité politique et d'empêcher toute normalisation qui les rejeterait dans l'insignifiance politique. Sans doute gêné par son statut de prêtre et ses démêlés avec la hiérarchie, peut-être à cause de ses convictions idéologiques et politiques, Aristide hésitait-il à faire le saut dans la bataille pour le pouvoir ? Mais, candidat ou non, s'il avait assumé, dès le début, cette nécessité avec toutes les forces démocratiques, celles-ci seraient en bien meilleure posture pour asseoir leur hégémonie politique, faire prendre au pays le virage démocratique institutionnel et le diriger avec efficacité. Peut-être se serait-on fait une meilleure idée du rôle [145] et de l'importance des assemblées élues (les Chambres législatives, les CASECS, les Assemblées

départementales) dans le fonctionnement du nouveau régime politique de la Constitution de 1987 ? Peut-être aurait-on compris le caractère pervers d'une lutte à finalité démocratique qui focalise toute l'élection sur la personnalité des candidats à la présidence, rejoignant ainsi l'ambiance générale et les plus vieilles traditions électorales haïtiennes ? Faut-il répéter que ce plaidoyer ne signifie pas que les élections constituent pour nous une fin en soi, encore moins la voie royale vers la démocratie ? Mais sûrement, dans l'état actuel des forces sociales et politiques, de la mobilisation populaire et des nouvelles donnes de l'ordre international, elles auraient constitué le meilleur moyen de concrétiser les conquêtes démocratiques. N'était-ce pas à cause du soutien populaire, de la force politique du mouvement démocratique acquise au cours des années de lutte antidualiériste et non du charisme de Gérard Gourgues que le FNC s'acheminait allègrement vers la victoire électorale en novembre 1987 ?

La percée fulgurante d'Aristide et la cause de la démocratie.

[Retour à la table des matières](#)

Les secteurs de la mouvance populaire finiront par prendre le train électoral en marche à la toute fin des délais d'inscription et de déclaration de candidature, en octobre 1990. Ils sont assez forts de la force et du rayonnement de la personnalité de leur leader, le père Aristide, pour brouiller les cartes, mais ils arrivent trop tard pour avoir le temps de mettre en place toutes les combinaisons électorales qui leur permettraient de conquérir tous les pouvoirs tant au niveau de l'État central qu'à celui des collectivités territoriales. En septembre 1990, les manœuvres pour dégager un candidat à la présidence jugé représentatif des courants dominants du mouvement démocratique avaient déjà commencé. Le choix de Victor Benoît, leader du Comité National du Congrès des [146] Organisations Démocratiques (CONACOM), ratifié par le Front National pour le Changement et la Démocratie (FNCD) n'a pas semblé combler toutes les attentes ni dissiper toutes les inquiétudes quant au résultat final. Aristide se laissera convaincre, un mois plus tard, de briguer la présidence, et c'est sur sa personnalité charismatique que sera axée la campagne électorale. Le FNCD, regroupant une

quinzaine d'organisations de gauche et appelé à patronner cette candidature plus rentable que celle de Benoît, n'est que paravent légal et plate-forme de démarrage. Le véritable mouvement a nom Lavalas. Il relève directement du leader charismatique dont il porte la charge de justice et de purification. Pour les observateurs avisés de la scène haïtienne, pour tous ceux qui ont saisi la dynamique électorale à ce moment précis, l'enthousiasme et la ferveur que suscite une telle candidature dans toutes les couches de la société ne laissent aucun doute sur les résultats des prochaines élections.

La percée électorale d'Aristide à ce moment précis de la campagne, soit à la toute fin de la période d'inscription des candidatures (19 octobre 1990), s'explique sans doute par la personnalité de l'homme : mélange de mysticisme, de martyre, de théâtralité, symbole de l'anti macoutisme populaire, mais aussi par la volonté des animateurs du secteur populaire de contrer le macoutisme par un coup d'éclat et par la même occasion de ruiner la candidature de celui que l'on donnait pour être l'homme des Américains, Marc Bazin, celui dont on redoutait qu'il finirait par l'emporter par défaut sous le parapluie de l'ANDP. En effet, l'audace de Lafontant effraie. Malgré l'interdit constitutionnel qui pèse sur les macoutes notoires, malgré le discrédit des duvaliéristes dans l'opinion, l'ancien tonton macoute préposé à la surveillance et à l'épuration des milieux universitaires, l'ancien ministre de l'Intérieur de Jean-Claude Duvalier, est revenu en Haïti, sonne le rappel des duvaliéristes, met sur pied un parti politique et se déclare candidat à la présidence. Et cela sous le gouvernement [147] de Mme Ertha Trouillot, ce gouvernement que, pour la première fois depuis la crise, les démocrates et tous ceux qui frayent avec le secteur populaire ont contribué à mettre en place, ce gouvernement dont on attend un commencement d'épuration des lieux du pouvoir occupés par des duvaliéristes afin de créer des conditions rassurantes pour l'organisation des élections. Comme provocation on ne fait pas mieux.

La présence bruyante et agressive de Lafontant sur la scène exaspère et enrage. La facilité avec laquelle il opère accrédite l'idée qu'il bénéficie de complicité dans les hautes sphères du gouvernement, notamment dans l'armée dont certains secteurs se sont déjà signalés par leur comportement criminel tout au long de la crise. En somme on ne fait pas confiance à l'institution militaire malgré les déclarations rassurantes des chefs de l'armée. La méfiance s'étend au chef du

gouvernement, Mme Trouillot, dont on dit qu'elle aurait été mêlée aux manigances préparatoires au retour de Lafontant en Haïti. Ne voit-on pas ce dernier contre lequel un mandat d'arrestation a été émis se promener impunément, en compagnie de militaires et de gardes du corps armés, et narguer les autorités ? Le danger macoute est donc proche. Qui nous en sauvera ?

Un peuple écrasé sous le poids de la misère, angoissé par tant de turpitudes, de violence séculaire, témoin de l'impuissance des élites, menacé par la résurgence macoute a besoin de croire au miracle. Il est prêt à accueillir le sauveur. On comprend dès lors la ferveur qu'il porte à Aristide, ce fils de Dieu qui s'est déjà fait connaître par sa passion évangélique et sa carrière pastorale, ce chevalier sans peur et sans reproche, qui parle le langage de la fermeté, qui ne tergiverse pas avec les responsables de nos malheurs. Aristide, le pur, le juste n'acceptera aucun compromis avec les macoutes et, fort du soutien du peuple, par la lumière de l'Esprit, il délivrera le pays de ce fléau qui a déjà ravagé toute la société haïtienne sans distinction de classe. Il faudra de l'eau, beaucoup d'eau [148] pour évacuer toute cette boue, une avalanche pour faire place nette aux promesses de la démocratie.

C'est de la haine du macoutisme que la métaphore Lavalas (un torrent en furie) tire la justification de toute sa puissance destructrice et purificatrice. Dans ce décor, les autres candidatures fatiguées et laminées par la crise ne faisaient pas l'affaire. Tout au plus, un débat électoral dans des conditions normales aurait permis à certaines d'entre elles d'éprouver leur résistance, de montrer leur savoir-faire et de promouvoir des idées et des propositions enrichissantes sur les grandes questions nationales. Mais cette campagne électorale, en dépit de tout le battage qui l'entoure, se réduit à une lutte entre « les forces du bien » et « les forces du mal ». Même si la candidature de Lafontant sera rejetée par le CEP comme il faut s'y attendre, la conscience du danger persiste, la peur gagne de nombreux milieux pour lesquels il n'est pas question de confier la destinée de « ce peuple magnifique » à des dirigeants qui n'ont ni l'échine solide ni le soutien populaire pour se tenir debout devant les impérialistes et pour éviter tout compromis avec le macoutisme. À leurs yeux, aucun des prétendants en piste depuis le début de la course à la succession de Duvalier n'est assez pur pour mériter l'honneur d'une telle mission.

Cette percée fulgurante de la candidature d'Aristide fait problème par rapport à la cause de la démocratie. Elle paraît de circonstance, comme une réponse à l'urgence du danger macoute alors que depuis cinq ans le danger macoute est récurrent et que la question politique majeure de la conjoncture tourne autour des élections comme moyen d'accès au pouvoir. Qu'on se rappelle les coups fourrés de Namphy, la terreur de 1987, les tergiversations d'Avril... Les tenants de la thèse révolutionnaire, en rattrapant de cette façon le processus électoral qu'ils avaient combattu avec virulence, le devoient donc puisqu'ils l'approprient non pour sa finalité démocratique mais comme dernier recours pour conjurer une menace. Hier encore, Aristide s'opposait de toutes ses forces aux élections [149] malgré toutes les précautions prises, malgré l'engagement non équivoque de la communauté internationale, malgré le grand mouvement de solidarité qui s'organise pour assurer que les opérations se déroulent sous le contrôle et avec l'assistance effective des observateurs étrangers provenant des organismes privés, gouvernementaux, non gouvernementaux et internationaux. Encore mieux qu'en 1987, à la faveur du grand bouleversement qui s'opère sur le plan international, de la bourrasque de démocratisation qui atteint de nombreux pays en Afrique, en Europe de l'Est.

La participation aux élections ne signifie pas que les radicaux dont Aristide est le chef de file s'inclinent devant les vertus de la démocratie formelle. Dans la mesure où ils cherchent à assumer des responsabilités nationales, où ils aspirent au pouvoir, ils ne peuvent plus se contenter de voir la politique d'un angle religieux, de passer leur temps à proclamer leur foi tels des mystiques et des contemplatifs. Ils devront agir en tenant compte des réalités et des contraintes tout en gardant les yeux fixés sur les objectifs de justice et de liberté. Leur brusque changement de stratégie comporte un danger de confusion et d'ambiguïté. Confusion des méthodes révolutionnaires et des moyens institutionnels dont le futur gouvernement portera la marque. Il en sera empêtré n'ayant pas les moyens de ses intentions révolutionnaires. Il ne disposera que des instruments institutionnels traditionnels (l'armée, les tribunaux, le parlement, etc.), il se sentira coincé. Il rugira, ruera dans les brancards alors qu'il est ligoté par la politique qu'il ne veut pas faire.

Le triomphe électoral d'Aristide est l'aboutissement logique de la lutte populaire anti-duvaliériste qui s'est développée autour de l'Église

catholique et qui a été dynamisée par les prêtres révolutionnaires au cours des années 80. Bloqué en novembre 1987, dans une première tentative de conquête par le FNC avec Gourgues, son cheminement vers le pouvoir aura repris de plus bel et avec encore plus de force à l'occasion [150] des élections de 1990. En effet, dès le premier tour du scrutin, Jean Bertrand Aristide l'emportera haut la main sur les dix autres candidats à la présidence par 67,5 % des voix exprimées contre 14% à son plus proche concurrent, Marc Bazin. Ce triomphe sera interprété comme une sorte de consécration de la légitimité historique du courant populaire. Il mettra à l'épreuve la conscience révolutionnaire de ceux qui vont se coltiner aux tâches ingrates de gouvernement et aux contraintes d'un pouvoir dont ils ne peuvent défaire les structures.

Aristide ou l'incarnation d'un nouveau mouvement social.

[Retour à la table des matières](#)

Au moment où il est élu président, Aristide est âgé de 37 ans. On pourrait dire qu'il a connu sa première socialisation sous Duvalier père (1957-1971). Ceux qui sont férus de psycho-sociologie et de biographie examineront les mécanismes, les événements et les accidents relevant de l'histoire d'un individu qui ont poussé cet homme à placer, jusqu'à l'obsession, son action sous le signe du refus du macoutisme. Quant à nous, nous nous contenterons de quelques observations et interrogations. L'essentiel est de bien comprendre l'impact d'une personnalité charismatique en phase avec les masses populaires qui l'ont investie de leurs espérances. En tant qu'individualité historique qui n'a pas fini de jouer son rôle, Aristide se trouve encore, en 1992, à la croisée des chemins qui tracent le destin national.

Né dans le sud profond d'Haïti, élevé à la capitale, Jean-Bertrand Aristide devient prêtre catholique après avoir fait le séminaire salésien du Cap-Haïtien. D'entrée de jeu, il se situe dans la mouvance démocratique et se révèle par sa propre pédagogie évangélique allant dans le sens des revendications du mouvement démocratique naissant et, plus tard, dans celui des luttes populaires (1975-1979). Après plusieurs séjours à l'étranger où il poursuit des études de psychologie et

de théologie, il rentre en Haïti (1985) où il reprend sa place et [151] son combat au sein du mouvement démocratique en pleine effervescence ¹⁴. De la chute de Duvalier à l'inscription de sa candidature à la présidence, il s'affirme par ses interventions de plus en plus virulentes et maintient une sorte d'incandescence des prises de position radicales sur des problèmes de société, sur ses rapports avec son Église, sur les péripéties de la lutte politique. Adeptes de la théologie de la libération, résolument anti-impérialiste, fustigeant la classe politique, condamnant sans appel la voie électorale, il se retrouvera cependant, après une campagne électorale menée en bonne et due forme, dans la règle de l'art, au timon des affaires de la République.

À écouter attentivement Aristide, on s'aperçoit que l'homme cumule plusieurs figures. Un de ses partisans, Franklin Midy, dans un article paru dans l'hebdomadaire haïtien de Miami, *Haïti en Marche*, relevant les difficultés auxquelles le nouveau président aurait à faire face, mentionnait qu'il devrait rapidement faire le choix entre trois figures : le poète, le prince et le prophète. À ces trois figures il faudrait ajouter le populiste, le justicier, le conteur et l'acteur. Communicateur habile, usant de la parole et des métaphores créoles avec un brio étourdissant, Aristide a su, mieux qu'aucun autre candidat, galvaniser les foules. Sa mission de pasteur ne se distingue pas fondamentalement de celui de conducteur de peuple. Il annonce le règne de la Justice. C'est le prophète, « celui qui regarde la réalité avec les yeux de Dieu... celui qui après avoir découvert la vérité dans la réalité n'a pas peur de dévoiler cette vérité, de proclamer cette vérité au risque de sa vie ¹⁵ ».

Le discours d'Aristide ne dévie pas de ce cadre idéologique qui lie l'interprétation de l'évangile à un parti-pris radical pour la lutte du peuple. L'action sociale et politique d'Aristide se situe dans la logique de l'option préférentielle pour les pauvres interprétée et mise en oeuvre par les adeptes de la théologie de la libération au sein de l'Église [152] catholique d'Haïti. C'est tout un nouveau mouvement social qui s'en inspire et qui rassemble des groupes organisés de paysans, de jeunes de la campagne et des quartiers populaires des villes, des communautés

¹⁴ Lire l'autobiographie de Jean-Bertrand Aristide : *Tout homme est un homme*. Paris, Éditions du Seuil, 1992.

¹⁵ « Qui êtes-vous, père Aristide » ? Interview donnée à *Haïti en Marche* en février 1987 et publiée dans l'édition du 26 oct./ 2 nov. 1988.

ecclésiales de base, des prêtres dans leur paroisse, des religieux et religieuses dans leurs institutions, des ONG, des organisations de la société civile, etc. « La lutte populaire baigne dans une ambiance religieuse où le peuple des opprimés retrouve le droit à la dignité », écrivent en 1988 les représentants de groupes de base dans l'Église catholique. « Dans cette étape de la lutte, poursuivent-ils, le peuple affirme sa religiosité dans l'attente d'une parole plus radicale encore où puisse se reconnaître pleinement sa volonté de vie...C'est dans cette faim d'une parole radicale qui donne au mouvement populaire sa figure, sa personnalité en quelque sorte que surgit le prophète.... À travers la figure symbolique du prophète, le peuple des pauvres fait une expérience d'Église... Le grand prophète de l'Église haïtienne, c'est le père Aristide... Aujourd'hui, le père Aristide est un symbole du peuple haïtien en lutte et personne n'a le droit de voler ce don de l'Esprit à tous les pauvres et à tous les jeunes qui se sont mobilisés autour de lui. » ¹⁶. Le nouveau mouvement social dont il est l'incarnation s'est fortifié, nous l'avons vu, pendant les années 80 dans le combat social (sur la base des revendications populaires dans les campagnes et dans les quartiers pauvres des grandes villes) et dans la lutte contre la dictature.

Le principe d'identité qui, dans un mouvement social, définit l'acteur et la population au nom de laquelle il parle en appelle un autre, celui qui désigne l'adversaire et le positionne en ennemi. En conséquence, il faut mettre en place un dispositif qui tend à conjurer la menace. Dans les cas extrêmes, il faut recourir à des méthodes hygiéniques, extirper le mal à la racine. L'épreuve duvaliériste infligée au pays et la cascade d'événements qui se sont déroulés en Haïti, de 1986 à 1991 (assassinats, incendies, enlèvements, massacres, etc.), ont contribué à faire du macoute une figure sociale interdite, d'autant [153] plus perfide et dangereuse qu'elle s'incruste dans le système étatique, qu'on la retrouve encore aux postes de commandement dans les appareils et les institutions. Qu'on se rappelle la levée en masse en novembre 1986 lorsque des duvaliéristes ont tenté de s'organiser en parti politique. Frappés d'interdiction, politiquement proscrits pour dix ans selon la Constitution, pourchassés, « lebrunisés » à l'occasion, les macoutes qui n'avaient point d'utopie ni de projet de société avaient très tôt basculé dans le terrorisme. Pour eux, tout se passait et tout semble se passer

¹⁶ Haïti Information libre, octobre 1988.

encore comme si le plus important n'était pas de tirer les leçons de la chute — c'est-à-dire reconnaître qu'ils ont historiquement échoué et qu'ils devaient renoncer à toute prétention au partage des pouvoirs — mais de faire perdurer l'ordre ancien dans une problématique de tout ou rien. Terrorisme aveugle qui ne peut que plafonner puisque les fins de l'action se confondant avec les moyens dévoilent une vision apocalyptique. Le mouvement lavalassien qui prétend prendre le chemin inverse, qui se veut un mouvement de réparation, répliquera vigoureusement aux duvaliéristes obstinés dont la pratique criminelle multipliée menace les acquis du mouvement populaire. La violence de l'inscription des lavalassiens dans l'espace politique est en grande partie une réponse à la violence macoutique.

Contre la bourgeoisie spoliatrice, contre l'impérialisme infâme, notamment l'Américain blanc raciste et bouffeur de peuples, contre les criminels macoutes et leurs complices et associés dans toutes les sphères de la haute société, le petit prêtre chétif, l'incorruptible, celui qui ne connaît pas la peur, qui a déjà miraculeusement échappé à plusieurs tentatives d'assassinat, incarne le sauveur, le rédempteur. C'est l'envoyé de Dieu. Les protagonistes s'expriment alors en termes de justice, de morale, de dignité, de changement qui transcendent les classes sociales. Faire écho à ces revendications, donner une voix aux sans voix, relancer l'espoir, prendre en compte la volonté des masses d'accéder à la condition de citoyen, tels [154] sont les aspects manifestes du discours aristidien. Devant la disqualification de la classe politique, devant l'inefficacité stratégique des partis politiques pour combattre la remontée du macoutisme, devant la perte de crédibilité de l'État et de ses appareils (armée, administration publique...)/ la figure morale du père Aristide s'est imposée à l'ensemble national en dépit ou à cause de la radicalité de son discours. Cette dynamique a fonctionné à plein pendant la campagne électorale avec en arrière-plan le spectre de Roger Lafontant. Elle a gagné du terrain sur les principaux prétendants au pouvoir en martelant avec passion le rejet sans compromis du macoutisme et en annonçant la fin d'un régime honni par toute la population. C'est là le sens profond du vote du 16 décembre 1990 et du déchouquage du 7 janvier 1991 à l'occasion du coup d'État avorté de Lafontant, un mois avant l'entrée en fonction du président élu.

La médiation du leader charismatique est souvent nécessaire pour la réalisation d'un projet de société, pour la définition et la mise en oeuvre

d'une grande politique. Elle n'est ni suffisante ni exclusive. Elle conduit au désastre lorsque le leadership tourne à l'idolâtrie. Comment limiter les dégâts quand on ne peut pas éviter cela. ? Deux conditions. La première est qu'entre le chef et les masses se situe une organisation solide, animée par des responsables éclairés, éclaireurs, animateurs, pédagogues ; la deuxième, la plus délicate parce que reposant sur les attributs de la personnalité du chef, est que celui-ci soit un visionnaire, superbement éclairé, imbu de la complexité de la situation, soucieux de son rôle de formateur, doté de solides convictions démocratiques, consentant à exercer ses responsabilités sans perdre de vue l'objectif de démocratisation, c'est-à-dire la prise en charge par les citoyens des problèmes de leur communauté. Le coup de chance, quoi !

Personne n'avait réussi à fédérer les tendances, organisations et partis se réclamant du mouvement démocratique. [155] Ni Serge Gilles, ni Victor Benoît, ni Evans Paul, ni Louis Roy, ni René Théodore, ni Marcel Gilbert, ni Aristide, oui Aristide. Ce dernier est un leader charismatique, en phase directe avec le peuple ; il rassemble des masses, s'attache des fidèles, se place au-dessus des partis ; c'est cela *Lavalas*. Transposée sur le plan électoral, cette réalité fait 67,5 % des votes, ce que les lavalassiens servent avec quelque arrogance à ceux qui leur parlent de consensus national. Le mouvement démocratique attendait un fédérateur, il lui est venu un sauveur.

Satan déchu, le Peuple déifié.

[Retour à la table des matières](#)

L'illusion tragique du macoutisme est de croire que la démagogie duvaliériste articulée à un anti-communisme anachronique et portée par le terrorisme finirait par rallier tous ceux qui avaient des raisons de redouter l'avènement d'un gouvernement d'essence populaire, pour imposer le rétablissement d'un régime rejeté par le pays et par les puissances protectrices. Rien de ce qui s'est passé sur le plan national et international, durant les deux années précédentes, n'a semblé entrer dans les calculs du secteur le plus radical du duvaliérisme déchu.

Le 7 janvier 1991, moins d'un mois après la proclamation des résultats du premier tour des élections générales, Roger Lafontant

réussit à entraîner avec lui des partisans armés, certains individus proches du pouvoir et des militaires et à s'emparer du Palais national. Il se proclame président provisoire en lieu et place de Mme Trouillot qu'il oblige à démissionner et annule, de son propre chef, les résultats du scrutin du 16 décembre. La réaction des quartiers populaires ne s'est pas fait attendre. Elle a été massive et efficace. En peu de temps, des barricades enflammées bloquent les principales artères de Port-au-Prince et d'autres régions du pays, le peuple occupe la capitale et encercle le siège du gouvernement. Cette détermination oblige l'armée, après quelques longues [156] heures d'hésitation ou de conciliabules, à intervenir pour déloger les putschistes du siège du gouvernement. Les représailles populaires qui s'ensuivent emportent de nombreux tontons-macoute ou des personnes réputées telles. Plusieurs maisons sont déchouquées, dont la nonciature apostolique. L'ancienne cathédrale de Port-au-Prince, monument historique classé par l'UNESCO, est incendiée. Ces actions visent clairement une partie de la hiérarchie catholique hostile à Aristide et particulièrement l'archevêque de Port-au-Prince, Mgr Ligondé qui, quelques jours auparavant, s'était attaqué, dans une homélie, à la vision aristidienne du pouvoir. De nombreuses autres victimes seront dénombrées les 26 et 27 janvier 1991 lorsqu'à la suite de la propagation de la rumeur d'un nouveau coup d'État les populations des quartiers populaires gagneront les rues et se livreront à des exactions et à des actes de déchouquage contre des individus désignés comme tontons-macoute. Lafontant et plusieurs de ses complices sont en prison, sous surveillance populaire, et une sévère leçon est servie aux adversaires. Tous ces événements tendent à consolider la légitimité populaire du nouveau président en plus de sa légitimité électorale.

La morgue du vainqueur nourrie de l'illusion de la victoire totale fait oublier les embûches et les exigences d'une situation complexe. Elle se traduit par le mépris de l'adversaire, la mésestimation des forces et souvent par le refus des règles du jeu. Il est permis de croire que sans la tentative du coup d'État de Lafontant, les choses se seraient passées autrement dans l'élaboration, par Aristide, de son approche concrète du pouvoir. On doit se demander aujourd'hui, avec le recul, si Aristide et les siens ont su tirer de la folle aventure de Lafontant des leçons salutaires. Le piteux échec de ce dernier devrait permettre d'en finir avec l'aile la plus dévastatrice du macoutisme. Ce dernier y a laissé des

plumes. Politiquement isolé, pourchassé et totalement discrédité, il n'y aurait donc aucune difficulté à obtenir sa condamnation judiciaire d'une [157] manière exemplaire et à en organiser les retombées politiques positives.

À l'occasion de ces événements, on a pu observer l'état de la violence populaire anarchique qui, loin de faire réfléchir sur les conséquences redoutables de ces irruptions populaires, a semblé procurer aux lavalassiens une certaine délectation. Déchouquage et Père Lebrun ont fait merveille. Ils attestent certes de la détermination des masses de contrer les macoutes et de soutenir leur gouvernement. Mais, les lavalassiens en auraient-ils seulement déduit que, puisque déchouquage et « Père Lebrun » constituent l'arme la plus redoutable et la plus efficace, il convient de la conserver, de la soigner, de l'utiliser au besoin ? En refusant obstinément de condamner le déchouquage et le Père Lebrun tout au cours de son bref passage au pouvoir, Aristide, dont le discours parfois ambigu est clarifié et amplifié par d'éminents supporters, n'a-t-il pas voulu ménager ce qu'il croyait être un atout important, un instrument aux mains du peuple mobilisé, une arme de lutte sinon de justice expéditive capable d'impressionner et de dissuader ? N'a-t-il pas voulu en faire sa force de frappe principale dans son rapport avec les ennemis de son pouvoir ?

Plusieurs des nôtres, petits-bourgeois au demeurant respectables, sincères, animés de solides convictions démocratiques, se donnent tout entier au peuple sans se douter le moins du monde qu'ils opèrent une prise en charge qui frise le clientélisme et parfois la mise en tutelle d'individus en lutte pour leur libération. Des défenseurs du peuple, les plus acharnés et les plus bruyants, recouvrant de leurs vacarmes les questionnements et les inquiétudes, agissent souvent comme s'ils ne croyaient pas le peuple capable d'assumer son autonomie. Ils sont les seuls à pouvoir dévoiler les manœuvres louches, à détecter les magouilles, comme on dit, dans les démarches des autres. Après tout, soupirent-ils, le peuple est fragile. Il peut être facilement dévoyé par ses ennemis. Pour se légitimer en position d'avant-garde, ils font un rempart du [158] peuple dont ils sont les seuls à pouvoir exposer et interpréter les aspirations, les besoins et les idées. Ils se complaisent dans l'idéalisation du peuple comme s'il n'était pas constitué d'êtres de chair et de sang, historiquement et culturellement situés, comme s'il était exempt de contradictions, comme si les gens du peuple étaient

immunisés contre la névrose. La rhétorique aristidienne valorise, en empruntant au lyrisme et à la théâtralité, la pureté du peuple frappé d'exclusion séculaire. Elle justifie sa rage de justice exemplaire et de châtiment purificateur. La formule lancée le 23 septembre 1991 de la tribune de l'ONU : « Au nom du Peuple et de ses Fils et de son Esprit saint » ne recouvre-t-elle pas métaphoriquement celle traditionnelle d'identité des catholiques « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit » que les fidèles prononcent en se signant ?

D'aucuns pensent que les masses ont raison, par pétition de principe, parce que ce sont les masses. Pour eux, la clameur des foules constitue un critère absolu de choix. Nous savons, pour avoir vu vivre et bûcher des militants, qu'il est difficile de s'en évader comme il est pénible de ramer à contre-courant. Nous savons aussi que la vérité ne va pas nécessairement dans le sens des émotions collectives. Au contraire, les exaltations collectives inhibent nos facultés critiques. Pis : dans certaines circonstances, elles irriguent le terrain propice à la dictature. Nous nous identifions à notre peuple dont nous partageons les aspirations et le destin, mais nous nous démarquons de tout comportement qui, en son sein, relève de la régression. La grande illusion de nos révolutionnaires est de se croire porteurs de vérités absolues et de solutions définitives aux problèmes de société qui sont à la limite des problèmes humains. Les révolutionnaires au pouvoir produisent des leurre. Ils feignent de croire que le peuple a toujours raison alors que les faits de la vie quotidienne révèlent à quelle barbarie parfois des gens du peuple peuvent [159] aussi se livrer. Il y a lieu de rompre avec cette vision du peuple comme étant un ailleurs mythique, pur et sacré.

On ne sait pas quel effet la folle équipée de Lafontant a eu sur la formation et les priorités du gouvernement d'Aristide. Le taux de méfiance anti-duvaliériste a dû grimper vertigineusement. L'impression est que, comme Avril après l'échec du coup d'État d'avril 1989 et selon le réflexe traditionnel de sécurité observé dans le comportement des gouvernants haïtiens depuis le XIX^e siècle, il resserre le cercle de confiance. Au lieu d'élargir sa vision, de penser les difficultés dans leur ensemble, il semble faire — on s'en rendra compte un peu plus tard — de la lutte anti macoute la grande priorité de son action gouvernementale. Ce qui dans son discours électoral était une idée-force (justice, assainissement..., voir La Chance qui passe) est devenu

une idée fixe. Avec le temps, on se demande si Aristide était conscient de la nécessité d'un apaisement social après une longue période de turbulence. Ou alors n'a-t-il obéi qu'à ses penchants pour résoudre un dilemme apparent : besoin d'apaisement contre exigence de punition exemplaire, de justice et d'assainissement ?

Sur la question du duvaliérisme il y a ceux qui réclament le pardon, ceux qui prêchent la réconciliation, d'autres la modération ; il y a ceux qui font la distinction entre les criminels, les massacreurs et les duvaliéristes modérés, pour définir leur conduite. Tous ces discours qui se croisent se retrouvent tantôt dans les déclarations de l'Épiscopat, tantôt chez des centristes et des démocrates modérés qui, conscients de la faiblesse de leurs moyens, veulent adopter une approche pragmatique ; ces discours sont même repris, cela va de soi, par des duvaliéristes. Il est évident que les mots n'ont pas le même sens dans la bouche des différents intervenants sur cette question. Il n'empêche que la plupart de ceux qui réclament justice immédiate et châtiment exemplaire ne supportent pas ce discours de temporisation. Le plus souvent, ils y [160] répondent par le dénigrement et l'amalgame. Tous ceux qui ne pensent pas comme eux sont qualifiés de complices des macoutes.

Le passage du prophétisme au politique a ses revers. Déjà, au coeur même de la flambée lavalassienne, des appréhensions les plus diverses se manifestaient. Qu'en est-il du discours mystique en politique ? L'euphorie spontanéiste peut-elle tenir lieu d'organisation politique ? L'antimacoutisme qui mobilise et imprègne les démarches électorales suffit-il à conforter une stratégie de conquête du pouvoir ? Combien de temps cette harmonie festive entre le leader et les masses allait-elle durer ? Allait-elle offrir l'opportunité au mouvement démocratique d'améliorer ses performances politiques ? Toutes ces questions et bien d'autres porteuses d'inquiétudes, de réserves et d'incertitudes, qui nous travaillaient au lendemain du triomphe d'Aristide, qui était prêt à les écouter ? Face au terrorisme macoute, ces interrogations pouvaient paraître conjoncturellement impertinentes. Une vague de fond avait porté Aristide à la présidence, le débat théorique n'avait pas de place dans l'agenda public, et surtout on n'avait que faire des ratiocinations d'intellectuels.

Du prophétisme à l'exercice du pouvoir : une dure épreuve.

[Retour à la table des matières](#)

Aucun candidat à la présidence n'a si peu et tant promis. On l'a souvent dit, Aristide n'avait pas de programme. Tout au plus un manifeste politique avec quelques principes généraux et surtout un slogan : « Justice, Transparence, Participation ». Aristide lui-même le reconnaît, mais à sa manière, dans une optique populiste pleinement assumée même s'il s'en défend. Il écrit :

« On m'a souvent reproché l'absence ou le flou de mon programme. »
Le temps manquait ? Mauvaise excuse. La chance qui passe, puis La chance à prendre sont deux textes de base, longs, intéressants, mais souvent indigestes et inaccessibles pour 90 % des [161] *Haïtiens. Le peuple avait en fait son programme. Pas besoin d'un devin pour le mettre en forme, après des années de lutte contre le néo-duvaliérisme. Un programme simple : dignité, transparence, participation. Ces trois notions s'appliquant aussi bien au domaine politique et économique que moral.*

Au risque de déplaire à certains technocrates, j'ai toujours banni le jargon des sciences sociales. On ne s'était pas mis à l'écoute du peuple pour lui renvoyer un discours incompréhensible. Populisme Démagogie ? Sûrement pas. Rarement candidat a si peu promis. Des valeurs morales ? Oui. Des valeurs marchandes ? Très peu... ¹⁷. »

Manifestement, l'équipe Lavalas n'était pas préparée à l'exercice du pouvoir. Malgré ce flou, ce vague, jamais candidat n'avait autant promis puisque la charge symbolique de sa personnalité, porteuse des espérances populaires et des revendications multiples issues de toutes les composantes de la nation, annonçait l'expérience d'une rupture. Rupture avec un passé de gabegie, de brigandage, de corruption et de pillage qui appelle nécessairement un programme articulé et une stratégie d'approche. Avec une telle posture, comment poser les questions les plus exigeantes, comment formuler les bonnes réponses

¹⁷ Aristide, *op. cit.*, pp. 151,152.

sans s'embourber ? Très tôt, la pratique du pouvoir allait mettre l'équipe lavalassienne au pied du mur. L'expérience elle-même, c'est-à-dire le jeu qui résultera de la donne que la situation mettra entre les mains de cette équipe et sa propre mise, cette expérience censée se dessiner au moment même où la partie commence, restera sans forme faute d'une réponse organisée et soutenue. L'équipe ministérielle passera son temps à effectuer des opérations de pompiers, à éteindre des feux, à drainer toute son énergie à répondre aux urgences. Il aurait fallu « prioriser », mais comment dégager des priorités, hiérarchiser quand tout était prioritaire ? Il aurait fallu pouvoir se reposer sur des équipes préparées, mais comment le faire aujourd'hui quand on a toujours entretenu la méfiance vis-à-vis de ceux qui n'appartenaient pas à un milieu éprouvé ? Justement, plus les difficultés [162] sont grandes, plus les moyens sont réduits plus il faut procéder avec rigueur. Aucun prétendant à la direction de l'État ne disposait des atouts d'Aristide. La ferveur populaire, l'écoute attentive dans toutes les couches de la population lui offraient ce qu'aucun homme d'État haïtien n'avait connu auparavant : l'occasion d'engager un travail nécessaire de pédagogie populaire sur les multiples exigences de la mise en oeuvre d'une nouvelle politique. L'attente était énorme. Derrière la simplicité des mots « justice, transparence, participation », ce sont des travaux herculéens qui attendaient l'équipe à l'épreuve du pouvoir.

Tout était à faire : alphabétisation des masses, scolarisation, assainissement et modernisation de l'Administration publique, élaboration de politiques d'urgence d'intervention dans les domaines de la santé, de l'hygiène publique, etc., relèvement de l'économie, réforme agraire, lutte contre l'érosion envahissante et reconstruction de l'environnement, réforme du système judiciaire, de l'éducation nationale, du régime fiscal, de l'institution militaire, de la police, implantation du nouveau régime constitutionnel avec toute la mise en place et les chambardements de la décentralisation, lutte contre la corruption, le trafic des narcotiques, la contrebande et l'insécurité...

Autant d'éléments qui, dans leur imbrication historique, constituent les produits d'un régime économique et social fonctionnant avec sa logique propre. De ces dossiers, de l'ampleur des tâches, Aristide était pleinement conscient, puisqu'on les trouve nommés, rêvés, fantasmés dans son livre *Tout Homme est un Homme*, après avoir été triturés dans *La chance qui passe* et *La chance à prendre*. On savait déjà qu'aucun

gouvernement ne pourrait affronter, avec une quelconque chance de succès, une telle entreprise s'il ne bénéficiait d'abord d'une très nette légitimité populaire, ensuite d'un concours avisé, coordonné et soutenu de toutes les forces vives du pays et enfin d'une aide internationale substantielle. Alors que [163] s'est-il passé ? Que s'est-il passé pour qu'aujourd'hui, en examinant la courte expérience d'Aristide au pouvoir, on ait l'impression qu'en guise d'une rupture novatrice appelée par l'époque, annoncée par les circonstances heureuses de l'irruption de nouvelles forces sur la scène, accommodée aux conditions particulières de fragilité d'une expérience démocratique naissante, nous ayons plutôt fait l'expérience d'une « eucharistie sociale » qui porte à l'incandescence la connivence entre le leader et les masses, qui attise les passions et les contradictions sociales au lieu de les apaiser ? Car c'est bien de cela qu'il s'agit quand on s'attarde à analyser de près les réactions du président, faites d'impatience et parfois de fureur devant la résistance du système et de ses principaux bénéficiaires. Les thèmes les plus prégnants tournent autour de la justice, de l'amour, d'un parti pris exclusif pour les exclus, les démunis, les exploités. Ces thèmes ne font pas problème en soi, c'est leur mode de traitement qui, dans le contexte des passions exacerbées, fait des ravages.

Ce qui domine au cours de cette période, c'est le volontarisme des nouveaux dirigeants, leur fascination pour les méthodes radicales qui, selon eux, devraient leur permettre de faire échec à la corruption, de court-circuiter des procédures lentes et poreuses dont abusent les délinquants pour échapper à la justice ; c'est aussi, pour ne pas parler de théorie, une absence de pensée correspondant à la spécificité de la conjoncture. Transposé sur le plan des luttes politiques et ciblant non seulement des ennemis, des adversaires concrets mais aussi des neutres, des sceptiques et des inquiets, le discours des partisans du gouvernement, chatouilleux, unanimistes, fanatisés, s'est dégradé en fabulation, distorsion des faits, manichéisme, satanisation, culpabilisation, terrorisme intellectuel, langage sacré, certitudes absolues, dénigrement de l'adversaire ; tout ce qu'il faut pour bulldozer les hésitants et anéantir les opposants. Là encore, cela ne poserait pas tant de problèmes s'il s'agissait uniquement de [164] joutes électorales. Passer un savon aux adversaires, les « suifer », c'est, à la limite, de bonne guerre et d'autant plus explicable — pas nécessairement excusable — que nos moeurs langagières sont hyperboliques et souvent

irresponsables. Mais, ériger la violence verbale et métaphorique en méthode de gouvernement et en stratégies d'approches du pouvoir, voilà la plaie.

Dure loi que celle de la politique. Dur métier que celui de chef d'État. Il n'y a pas d'école où l'on peut peaufiner son apprentissage, prendre des degrés et acquérir une compétence ; tout cela se fait sur le tas. La religion est l'univers du dogme, de la parole révélée, la politique, celui de la contrainte et de la contingence. Arrivés au pouvoir, les lavalassiens s'étonnent de l'ampleur des problèmes qu'ils affrontent : corruption, gaspillage, incompetence, administration pléthorique, trafic de drogues, fuite de capitaux, etc. Mais alors à quoi s'attendaient-ils, eux qui dénonçaient tous ces maux ? À se trouver en face d'enfants de chœur ou de délinquants repentants qui, par la grâce du verdict des urnes, se seraient métamorphosés en citoyens modèles ? Certes, il n'est pas question ici de nier l'existence bien réelle d'obstacles structurels, politiques, culturels, institutionnels, etc. au changement. Ce qu'on était en droit d'attendre du gouvernement, c'était l'élaboration d'une politique claire qui résulte d'une analyse rigoureuse et d'une prise en compte de ces obstacles. Les changements sont indispensables, on le sait, mais quelle est la stratégie pour y aboutir, telle est la question.

La gestion gouvernementale au quotidien dans un pays pauvre, au surplus dépourvu de normes, doit être ardue pour des gens gonflés à bloc et portés par un idéalisme à toute épreuve. Les problèmes qui en découlent sont certainement très irritants, mais rien n'empêche de chercher à les résoudre dans le cadre d'une action démocratique vigoureuse dont le mérite aurait été, dans le cas qui nous occupe, d'associer concrètement des forces politiques aux projets du gouvernement et de les confirmer ainsi en tant que forces dans le [165] sentiment qu'ils ont un rôle à jouer dans le processus de démocratisation et de développement national. Dans une conjoncture caractérisée par l'émiettement du mouvement démocratique, dans un pays habitué à l'atomisation jusqu'à la dérision de sa classe politique, à la marginalisation politique de ses classes populaires, le moment était enfin venu, avec le triomphe d'Aristide, de déployer un leadership ouvert et intelligent tout en étant ferme et vigilant. Assumer le leadership dans ce cas concret ne consistait-il pas à accepter les contraintes institutionnelles et le risque de partage du pouvoir au niveau supérieur de l'État ; à stimuler le développement et le dynamisme des

pouvoirs régionaux et locaux ; à encourager la consolidation des partis politiques — à commencer par le propre parti du président — et les initiatives des organisations de la société civile, à les intéresser à une politique nationale clairement définie en vue de dégager un consensus de tous les secteurs démocratiques et l'appui éclairé du public ? Sous l'impulsion de l'Exécutif, les forces démocratiques auraient pu conclure une entente nationale sur la base d'un programme minimum de démocratisation, de développement, de justice et de progrès social.

La tentation autoritaire et la méfiance arrogante compliquent les situations sans vraiment permettre de les dominer. L'une des plus grandes difficultés politiques du gouvernement d'Aristide ressortait d'une absence de stratégie ou plutôt d'une oscillation entre deux voies inconciliables. Le nouveau président voulait en finir avec le macoutisme, avec l'injustice séculaire dont est victime le peuple haïtien dans le but avoué de mettre en place un État de droit, c'est-à-dire une « démocratie bourgeoise ». Mais, bien qu'il se défende de suivre un quelconque modèle, il est fortement tenté par les méthodes révolutionnaires. Élu sous l'empire d'une constitution « bourgeoise », il est porté par une vague populaire susceptible de débordements extralégaux. On pourrait dire qu'on se situait entre le Nicaragua sandiniste sans l'armée [166] sandiniste et le Chili d'après Pinochet sans la coalition des forces démocratiques. Le premier modèle postule la satisfaction urgente des aspirations populaires à la justice sociale, donc appelle des mesures immédiates de caractère coercitif, ce qui est de nature à attiser les contradictions sociales et politiques ; le second repose sur un consensus national avec comme priorité l'instauration de la démocratie, condition préalable au développement économique et au progrès social. De la gauche radicale aux autres secteurs démocratiques, d'Aristide aux autres dirigeants démocrates de la classe politique, la vision de la démocratie diffère considérablement. Démocratie représentative, démocratie participative, démocratie directe, ces notions alimentent la polémique autour de certaines initiatives du nouveau gouvernement, initiatives qui se présentent sous l'emblème de la Révolution. Dans la rhétorique lavalassienne, les expressions « seconde indépendance », « révolution démocratique » reviennent souvent.

Pourtant, à examiner la courte expérience d'Aristide au pouvoir, on peut se demander s'il a mené une politique vraiment novatrice, s'il a

introduit une nouvelle manière de faire la politique. Il serait injuste de parler maintenant de bilan et d'évaluation alors que nous ne disposons ni de données complètes ni de recul suffisant en termes chronologique et affectif. Sept mois d'expérience pour un gouvernement tout neuf, aux prises avec des difficultés de tous ordres, ne suffisent pas pour juger de l'aptitude des nouveaux dirigeants à redresser et à corriger les erreurs et les maladresses qu'ils ont commises. Par contre, ce que nous voulons questionner, c'est le prolongement, dans la conduite de l'État, d'une vision idéologique, d'une mentalité et de certaines pratiques. Ce qui nous intéresse, c'est l'orientation générale révélée à la fois par les discours théoriques antérieurs et confirmée, une fois au gouvernement, par les approches des problèmes et les mesures concrètes. On peut rappeler quelques cas sous réserve d'une analyse approfondie.

[167]

1) Les manœuvres entreprises par les responsables gouvernementaux, avec l'aval du président, pour administrer la justice furent parfois très douteuses et franchement illégales. Dans le cas de Mme Trouillot, présidente encore en exercice, à qui le commissaire du gouvernement s'obstinait à remettre un pli en pleine cérémonie officielle de passation des pouvoirs le 7 février 1991, c'était grotesque. On devait savoir par la suite que ce pli contenait une interdiction de départ émanant du Parquet du Tribunal civil de Port-au-Prince. D'autres exemples peuvent être évoqués pour montrer les intrusions inconsidérées du Pouvoir Exécutif dans l'administration de la justice. Ses démêlés avec des magistrats, surtout ceux du Parquet, révélaient des procédés arbitraires comme l'arrestation, les 16 et 17 mai 1991, du juge Emmanuel Vital et du commissaire Anthony Alouidor au mépris des procédures instituées par le Code d'instruction criminelle.

Dans le cas des putschistes de Lafontant, alors qu'il était possible — à condition de prendre le temps de préparer la documentation, l'instruction, le personnel judiciaire — de faire de leur procès une mise en accusation exemplaire du duvaliérisme, on a préféré un travail bâclé qui a laissé la pénible impression qu'on utilisait les tribunaux comme instrument d'un règlement de comptes avec les macoutes. L'offensive générale du Pouvoir Exécutif contre un système judiciaire défaillant, les accusations indiscriminées de corruption contre les juges

encourageaient les groupes de pression populaire à intimider les magistrats dans plusieurs régions. L'atmosphère qui entourait l'organisation du procès était tout à fait malsaine. Les pressions découlant de la mobilisation populaire étaient à ce point fortes qu'aucun avocat ne voulait prendre le risque d'assurer la défense des accusés. Le jour du procès, beaucoup d'entreprises et les services administratifs n'ont pas fonctionné à la capitale par crainte de ce qui aurait pu se produire.

[168]

On pourrait étendre les observations quant à la manière improvisée et parfois anarchique dont ont été menées les réformes administratives au titre de l'article 295 de la Constitution. On donnait la chasse aux macoutes et aux corrompus et on libérait des places pour les militants. La volonté d'assainissement était louable, mais ces initiatives, en plus de leur aspect chaotique, de leur relent de chasse aux sorcières et des injustices qu'elles entraînaient étaient loin de répondre aux exigences d'une réforme sérieuse couvrant tous les aspects politiques, humains, techniques, administratifs et légaux.

2) Toute l'approche du chef de l'État de la question des rapports de l'Exécutif avec le Parlement trahit chez lui une certaine méconnaissance sinon un certain mépris du rôle des Chambres législatives dans le fonctionnement du nouveau pouvoir établi par la Constitution de 1987. Car enfin, quiconque a lu cette constitution doit savoir qu'on ne peut gouverner sans une majorité parlementaire. Question d'importance, s'il en fut. Comment comprendre que de son élection à son investiture, soit du 16 décembre au 7 février, Aristide ait négligé de construire cette majorité indispensable que les élections ne lui ont pas donnée ? Non seulement il a écarté de ses plans de gouvernement le FNCD, parrain de sa candidature, mais encore il n'a pas daigné prendre en considération les propositions du PANPRA qui, se dégageant de son alliance avec le MIDH et le MNP 28, s'offrait comme partie constitutive d'une majorité de gouvernement. Plutôt que d'engager avec ces groupes un dialogue ouvert, de leur faire des propositions, de clarifier les règles du jeu et d'élaborer conjointement avec eux un programme de législation, il préféra, aux dires des gens informés, les traiter de haut, jugeant irrecevables les demandes de partage du pouvoir de la part de

gens qui n'ont fait que prendre une « roue libre » sur sa popularité. Les politiciens traditionnels qu'il croyait repérer dans les partis politiques et dans les Chambres ne lui inspiraient que de la méfiance et du mépris. Seules comptaient les [169] organisations populaires auxquelles on essayait de donner les moyens d'étendre leur contrôle et d'exercer la pression sur la gestion des ministres. Ce qui faisait problème, ce n'était pas cette manifestation de vigilance citoyenne, mais la forme de menace et de chantage qu'elle prenait et qui allait jusqu'à l'intimidation violente de parlementaires dans l'exercice de leurs droits de critique.

3) On pouvait observer également l'envahissement par le président des champs de pouvoir du Premier ministre et des ministres, ce qui renforçait la perception de l'autocratie présidentielle propre aux mœurs politiques traditionnelles, justifié cette fois-ci par l'argument du triomphe électoral. Aristide avait déjà un comportement de pompier, celui qui réglait tous les différends ; il avait une posture de sauveur, de papa ou de tonton, posture récurrente chez tous les présidents haïtiens, depuis le vieux Toussaint Louverture jusqu'au jeune J. C. Duvalier.

4) Son attitude envers les secteurs bourgeois, marquée davantage par la volonté d'affrontement, par le chantage et la culpabilisation que par la recherche de concertation sur les problèmes communs n'échappait pas aux observateurs. Loin de jouer un rôle d'éducateur et de réformateur des mentalités, étant donné son immense audience populaire, il préférait maintenir la pression par des appels répétés à la mobilisation et à la vigilance contre les macoutes, il va sans dire, mais aussi contre des secteurs sociaux réputés hostiles au pouvoir populaire (discours du 1er mai 1991, du 23 juillet à la veille du procès de Lafontant, son adresse du 4 août à des groupes de jeunes, etc.).

Quand on se trouve en situation d'entreprendre, uniquement par la voie pacifique, une transformation en profondeur d'un régime social et politique, le moins qu'on puisse faire est de s'armer de savoir-faire et de la plus grande rigueur. Les pratiques lavalassiennes, au lendemain de la prise du pouvoir, laissaient l'impression que tout se passait comme s'il [170] s'agissait de diriger l'État sans tenir compte des contraintes

découlant des carences et des contradictions de la société haïtienne, mais de basculer dans un au-delà qui intègre sous un mode imaginaire ce qui n'est pas conciliable dans la réalité. En fait, on se croyait en révolution. D'où la tentation de l'autoritarisme. Aussi, loin de se concerter avec les partenaires sociaux, on enjoint à la bourgeoisie d'investir ; à défaut d'une politique de collaboration avec un Parlement même bancal et loin de respecter les règles du jeu, on menace les élus récalcitrants « d'un coup de peuple ». Dans les cas extrêmes, on verse dans l'absolu du tout ou rien, tant l'exigence de rupture est exacerbée, refusant les solutions intermédiaires, négociables et nécessairement lentes. L'interpellation du Premier ministre René Préal par la Chambre des députés en août 1991 constitue un cas exemplaire de ce mode de fonctionnement : pression de la rue sur le Parlement assiégé, menaces et voies de fait contre des parlementaires, violences contre les locaux des partis politiques ciblés, dérobades du Premier ministre soutenu par une lettre ouverte du chef de l'État, le tout assorti de manœuvres de coulisses, de rumeurs, de dénigrement. Si forte était la tension que la Chambre des députés a dû reculer en ajournant le vote sur la motion de censure.

En vérité, Aristide n'a pas su prendre de la hauteur et faire preuve de sérénité pour être le rassembleur et l'inspirateur nécessaire à l'oeuvre de démocratisation et de construction du nouvel État qu'appelle l'époque et que porte l'outil qu'est la Constitution de 1987.

L'art du possible, l'espace du faisable

[Retour à la table des matières](#)

Peut-on à l'inverse déduire de ces erreurs de conception et de méthodes qu'en se soumettant aux contraintes d'une politique d'ouverture et de large et effective concertation la réussite était assurée ? Peut-on affirmer qu'il était politiquement possible de réussir, c'est-à-dire que l'état des organisations [171] démocratiques existantes, le comportement éventuel de l'opposition, le jeu des ennemis irréductibles du nouveau pouvoir lui auraient permis d'aboutir aux résultats escomptés ? Nous n'en savons rien. Il s'agirait là du choix d'une ligne politique. Comme toute stratégie, celle-ci est à risques. Mais ne dit-on pas souvent que la politique est l'art du possible ? Elle doit

faire cohabiter en harmonie et parfois dans la plus grande urgence des êtres de chair, d'os et de sang qui incarnent les passions et les intérêts les plus contradictoires, les plus dissemblables, les plus irréconciliables.

En Haïti, les positions théoriques, dans des moments critiques, oscillent entre deux pôles : ou bien on aborde la politique comme un espace ouvert et total qui pose comme prémisse que tout est possible dans la mesure où l'on met la volonté politique aux postes de commandement et de décision ; ou bien on reconnaît les contraintes du réel dans le cadre de ce qui est faisable. L'art du possible devient alors l'espace du faisable et non de ce qui est désirable. La première position compte sur la libération des énergies et la mobilisation des masses entretenues dans les espoirs les plus fous. La seconde veut prendre en compte les contraintes, se place du côté des résultats dits « concrets » et se plie devant l'évidence des « réalités », des « faits ». Elle est appelée communément la « real-politik ». Si la première se présente comme une utopie prophétique, la seconde par contre manipule le calcul, la prudence.

L'histoire des luttes politiques récentes a mis en confrontation ces deux positions dans les figures des deux plus importants prétendants à la direction de l'État, Aristide et Bazin. La ligne de démarcation entre les deux peut paraître bien tranchée et l'opposition irréductible, mais elles sont davantage des orientations et non des modèles figés. Rien ne dit qu'à l'épreuve du pouvoir Aristide ne mettrait pas de l'eau dans son vin. Avec quelle virulence ne dénonçait-il pas l'impérialisme américain ou le FMI par exemple (« Front de [172] misère internationale ») ! Mais à peine arrivé au pouvoir, son gouvernement a établi des rapports qualifiés d'excellents avec le gouvernement américain et s'est plié aux exigences des bailleurs de fonds sous la houlette du Fonds monétaire international (*cf.* Conférence de Paris sur Haïti en été 1991). Les sept mois du gouvernement d'Aristide sont jalonnés d'exemples de ce type. De son côté, Bazin, s'il avait pris le pouvoir dans des conditions normales, s'il disposait d'une légitimité réelle, aurait certainement été contraint à une politique sociale plus audacieuse que ce qu'il annonçait ou à une confrontation aiguë avec les forces de résistance du régime traditionnel, avec ce que l'on a appelé les forces anti-changement.

C'est que les deux positions, sous réserve de leur substrat idéologique, ne sont pas antithétiques ; elles montrent une tension entre

deux pôles, tension qui paraît inévitable dans l'espace social et politique à l'intérieur duquel se déploie la stratégie du gouvernement. D'une part, les conditions de réalisation des élections du 16 décembre 1990 (aide massive de l'extérieur, pression des puissances tutrices et alignement apparent de l'armée sur la discipline) montrent que ce succès n'est pas dû à la solidité du système politique haïtien, elles soulignent au contraire sa faiblesse. D'autre part, la mobilisation populaire, le poids du mouvement démocratique et des nouvelles forces qui en sont issues révèlent que si nous sommes dans une période de transition critique, grosse de toutes les dérives, il n'est par contre plus possible de mener une politique avec des chances de succès sans prendre en compte les aspirations populaires et la commande démocratique. Le problème historique posé par la crise de succession de Duvalier va donc bien au-delà d'une simple normalisation à la mode habituelle. Le pouvoir d'Aristide est redevable de sa légitimité au peuple, sa force principale ; mais, son existence tenait pour une bonne part à la solidarité internationale, aux puissances tutrices et à l'armée.

[173]

À notre avis, la grande leçon que l'on peut tirer de l'expérience inachevée du gouvernement d'Aristide est que finalement gouverner, c'est conduire raisonnablement des situations problématiques et complexes pour aboutir à des solutions sans cesse renégociées avec des acteurs et partenaires qui n'ont pas toujours une nette conscience, encore moins une claire maîtrise de leurs rôles. Aristide avait mille fois raison, face au « réalisme » fonctionnel de Bazin, de proposer au peuple haïtien un projet radical de changement social basé sur la justice, la dignité, la démocratie, projet qui implique une redistribution sociale, une condamnation sans appel des méthodes macoutiques, une transparence dans la gestion des affaires de l'État et une participation des couches sociales marginalisées. Mais il avait aussi mille fois tort d'en rester à un mode incantatoire, de s'arc-bouter à ses 67 % pour croire que tout était possible : les investisseurs ne se plient pas aux décrets, ils fuient ; les proverbes et les contes n'effraient pas l'impérialisme. Gouverner, c'est aussi un travail spécialisé qui demande de constituer des dossiers, de structurer, de déléguer des responsabilités et des pouvoirs, d'arbitrer, de décider à des échelons différents. Cette tâche ne peut être laissée à l'improvisation ni tenue en laisse par la démagogie populiste.

Tant bien que mal, le nouveau gouvernement sous l'impulsion d'Aristide voulait s'attaquer aux réformes les plus urgentes. Il commençait même à récolter les fruits de son opiniâtreté, à mettre de l'ordre dans les administrations des douanes et des finances. Mais, tous les feux n'étant pas éteints, le Premier ministre, les ministres et le président lui-même couraient ici et là pour calmer des mutins de l'armée (quatre mutineries locales en six mois), désamorcer des conflits paysans dans le département de l'Artibonite et protéger leur arrière contre les trafiquants, les contrebandiers et les macoutes évincés dont on redoutait un retour offensif. Entre-temps, la misère continuait de faire des ravages à la campagne et dans les bidonvilles. Le gouvernement a pu avoir raison du banditisme [174] qui terrorisait Port-au-Prince mais n'était pas en mesure de répondre dans l'immédiat à toutes les urgences économiques et sociales. Dans un tel contexte, l'affirmation de la personnalité du président, les divergences de vue et d'intérêt, les antagonismes révélés, les maladroites et les erreurs prenaient d'autant plus de relief que les nouveaux dirigeants, membres du gouvernement et parlementaires, faisaient l'apprentissage du pouvoir au sein d'une démocratie naissante délimitée par un régime constitutionnel complexe. Il en est résulté des frictions qui se sont vite répercutées dans de larges secteurs de la société et dans l'appareil d'État au sein duquel l'armée, même affaiblie par les crises successives, demeurait, de par sa nature, de par la tradition historique et par la culture politique haïtienne, une force redoutable.

Coup d'État et régression anti-démocratique

[Retour à la table des matières](#)

Pendant la deuxième moitié du mois de septembre 1991, des rumeurs de coup d'État commençaient à se répandre. On n'y croyait pas vraiment. Lorsque le 29, deux jours après le retour triomphal du chef de l'État de sa participation à l'assemblée générale de l'ONU, une unité militaire se mit en branle, dans un mouvement apparemment confus et anarchique, on se demandait s'il ne s'agissait pas d'une mutinerie de plus. Dans l'armée, on semblait en faire une habitude pour des règlements de compte à caractère corporatiste. On devait déchanter. Le lendemain, le président Aristide était renversé. Nous vivons, depuis, les

péripéties d'un nouvel épisode, le plus sanglant et le plus coûteux, de la crise sociale et politique que traverse Haïti depuis la chute de J.C. Duvalier en février 1986. On connaît la suite. Aristide est expulsé, la réaction populaire est contenue par une sanglante et méthodique répression préventive, comme ce fut le cas en juin 1957 lors du renversement du président provisoire Daniel Figolé, idole des masses populaires de la capitale. Cette fois, les [175] militaires ne sont pas allés jusqu'au bout, ils ne se sont pas emparés du pouvoir comme ils le font habituellement à la suite d'un coup d'État. Ils ont imaginé de jouer à la fois sur les dissensions politiques au sein du pouvoir civil, sur les ressentiments et les griefs de certains secteurs sociaux et politiques contre le président et sur les provisions de la Constitution pour combler le vide du pouvoir. Le Parlement est contraint, sous la menace des mitraillettes, de reconstituer le Pouvoir Exécutif en vertu des articles 137 et 149 de la Constitution. C'est ainsi que le juge Joseph Nérette et M. Jean-Jacques Honorât sont devenus respectivement président provisoire et Premier ministre. Les masses des quartiers populaires clouées au sol, les putschistes s'attendaient sans doute à ce que tout baigne dans l'huile, mais cette fois-ci, la communauté internationale s'est cabrée et s'est interposée très rapidement dans le but d'obtenir le rétablissement de la légalité constitutionnelle. ¹⁸

Le coup d'État du 30 septembre remet donc en question un équilibre fragile. Il rompt l'ordre constitutionnel qu'à grand-peine on avait fini par restaurer, traumatise la population par les massacres perpétrés dans les quartiers populaires (des centaines de morts), frustre le peuple de sa victoire aux urnes (67% des votants avaient choisi Aristide en décembre 1990 dans une extraordinaire ambiance de ferveur et de vénération). Comment alors expliquer qu'en dépit des risques réels d'explosion sociale et de réprobation de la communauté internationale l'armée ait osé porter un tel coup et que dans le pays — on s'en est rendu compte au fil des jours — des secteurs non soupçonnés de sympathie macoute l'aient cautionné ?

[176]

Les putschistes ont tenté de se justifier en dénonçant les initiatives inconstitutionnelles et les allures de tribun populaire du président

¹⁸ Dans un ouvrage à paraître, Claude Moïse examine les dimensions constitutionnelles de la crise consécutive au coup d'État.

Aristide qui, plus d'une fois, menaçait des secteurs récalcitrants de la violence populaire. Ce faisant, les auteurs du coup d'État ont obligé les Haïtiens et les organisations internationales à débattre de la politique d'Aristide et à prendre en compte leurs propres griefs. Était-ce donc là une habile manœuvre de leur part ? Rien de tout cela ne saurait justifier tant de crimes et un tel saccage des institutions démocratiques. Sans doute, les récriminations exposées à l'ombre des mitraillettes, l'adhésion de certains secteurs de la bourgeoisie et des classes moyennes et de certaines fractions de la classe politique au coup des militaires confirmèrent l'important malaise social et politique qui empoisonnait l'atmosphère. Il reste que, et c'est le principal problème aujourd'hui, l'armée, surtout pas cette armée compromise dans les crimes contre le peuple et les institutions tout au long des six dernières années, n'a pas à s'arroger le droit d'arbitrer les conflits sociaux et politiques. Sa mission, clairement définie dans la Constitution, est de défendre et de protéger la population, non de renverser un gouvernement élu et de se livrer à des massacres.

On a beaucoup parlé des commanditaires du coup d'État ; on a avancé l'hypothèse d'un mouvement spontané parti de certaines unités militaires que l'état-major aurait récupéré pour éviter tout débordement et limiter les dégâts. Sur le modèle de ce qui s'est produit après le coup d'État de septembre 1988 contre le général Namphy, on a semblé attribuer un certain pouvoir d'intervention à la base de l'armée dans le déclenchement, le développement et même le règlement des crises politiques, notamment lorsqu'elles sont provoquées par l'irruption des forces militaires. C'est le phénomène des « petits soldats » que nous avons signalé au chapitre précédent comme une nouveauté dans les conflits politiques haïtiens. Ce phénomène semble avoir été habilement récupéré par les manipulateurs du pouvoir au sein de l'armée et [177] probablement en dehors de l'institution. On a donc l'impression du dehors que l'anarchie prévaut dans les forces armées, que celles-ci ne sont ni disciplinées, ni soumises à la règle de la hiérarchie de telle sorte que les mesures politiques ou administratives décidées par les instances compétentes sont facilement torpillées.

Ces observations sont quelque peu fondées si l'on se souvient que la crise générale d'autorité qui mine l'État et la société depuis 1986 a traversé également l'institution militaire. Les exemples ne manquent pas. À plusieurs occasions on a vu, depuis le coup d'État, des soldats

dans des postures hystériques proférer des menaces, s'en prendre aux politiques et même faire des déclarations publiques pour récuser toute solution négociée incluant le rétablissement d'Aristide à la présidence. Par contre, une telle situation sert trop bien les fins des ennemis du gouvernement évincé et dégage trop nettement les chefs militaires et politiques de toute responsabilité pour que l'on ne soit pas tenté d'y voir une nouvelle technique de manipulation. Le camouflage de l'illégalité et de la criminalité politique derrière l'anonymat de groupes irresponsables ou de petits soldats incontrôlables constitue un des avatars les plus détestables du populisme ambiant. Chose certaine, le coup est parti de certaines unités de l'armée (la police, le corps des blindés) ; le major Michel François, nommé par la suite chef de la police, a émergé comme l'un des principaux officiers putschistes. Il tiendrait bien en mains les seules unités qui comptent et continuerait selon toute vraisemblance de jouer un rôle important auprès de la tendance extrémiste opposée à toute solution négociée comprenant le retour d'Aristide.

De ce qui précède, il résulte que l'armée, tout en déclarant s'en remettre aux autorités civiles pour trouver une solution à la crise, ne peut ou ne veut garantir la sécurité des personnalités politiques et le fonctionnement des institutions de l'État susceptibles de contribuer au rétablissement de la [178] légalité constitutionnelle. Il faut donc savoir quelle est la situation réelle au sein de l'armée. Quelles sont les forces en présence ? Qui domine ? De quel poids effectif pèse le commandant en chef ? Qu'en est-il du jeu et de l'influence de macoutes et d'anciens chefs militaires au sein de l'institution ? Que font et que peuvent les puissances tutrices pour influencer le comportement des chefs militaires, pour contribuer à préparer l'institution à jouer un rôle constructif dans le processus de démocratisation. ?

Ces questions demeureront inévitables quelle que soit la façon dont les forces politiques abordent l'avenir. L'accession d'Aristide à la présidence a permis aux lavalassiens de conquérir une parcelle du pouvoir politique. Mais avant Aristide, sous Aristide, après Aristide, c'est l'armée, même en décomposition, qui occupe la position dominante dans le pouvoir d'État. François Duvalier, qui l'avait si bien compris et qui a été si bien servi par les circonstances, n'avait pas lésiné sur les moyens pour maîtriser l'appareil militaire en l'occupant du dedans, en le doublant du dehors. Les militaires qui semblaient avoir

retenu la leçon ont envahi l'espace après 1986. On n'a peut-être pas assez insisté sur leur opposition acharnée à la constitution des brigades de vigilance perçues comme l'embryon d'une force armée potentielle du mouvement populaire. En contrepartie, dans la chaleur des luttes politiques d'après Duvalier, face à un mouvement démocratique fort et menaçant, ils ont dû susciter et encourager la naissance ou le développement des groupes armés parallèles et clandestins, les escadrons de la mort ou *zenglendos* qui ont bien servi à ensanglanter la campagne électorale de 1987, à déstabiliser les gouvernements successifs, à terroriser la population. Imaginerait-on l'armée laisser libre cours à des groupes armés dont elle n'aurait pas le contrôle ? On oublie trop souvent que si en Amérique latine les militaires ont été obligés de passer la main comme en Argentine en 1983, en Uruguay en 1984, au Brésil en 1985, au Chili en 1988, leur ombre tutélaire continuait à [179] planer sur les gouvernements civils. La démonstration de leur puissance, leur influence sur la vie politique et les compromis que les pouvoirs civils ont dû consentir pour faire fonctionner la démocratie n'ont certainement pas échappé aux nôtres.

Depuis 1946, tous les présidents haïtiens ont eu à affronter le problème de l'armée. Dans son discours de circonstance de passation des pouvoirs en 1946, le président Estimé s'est lancé dans un éloge remarqué du Comité exécutif militaire avec des mots qui laisseraient croire qu'il devait sa présidence à la mansuétude des chefs de l'armée. Quatre ans plus tard il fut renversé par le colonel Magloire. Duvalier qui a été persécuté sous la dictature du général Magloire a consacré son premier grand discours de campagne électorale, en décembre 1956, à magnifier l'armée, à prêcher l'harmonie nécessaire en parlant du binôme armée/peuple. Mais lui, il fut plus malin. On sait comment il s'est tiré d'affaire, hélas pour le plus grand malheur du peuple haïtien. Dans son discours d'investiture également, Manigat parlait en 1988 d'insertion harmonieuse « de l'armée dans le processus général de démocratisation » et de « réconciliation nationale », Aristide à son tour exaltait son projet de mariage avec l'armée tout en liquidant d'un coup sec par une petite phrase, en pleine cérémonie officielle d'investiture, un quarteron de généraux. Entre les deux derniers présidents il y a une différence de taille : l'un tenait son pouvoir de l'armée qui venait de perpétrer le crime du 29 novembre 1987, l'autre du vote massif de l'électorat. Entre tous les présidents, entre toutes les forces

démocratiques, il y a une constante : l'armée d'Haïti, comme elle est, constitue une menace permanente à la stabilité politique, un obstacle majeur à la démocratisation du pays. On nous dira que tout cela est connu, qu'il est même prévu dans la Constitution la séparation de la police et de l'armée. Mais depuis 1946, toutes nos constitutions contiennent cette clause.

Il y a donc un problème majeur qui se pose à toutes les forces démocratiques, qui ne saurait être résolu sans la détermination [180] de leur part de lui trouver une solution commune, qui devrait être inscrit en tête de l'agenda d'un projet national de salut public. Mais il faudrait commencer par opposer un refus sans concession à toutes les entreprises de destruction de l'oeuvre démocratique en construction. Dès lors qu'Aristide a été élu dans des conditions qui légitiment sans aucun doute son pouvoir, le devoir et l'intérêt de toutes les forces démocratiques, de tous les partis politiques, de tous les démocrates étaient de défendre sans réticence sa légitimité, même si certains avaient de bonnes raisons de critiquer ses erreurs, de s'opposer à certaines de ses politiques. C'est du reste la fonction de l'opposition en démocratie.

Les coups d'État ne réussissent généralement que si des forces civiles y sont associées, soit que les conflits au sein de la classe politique ou les révoltes populaires créent un vacuum et affaiblissent le gouvernement en place comme en 1946, 1950, 1956, 1986, soit que des militaires appellent des civils à l'aide et en fassent des alliés avant ou après le coup. Les deux conditions peuvent être réunies. Inversement, un coup d'État peut échouer si des forces politiques significatives s'y opposent et prennent le risque de s'affirmer. L'enjeu en septembre 1991 était trop important pour ne pas le comprendre. Au sein du Parlement comme dans la classe politique en général, certains groupes et certaines personnalités n'en avaient cure. En Haïti, la dissolution du politique dans une infinité de micro-conflits, l'absence de perspectives globales, la désintégration du tissu social, le délabrement des structures intermédiaires et des instances de pouvoir paralysent la « délibération politique » qui est précisément un principe de la vie démocratique...

S'opposer au coup d'État ne se réduisait pas à faire une profession de foi démocratique, à exprimer une position de principe, mais à prendre la seule voie possible de sauvegarde des acquis démocratiques des six dernières années. Ceux qui prétextent le danger imminent d'une

sorte de totalitarisme [181] lavalassien pour s'engouffrer derrière les militaires ne peuvent ou ne veulent se rendre compte que les menaces par le « père lebrun », les outrances lavalassiennes, les écarts de l'Exécutif et les coups de gueule d'Aristide, s'ils alourdisaient l'atmosphère sociale et politique, s'ils entretenaient un état de grande tension, ne suffisaient pas à ruiner les moyens dont disposaient et les membres du Parlement et les militaires pour contrer toute dérive anti-démocratique sans saccager l'ordre constitutionnel. Aristide n'avait pas les moyens de construire un régime totalitaire ni de réaliser une révolution populaire du haut de sa présidence.

Le pari que les partis pouvaient mener et gagner, à la faveur des nouvelles donnes internationales, à force de courage et de lucidité, était d'acculer les forces militaires à composer, à se transformer, à accepter un minimum de fonctionnement selon les règles du jeu démocratique. Sans doute la plupart des partis politiques ont condamné le coup d'État et appelé au rétablissement de la légalité constitutionnelle. Mais certains ont pris des chemins de traverse et ne se sont pas tenus à une ligne de conduite qui les démarque clairement des grandes manoeuvres et des pièges tendus par les putschistes. À la vérité, aucun des effets redoutés du comportement d'Aristide n'aurait pu être pire pour la cause de la démocratie, pour les affaires et pour l'avenir des personnalités et des partis politiques actuellement sur l'échiquier que les conséquences sociales, politiques et économiques du coup d'État du 30 septembre 1991.

Le coup d'État discrédite l'idéal démocratique, ruine la confiance populaire dans le processus, renforce la tendance autoritariste et révolutionnariste au sein des organisations qui se réclament du mouvement populaire. Il ne fait donc que légitimer ce qu'il y a de plus détestable dans ce courant : l'obsession du raccourci révolutionnaire. Cet événement donnerait-il raison aux radicaux de gauche ? « La révolution n'est pas une oeuvre de broderie, ni un pas de danse », disait [182] Mao-Tsé Toung ; elle se réalise dans la destruction des places fortes de l'ennemi de classe. Autrement dit, il n'y a pas de révolution sans violence. Aristide serait coupable de n'avoir pas organisé des brigades de vigilance armée qui auraient fait échec aux militaires macoutes et à leurs commanditaires de l'oligarchie dominante. L'échec d'Aristide ressemblerait trait pour trait à celui de l'Unité populaire au Chili en 1973 et qui s'est soldé par la mort d'Allende. Une fois de plus,

selon les radicaux, la bourgeoisie aidée par l'impérialisme (car pour eux, les Américains trempent dans le coup) a montré qu'elle était prête à tout pour sauvegarder le statu quo, ses intérêts et ses privilèges. La démocratie ne saurait se construire sur les structures vermoulues du régime traditionnel. Aristide serait donc « un apprenti sorcier » qui en jouant le jeu du légalisme, a laissé les macoutes se renforcer, a donné « le gain » aux militaires corrompus et pourris, assassins et narco-trafiquants. Cette racaille et l'impérialisme n'accepteront jamais la volonté populaire.

Il est vrai que les ennemis du nouveau pouvoir ne faisaient pas de quartier. Ils sont effectivement capables de tous les crimes. Il est vrai également qu'il y a de quoi frissonner quand on voit la conduite indécente de certains parlementaires et leaders de partis politiques. Pendant que la répression fait des ravages, on pense moins au sort d'une population, au malheur d'un pays qu'à la meilleure façon d'éliminer l'adversaire, d'utiliser le malheur pour capitaliser au profit de ses propres intérêts. Leurs arguments rivalisent de cynisme et d'hypocrisie. Ils ne manquent pas une occasion de souligner qu'Aristide porte la responsabilité de son échec. Cet apprenti sorcier a voulu marier l'eau et le feu et, ce faisant, il a engouffré son pouvoir dans un labyrinthe inextricable qui rendait le coup d'arrêt presque fatal. Il faut se démarquer de ces arrière-pensées perverses, de ces combines stratégiques et de ces empoignades politiciennes pour tirer une leçon de l'expérience, si courte soit-elle, d'Aristide car ce qui échoue avec son [183] gouvernement, c'est de nouveau une grande part de notre espérance démocratique.

La disqualification de la classe politique.

[Retour à la table des matières](#)

Au départ, le chef du gouvernement provisoire qui a reçu l'investiture du Parlement, M. Honorât, s'est présenté comme un conciliateur prêt à faciliter les négociations en vue de la restauration de la légalité constitutionnelle. Devant l'ampleur des protestations tant au pays qu'à l'étranger, devant la détermination montrée par la communauté internationale de sanctionner le forfait, des négociations ont été effectivement engagées pour trouver une solution négociée à la

crise. L'OEA avait pris des dispositions à cette fin. Un comité ad hoc a été créé. De Carthagène à Caracas et à Washington, les émissaires de Port-au-Prince, du Parlement et d'Aristide ont été en contact et ont même conclu un accord sous l'arbitrage de l'OEA dans la capitale américaine le 23 février 1992. Mais plus le temps passe, plus on s'aperçoit que les usurpateurs de Port-au-Prince, habilement épaulés par des membres du Parlement, notamment au Sénat, ne renonceraient pas à leur objectif de régler le problème à l'exclusion d'Aristide. Loin de rester inertes, les détenteurs du pouvoir ont facilité le retour en force des duvaliéristes et la réintégration de macoutes notoires dans les sphères du pouvoir. Les prisons ont d'ailleurs été vidées de tous les criminels duvaliéristes. On annonçait à répétition que des élections seraient bientôt organisées pour combler la vacance présidentielle. Aujourd'hui encore, d'importants secteurs de la classe politique font pression dans ce sens. Nous assistons ainsi au déroulement d'une stratégie du fait accompli dont l'aboutissement devra être la recomposition gouvernementale dans le cadre constitutionnel à l'exclusion du personnel lavalassien. On a tant fait et défait que les structures mises en place par le précédent gouvernement auront été totalement pulvérisées. Les négociations traînent encore en [184] longueur, après une année, malgré l'embargo imposé par l'OEA, malgré les sanctions et l'isolement diplomatique du gouvernement *de facto*. Cette stratégie veut minimiser les effets de l'affrontement avec la communauté internationale, elle mise sur le temps et la lassitude pour réussir.

Une des particularités de ce coup d'État s'est manifestée dans la volonté apparente des putschistes de donner au Pouvoir législatif toute latitude dans la conduite des négociations comme si, une fois leur coup réalisé, ils pouvaient se retirer sans crainte et s'en remettre à l'institution parlementaire en toute confiance. Est-ce parce qu'ils pouvaient compter sur de solides appuis dont celui du président du Sénat, M. Déjean Bélizaire ? Est-ce parce qu'ils étaient assurés de l'efficacité de leurs méthodes d'intimidation ? Au Parlement, on aura remarqué un mouvement de regroupement de forces selon les positions exprimées par les différents partis politiques face à la crise. Mais pendant la dernière année, on a plutôt assisté à un jeu de bascule où des majorités flottantes et des revirements n'ont pas permis de dégager des positions très nettes face aux rebondissements de la crise. Sauf dans le cas du

FNCD qui, du reste, n'a pas réussi à conserver la totalité de ses élus. Si au début une très nette majorité se dégagait à la Chambre basse en faveur de la restauration de la légalité constitutionnelle incluant la réintégration d'Aristide, il n'a pas été possible d'obtenir de tels résultats à la Chambre haute. De nombreux sénateurs qui auraient pu faire pencher la balance en faveur du camp loyaliste ne se présentèrent plus aux réunions depuis le coup d'État. À peine une courte majorité (en moyenne 15 sur 27 dans les meilleurs temps) assurait le fonctionnement du Grand Corps. De ce nombre, un noyau dur de neuf sénateurs menait la lutte contre Aristide. Durant toute cette année, les parlementaires ont été exposés à toutes sortes de pression et leur travail a consisté, pour l'essentiel, à s'y prêter, à s'en prémunir ou à essayer d'échapper aux effets délétères de la crise sur le fonctionnement de l'institution. À [185] la longue, c'est le chaos et la dérision qui s'installent au Parlement. On ne sait pas dans quel état il en sortira. On se souvient que, même avec une majorité acquise au Parlement, les légitimistes n'ont pas été en mesure de faire entériner l'accord de Washington non pas seulement parce que leurs adversaires étaient plus retors en fait de procédures, mais surtout parce que, grâce aux militaires, ils contrôlaient le terrain. Du reste, lorsqu'est venu le moment de faire passer l'accord du 8 mai 1992 entre l'armée, l'Exécutif et le Parlement, le jeu et les contraintes politiques ont eu raison des résistances et ont permis, grâce au concours des élus du PANPRA, de donner naissance au gouvernement de Marc Bazin dit de consensus.

Près de neuf mois après le renversement d'Aristide, par un ultime paradoxe d'une crise fertile en rebondissements, Marc Bazin a été appelé à occuper la fonction de Premier ministre en application de l'accord du 8 mai. Son mandat est clair, du moins selon les termes de cet accord : reprendre le dossier des négociations en vue de trouver « une solution acceptable répondant à l'attente de tous les Haïtiens, de la communauté internationale et des secteurs directement concernés » par le coup de force du 30 septembre 1991 ; « relancer le processus de démocratisation et l'économie nationale ; normaliser la situation de l'État ; obtenir la levée de l'embargo ». Nous sommes ici devant une nouvelle tentative de solution de la crise sur la base des demandes de l'autre partie en réponse à l'accord de Washington. Mais arrivé au pouvoir dans de telles conditions, alors qu'il avait manifesté un certain mauvais vouloir à coopérer pour faire aboutir un gouvernement

Théodore tel qu'il serait issu de l'accord de Washington, Marc Bazin fait figure d'usurpateur et de fossoyeur de la démocratie aux yeux des partisans d'Aristide ou d'opportuniste et d'ambitieux sans scrupule selon d'autres adversaires ; à tout ce monde son comportement n'inspirerait que mépris, indifférence ou dégoût. Ce sont là les termes d'une analyse un [186] peu courte empreinte de frustrations qu'il faudrait étendre à d'autres groupes politiques dont le PANPRA qui est partie prenante du « gouvernement de consensus ». Il est possible d'aller au delà des humeurs rageuses.

L'accession de Bazin au poste de Premier ministre dans les conditions que l'on sait nous a laissés sceptiques, et à des amis qui sollicitaient notre opinion nous avons répondu qu'on attendait que Bazin nous étonne, c'est-à-dire qu'il prenne tous les moyens pour un retour à la légalité constitutionnelle incluant la réintégration d'Aristide dans sa fonction. Nous ne le croyions pas, car les vrais détenteurs du pouvoir n'ont peut-être pas le même agenda ni les mêmes intérêts que lui. En ce sens, son destin est comparable à celui de Leslie Manigat qui est arrivé au pouvoir à la faveur de l'avortement sanglant des élections de novembre 1987.

L'infortune d'un bon nombre de politiques est peut-être d'avoir mal compris les bouleversements récents de l'ordre international et surtout le fait concomitant de l'émergence d'un nouveau citoyen haïtien qui attend beaucoup du politique et lui pose de nouvelles et sévères exigences, soit le respect de sa dignité, de son droit au libre choix de ses dirigeants, entre autres. Ils n'ont pas compris que l'indifférence et la rudesse des administrations, l'arrogance et le mépris des petites gens, l'ignorance des exclus sociaux heurtaient violemment ce nouveau citoyen. Du reste les politiciens ne se résignent pas encore à l'inclure dans leurs calculs pour la conquête du pouvoir alors qu'il est en passe de devenir la source principale du pouvoir. Bazin subit les effets de la disqualification d'une classe politique enfermée dans ses mesquineries, ses rivalités dérisoires et ses combines, une classe politique qui n'a cessé de s'éloigner du pays qu'il revendique de gouverner. Il aura beau crier sa bonne foi, cette image lui restera collée à la peau comme une glu.

Ce qui est manifeste dans cette crise, c'est sans doute l'omnipotence et la force de frappe répressive de l'armée, le [187] jeu dérisoire des gouvernements civils provisoires, les gesticulations des parlementaires,

les prestations d'Aristide qui souffle le chaud et le froid, qui s'est engagé depuis le début dans une logique de négociation sous le parapluie de l'OEA et avec le bon vouloir des États-Unis, ce qui semble lui répugner. Ce qui est révélateur au plan social, c'est certainement la vigueur et l'acrimonie de la résistance de certains secteurs de la bourgeoisie et des classes moyennes à tout accommodement politique pour le retour d'Aristide au pouvoir. Il n'en reste pas moins qu'on ne peut pas déterminer avec certitude l'ampleur de cette opposition. On ne peut qu'imaginer de quelle efficacité elle justifie derrière la poussée militaro-anti-lavalassienne, comme du reste on soupçonne le poids et le support de certaines fractions de la classe politique en faveur des putschistes.

En somme, le coup d'État tel qu'il a été mené, subséquemment aménagé et politiquement structuré, constitue une régression et oeuvre au retour de la barbarie macoutique. En ce sens, il représente un péril extrême. Le pays atteint sans doute les conditions psychologiques de la guerre civile, mais pas les moyens matériels. C'est alors la répression sauvage qui triomphe. Plus les militaires s'y enfoncent, plus le fossé se creuse entre eux et le peuple et plus ils sont acculés à aggraver la répression dans l'espoir d'anéantir toute possibilité de résistance, donc de se sauver eux-mêmes parce qu'ils ont peur du déchaînement populaire. Il est toutefois permis d'espérer qu'aujourd'hui, la communauté internationale s'y mêlant, ce qui avait si bien réussi avec Duvalier n'a pas d'avenir. Mais il faut également observer que ce degré extrême auquel est parvenue la crise n'est que le révélateur de la complexité de la conjoncture historique 1986-1992 avec ses dimensions sociales, économiques, politiques et même psychopathologiques.

[188]

Un jeu compliqué

[Retour à la table des matières](#)

Au demeurant, nous l'avons noté, il n'est pas encore possible de dresser un bilan significatif de l'action des partis politiques, de celle du Parlement ni du gouvernement du 7 février 1991, étant donné l'évolution chaotique de la situation. Les institutions parlementaires, essentielles dans le projet démocratique, ont été dangereusement exposées aux ravages des luttes de clans, aux pressions et aux manipulations des forces associées au coup d'État. Elles n'ont pas encore acquis, dans le système haïtien, la puissance et l'autorité qui leur auraient permis de limiter les effets du coup de force du 30 septembre et de contribuer positivement à la restauration de l'ordre constitutionnel.

Mis à part le macoutisme rampant, actif derrière la scène, prompt à l'action criminelle, les conflits politiques récents et l'épreuve du gouvernement d'Aristide nous ont permis d'observer l'émergence de deux grandes tendances qui réfèrent à l'exigence démocratique tout en prenant appui sur la Constitution de 1987 et la notion de souveraineté populaire. Les débats commencent à peine. Deux conceptions semblent s'affronter. Il y aurait d'un côté les adeptes du pouvoir populaire dont la vision de la démocratie est articulée à l'intervention marquée des organisations populaires (comités de quartier, ligues paysannes, associations ouvrières, associations professionnelles et autres) dans la vie politique de manière à maintenir la pression sur les dirigeants de l'État et à infléchir leurs décisions dans le sens voulu. Ce serait là la base d'une démocratie directe ou participative favorisée par Aristide et son mouvement politique. De l'autre côté, se situeraient les partis politiques classiques acquis au projet démocratique. Ils se retrouveraient à leur aise dans le régime constitutionnel pluraliste qui leur laisse de grandes marges de manoeuvre à partir des positions conquises au Parlement. Si cette esquisse [189] est juste, il faut s'attendre à ce que les luttes de pouvoir prennent une direction autre et une toute autre ampleur.

À l'analyse de la conjoncture, on a vu apparaître clairement des lignes de fracture. Et ce qui a contribué aujourd'hui à rendre explosives les confrontations de tendances, c'est cette espèce de double polarisation sociale (peuple contre bourgeoisie, pour faire court) et institutionnelle (Exécutif contre Législatif et Judiciaire, pour simplifier) qui avait nourri les stratégies respectives des tenants de la démocratie directe ou participative et de la démocratie représentative. L'irruption des masses dans le processus de normalisation du régime constitutionnel est relativement nouvelle dans le sens où les personnalités et les groupes auxquels elles s'identifient peuvent accéder au pouvoir par la voie électorale normale. Cette nouveauté donne une tonalité différente aux luttes politiques déjà fortement marquées par plusieurs facteurs d'ordre structurel et de conjoncture internationale. En fin de compte, c'est une nouvelle société politique qui se construit et qui se cherche.

Dans la situation critique actuelle, il faut également se rendre à l'évidence que les problèmes ne se réduisent pas à l'antagonisme des putschistes et des lavalassiens. Entre ces derniers et d'autres tendances du mouvement démocratique, les approches ne sont pas nécessairement identiques. La différenciation des positions induit des comportements politiques différents, recèle des contradictions et des tiraillements dont les effets se feront sentir à moyen terme lorsqu'il s'agira de gérer les séquelles de la crise et de préparer de façon décisive la relance du processus de démocratisation. Pour bien marquer les différences d'approche, il faut se rappeler qu'au départ des partis politiques importants ont condamné le coup du 30 septembre et réclamé le rétablissement de la légalité constitutionnelle (PANPRA, KONAKOM, MIDH, MRN, etc.). Si ces différents partis, en exprimant leur position, ont souligné la responsabilité du président Aristide dans les [190] déboires du gouvernement ; si, à des degrés divers, ils ont opté pour le retour d'Aristide à certaines conditions, les lavalassiens, eux, ne réclamaient rien de moins, au nom de leur légitimité populaire et électorale, que la restauration inconditionnelle du gouvernement constitutionnel et le châtement des fomenteurs du coup de force.

Avec le temps, une décantation s'est opérée. Réduits à ne compter principalement que sur la pression de la communauté internationale malgré des manifestations soutenues de fidélité à Aristide au pays et dans la diaspora, les dirigeants lavalassiens semblent devenir plus

flexibles. Le FNCD qui contrôlait, à la Chambre des députés, une majorité favorable au retour d'Aristide s'est vu reconnaître une place de choix dans les négociations aux côtés du président en exil jusqu'à l'accord de Washington et, par la suite, dans la formation de la commission présidentielle chargée des intérêts du président dans les tractations en cours. Plus généralement, l'organisation politique Lavalas a déjà tiré les leçons de cette crise au point d'espérer « convertir les revers en victoire ». Dans un texte d'analyse daté de juin 1992, elle fait le point sur les causes, le déroulement et les conséquences du coup d'État. Nous retenons son souci de souligner la complexité de la situation et particulièrement de gérer un héritage national aussi lourd. L'intérêt des observations faites par les auteurs nous incite à reproduire ici un long extrait. Ils écrivent à la page 26 :

« Face aux exigences d'une organisation plus performante de cette tâche combien difficile, ses contacts (Aristide) avec d'autres chefs d'État, d'autres expériences gouvernementales, l'aideront sans doute à mieux appréhender ces impératifs de la gestion de l'État dans le monde où nous vivons.

« Il aura probablement découvert certaines insuffisances liées au retard du pays, à notre terrible sous-développement, qui se répercutent dans tous les domaines de la vie et qui pèsent sur chacun de nous comme un péché originel. Il en aura identifié d'autres, spécifiques à [191] l'archaïsme de notre système politique, à l'arriération de nos hommes politiques, à la force des pratiques traditionnelles de pouvoir personnel, à la faiblesse de nos institutions et organisations sociales, à l'inexistence d'un véritable instrument politico-idéologique du changement. Certaines insuffisances, propres aux erreurs et inexpériences du leadership politique. Et enfin, d'autres dues à l'amateurisme, à l'improvisation, au manque de ressources et de professionnalisme des hommes et des femmes qui formaient ce leadership ou qui l'entouraient.

« En effet, face aux terribles problèmes du pays, à la complexité et aux requêtes du monde contemporain, nous sommes interpellés par la nécessité d'une pratique plus moderne de l'art de gouverner...

« Conduire un projet de transformation sociale aussi ambitieux que le nôtre, dans le contexte national et international d'aujourd'hui, requiert un travail d'équipe ainsi que toute une recherche tactique et stratégique. La conduite d'une telle entreprise requiert aussi une capacité d'alliance avec des

forces sociales et politiques différentes, fondée sur l'évaluation correcte des difficultés de l'entreprise et des forces réelles en jeu. »

Les dirigeants lavalassiens auront fort à faire pour convaincre nombre des leurs et non des moindres de la justesse d'une telle vision politique. Puisque l'histoire leur réserve, à côté des autres secteurs du mouvement démocratique, un rôle majeur dans le procès de normalisation de la situation politique et dans l'implantation du projet démocratique, puisqu'ils sont incontournables quant à la recherche d'une solution durable à la crise haïtienne, sauront-ils prendre en compte effectivement tous les facteurs de complication immédiate issue des chambardements politiques et institutionnels créés par le coup d'État, du brouillage dans la classe politique, de l'extrême tension dans l'ensemble de la société, du jeu compliqué avec les acteurs nationaux et internationaux ?

[192]

[193]

Repenser Haïti.

Grandeur et misère d'un mouvement démocratique.



UN LOURD HÉRITAGE

[Retour à la table des matières](#)

La grave crise née du coup d'État du 30 septembre constitue une des nombreuses péripéties historiques qui tissent le destin de ce pays. Revenue souvent à la une de l'actualité depuis le désastre duvaliérien, Haïti, déroutante pour les observateurs étrangers, a acquis sa plus grande notoriété contemporaine par les malheurs qui la frappent. Il y aura bientôt deux cents ans qu'elle a fait une entrée fracassante dans le concert des nations. Indépendante en 1804 alors que, sauf les États-Unis d'Amérique, tous les pays du continent étaient encore assujettis aux puissances coloniales européennes, elle présente aujourd'hui, après un parcours de turbulences, l'image d'un pays ravagé avec un bilan de développement humain désastreux selon les indicateurs du PNÜD (Programme des Nations-Unies pour le développement).

Le tableau est accablant : 55 ans d'espérance de vie à la naissance contre 64 pour nos voisins, les Dominicains, 74 pour Cuba et la Jamaïque, 77 pour le Canada ; le PIB par habitant est de 775 dollars américains contre respectivement 1 750, 2 506, 2 500 et 16 375 pour la République Dominicaine, la Jamaïque, Cuba et le Canada (année 1987). Pour ces derniers pays nommés dans l'ordre, le taux d'alphabétisation des adultes était [194] en 1985 de 78 %, 82 %, 96 % et 99 % alors qu'il n'affichait que 38% pour Haïti. Toujours à titre de comparaison, relevons le taux de mortalité des moins de 5 ans qui était en 1988 à 171 pour mille contre 81, 22, 18, 8. Pour la période de 1977 à 1986, 4,7

millions d'habitants sur un total d'environ 6 millions vivaient au-dessous du seuil de pauvreté. Aujourd'hui encore, plus du tiers de la population n'a pas accès aux soins de santé, les deux tiers sont privés d'eau potable et 5 millions de personnes ne bénéficient point d'un service d'assainissement convenable ¹⁹.

Ce tableau est loin d'être complet. Le bilan démographique, celui des ressources naturelles, les chiffres sur la sécurité alimentaire, sur l'emploi, les disparités des régions et des revenus, sur les inégalités entre hommes et femmes, les déséquilibres sociaux, l'enseignement, etc. sont tout aussi révélateurs du drame haïtien. On pourrait ainsi continuer à en aligner sans en épuiser toutes les dimensions car aucun chiffre ne peut rendre compte de l'étendue des dégâts causés depuis près de deux siècles par la répression multiforme, l'oppression sociale, la marginalisation des masses, la faillite des classes dirigeantes, l'instabilité politique, le mépris de la vie humaine, l'absence de liberté, les exodes massifs, l'hémorragie des cadres, la corruption administrative, le délabrement des équipements collectifs, la défaillance des appareils de l'État, etc. Les péripéties actuelles ne sont donc pas insolites. Quand on connaît l'histoire d'Haïti, on ne peut pas s'empêcher de faire le lien avec son passé de turbulence et de malheurs. À se pencher sur l'histoire politique, on a parfois l'impression que le présent est derrière nous tellement les faits sociaux et les démarches politiques rebondissent, se retournent sur eux-mêmes, ressurgissent du passé. Sans une lecture lucide et attentive de ce passé, il n'est point d'avenir qui ne soit condamné à répéter les errements de l'histoire.

[195]

La matrice coloniale.

[Retour à la table des matières](#)

D'abord, ce pays a connu deux vagues de colonisation qui ont façonné les cadres de son évolution historique. L'aventure de Christophe Colomb en 1492 devait le projeter dans le tourbillon de

¹⁹ Sources : *Rapport mondial sur le développement humain* publié par le PNUD. Economica, Paris, 1990.

l'expansion européenne qui met en confrontation de grandes civilisations et intègre à un grand marché international de vastes régions géographiques. Le choc de la conquête espagnole fut fatal aux premiers habitants de l'île. Vaincus, réduits à l'esclavage, contraints de travailler dans les mines d'or à un rythme infernal, frappés par les maladies inconnues, les Indiens d'Haïti ont vu leur nombre passer d'environ un million en 1492 à soixante mille en 1507. Cette phase de l'histoire consécutive à la découverte de l'Amérique par les Européens a donc commencé par un pillage en règle des ressources du pays et l'ébranlement des structures des sociétés autochtones. La colonisation espagnole fut brève et dévastatrice. Elle a rapidement fait le vide sur la terre d'Haïti expurgée de son or et de son peuple tandis qu'ailleurs sur le continent elle continue à décimer les populations, à piller les ressources et à ouvrir de plus en plus d'espaces à la conquête. D'autres puissances européennes, bénéficiant d'une avance technologique marquée, notamment dans la construction navale, maîtrisent le trafic maritime et étendent leurs activités commerciales par delà leur continent. À la suite de l'Espagne, des pays comme le Portugal, la Hollande, l'Angleterre, la France manifestent leur intérêt pour les richesses du Nouveau-Monde par une présence accrue dans la région. L'or et l'argent d'Amérique qui transitent par les coffres des grands d'Espagne se répandent sur les marchés des capitaux, en favorisent l'accumulation et, avec l'afflux des produits exotiques, stimulent la production et le commerce en Europe.

[196]

Au cours de la deuxième moitié du XVII^e siècle, le développement de l'économie mercantile imprime une nouvelle orientation à la présence coloniale française en Amérique. Jusque-là, la France, déjà présente en Amérique du Nord, prenait appui, à l'instar des puissances rivales de l'Espagne, sur les aventuriers qui sillonnaient la Caraïbe et dont les activités prédatrices aidaient ces puissances à tirer parti du trafic de l'or et à constituer leurs domaines respectifs. Une nouvelle politique coloniale est née de l'évolution du mercantilisme qui assigne les colonies de la Caraïbe à la production de denrées tropicales destinées au marché européen en expansion. D'où la nécessité de sédentariser la population, d'exploiter les terres en friche, de trouver une main-d'œuvre abondante et stable. Grâce à la reconversion des flibustiers, à la traite négrière, à l'action des compagnies coloniales qui

sont autant d'éléments de la nouvelle politique coloniale mise en place par Colbert, la partie occidentale de l'île (Saint-Domingue se repeuple et se développe au bénéfice de la France. Mais, ce n'est qu'en 1697 que l'Espagne la lui concède officiellement par le traité de Ryswick. Moins d'un siècle plus tard, la population s'élève à 500,000 habitants dont 450,000 esclaves noirs. L'œuvre coloniale française de St Domingue est une réussite remarquable grâce au travail des esclaves astreints à la production sur les plantations et dans les manufactures. Le sucre, le café, l'indigo, etc. alimentent dans les années 1780 un commerce extérieur florissant qui dépasse celui des États-Unis d'Amérique et qui fait la fortune de la bourgeoisie française en général et des agents coloniaux en particulier : colons, négriers, commerçants, fonctionnaires, etc.

Une nouvelle société s'est donc progressivement constituée sur la terre d'Haïti tout au long du XVIII^e siècle, au prix de la surexploitation de la main-d'oeuvre servile, d'une hiérarchisation sociale très poussée, de la discrimination raciale, de la répression féroce, d'une économie ligotée dans le [197] pacte colonial. Telle est la société coloniale esclavagiste de Saint-Domingue telle est aussi la matrice dans laquelle se forme, au fil des années et des luttes, un nouveau peuple (les Haïtiens) qui ne doit presque rien aux habitants d'origine (les Indiens) mais dont les éléments épars, arrachés pêle-mêle à l'Afrique cherchent pour survivre à se faire une cohésion et à se doter d'une identité qui ne se réduira pas à la seule mémoire des origines africaines.

St Domingue ne survivra pas à ses contradictions qui explosent dès 1789 à la faveur de la révolution française. L'État indépendant d'Haïti émergera en 1804 du bouleversement radical de la société coloniale esclavagiste. Entre 1789 et 1804, les colons blancs, les représentants du pouvoir métropolitain, les affranchis, les petits blancs, les esclaves noirs se sont affrontés dans une lutte sans merci soit pour la sauvegarde des privilèges divers de classes et de race, soit pour la conquête de droits humains fondamentaux et de droits nouveaux, politiques, économiques et sociaux. Des révoltes aux insurrections, des guerres civiles aux interventions étrangères et aux guerres de l'indépendance contre les armées de Napoléon, il aura fallu quinze ans de perturbation avant que naisse ce nouveau pays appelé Haïti. Un pays se définit par ce qui l'a fait, par ce qui le construit au jour le jour, au gré des événements, par la manière dont les groupes humains, les individus

entrent en relation pour organiser leur existence, aménager leur place, avec tous les moyens à leur disposition, collectifs et individuels, techniques et spirituels, géographiques et humains, par la confrontation des forces établies et des intérêts constitués. C'est de cette combinaison qu'il tire son originalité.

Le régime du sous-développement

[Retour à la table des matières](#)

Depuis que les Européens ont entrepris de conquérir le monde à la fin du XV^e siècle, c'est la première fois qu'un [198] peuple soumis, noir par surcroît, réussit à vaincre les années d'une grande puissance pour accéder à l'indépendance nationale. Il aura fallu pour ce faire un concours de circonstances exceptionnelles qui ressortent des contradictions multiples inter-coloniales et une non moins intelligence de lutte des forces unies anti-esclavagistes et anti-coloniales. La coalition victorieuse comprenant les anciens esclaves, les anciens affranchis et leurs élites respectives, hérite de la tâche de construire non seulement un nouvel État national mais aussi un autre modèle de société qui rompe avec l'ancien et qui fasse la part de justice à toutes les catégories sociales victimes à divers degrés du régime colonial esclavagiste et raciste. La nécessité s'en faisait sentir au cours des années de luttes révolutionnaires, entre 1790 et 1802, à travers les tentatives successives des colons autonomistes, à travers les projets des commissaires de la France révolutionnaire, notamment Sonthonax et Polvérel, à travers les initiatives des anciens affranchis du Sud sous la direction d'André Rigaud, à travers le modèle de Toussaint Louverture.

Il va de soi que toutes ces tentatives portent les multiples contradictions qui traversent la société coloniale en ébullition et préfigurent des difficultés de la nouvelle nation. La personnalité nationale haïtienne naît et grandit dans la conflictualité socio-politique et en confrontation constante avec le monde colonialiste et raciste. Passer du stade colonial et de la condition d'esclave à l'indépendance et à la liberté, c'est tout un nœud à défaire et tout un pari sur l'avenir qui doit prendre en compte les intérêts multiples et contradictoires à l'intérieur de l'ensemble social. D'abord, la préservation et la consolidation de l'indépendance auxquelles tiennent farouchement

toutes les classes de la société constituent la première obligation du nouvel État. C'est pourquoi le pays tout entier, conscient de cette exigence de survie dans laquelle se forge un destin commun, se trouve mobilisé derrière ses généraux, vainqueurs des Français. Mais au-delà de cet impératif et de la [199] nécessité de faire échec à l'embargo imposé par la France, aucune des questions fondamentales qui assaillent le nouvel État ne fait consensus entre les différentes catégories sociales.

Il faudra reconstituer l'appareil de production mis à mal par les insurrections et les guerres, mettre en marche les entreprises, réactiver les réseaux commerciaux contrôlés par les anciens colonisateurs, en créer de nouveaux, partager l'héritage colonial, sauvegarder la liberté générale, organiser le nouvel État. En somme c'est tout un nouvel ordre économique et politique à constituer en lieu et place de l'ancien. Plus concrètement, l'ordre colonial esclavagiste du XVIII^e siècle détruit, il s'agit de savoir comment réorganiser la production dans un nouveau cadre de relations de travail. Il n'y a plus d'esclaves, comment recycler les travailleurs ? Cette question déjà posée en 1793 avec la proclamation de la liberté générale des esclaves par Sonthonax est demeurée omniprésente au cœur même des solutions conçues par les agents de la métropole et par Toussaint Louverture pendant toute la période révolutionnaire. Il faut y ajouter aujourd'hui d'autres tout aussi critiques. Les propriétaires blancs éliminés, qui héritera des propriétés vacantes ? Comment départager les propriétaires anciens affranchis, les nouveaux propriétaires précaires, les paysans anciens esclaves, tous aspirant au partage de l'héritage ?

Confrontée à ces questions fondamentales, l'union sacrée réalisée jadis contre les Français sous la direction de Dessalines, général en chef de l'armée indépendantiste et premier chef de l'État d'Haïti, est menacée de dislocation au lendemain même de l'indépendance. Déjà pendant une bonne partie de la période révolutionnaire (1796-1802), la compétition était vive entre les deux fractions des nouvelles classes dirigeantes pour la conquête du pouvoir politique et la prise de possession des habitations coloniales abandonnées par les colons fuyant les troubles. Les généraux de l'armée de Toussaint (1796-1802) pouvaient être en même temps gérants d'habitation, [200] inspecteurs de culture. Us sont pour la plupart des noirs issus directement de l'esclavage, donc distincts par leur origine sociale des affranchis propriétaires en majorité

mulâtres. Ces derniers, militaires ou non, étaient, à la faveur de la révolution et grâce à leur condition d'origine, en situation de conquérir des positions dominantes dans la société.

Après 1804, ce sont ces fractions associées et rivales qui, parvenues à la direction de l'État, doivent résoudre les problèmes de l'après-guerre. Or leurs intérêts respectifs sont loin d'être convergents et leur vision du nouveau pays, si elle procède pour l'essentiel du modèle ancien de l'organisation coloniale sans l'esclavage, ne se recoupe pas dans tous les domaines. Si les anciens affranchis propriétaires possédaient depuis longtemps les instruments économiques et intellectuels pour être partie prenante de la classe hégémonique, les nouveaux propriétaires appelés la couche privilégiée des nouveaux libres n'ont acquis les moyens de s'imposer comme partenaires bénéficiaires de l'ordre nouveau que par le biais du pouvoir d'État, comme cela s'est révélé sous le régime de Toussaint Louverture.

C'est donc le pouvoir d'État qui, dans le vide légal d'après l'indépendance, confère la légitimité de la propriété. On comprend dès lors que la conquête du pouvoir d'État constitue un enjeu majeur pour les différentes catégories des classes dominantes et pour les cultivateurs, hier esclaves, qui réclament aujourd'hui leur part de terre et n'entendent nullement travailler pour de nouveaux maîtres. Seulement voilà : les masses d'anciens esclaves n'ont pas les moyens d'imposer un projet de société concrétisant leurs aspirations à la propriété et à la liberté pas plus que les élites dirigeantes ne disposent de moyens propres économiques et techniques d'assurer au nouveau pays un développement indépendant. Devant les dangers de guerre et d'un retour offensif des Français, le peuple des paysans ne peut faire autrement, pour la protection de leur liberté, que de s'en remettre aux chefs [201] militaires, proches d'eux par les origines, par la communauté des souffrances et des souvenirs et rassurants par leurs exploits passés. Ces facteurs confortent la position dominante des classes dirigeantes mais ne réduisent pas les contradictions entre les cultivateurs et les propriétaires. Telle est la toile de fond sur laquelle se déroule l'histoire politique d'Haïti au XIX^e siècle.

Aux colons et aux administrateurs coloniaux se substitueront les propriétaires fonciers, anciens et nouveaux, les marchands locaux et les fractions des classes dirigeantes contraintes de remodeler l'organisation de la production et les relations économiques avec les moyens du bord

et selon les exigences du capitalisme commercial dominant. Ne disposant ni des ressources humaines et techniques appropriées, ni des capitaux importants, ni des relations commerciales privilégiées avec la métropole, ils ne peuvent exploiter les habitations, comme jadis au temps de la colonie, en associant capital et travail servile et en renouvelant l'équipement des entreprises sérieusement saccagé pendant les troubles. Une habitation coloniale était une grande entreprise nécessitant des investissements considérables et des centaines de travailleurs répartis dans les champs pour les travaux agricoles et dans les ateliers pour la transformation des produits. Or les capitaux déjà très réduits dans la colonie, l'accumulation se faisant plutôt en France, l'étaient encore davantage dans une Haïti indépendante mise en quarantaine, privée des sources de renouvellement.

Que pouvaient alors les propriétaires pour compenser ces carences ? Contraindre les paysans à un travail intensif sur les terres alors que la révolution anti-esclavagiste a fait exploser la grande habitation coloniale, que la main-d'œuvre servile libérée ne pouvait plus être renouvelée par la traite négrière considérablement perturbée par la révolution en France et à Saint-Domingue que l'agrandissement des lopins de terre, jadis les places à vivre, représentait une possibilité concrète pour les [202] cultivateurs en raison de la grande quantité de terres disponibles dans les montagnes et sur les habitations abandonnées ? On aura vu que, malgré le caporalisme agraire et la répression du vagabondage, malgré les lois agraires et les codes ruraux, malgré tous les essais de remodelage du régime agraire depuis 1793, de Sonthonax à Toussaint, de Dessalines à Christophe et à Boyer, les nouveaux grands propriétaires issus de la révolution n'auront pas réussi à contraindre les cultivateurs à réintégrer en masse les grandes plantations. Ils ne possédaient donc pas les moyens de leurs aspirations. Ils avaient cependant la puissance politique (influence sur les masses, mobilisation contre l'esclavage et pour la sauvegarde de l'indépendance, contrôle des forces armées) pour tenir la balance du pouvoir entre les masses et les puissances coloniales intéressées au marché haïtien. Vis-à-vis du marché extérieur, ils sont en position de jouer le rôle d'intermédiaire non de contrôler les réseaux de commerce.

Ce qui est possible pour les propriétaires dans les conditions particulières d'après l'indépendance, c'est la conquête de l'héritage colonial avec ou sans titre légal favorisée par la domination du pouvoir

politique. Ils ne sont pas en situation de dynamiser l'économie post-coloniale, d'orienter différemment la production, de proposer un modèle autonome de développement porteur d'idées modernes. Il ne suffit donc pas de refuser le joug étranger, de casser la domination politique étrangère et de conquérir la dignité. Encore faut-il savoir ce que l'on veut et ce que l'on peut et avoir les moyens de réussir un projet économique et social libérateur. La bourgeoisie autochtone naissante sera marquée par sa dépendance et son rachitisme, et le nouveau pays entamera avec elle sa carrière dans le sous-développement.

Ce qui est encore possible pour les propriétaires, c'est de se rabattre sur les mécanismes commerciaux internes et sur les activités parasitaires. Haïti constitue encore en 1804 un marché juteux qui, malgré l'embargo imposé par la France, [203] attire les Anglais, les Américains et d'autres commerçants européens. « Depuis l'indépendance, écrit Alain Turnier, le commerce américain se précipitait dans les ports haïtiens avec un enthousiasme accru, alimenté par des profits énormes »²⁰. Les escrocs et les contrebandiers abondent, attirés par le commerce interlope et favorisés par l'embargo. En retour du café, du bois de campêche et du cacao, Haïti reçoit des armes, des munitions, des produits alimentaires, etc. La question du commerce occupe une place de plus en plus grandissante dans les préoccupations des dirigeants du nouvel État. Les conflits intérieurs s'enveniment à partir des problèmes nés des rivalités commerciales. Très vite se dessine un nouveau modèle de développement généré par le capitalisme marchand assez bien décrit par Yves Montas (Jean Luc) :

« Le capitalisme marchand, l'économie marchande simple, écrit-il, c'est le système qui abandonne aux producteurs la propriété ou la possession de leurs moyens de production. Le capital n'intervient qu'au moment de l'échange C'est par l'intermédiaire des mécanismes d'échange que le capital marchand arrive à extorquer la plus-value produite auparavant par le travailleur. Le capital marchand prélève la plus-value en même temps que le producteur vient sur le marché réaliser son produit, c'est-à-dire le transformer en argent. Les relations du capital avec le producteur ont lieu par l'intermédiaire de la marchandise qui voile ces relations humaines. La force de travail du producteur n'est pas achetée directement et avant la

²⁰ Turnier, Alain : *Les États-Unis et le marché haïtien*, Washington, 1955, p. 84.

production comme le fait le capitaliste industriel ; la force de travail est achetée par l'intermédiaire de la marchandise. La marchandise est la force de travail médiatisée. Autant dire donc que le capitaliste marchand se contente d'accaparer sur le marché la plus-value déjà produite sans qu'il prenne la peine de s'intéresser au processus productif. ²¹ »

Le commerce import-export assure le ravitaillement du marché intérieur par les importations des produits manufacturés et fournit en retour les denrées locales destinées au marché extérieur. Entre le producteur paysan et la bourgeoisie [204] import-export il y a toute une chaîne d'intermédiaires qui va du rabatteur au spéculateur en passant par le propriétaire fonder, du marchand ambulant au commerçant des villes. Cependant, relève Turnier « Vers 1880, Port-au-Prince ne comptait pas un seul haut commerçant haïtien. ²² » C'est dire l'importance de la pénétration des capitaux étrangers dans ce haut lieu stratégique du bord de mer. Parallèlement au déclin de la production de certaines denrées, l'activité commerçante principale donnera lieu à toute une série d'activités spéculatives qui occupent les classes dominantes et leur assurent des revenus substantiels en tant que propriétaires fonciers, commerçants, spéculateurs, dirigeants politiques et chefs militaires. Benoît Joachim a étudié le rôle et l'importance de la bourgeoisie d'affaires au XIX^e siècle pour montrer son échec. Il cite René Dumont pour souligner le mauvais départ d'Haïti dont l'économie est dominée par le commerce import-export : « Même un commerce honnête, s'il domine toute l'économie, ne peut que gêner le développement. Car il recherche les exportations en vue d'augmenter les importations qui lui rapportent encore plus. » Joachim analyse avec précision la « position et le mode général d'enrichissement » de la bourgeoisie compradore essentiellement étrangère qui contrôle l'import-export, assure les fournitures à l'État, se livre à des spéculations financières et à des prêts usuraires ²³. L'argent facilement gagné dans le commerce import-export n'est pas réinvesti dans des activités

²¹ Montas, Yves (Jean Luc) : *Structures économiques et lutte nationale populaire en Haïti*, Éditions Nouvelle Optique, Montréal, 1976, pp.19-20.

²² Turnier, Alain, *op. cit.*, p. 161.

²³ Joachim, Benoît : « La bourgeoisie d'affaires en Haïti. De L'indépendance à l'Occupation américaine. » Nouvelle Optique, Montréal, déc. 1971, pp. 50-70.

stimulantes pour le progrès de l'agriculture et le développement industriel.

La résistance opiniâtre et multiforme des paysans depuis la révolution et tout au long du XIX^e siècle constitue également un facteur historique important de la mise en place du nouveau régime économique et social issu du bouleversement de l'ordre colonial esclavagiste. Elle contribue au déclin de la grande habitation, donc à l'échec de la formule néocoloniale de type louverture fondée sur la production des denrées dans le cadre des grandes plantations sans l'esclavage [205] certes, mais avec l'apport massif des cultivateurs soumis au caporalisme agraire. Cependant, on peut observer que si les masses avaient les moyens de leurs aspirations de petits exploitants (terres à occuper dans les mornes, grignotage sur les habitations, places à vivre, outillage rudimentaire et force de travail), elles ne pouvaient pas imposer leur vision à l'ensemble de la nation en construction. Pendant le XIX^e siècle, leur lutte ne s'est poursuivie que par à-coups, ici et là, sans lien organisationnel et opérationnel, sans pouvoir s'étendre à l'ensemble de la paysannerie dans une vaste lutte politique.

C'est la lutte des masses qui imposera en définitive la solution néocoloniale de production dans le cadre des petites exploitations. Celle-ci finira par supplanter la grande exploitation de type colonial, ce qui n'est pas nécessairement une victoire. Nous pouvons dire en paraphrasant Marx que le paysan n'ayant pas réussi à imposer sa propre solution avec de grands moyens politiques n'avait plus le choix qu'à chercher à « réaliser son affranchissement de façon privée dans les limites restreintes de ses conditions d'existence » en se présentant sur le marché avec les denrées qu'il pouvait produire sur son lopin de terre. Il échoue donc nécessairement.

***Entre le despotisme et l'anarchie :
un système politique précaire.***

[Retour à la table des matières](#)

À l'origine de la formation nationale, on l'a donc vu, c'est le pouvoir d'État qui garantit l'accès à la propriété, au partage de l'héritage colonial, à la richesse. On ne peut donc souligner plus fortement l'enjeu

de la conquête de ce pouvoir et conséquemment des luttes politiques violentes et interminables dans lesquelles, au lendemain de l'indépendance et même avant, se sont engagées les différentes fractions et catégories de la société post-révolutionnaire. La résistance des anciens esclaves s'est manifestée par le marronnage, la désertion des plantations, l'occupation illégale de portions de terre [206] et par toutes autres formes passives de refus du travail sur les grandes plantations. Elle s'est exprimée aussi par des révoltes et des soulèvements (en 1807, 1844-1849 dans le Sud, en 1910-1915 dans le Nord, en 1915-1920 dans le Nord-Est et le plateau Central). Mais c'est aux conflits d'intérêts et aux luttes de pouvoir qui déchirent les classes dirigeantes que nous devons surtout l'instabilité politique chronique au XIX^e siècle.

On peut faire remonter le début de la tragédie en 1800, avec la terrible guerre civile qui a mis aux prises les armées de Toussaint et celles de Rigaud, ponctuant ainsi les rivalités entre les élites des anciens et des nouveaux libres. L'alliance politique et la belle unité de lutte qui ont enthousiasmé les combattants pendant la deuxième phase de la guerre de l'Indépendance (1802-1804) ne résisteront pas aux difficultés soulevées par le partage de l'héritage. L'assassinat de Dessalines, principal héros de l'indépendance, par les généraux du Sud en 1806 ouvre un nouvel acte de la tragédie. Celle-ci s'est poursuivie par la guerre civile entre Pétion et Christophe, deux autres généraux de l'armée nationale victorieuse, et par la scission du pays entre le royaume du Nord et la République de l'Ouest et du Sud (1807-1820). Puis, tout le reste du siècle jusqu'à l'occupation américaine en 1915 est traversé par des insurrections, des complots d'importance variable (on en compte une centaine), l'occupation militaire de la partie dominicaine (1821-1844), trois nouvelles guerres contre les Dominicains en 1845, 1849 et 1855, des guerres civiles, des coups d'État, etc ²⁴.

Sur 26 chefs d'État, seulement cinq ont pu aller jusqu'au bout de leur expérience parce qu'ils sont morts en fonction de mort naturelle ; il s'agit de Alexandre Pétion (1807-1820), Philippe Guerrier (1844-1845), Jean-Baptiste Riché (1846-1847), Florvil Hyppolite (1889-1896), Tancrède Auguste (1912-1913). Trois autres ont démissionné de leur plein gré : Nissage Saget (1870-1874), Tirésias Simon Sam (1896-

²⁴ Magloire, Auguste : *Histoire d'Haïti 1804-1909. Deuxième partie : Les Insurrections* t.1, 2, 3, Imprimerie Le Matin, Port-au-Prince, 1909-1910.

1902) au terme constitutionnel de leur mandat mais à l'occasion de controverses [207] politiques et Boisrond Canal (1876-1879) un an avant la fin de son mandat, à l'occasion d'une violente crise parlementaire. Les 18 autres ont été chassés du pouvoir, assassinés, exilés ou forcés de démissionner. Parmi tous les chefs d'État il y avait sept dont le mandat était à vie. L'un d'eux, Jean-Pierre Boyer (1818-1843), totalisait à lui seul 25 ans de gouvernement sur les 121 de vie nationale entre 1804 et 1915. Quatre ou cinq autres accusaient une longévité moyenne de dix ans. C'est dire la faible durée des mandats présidentiels. Aux gouvernements réguliers, il faut, pour compléter le tableau, ajouter les treize gouvernements provisoires issus de mouvements insurrectionnels victorieux et faire une place à part aux cinq pronunciamientos de 1908 à 1915. Les quatre derniers présidents à mandat régulier avant l'occupation américaine se sont succédé sur une période de deux ans.

Pourtant, le système politique se met en place sûrement avec ses constantes et ses caractéristiques. Le régime politique édifié à travers les luttes de pouvoir, selon les textes constitutionnels fréquemment remaniés, se veut une république démocratique au sein de laquelle les pouvoirs respectifs de l'Exécutif, du Législatif et du Judiciaire s'équilibrent. En réalité il repose essentiellement sur la puissance présidentielle et fonctionne comme une dictature. Le président qui réussit à s'emparer du gouvernement à la suite d'un coup de force, d'une aventure militaire ou d'une élection truquée, neutralise à son profit les autres organes de l'État. Les modalités d'accession au pouvoir sont bel et bien prévues par les constitutions, mais les rares fois qu'on approche de la fin d'un mandat, c'est une véritable crise de succession qui met en alerte tout ce qui compte dans les classes dirigeantes.

Au XIX^e siècle, 24 des 26 chefs de l'État, empereurs, roi et présidents, ont été des militaires. Les généraux, commandants d'arrondissement ou de département, sont les alliés du pouvoir central avant de tenter leur chance d'accéder à leur tour à la présidence de la République. Ils règnent en maître [208] sur les grandes villes et dans les régions. Leur influence se fait sentir dans tous les domaines de la vie publique, plus particulièrement dans les administrations de la Justice et des Douanes, d'où ils peuvent commander des opérations agraires ou commerciales à leur profit.

Le militarisme est un héritage des luttes révolutionnaires. Ce sont les armées qui, forgées, disciplinées, aguerries dans le combat révolutionnaire et indépendantiste entre 1794 et 1804, relaient les revendications anti-esclavagistes et nationalistes et coordonnent les luttes politiques. Leurs chefs, Toussaint Louverture, Rigaud, Dessalines, Pétion, victorieux des troupes coloniales et des forces esclavagistes, deviennent tout naturellement les chefs politiques de la nouvelle nation. Ces armées, garantes à la fois des intérêts de toute la nation et de ceux en particulier des oligarchies naissantes, constituent donc les sources du pouvoir et les pépinières des dirigeants du nouvel État. Le chef militaire jouit d'un très grand prestige. Il garantit la sécurité du pays et la liberté générale contre les esclavagistes. Au pouvoir, il est en situation de dispenser des faveurs. On comprend dès lors que le militarisme soit un élément constitutif de l'État national.

L'importance du militaire est encore amplifiée par la place qu'occupe la sécurité gouvernementale dans les priorités du pouvoir. Toujours en quête de légitimité, les gouvernements du XIX^e siècle issus généralement d'un coup de force ne font pas de quartier. Ils croient ne devoir leur survie qu'à l'anéantissement de leurs adversaires. Parvenus au pouvoir, ceux-ci doivent à leur tour exercer une surveillance de tous les instants sur les opposants réels et potentiels qui sont, le plus souvent, contraints à l'exil quand ils ne sont pas physiquement éliminés. Dans cet engrenage infernal de répression et de conspiration, le droit à l'existence de l'opposition est absolument nié. Celle-ci n'a le choix qu'entre la soumission et la révolte. La vie politique oscille entre la répression et la résistance, entre l'arbitraire et la rébellion. Les droits fondamentaux [209] du citoyen sont anéantis dans les manifestations les plus brutales et les plus perverses du despotisme. Le petit peuple des villes et des campagnes est seul à se coltiner avec la terreur au quotidien et à survivre à travers les abus de toutes sortes pratiqués par tous ceux qui détiennent la moindre parcelle de pouvoir depuis le simple adjoint au chef de section jusqu'aux plus grands détenteurs des pouvoirs économique et politique en passant par les militaires, les propriétaires fonciers, les spéculateurs, les commerçants, les fonctionnaires et tous autres intermédiaires générés par le régime.

Ce qui est frappant dans le système haïtien du pouvoir personnel absolu, c'est qu'il n'existe pas de règles qui fassent consensus. La volonté du président est la loi, et le président manifeste son autorité,

intervient dans les plus petits détails de la vie administrative et des activités policières. Malgré tout, le président ne reste pas longtemps au pouvoir. Quand cela arrive, ce n'est pas par le jeu normal du fonctionnement du système, mais par le biais d'un dispositif de contrainte et de répression efficace.

Le présidentielisme à l'haïtienne, autocratique et despotique, n'a pu fonctionner que sous la menace extrême. Les lois et les constitutions existent, mais elles servent aussi et surtout les fins des détenteurs de pouvoir et de ceux qui le convoitent. « La constitution, disait le président Vincent, est un vieux général qui se mettait toujours à la tête des révolutions. ²⁵ ». À chaque crise de succession gouvernementale, on modifie les anciennes règles et on établit de nouvelles en conformité avec les intérêts des nouveaux dirigeants. Le refus obstiné des détenteurs du pouvoir de se conformer à des règles permanentes amplifie la méfiance politique dont les effets pervers compromettent l'assainissement de la vie publique. En fait, ce qui a fini par prévaloir, c'est la tradition de l'anarchie et de la violence dans le règlement des questions politiques et l'absence d'unité de vue pour assurer la continuité institutionnelle du pouvoir. Il n'a pas été possible d'arbitrer [210] par des moyens pacifiques les conflits au sein des classes dirigeantes.

Une succession de gouvernements forts à caractère dictatorial et non criminel, respectueux des règles de succession, de partage ou d'alternance du pouvoir aurait probablement accommodé les fractions des classes dirigeantes et contribué à pacifier la classe politique. Mais de l'indépendance en 1804 à l'occupation américaine en 1915, et plus particulièrement depuis la révolution de 1843, cette possibilité a fondu dans les complications et les violences des luttes de pouvoir servies à souhait par le dévoiement de l'institution militaire. Conflits agraires, luttes sociales, rivalités régionales, réflexes racistes, interventions étrangères, autant de facteurs dissolvants de la société politique qui nourrissent les coteries et les clans et favorisent le pullulement des chefs. Les seules périodes de concertation et d'alliance réussies ont été celles où les classes dirigeantes ont été exposées à un péril extrême, soit en 1802 contre la force expéditionnaire française, en 1844 devant la

²⁵ Gilbert, Marcel : « Lettre No 2 : Notes historiques sur le rôle de la ville dans la vie politique haïtienne, 1946-1975 ». Inédit.

grande peur provoquée par le soulèvement des paysans du Sud, en 1867 face au danger de la dérive populiste de Salnave.

Les factions rivales ne sont pas parvenues non plus à construire de grandes organisations politiques capables de prendre en charge les revendications diverses des différentes catégories de la société, d'orienter et de discipliner la vie politique. Les seules expériences approchantes — le Parti Libéral et le Parti National des années 1870 — n'ont pas tenu devant le militarisme dominant, ni surmonté les embûches du pouvoir, ni résisté au clientélisme, une sorte de transposition socio-politique des rapports de domination au sein de la société haïtienne.

Ainsi la société politique comme la société civile n'offre-t-elle aucun contrepoids à la dictature personnelle, fossoyeuse des libertés. Les luttes politiques, plutôt circonscrites aux classes dirigeantes, se résument en manifestations violentes de refus ou d'imposition selon le cas. Les masses populaires [211] n'y sont intervenues que sporadiquement. Les seules interventions populaires dans la vie politique tiennent dans des révoltes. Elles surviennent dans des moments de crise aiguë comme en 1843-1844, en 1867-1869, en 1908-1915. La résistance passive et active des cultivateurs a déjà servi à faire échec à la réactivation des grandes plantations, mais, rappelons-le, les paysans n'avaient pas les moyens de définir et de promouvoir ce qui pourrait être leur projet social et politique. Le seul progrès à inscrire à leur actif est celui de l'indifférence politique.

Aucune des deux fractions rivales des classes dirigeantes d'après l'indépendance n'avait non plus la capacité de faire triompher son propre projet social et politique. À la faveur de certaines circonstances historiques, les élites noires ont revendiqué le pouvoir au nom des masses avec lesquelles elles partagent une même origine ethnique. Mais cet argument n'a pas servi durablement parce que ces élites n'ont jamais su, pendant le XIX^e siècle, établir avec le peuple le seul contrat social valable pour lui, celui en vertu duquel elles auraient garanti au paysan sa juste part de terre et de liberté et un minimum de sécurité. La seule appartenance commune à la majorité noire n'a pas suffi pour que le peuple reconnût et légitimât l'hégémonie politique de ces élites.

Les turbulences politiques au sein des classes dirigeantes, l'affolement de la machine de l'État au début du 20^e siècle menacent

l'armature nationale déjà rendue fragile par la marginalisation des classes populaires. Avec le temps, les problèmes de société non résolus s'accumulent et compromettent la survie même de l'État : démographie galopante, pression sur les terres et les ressources, baisse de la production, sous-équipement collectif, déforestation, anarchie financière, corruption, etc. De 1913 à 1915, l'anarchie politique est à son comble. L'État n'existe que le temps d'une accalmie entre deux vagues de « révolutionnaires » « cacos » menés par des généraux du Nord. Cette situation gêne considérablement les [212] Américains qui harcèlent les dirigeants haïtiens pour qu'ils acceptent de signer une convention qui leur accorde le contrôle de certains outils de l'administration économique et financière. Dans la foulée de l'expansion agressive des États-Unis d'Amérique, Haïti après Cuba, la République Dominicaine et le Nicaragua tombera comme un fruit mûr dans le panier de l'impérialisme américain préoccupé d'assurer la stabilité de la zone caraïbe et d'étendre sa domination sur le sous-continent.

La paix américaine et le réaménagement du régime.

[Retour à la table des matières](#)

L'occupation militaire d'Haïti en 1915 consacre la domination de la puissance américaine au détriment de ses rivales européennes et assure toute latitude aux représentants des États-Unis pour régler à leur convenance les affaires haïtiennes. À la turbulence et à la faillite des classes dirigeantes ils imposent leur paix et leur solution. L'intervention des marines a enrayé le mouvement caco, cassé le mécanisme des pronunciamientos et dispersé l'armée traditionnelle. Le 12 août 1915, moins de quinze jours après le débarquement de leurs troupes, ils font élire Sudre Dartiguenave président d'Haïti par la même Assemblée nationale qui s'appêtait, selon le scénario habituel, à donner l'investiture à Rosalvo Bobo, chef des cacos, vainqueur du président déchu, Vilbrun Guillaume Sam. Sans perdre de temps, mais non sans avoir combattu la résistance acharnée de certains secteurs nationalistes influents au Parlement, ils obtiennent la signature de la Convention haïtiano-américaine qui confirme leur protectorat sur Haïti. Puis ils

mettent en marche la formation d'une gendarmerie locale destinée à les aider dans leur entreprise de pacification. Cette gendarmerie, après s'être aguerrie dans la lutte contre la guérilla paysanne (1915-1920), se prépare à devenir la nouvelle armée d'Haïti, le pilier du pouvoir post-occupation. Désormais centralisée et coordonnée par le commandement [213] américain, la nouvelle institution militaire se présente comme une force moderne par l'armement, la formation et l'organisation.

Sur le plan politique, les autorités de l'occupation s'attaquent vigoureusement au réaménagement du régime avec le concours du gouvernement mis en place. La résistance des parlementaires entre 1916 et 1918 ne leur facilitera pas la tâche, mais elles finiront par imposer un nouveau cadre de vie politique qui réduit les compétitions politiques à leur plus simple expression. Les Chambres législatives récalcitrantes de 1916 et 1917 sont tour à tour dissoutes. Pour imposer une nouvelle constitution conforme au dessein de l'occupant américain et pour court-circuiter la résistance nationaliste, les autorités haïtiennes recourent à un procédé de consultation populaire inédit en Haïti. C'est donc par la voie d'un référendum manipulé que la nouvelle Constitution de 1918 qui contient l'essentiel des desiderata de l'occupant finira par être imposée. Celle-ci ne chambarde pas les structures traditionnelles de l'État haïtien. Mais tout en reconfirmant l'existence des deux grands pouvoirs politiques, l'Exécutif et le Législatif, elle rend inopérante l'activité parlementaire par une astucieuse disposition transitoire qui donne au Pouvoir exécutif, donc au président de la République, la latitude de reconstituer les Chambres législatives à sa convenance. En effet celui-ci est seul juge de la date de convocation des élections législatives puisque la clause constitutionnelle ne lui impose aucun délai. En attendant la reconstitution des Chambres, le Pouvoir législatif sera exercé par un Conseil d'État dont la composition est laissée à la discrétion du Pouvoir Exécutif. De 1918 à 1930, les secteurs nationalistes de la classe politique revendiqueront le rétablissement du Parlement comme l'un des attributs majeurs de la souveraineté nationale.

L'occupation américaine n'aura fait que ravalier la façade du système politique haïtien. Elle aura réussi à freiner la turbulence des classes dirigeantes et non à les délivrer de leurs [214] démons. De 1915 à 1930 sous la tutelle des marines, la transition du pouvoir a lieu selon les normes imposées. Le président Sudre Dartiguenave, élu en 1915 sous

l'empire de la Constitution de 1889, complète son septennat sans encombre. Son successeur Louis Borno obtiendra deux mandats successifs de 1922 à 1930. Il quittera le pouvoir à la suite d'une crise politique aiguë arbitrée par la Commission Forbes spécialement déléguée en Haïti à cet effet par le président américain Hoover. Pour la première fois depuis 1915, des élections générales sont organisées dans le pays. Garanties par l'occupant, elles se déroulent en bon ordre. Le Parlement reconstitué et très largement dominé par les nationalistes élit le sénateur Sténio Vincent à la présidence de la République. Avec le rétablissement du Parlement et la formation du nouveau gouvernement en 1930, une étape importante dans le processus de récupération de la souveraineté nationale est atteinte. Elle sera suivie en 1934 du départ des derniers contingents de marines.

Mise à part une brève période (1930-1932) où, après les élections générales de 1930, le pays tente d'instaurer une démocratie parlementaire, le pouvoir s'exerce comme avant, sous la férule d'un dictateur s'appuyant sur une armée maintenant formée à l'américaine, c'est-à-dire disciplinée, hiérarchisée et obéissante. Nationaliste modéré, le président Vincent, prêt au compromis avec les Américains, n'arrive pas à faire partager par les courants radicaux influents au Parlement sa vision de la désoccupation par étapes et sa stratégie de développement. En 1934, les derniers contingents de marines partis, les dirigeants politiques haïtiens sont renvoyés à eux-mêmes et à leurs démons. Comme jadis l'opposition est persécutée, la presse libre bâillonnée. Les organisations de la société civile sont tenues en suspicion. Les opérations électorales, comme celles de 1932 qui ont permis d'éliminer des députés de l'opposition, sont orientées et manipulées. L'ennemi désormais, ce ne sont pas les clans militaires comme au [215] XIX^e siècle, mais les politiciens qui opèrent à travers le Parlement et la presse en vue de saper le pouvoir. L'expérience des luttes nationalistes sous l'occupation a révélé l'efficacité de l'investissement de ces champs de lutte.

En 1934, devant le blocage établi par une majorité sénatoriale intransigeante et résolue à exercer ses prérogatives parlementaires, le président Vincent fomenta un véritable coup d'État pour mettre le Parlement hors d'état de nuire. Onze sénateurs sur vingt et un seront illégalement privés de leur siège en 1935 au terme d'une opération rondement menée avec le concours d'une majorité de députés

d'allégeance gouvernementale. En dépit de l'interdiction de la Constitution, le chef de l'État invoquant le principe du Souverain, c'est-à-dire la transcendance de la souveraineté du peuple auquel on recourt quand tout est bloqué, convoque un premier référendum le 10 janvier 1935. Il s'est fait littéralement plébisciter et s'est autorisé des résultats évidemment fabriqués (99 % de oui) pour chasser les récalcitrants du Sénat. Puis poussant à fond ses avantages, il commande une nouvelle constitution qui sera ratifiée par référendum, le deuxième au cours de l'année 1935. La nouvelle charte subordonne les pouvoirs législatif et judiciaire au Pouvoir Exécutif lui-même assujetti à la seule volonté du président de la République. Et voilà : ce qui s'annonçait donc comme un nouveau départ vers un régime libéral et démocratique dans lequel le Parlement exercerait librement ses prérogatives constitutionnelles (1930-1932) sombre piteusement dans l'absolutisme en 1935.

À partir de cette date, le pays fera l'expérience d'un pouvoir dictatorial hermétique. Le système politique rénové renforce le présidentialisme débarrassé maintenant de la menace des factions militaires. À la faveur de la paix américaine qui s'étend jusqu'en 1946, les trois changements de président en 1922, 1930, 1941 ont pu avoir lieu selon les règles de l'époque avec la caution américaine, et les gouvernements successifs ont pu gérer l'État tranquillement, sans de grandes [216] secousses. L'un d'eux, celui d'Élie Lescot (1941-1946), a exercé un despotisme absolu pendant la Deuxième Guerre mondiale. Grâce au dégel consécutif à la fin de cette guerre, les concepts de liberté et de démocratie, de justice sociale et des droits des peuples se propagent à travers le pays et nourrissent un large mouvement de contestation qui finit par emporter le gouvernement le 11 janvier 1946. C'est la première fois depuis 1930 qu'un gouvernement est renversé sous la pression populaire. Cet événement marque une véritable rupture. Il annonce des bouleversements dans la classe politique et la fin d'une époque, celle où une petite clique de l'oligarchie, appuyée sur le despotisme présidentiel, pouvait impunément ignorer et mépriser de nouvelles forces sociales issues des classes moyennes et qui se sont renforcées sous l'occupation.

De crise en crise

[Retour à la table des matières](#)

La chute du président Lescot en janvier 1946 enclenche ce que dans la littérature politique traditionnelle on appelle la Révolution de 1946. Elle est plus qu'un simple renversement de gouvernement, elle remet en question le dispositif institutionnel établi par l'occupant, consolidé par deux dictatures successives. Le mécanisme de transition est détraqué. L'armée monte en première ligne et se pose en arbitre des compétitions pour le pouvoir. C'est elle qui assure la vacance provisoire du gouvernement et organise les élections. Ce faisant, elle s'affirme comme force de régulation et fait l'expérience directe du pouvoir politique.

Par delà le règlement politique de la succession, la crise de 1946 fait émerger de nouvelles forces. Sur le plan social, de nombreuses organisations syndicales qui ont vu le jour affirment leur vitalité par des grèves et par d'autres formes d'expression de leurs revendications. Des organisations de jeunesse et des groupements politiques encadrent les masses de la capitale qui, menées par le leader charismatique Daniel [217] Fignolé, pèsent de tout leur poids sur le déroulement des événements. L'élite des classes moyennes fait une entrée bruyante dans la bataille politique avec tout le confort moral et la bonne conscience qu'elle tire de l'ostracisme dont elle a été victime sous le précédent gouvernement. Elle entreprend sa montée vers le pouvoir en s'opposant furieusement à ce qu'elle dénonce comme l'exclusivisme de la bourgeoisie mulâtre et en se posant en défenseur acharné des masses et des classes moyennes noires séculairement opprimées. C'est le noirisme des élites noires qui légitimera les régimes noiristes : par leur savoir et leur histoire celles-ci sont justifiées de réclamer et d'exercer le pouvoir au bénéfice du peuple noir. Elles sont les éternelles héritières de Dessalines ayant quelques comptes à régler avec les assassins de l'Empereur qui n'ont pas fini d'expier leur crime. C'est ce qu'on pourrait appeler le syndrome du Pont-Rouge, du nom du lieu où le fondateur de l'indépendance est tombé dans un guet-apens le 17 octobre 1806. Ce syndrome relève de l'obsession d'une vengeance historique, d'un passé inachevé, qu'on retrouve à travers la lignée des Soulouque, Salomon, Estimé, Duvalier et qui prétendra à la légitimation indiscutable du pouvoir discrédité des élites noiristes.

Au coeur de l'agitation sociale et politique de 1946, le noirisme se profile donc comme l'idéologie dominante qui légitime la prétention de

cette élite à occuper une position hégémonique dans l'appareil d'État. Le mouvement noiriste se révèle irrésistible. Dans la foulée, Dumarsais Estimé, qui partage le leadership noiriste avec d'autres personnalités, est élu le 16 août 1946 président de la République par l'Assemblée nationale après deux tours de scrutin. Du brassage social et politique de l'époque résulte une modification du paysage politique. De la nouvelle vague de politiciens dans le sillage du nouveau gouvernement, noiristes ou non, surgissent des accapareurs et des affairistes qui profitent des contrats, combinent, spéculent et s'enrichissent scandaleusement. C'est de [218] cette façon, affirmait-on, c'est-à-dire par le biais du pouvoir d'État qui donne accès aux moyens d'enrichissement, que les Noirs dépourvus pouvaient forcer leur entrée en bourgeoisie. L'existence d'une bourgeoisie noire devait être à la fois un contrepoids au pouvoir de la bourgeoisie traditionnelle et l'instrument privilégié du progrès social et économique au bénéfice de la majorité nationale. Mais c'est la corruption qui est ainsi élevée à la dignité d'une nouvelle politique de rattrapage, et cette mystification persistera sous Duvalier.

L'irruption de la nouvelle vague de politiciens aux appétits aiguisés rendra encore plus féroce la compétition pour le pouvoir d'État. Chacun attend son tour, les rivalités deviennent plus meurtrières à mesure que les parts du gâteau se rétrécissent, et la politique redevient comme avant un tourbillon qui emporte. Ainsi se perpétuent les pratiques gouvernementales : mêmes techniques d'éviction et de manipulation, mêmes mépris des libertés et des droits des citoyens, même tendance clanique à l'accaparement du pouvoir sans souci des règles du jeu. Le président Estimé, en cherchant à faire modifier la Constitution pour obtenir un second mandat, viole un pacte tacite entre les membres de la classe politique qui, depuis déjà le XIX^e siècle, s'acharnent à faire respecter la clause constitutionnelle qui interdit la réélection immédiate du chef de l'État. En succombant comme ses prédécesseurs à la tentation du renouvellement de mandat, il se heurte à l'opposition du Sénat. À l'encontre de la Chambre des députés, celui-ci bloque le processus de révision constitutionnelle engagé par le Pouvoir Exécutif. Pour mater la résistance, le président Estimé, celui qui en sa qualité de député avait aidé le président Vincent à chasser les sénateurs de l'opposition en 1935, va prendre les grands moyens d'intimidation qui se sont révélés efficaces dans le passé : ses partisans alertés organisent une émeute « populaire » le 8 mai 1950, envahissent le local du

Parlement et mettent à sac le Sénat. Mais deux jours plus tard, [219] c'est lui qui est renversé par un coup d'État fomenté par le colonel Paul Magloire.

Une junte militaire composée des mêmes officiers qui avaient assuré l'intérim en 1946 prend la direction du pays. Grâce à une nouvelle constitution fabriquée sur mesure et à de nouvelles élections au suffrage universel, proprement manipulées, le colonel Magloire accède à la présidence le 6 décembre 1950. C'est la première fois que l'élection du président de la République a lieu au suffrage universel, mais ce n'est pas pour renforcer l'intervention populaire dans les compétitions politiques. Il s'agit d'une manœuvre pour écarter les compétiteurs, les élections générales devant se dérouler sous le contrôle de l'armée sur toute l'étendue du territoire.

Magloire dirigera le pays jusqu'en 1956 en se contentant d'une dictature molle. Avec une déconcertante régularité, la tentation de la réélection perturbe les fins de mandat présidentiel et ouvre une période de crise. Magloire ne fait pas exception à la règle. Il manœuvre, se livre à des déclarations sibyllines. Il n'ose pas toucher à la clause constitutionnelle qui interdit la réélection, mais il ne prend aucune mesure franche pour enclencher le processus électoral. Velléitaire, il laisse la crise le surprendre. En effet, tandis qu'il louvoie, les candidats se déclarent et le mettent ainsi devant l'obligation d'ouvrir son jeu. Les candidats à la présidence, ayant déjà subverti le pays, se liguent pour le renverser et pour s'assurer de cette façon, la seule qui soit sûre, que la compétition aura lieu. Sous la poussée du mouvement de contestation qui gagne le pays, il abandonne le pouvoir le 12 décembre 1956 après avoir vainement tenté de se succéder à lui-même en tant que chef d'un gouvernement provisoire. Encore une fois le gouvernement est renversé pour avoir voulu prendre des libertés avec l'une des dispositions constitutionnelles les plus sensibles.

Nouvelle transition, nouvelle flambée : de nombreux partis, groupements et groupuscules, de nouvelles périodiques à profusion, une agitation permanente entretenue par les [220] émissions radiophoniques, une campagne électorale à rebondissements, des alliances et mésalliances politiques, des grèves et des manifestations... Des complots aux actions terroristes jusqu'à un début de guerre civile entre deux factions de l'armée le 25 mai 1957, des coups d'État à la répression sanglante du 13 juin 1957, il aura fallu épuiser six

gouvernements provisoires en dix mois avant de parvenir à un dénouement douteux. Le dernier de ces gouvernements, essentiellement militaire, nettement acquis à Duvalier a dû déployer une grande énergie répressive pour éliminer les obstacles et permettre à celui qui se présente comme le défenseur des classes moyennes noires et des masses de l'emporter sur son principal concurrent, Louis Déjoie, dans les élections présidentielles du 22 septembre 1957.

Pourtant Duvalier était populaire. Il aurait pu dans une compétition ouverte mener une lutte victorieuse sans recourir à la fraude. Il dominait électoralement le Nord, l'Artibonite et la Grande Anse face à Déjoie puissant dans une partie du Sud et de l'Ouest et dans le Plateau Central et à Figolé qui jouissait d'une immense popularité à Port-au-Prince et dans les environs. Mais en Haïti, la méfiance est telle dans les luttes de pouvoir qu'on ne veut courir aucun risque lorsqu'on est en position de gagner. Surtout pas celui de jouer franc jeu dans le cadre d'une élection honnête qui seul peut conférer la légitimité démocratique aux gagnants. Aussi d'entrée de jeu Duvalier doit-il composer avec les séquelles d'une campagne électorale et d'une profonde crise politique au cours desquelles les frustrations accumulées et la gravité des dissensions préfigurent les difficultés sinon l'incompatibilité des relations entre le gouvernement et l'opposition.

On aura remarqué que depuis la crise de 1946 le pays n'a connu aucune transition pacifique du pouvoir. Les présidents sont renversés régulièrement avant la fin de leur mandat. Le successeur est élu à la suite d'une période de compétition qui devient avec le temps de plus en plus violente, de [221] plus en plus longue. Sept mois et un seul gouvernement provisoire en 1946 à comparer aux dix mois de transition mouvementée au cours desquels se sont succédé en 1956-1957 six gouvernements avant l'élection de Duvalier. Ce qui est peu de chose par rapport aux calamités qu'on a connues depuis l'ouverture de la crise de succession en 1986. Est-ce à dire que le pays renoue avec son passé de turbulence, que la solution américaine de 1915/1946 n'était qu'une parenthèse ?

On peut cependant constater que depuis 1946 il est apparu trois grandes nouveautés qui modifient les données de la lutte politique en Haïti. C'est d'abord la relance et l'amplification des revendications démocratiques observées déjà sous l'occupation à travers les luttes des nationalistes et appropriées par des couches de plus en plus larges de la

population à chaque grande période de crise. Dans ses notes inédites sur « le rôle de la ville dans la vie politique haïtienne 1946-1975 », Marcel Gilbert relève et analyse cet aspect de l'approfondissement des luttes démocratiques d'une crise à l'autre²⁶. Ensuite le poids social et politique d'une fraction noiriste des classes moyennes et de la bourgeoisie noire. L'idéologie duvaliériste s'en est inspirée. Enfin, le facteur décisif de ces conjonctures de luttes de pouvoir : le retour sur la scène politique de l'armée qui se place en situation d'arbitre pour combler le vide laissé par la chute de Lescot en 1946 ou en position de force pour se substituer aux clans politiques défailants comme en 1950 et en 1957. Duvalier l'aura bien compris, lui qui a assisté impuissant et la rage au cœur à la déposition du président Estimé par le colonel Magloire. L'organisation d'un contingent d'officiers duvaliéristes au sein de l'armée aura été un point fort de sa stratégie de prise de pouvoir.

L'expérience des compétitions politiques en 1946, en 1950 et en 1957 tend à montrer que la route du pouvoir passe par le contrôle de la direction de l'armée. À partir de ce constat, Duvalier aura sans doute longuement médité la survie [222] de son gouvernement. Très tôt, il entreprend de neutraliser l'armée en la « macoutisant », en corrompant les officiers, en créant sa milice et une force policière parallèle entièrement dévouée à sa personne. Il faut dire que l'opposition ne lui laisse aucun répit. Avant même d'entrer en fonction, il doit affronter l'hostilité de ses adversaires mécontents des résultats électoraux. Une grève du commerce sauvagement réprimée et une action terroriste contre un poste militaire (quatre soldats tués) assombrissent les derniers jours de septembre 1957. Plus tard, en moins de six mois, deux complots contre la vie du président sont déjoués. En juillet 1958, un commando venu des États-Unis réalise un raid spectaculaire sur les casernes Dessalines qui jouxtent le Palais national. Il échoue de justesse à atteindre son objectif de renverser le gouvernement.

Stimulé par ces échecs répétés, François Duvalier entreprend de soumettre le pays à la terreur. Une chronique du duvaliérisme version Papa Doc distinguerait deux grandes phases de durée égale de sept ans.

²⁶ *Ibid.* (ici, l'auteur dans ces notes à la fin du chapitre a plutôt inscrit la note concernant Trouillot, Michel-Rolph.)

Donc, ce *Ibid.* correspond à la note précédente (7) qui commence par Gilbert, Marcel.

La première qui va de 1957 à 1964 est celle de l'implantation du macoutisme, la deuxième, de 1964 à 1971, est celle de la consolidation. On aura compris que la première est la plus houleuse et la plus sanglante. Elle est marquée par le déploiement de méthodes et techniques de répression les plus violentes et les plus variées : harcèlement et persécution des opposants, assassinats, déportations, etc. L'avortement des nombreux complots, invasions, guérillas, actions de commandos sont inévitablement suivis de répressions sanglantes et aveugles qui atteignent souvent par représailles les membres innocents des familles des personnes impliquées et par extension des personnalités dont le seul tort est d'être réputées opposants. Pour assurer la pérennité de son régime, Duvalier, instruit des leçons de l'histoire, développe une politique systématique de déstabilisation de toutes les sources traditionnelles du pouvoir haïtien.

[223]

Le Parlement asservi depuis 1958 vote docilement les mesures législatives inconstitutionnelles à intervalles réguliers : pleins pouvoirs au chef de l'État, états de siège complaisants, rétablissement de la peine de mort, radiation de parlementaires. L'armée épurée est mise au pas. Duvalier soumet le corps des officiers à un jeu machiavélique de mutations, parfois de subites mises en disgrâce en vue d'entretenir l'insécurité au sein de la hiérarchie et de prévenir toute coagulation propice aux coups d'État. En juin 1967 il n'hésitera pas à commander lui-même le peloton d'exécution des dix-neuf officiers accusés de conspirer contre le gouvernement. Toute l'institution est pervertie au point que la sacro-sainte hiérarchie est bouleversée. Tout officier ou soldat macoutisé échappe aux contraintes de la discipline. C'est depuis Duvalier que la chaîne d'autorité est rompue dans l'armée. Outre qu'il élimine sans pitié ses adversaires, le président tient tête aux Américains mécontents de sa politique. Il ruse avec eux jusqu'à les gagner à l'usure en profitant d'une conjoncture internationale de guerre froide vivement répercutée dans la Caraïbe par l'existence du régime castriste. Par ailleurs, il s'attaque avec la même énergie et la même impertinence à la hiérarchie catholique jusque-là intouchable et à la bourgeoisie au sein de laquelle il porte la répression comme jamais auparavant.

Il complète son oeuvre en démantelant les organisations démocratiques et les syndicats nés avec la crise de 1956-1957, en phagocytant toute la société civile, en terrorisant la paysannerie livrée

aux spoliateurs et aux prédateurs macoutes. Avec lui, la dictature personnelle prend des proportions criminelles jusque-là inconnues et la corruption une ampleur inégalée. On connaît le bilan : des milliers de morts et de disparus, la démobilisation sociale et politique, une émigration massive et en panique, le licenciement ou la fuite d'un nombre incroyable de fonctionnaires, de cadres, de jeunes, de professionnels, d'intellectuels donc de toute une pépinière de la classe politique, etc. La longue dictature des Duvalier a fait le [224] vide pour résoudre la séculaire question de tous les présidents haïtiens, la sécurité de leur pouvoir. À force d'agir et de ne vivre qu'avec cette obsession, il a fini par n'avoir d'autre raison d'être que sa survie.

Comme on l'a remarqué au cours de l'histoire, chaque grande période de crise est traversée par une sensibilité dominante. Anti-esclavagiste et anti-coloniale : 1791/1804 ; libérale : 1843/1844, 1867/1870 ; nationaliste : 1915/1930 ; noiriste : 1946, 1956/1957 ; démocratique : 1986/1990... Aucune n'a débouché sur un régime de progrès : le nationalisme dévoyé par Vincent se délita dans la dictature mulâtriste de Lescot, l'explosion libératrice de 1946 relayée par le noirisme déboucha sur la monstruosité du totalitarisme macoute. La dernière qui se prolonge encore en 1992 révèle l'état avancé de décomposition de l'État et le désarroi d'une société qui a perdu ses points de repère. Le pays se réveille de la longue dictature duvalérienne certes, mais aussi d'une histoire au cours de laquelle les classes dominantes ont montré leur incapacité de répondre aux exigences du développement national et de la démocratie.

Certains se demandent pourquoi l'une ou l'autre de ces longues dictatures qui ont construit leur stabilité sur une extrême compression des libertés publiques et des droits individuels n'a jamais pu réussir quelques grandes réalisations qui établissent les bases et le cadre du développement national. Après tout, ce pays n'a pas été dirigé que par des filous et des bandits dépourvus de tout scrupule patriotique. Les Christophe, Pétion et Boyer, les Soulouque et Geffrard, les Salomon, Hyppolite et Nord Alexis pour ne citer que les présidents du XIX^e siècle qui ont bénéficié de la durée et d'une certaine stabilité politique eurent sans doute à coeur, à leur manière, de voir ce pays s'épanouir. Dans la plupart des cas, ils étaient animés d'une volonté de modernisation et d'un certain dessein.

[225]

Mais, il faut souligner que le développement d'une nation post-coloniale au XIX^e siècle n'est pas une simple affaire de gestion étatique. D'ailleurs, on l'a vu, les propriétaires terriens au pouvoir après l'indépendance ont entrepris de construire un État à l'exclusion et au détriment des paysans qui furent les seuls à nourrir cet État par les impôts sur le café et les taxes indirectes. Non, le développement est d'abord une affaire de classe économique. Le patriotisme des chefs d'État ou, pour reprendre la belle formule de R. Trouillot, leur « posture nationaliste » n'y peut rien²⁷. Généralement le nationalisme qui se répand et reste longtemps à la surface de la société haïtienne est surtout défensif. Il a grandi dans la haine du colonisateur ou de l'occupant. Il est anti-français, antiaméricain et, à travers les péripéties historiques, antidominicain. Ombrageux et irritable au fur et à mesure de l'accumulation des échecs. Faute de grandes réalisations à offrir à la contemplation du monde, il se replie sur le passé héroïque en magnifiant les prouesses des héros de l'indépendance. Notre principal sinon notre unique titre de gloire : Haïti est le premier peuple noir colonisé et le deuxième de l'Amérique à accéder à l'indépendance. On chercherait longtemps pour trouver dans le cours des turbulences des classes dirigeantes un courant nationaliste porteur de propositions et de projets grandioses susceptibles de consolider les assises de la nation, d'assurer la stabilité de l'État et de poser les cadres d'un développement continu.

L'état des lieux.

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons vu à quels obstacles se heurtaient les nouvelles élites haïtiennes après l'élimination des classes dominantes coloniales. L'économie de traite qui s'est substituée progressivement à l'économie coloniale esclavagiste s'est organisée autour d'une bourgeoisie compradore étrangère qui a installé ses comptoirs dans les ports haïtiens et a du coup [226] enfermé le pays dans le rachitisme du capitalisme

²⁷ Trouillot, Michel-Rolph : *Les racines historiques de l'État duvaliérien*, Editions Deschamps, Port-au-Prince, 1986.

marchand. Le développement du pays n'était pas son affaire. Elle se contentait d'installer ses comptoirs, de prélever les bénéfices de son négoce, de tirer parti des rivalités entre les clans politiques, de se prémunir contre l'anarchie entretenue par les crises à répétition et au besoin de faire jouer la puissance des canons de son pays d'origine pour la protection de ses intérêts. Ne répétait-on pas au XIX^e siècle que les étrangers faisaient des affaires avec les Haïtiens mais méprisaient les affaires haïtiennes ?

Cette observation pourrait être étendue à l'oligarchie dominante héritière des marchands du XIX^e siècle et par contamination à toutes les classes dirigeantes contemporaines coupées de la nation, peu soucieuses d'équiper le pays, de le pourvoir en services nécessaires à un minimum de bien-être, indifférentes à la qualité de leur environnement. On dirait que les problèmes de société ne concernent pas les privilégiés, qu'ils sont évacués, noyés dans les solutions individuelles. Plutôt que de réclamer la construction de routes et l'entretien des rues dans les villes, la bourgeoisie haïtienne plante ses villas partout et inonde le marché de voitures tout-terrain. Toute personne fortunée qui se respecte doit posséder sa jeep pour rouler sur les routes d'Haïti chérie, à travers Port-au-Prince, Pétionville, Kenscoff, Delmas. Oh Delmas ! La nouvelle ville construite de toutes pièces à partir des années soixante est un modèle d'anarchie urbaine instiguée par le gouvernement le plus autoritaire qu'Haïti ait connu. Des demeures immenses, en pierre ou en béton armé, intimidantes, plantées dans la nudité, réparties au hasard des prises de terrain dans un maquis de voies tortueuses, sans débouchés réels.

Là où l'équipement électrique est déficient dans les grandes agglomérations, ce qui est courant et constant, on achète son groupe électrogène privé. Plutôt que d'exiger l'eau courante et l'alimentation en eau potable pour tout le monde, [227] on fait construire sur sa propriété d'énormes citernes domestiques et on s'approvisionne chez Culligan, un marchand d'eau traitée. Pour échapper à l'insalubrité de Port-au-Prince, à l'état désastreux de l'hygiène publique, on s'enferme dans des voitures à air conditionné, on passe au supermarché et de là, quand c'est nécessaire, à Miami devenue la banlieue de Port-au-Prince où la bourgeoisie haïtienne magazine, se fait soigner et quoi encore ! Les équipements collectifs publics sont quasi inexistants, notamment dans les domaines de la culture, du loisir et des sports. C'est dans la sphère

privée qu'on s'accommode de certaines commandes de l'existence sociale et de l'épanouissement individuel. Le contraste apparaît alors choquant entre la vie bourgeoise abondamment pourvue, puissamment organisée et l'indigence des masses poussées par le désespoir vers des pôles imaginaires de délivrance : les grandes villes, la République Dominicaine, les îles voisines, le continent nord-américain.

Nous caricaturons si peu. À part le Champ-de-Mars maintenant grignoté par les marchands de « fritaille », on chercherait en vain des parcs et des jardins publics dans cette capitale d'un million d'habitants. Insoutenable est le spectacle d'anarchie résidentielle et de désolation qu'offre la pointe sud de l'aire du Bicentenaire, jadis un front de mer vert. C'est le Delmas des miséreux. Port-au-Prince sinistrée, les villes de province à l'abandon, Haïti déforestée ne sont pas devenues des désastres écologiques du seul fait de la consommation inconsidérée de l'énergie générée par le charbon de bois, mais d'abord par la fuite des élites devant leurs responsabilités. Et la dégradation accélérée de l'édifice de l'État ? Des pans entiers de services publics se sont effondrés : l'éducation, la justice, la santé publique, l'administration, etc. On n'a même pas été capable de conserver et de renouveler ce que l'occupation américaine a légué en fait de services publics et de savoir-faire. Pourtant on ne se prive pas de rendre l'impérialisme responsable des malheurs d'Haïti. Sans doute la domination [228] coloniale et impérialiste a imprimé l'orientation générale de ce destin de malheur, mais elle ne se substitue point aux classes dominantes nullement privées d'un certain espace d'autonomie dans la conduite des affaires du pays.

Nous croyons plutôt que la théorie de l'éternel complot colonialiste et raciste, bien loin d'un certain culte de l'estime de soi, relève d'un besoin paranoïaque de justifier les impuissances et les échecs des classes dirigeantes quand ce n'est pas pour jouer sur la culpabilité des puissances impérialistes et blanches afin de sauvegarder ses positions ou de marchander ses pouvoirs. Le noirisme a longtemps vécu de cette explication confortable avant de se fourvoyer dans le duvaliérisme macoutique. Le discours réducteur et simpliste qui attribue à l'impérialisme toutes les causes de nos malheurs fait peu de cas de la responsabilité spécifique des classes dirigeantes historiques et des diverses élites. Il minimise les conflits sociaux internes et leur complexité, les luttes d'intérêts dans tous les compartiments de la

nation, les contradictions au sein du peuple, les crises d'identité nationale. Nous savons que le vertige peut s'emparer de nous quand nous auscultons les abîmes de mort que creusent la misère et le sous-développement de notre peuple, emmaillé dans des réseaux inextricables de dépendance. Nous sommes persuadés cependant qu'il existe un espace interne dans lequel se joue une part de notre destin. Comme disait un de nos amis, à Port-au-Prince, philosophe de profession, l'impérialisme américain n'a pas intimé l'ordre à nos dirigeants successifs de laisser se transformer nos lieux de mémoire (archives nationales, bibliothèques du Lycée Pétion...) en pissotières, nos rues en égouts à del ouvert, nos quartiers et villes en dépotoirs d'immondices, nos services publics en repaire de flibustiers. Il y a quelque part dans notre crasse une part qui relève de « l'autocrassie » des élites politiques et économiques et de la « bourreaucratie » des détenteurs du pouvoir traditionnel qui se complaisent à dévoyer les initiatives créatrices, à cultiver le despotisme...

[229]

C'est avec cet héritage et dans l'éclatement de mille contradictions que le pays profond entreprend de renaître et d'accéder à la dignité citoyenne : opération douloureuse et fort complexe. Les conséquences multiples de cette faillite historique marquent d'autant plus fortement la conjoncture que la mobilisation populaire et la subversion antidictatoriale d'une ampleur jusque-là inégalée posent, avec une particulière acuité, la question de la démocratie qui se confond avec celle de la justice et du développement économique. C'est donc dire que la réalisation de cette oeuvre dépasse de loin les revendications conjoncturelles légitimes de la restitution de la présidence à Aristide. On aura du mal à se faire entendre dans un tel vacarme passionnel, pourtant il faudra se résoudre à poser avec toute la rigueur et toutes les nuances nécessaires le problème de la vocation du mouvement démocratique haïtien à assumer la tâche historique de construire la démocratie haïtienne.

[230]

[231]

Repenser Haïti.

Grandeur et misère d'un mouvement démocratique.

VI

PLAIDOYER POUR LA DÉMOCRATIE HAÏTIENNE

[Retour à la table des matières](#)

Nous sommes des intellectuels patriotes et non des dirigeants politiques. Nous le soulignons pour inviter le lecteur à voir un peu mieux le sens que nous donnons au titre de cet ouvrage : Repenser Haïti. Jusqu'ici nous avons rappelé le poids du passé, comme d'autres avant nous, tant il est évident que notre passé infecte notre présent. Ce présent d'infortune et de confusion, nous avons essayé de le soupeser à travers les promesses et les misères du mouvement démocratique sur le chemin cahoteux de la conquête du pouvoir. Cette démarche très limitée tente de rejoindre ou de croiser les multiples analyses et observations inspirées par la conjoncture. En retraçant la trajectoire d'une génération qui a connu l'épreuve du feu, du sang et des larmes, nous nous sommes projetés dans l'histoire récente pour nous retourner sur nous-mêmes et comprendre d'où nous venons et où nous pouvons aller. À travers nos pérégrinations idéologiques et politiques, nous avons fini par reconnaître l'idéal démocratique comme l'urgence de notre temps. Mais, au fil de nos réflexions, nous avons été travaillés par une question lancinante : quelle démocratie pour Haïti ? D'abord, qu'est-ce qui justifie que, face à la faiblesse de nos ressources, à l'embrouillamini intellectuel.

[232]

à la mauvaise qualité de la plupart de nos entreprises politiques, nous jetions dans la balance notre foi dans la constitution impérative d'un espace social démocratique ? Nous n'ignorons pas que, depuis la chute de Duvalier, la conjoncture ne laisse guère de répit. La répression continue de s'abattre sur le dos de la population ; les libertés acquises en 1986 sont menacées d'anéantissement ; l'irresponsabilité, la pusillanimité sont érigées en choix par nombre de nos acteurs politiques et l'on pourrait encore allonger la liste de nos impasses et de nos impuissances. Pourtant, nous continuons à clamer notre foi dans l'idéal démocratique. Manquerions-nous de réalisme ? Certes, la démocratie est devenue aujourd'hui l'absolu du discours politique, mais dans une situation aussi compliquée que celle d'Haïti, n'aurions-nous pas tendance à nous réfugier dans un nouvel illusoire idéologique ?

Une démocratie à inventer.

[Retour à la table des matières](#)

Depuis le départ de Duvalier le combat démocratique a pris une autre orientation marquée par les chocs d'intérêts, les luttes de pouvoir, du reste inhérents à la vie politique et conformes à la tradition haïtienne des conjonctures de crises de succession. L'état naissant de la démocratie dans le pays s'en est trouvé gravement perturbé. Mais quelque chose se transforme sous nos yeux, sous la poussée des forces populaires mobilisées dans la lutte démocratique. Le plus difficile est d'interpréter ce qui arrive. Rien n'est d'avance connu, contrairement aux idées reçues, aux vérités d'évangile et aux prescriptions de manuel. Si tel était le cas, si tout était prévisible et impératif, les acteurs ne pouvant qu'obéir à des commandes et répondre à des stimuli connus de tous, alors on ne pourrait rien comprendre à toutes les nouveautés. Il nous est apparu que la faillite historique que le peuple subit dans son quotidien ne le désarme pas ; au contraire, il semble y puiser des raisons [233] de vouloir que cela change. C'est le fondement même du pouvoir politique des oligarchies historiques qui est sapé.

Notre propos invite à penser à l'écart du tourbillon des opinions inconsistantes pour prendre en compte le fait que la démocratie,

sensibilité dominante de notre époque, a fait des avancées importantes dans notre pays aux plans de la conscientisation, de la mobilisation et de l'institutionnalisation. Nous l'avons déjà dit ailleurs, c'est d'abord parce qu'elle s'inscrit dans la longue marche du peuple vers sa libération dont nous vivons une étape marquante de mobilisation, parce qu'elle correspond aujourd'hui aux intérêts profonds de certaines fractions de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie, parce qu'elle recoupe les projets stratégiques des puissances dominantes que l'idée démocratique a ses meilleures chances de succès. Cette remarque, on le comprend, ne renvoie à aucun déterminisme. On doit quand même rappeler que depuis près de deux décennies, des expériences historiques ont montré, ici et là, la force de contamination de l'alternative démocratique comme condition du développement socio-économique et de l'avènement annoncé du printemps des peuples : en Grèce, en Espagne et au Portugal dans les années 70, en Amérique du Sud dans les années 80, en Afrique et dans les pays ex-communistes depuis peu. Cette cascade de chutes des dictatures et cette ouverture à la question des droits de la personne montrent clairement que le plaidoyer pour la démocratie n'est pas un rêve kaléidoscopique mais une manière d'installer, au coeur du politique, une lutte active, collective et anti-violente contre les formes de violence, multiples et interdépendantes, qu'elles prennent le visage de l'insécurité publique, privée, militaire ou économique. Voilà notre attente, notre exigence par rapport au mouvement démocratique. Qu'il manifeste une fidélité à toute épreuve aux idéaux démocratiques, voilà le sens de notre adhésion à ce combat en sachant très bien que ce choix comporte un ensemble d'exigences [234] et de risques, à la fois intellectuel, pratique et même existentiel.

La démocratie haïtienne est à inventer chaque jour dans sa manière d'être, dans son mode d'organisation, c'est-à-dire dans sa capacité de découvrir et d'exprimer le mode de vie haïtien, d'en tirer les particularités et d'en concrétiser les espérances libératrices. Elle est à inventer dans son aptitude à rassembler hommes et femmes, à leur faire vivre la solidarité autour d'un grand projet national. L'exigence de rassemblement a été imposée par la dégradation accélérée des conditions de vie du peuple, par la multiplicité et la complexité des problèmes de société, par la fragilité du mouvement civique et l'éparpillement des forces démocratiques. Toutefois, cette exigence ne saurait aveugler le mouvement démocratique — la dictature est une

constante, la misère est séculaire — au point de négliger de mettre au jour les mécanismes les plus subtils de l'oppression du peuple et de prendre en conséquence les mesures pratiques vers un véritable déblocage et la garantie du développement continu dans le sens des aspirations populaires. C'est là une démarche sans fin puisqu'elle sollicite constamment l'intelligence et l'imagination des combattants de la démocratie.

Ce qui est en jeu également, c'est la nécessité d'une souveraineté populaire, mais aussi le risque du déploiement d'une puissance populaire ; c'est le risque d'une erreur collective aux conséquences infiniment plus graves que celles d'une erreur individuelle quelle qu'elle soit car nous savons aujourd'hui, avec le recul du temps, qu'il y a quelque chose de plus difficile que l'affrontement de la violence multiforme d'un ordre établi qui résiste à sa perte, c'est d'avoir à affronter les conséquences en termes de coûts humains et sociaux d'une contre-violence. Tant de tentatives, de projets et d'idéaux nobles et révolutionnaires se sont tragiquement embourbés dans des politiques qui se voulaient proches mais, à l'usage, se sont infiniment éloignés de la démocratie. C'est fort de ces [235] considérations qu'à notre façon nous nous sommes engagés dans ce combat contre différentes formes d'oppression, persuadés que l'un des pièges les plus constants qui nous guette, c'est précisément celui de la fétichisation qui consiste à ériger les moyens en fins, à sacraliser les dirigeants, les appareils et les programmes, à métamorphoser les groupes en chapelles, les adhérents en dévots, les manifestations en messe, les élus en grands prêtres et le Peuple en « Être Suprême », et ce faisant, à s'enfoncer dans la logique de la domination tout en croyant fermement la combattre.

La démocratie haïtienne est à inventer dans son ingéniosité à promouvoir le respect mutuel et à utiliser toutes les ressources imaginables pour modifier le cadre de vie des individus, transformer la qualité de leur vie, à commencer par la possibilité de satisfaire aux besoins essentiels. Il faudra lutter ferme pour défaire ce qui est incrusté dans les mentalités et dans la société. Mais quelque forme qu'elle prenne, la démocratie n'aura de raison d'être que dans la mesure où elle garantit l'éminente dignité de la personne humaine en assurant la réalisation effective et la protection efficace de ses droits fondamentaux inaliénables envers et contre tout et même contre les prétentions d'un quelconque pouvoir révolutionnaire à faire le bonheur du peuple.

Respect et protection de la vie, de l'intégrité physique et morale de la personne, du droit d'expression, de l'égalité devant la loi, de la dignité humaine en somme : tel est le postulat commun à toutes les démocraties. Autrement, toute prétention à revendiquer une quelconque particularité culturelle haïtienne spécifique pour accommoder une démocratie particulière ne peut être que mystification politique. Le discours particulariste a déjà largement servi aux détenteurs du pouvoir à légitimer la confiscation des droits de leur peuple.

La démocratie haïtienne à inventer est une oeuvre radicale. « Radicale et patiente », selon l'expression d'Édouard Glissant que nous aimons reprendre à notre compte tant elle [236] traduit avec justesse une adéquation stratégique de notre idéal aux contraintes. Elle reflète le choix que nous faisons entre une éradication brutale, violente, qui attaque sur tous les fronts à la fois et une évolution dynamique, orientée, maîtrisée, vigilante qui corrige, élimine, absorbe, défait en construisant et construit en défaisant, propose, éduque, contraint tout en tenant compte des contraintes, des forces en présence et des exigences de la vie. La radicalisation brutale est comme une marche forcée : elle court-circuite, rétrécit, escamote, éclopé parfois. La lutte démocratique, avec ses conquêtes lentes sans doute, mais tenaces, relève des mouvements longs de l'histoire. Elle essouffle parfois, impatiente souvent, mais descend au fond des exigences. Radicale dans son objectif donc, mais patiente dans ses moyens, une longue et ardente patience à cause de tout ce qu'il y a à faire, de tout ce qu'il faudra faire et de tous ceux qui sont appelés à les faire, avec les moyens du bord, avec lucidité et réalisme, avec générosité et passion. On dit que la politique est la science du possible. Dans notre cas, il faut pousser le possible jusqu'aux limites de l'impossible pour être certain de faire le minimum. Qu'importe si l'on ne gagne pas à tout coup, du premier coup. L'essentiel est de faire le bon pas.

Cette vision se situe dans le prolongement du combat pour les droits humains dont la fragilité, on ne le sait que trop aujourd'hui, ne tient pas seulement au fracas des armes, aux astuces des requins et des loups de mer rompus aux exercices de la « mauvaise conduite » politique, à la tyrannie des rapaces qui font main basse sur le pouvoir mais aussi à toute la structure de notre société. On sait aussi que la fragilité de la démocratisation ne s'explique pas uniquement par des déséquilibres sociaux, la misère des masses et leur maintien dans l'ignorance.

Personne ne détient les clés de la bonne réponse. Par contre on peut se demander, on se demande encore, aujourd'hui plus que jamais, quelle démocratie pour Haïti ? Existe-t-il des démocraties toutes faites, à la carte, ou une [237] démocratie taillée sur mesure pour chaque pays ? Qu'y a-t-il de commun entre les différents types de démocratie ?

Sous une forme ou sous une autre, ces interrogations, telles des énigmes proférées par on ne sait quel sphinx, se retrouvent à travers les grands moments de notre histoire, souvent de manière tragique. Depuis Toussaint Louverture, on se préoccupe de savoir comment, pour sortir de l'esclavage et de la colonisation, aménager un régime des libertés. Mais qui aménage ce régime, en fonction de quels intérêts, avec quels moyens, pour atteindre quel équilibre ? Aujourd'hui encore, pour sortir de la dictature, on est bien obligé d'affronter ces questions.

Ce que sera la démocratie haïtienne c'est au peuple démocrate qu'il faudra le demander, celui qui, mobilisé sur ses revendications et sur les initiatives qui viennent de nos campagnes et de nos villes, est en train de brasser les profondeurs de la société civile et politique. C'est dans ce cadre que le mouvement démocratique, même exposé à tous les tiraillements, est mis en demeure de penser dans la plus grande urgence ses responsabilités et les conditions d'implantation d'un régime démocratique en Haïti.

Le minimum démocratique incompressible.

[Retour à la table des matières](#)

L'implantation de la démocratie, et c'est là notre conviction, dépend davantage, dans l'état actuel des forces et des choses, de la détermination, de l'intelligence et de l'imagination des forces sociales et politiques engagées dans la bataille pour la démocratie, que des intentions machiavéliques ou non, de la bonne ou mauvaise foi des détenteurs éphémères du pouvoir. L'une des principales caractéristiques de la période de transition post-duvaliériste avait été, on s'en souvient, la recherche laborieuse et souvent pénible d'une voie stratégique et d'une autorité nationale pour le mouvement démocratique. On a tous présents à l'esprit les grandes dates et les grands [238] moments de cette période (février/avril/juin/novembre 1986 ; mars/juin/juillet/novembre

1987 ; janvier/juin/septembre 1988 ; janvier/mars/octobre/décembre 1990). On a connu les grandes manifestations de ferveur démocratique, aussi bien que les répressions sanglantes ; on a vu se faire et se défaire les alliances, les regroupements et les combinaisons de toutes sortes.

Le drame actuel résulte, en partie, d'une absence de cohésion du mouvement démocratique qui, empêtré dans ses nombreux courants, tendances, partis, groupuscules, regroupements, n'a jamais pu définir une stratégie de pouvoir, un projet social et des propositions politiques acceptables pour tous. Même si Aristide, porté par l'aile radicale de ce mouvement, a réussi une large mobilisation sur sa personnalité charismatique, les conditions n'étaient pas encore réunies pour une coagulation des forces indispensables au succès du combat démocratique. Il faudra revenir sur cette dimension du problème. Dans les circonstances présentes où se pose de façon aiguë la question de la démocratie, les combats à vocation libératrice devraient tendre à ce que le pays débouche, dans les meilleurs délais, sur le minimum démocratique incompressible que tous les patriotes appellent de leurs vœux, c'est-à-dire le fonctionnement dans le cadre de la Constitution actuelle des pouvoirs librement élus en 1990 et 1991, des pouvoirs respectueux des droits individuels et collectifs, procédant à la mise en place ou à la consolidation des organismes prévus dans la Charte, favorisant l'instauration et le fonctionnement des nouveaux pouvoirs aux échelons local, municipal et départemental. Tout cela reste à faire. Il faudra y revenir, y penser jour et nuit. Surtout ne pas s'imaginer que tout a été dit, qu'il n'y a qu'à rétablir ce qui a été. On ne le dira jamais assez : à défaut de garantir les droits des individus, le droit d'association, le droit des communautés de base à décider de leur propre organisation, on ne fera qu'échanger, troquer un système de domination contre un autre.

[239]

On voit bien là quel pourrait être le rôle des militants de la démocratie et à quel formidable travail d'éducation politique ils seraient voués. Le minimum démocratique implique en effet un bouleversement des valeurs et une remise en question radicale de la gestion de la cité, d'énormes investissements dans la pédagogie de masse, la concertation, la démocratie à la base, dans les pratiques d'organisation multiformes au sein de la société, dans l'utilisation intelligente des ressources matérielles et humaines, locales et nationales, de toutes les solidarités

intérieures et extérieures. La fonction pédagogique est ici essentielle, car on ne peut s'assurer d'un confort démocratique et à la longue d'un minimum de stabilité politique que par élévation progressive de la conscience civique et politique à partir de projets concrets dans lesquels le peuple investit.

Le minimum démocratique incompressible sous-entend aussi le développement et le renforcement, à côté du pouvoir institutionnel, des organisations civiques à visée démocratique et éducative, des groupes de pression multiples capables d'intervenir à tous les niveaux pour veiller à la sauvegarde des conquêtes démocratiques qui demeureront fragiles aussi longtemps que les forces populaires et démocratiques n'auront pas réussi à s'imposer aux groupes dominants traditionnels comme partenaires égaux sinon comme forces hégémoniques.

Le minimum démocratique incompressible s'élargit enfin à l'aménagement pratique des voies d'accès à un système judiciaire régénéré qui marque une vraie rupture avec tout un monde de spoliation. La facilité de l'accès à la justice pour un simple citoyen constitue la mesure du progrès vers l'État de droit. Dans un État de droit, le Pouvoir Judiciaire occupe une position centrale. C'est lui qui, à l'abri des passions, hors de portée des pièges que recèlent les conjonctures de crise, fait l'arbitre entre les particuliers et constitue l'ultime recours pour le règlement civilisé des différends entre les pouvoirs et entre les individus. La preuve est que les tribunaux restent en [240] place quand toutes les institutions de l'État vacillent sur leurs bases ou sont déstructurées en période de crise. Cela ne signifie pas que les conditions indispensables à la pratique et à la distribution d'une saine justice sont acquises de tout temps dans la société haïtienne. Au moment où la démocratisation est à l'ordre du jour, il est impérieux de tenir compte des conditions actuelles de bouleversement de la vie nationale pour poser les questions essentielles : comment assurer l'indépendance et le prestige des magistrats, comment garantir leur droiture et leur compétence dans le cadre des réformes majeures du système judiciaire ?

Parmi toutes les conditions, il en est une qui vient immédiatement à l'esprit, c'est la non-ingérence des détenteurs du Pouvoir Exécutif dans l'administration de la justice. On sait que, quelque déficient que soit, dans une société, un système judiciaire, il joue un rôle indispensable. Lieu de légitimation des solutions aux conflits entre les particuliers et

les collectivités, il est l'objet de convoitise des forces internes et externes et d'intérêts puissants. Dans cette optique, le Pouvoir Exécutif a toujours cherché à exercer un contrôle direct ou indirect sur l'administration de la justice, ce qui compromet l'indépendance des magistrats et met leur courage et leur honnêteté à rude épreuve.

L'appareil judiciaire hérité des Duvalier est, dit-on, vénal et corrompu dans son ensemble. Il l'était longtemps déjà avant Duvalier, probablement dans une moindre mesure, selon ce que l'histoire et les caractéristiques du système nous donnent à observer. C'est donc dire l'ampleur de la tâche à accomplir pour instaurer les pratiques d'une saine justice. Cela ne justifie point l'autorité politique, même lorsqu'elle se donne une vocation réparatrice, de tirer à boulets rouges sur l'appareil. Il existe certes des juges corrompus mais aussi des magistrats et des avocats intègres qui déplorent l'état lamentable de la justice dans le pays, la dégradation de leur profession et qui dans l'anonymat quotidien, sans effets de manches, [241] résistent et appellent de leurs vœux une politique vigoureuse mais intelligente d'assainissement de la justice. Ceux-là, appuyés sur tout le corpus légal existant (lois civiles, pénales, règlements internes...) qui encadre l'appareil et consacre l'indépendance des magistrats ont besoin d'être rassurés. Ils doivent être persuadés que l'autorité politique respecte les lois et se soumette à l'autorité de la justice, que le Pouvoir Exécutif fasse exécuter les décisions de la justice, que celui-ci ne profite pas de toutes les circonstances troubles pour abuser de son pouvoir. Hier c'étaient les macoutes qui en imposaient aux juges, aujourd'hui il ne faut pas que ce soient les militants. Des propos ou comportements intimidants, s'ils peuvent atteindre certaines personnes malintentionnées au sein de l'appareil judiciaire, ne contribuent guère à rassurer les magistrats sur l'intention des détenteurs du pouvoir politique. Au contraire, ils perpétuent une pratique néfaste et répandent la peur. Or la peur n'est ni libératrice, ni créatrice. Le comportement des politiques, détenteurs de la force, est davantage garant de l'assainissement de la justice que les manoeuvres de juges tordus qui peuvent quand même être déjouées par la vigilance d'un pouvoir d'État légitime et par les moyens légaux à la disposition du ministère de la Justice. Il doit être clair pour tous que la justice ne doit pas s'apparenter à la vengeance et que ce principe se trouve au cœur de l'éthique judiciaire. Les promoteurs du changement doivent montrer, en toute circonstance, qu'ils sont porteurs d'une autre

morale et non les instigateurs du simple renversement des termes de l'autre morale que l'on condamne.

De ce qui précède, il résulte que le nouvel ordre judiciaire doit s'inspirer d'une volonté ferme de mettre l'administration de la justice en harmonie avec les objectifs de la démocratisation de la société, de la promotion des droits de la personne et du respect scrupuleux de la Constitution et des lois qui nous régissent. C'est le meilleur moyen de faire la promotion de l'État de droit dont on dit qu'on souhaite l'avènement. Un [242] comportement irréprochable de l'Exécutif vis-à-vis du Judiciaire doit être accompagné d'une campagne d'explication destinée à éduquer les gens sur les aspects, les données, les conditions d'une saine et sereine justice. Loin d'accabler les magistrats par une dénonciation tapageuse et indiscriminée de tout l'appareil, le discours de l'Exécutif devrait refléter ces préoccupations. Sans doute, la fermeté des propos est nécessaire, mais elle ne devrait révéler que la détermination et la sincérité des détenteurs du Pouvoir Exécutif, et non laisser une indicible sensation de crispation de ces derniers vis-à-vis de leurs adversaires.

Ce sont les mesures concrètes et les comportements des gouvernants qui diront dans quelle mesure on veut promouvoir l'indépendance et la dignité de la magistrature, qui montreront, hors de tout verbalisme, que l'on reconnaît au Pouvoir Judiciaire une place centrale dans le fonctionnement du nouveau régime démocratique et l'instauration de l'État de droit.

On a sans doute raison d'être préoccupé, obnubilé même par la nécessité de sauvegarder les droits fondamentaux de la personne et par le besoin de secouer le joug tyrannique sur la nation. On a tendance à voir l'oppression presque exclusivement en termes macro-politiques. Et pourtant, c'est à défaire les mille réseaux d'oppression sociale qui enserrent les paysans et les petites gens qu'on devrait travailler de manière concrète. D'où l'importance de la régénération de l'autorité judiciaire compétente, indépendante, accueillante. La garantie d'une justice impartiale et diligente est seule apte à donner confiance au peuple dans l'avenir d'un État de droit. Quand la justice est bafouée non seulement par les pouvoirs de l'État mais encore par l'ensemble des privilégiés sociaux et politiques, quand les procédures tracassières et piégées livrent les petites gens à la filouterie des intermédiaires de tout poil, de profession ou d'occasion, quand la pesanteur bureaucratique

exaspère et que le mépris des préposés de l'administration éloigne le petit peuple des services auxquels il a droit, quand la [243] magistrature étale son incompetence, sa vénalité et parfois sa jactance, comment voulez-vous entraîner les gens dans un combat pour la justice et raffermir la société civile si on ne s'attaque pas concrètement à ces drames silencieux ?

Théoriquement, il est possible de renforcer par des dispositions constitutionnelles et légales l'indépendance des institutions judiciaires et des magistrats. À bien des égards, cette indépendance est déjà consacrée par les textes. Le problème principal est celui de l'administration de la Justice. Dans ce pays au long passé d'oppression multiforme, comment un simple citoyen victime d'injustice et bafoué dans ses droits peut-il obtenir justice ? À ce stade tout un travail de dépoussiérage des textes, de formation de cadres, d'éducation populaire, de mise en place de services appropriés attend les démocrates.

La vocation du mouvement démocratique

[Retour à la table des matières](#)

Sans doute, il n'existe pas de recette miracle pour combiner harmonieusement justice, démocratie, efficacité et intérêts des catégories sociales. Tel est le défi d'un mouvement démocratique à vocation rassembleuse et qui parie sur l'avenir. Le libre jeu démocratique appelle la libre expression des tendances apparemment désintéressées. C'est un risque. La démocratie est éminemment subversive. Il n'est pas non plus au pouvoir de quiconque d'obliger les différentes composantes du mouvement démocratique à se rassembler autour d'une équipe, d'un projet, d'un programme. Mais la construction d'un instrument politique à la hauteur des ambitions du mouvement est une nécessité historique. Elle appelle un effort soutenu dans l'action politique et civique, mais aussi, de la part des militants et des dirigeants, une vision juste et intelligente des problèmes de notre société, beaucoup de savoir-faire dans leur approche, une bonne maîtrise des techniques de négociation. Car avant tout, la politique, entreprise éminemment [244] humaine, participe de la misère humaine et est susceptible d'élever les passions à un haut degré d'irrationalité. Le mouvement

démocratique ne peut pas se payer le luxe d'être divisé à n'en plus finir. Il lui faut rassembler pour gagner, autour d'une équipe, plusieurs équipes dynamiques, crédibles, cohérentes, sous une même inspiration avec un programme minimum associé à un projet national. Il faudrait même en faire la priorité des priorités politiques. Mais, que voulez-vous, même lorsque surgit au sein de la lutte démocratique une personnalité rassembleuse, fédérative de volontés et d'énergies créatrices, vouée à porter les espérances et à entraîner les grandes masses, on est encore loin du compte.

Entre le peuple mobilisé et les dirigeants doit exister une saine connivence que donnent la conscience aiguë des problèmes, la détermination de trouver les meilleurs moyens de les résoudre, une certaine modestie et la prudence dans l'approche des difficultés. Entre eux, il faut un relais constant qu'assurent une organisation rodée et l'armée des militants. De même entre le gouvernement démocratique et les citoyens doit prendre place un corps d'administrateurs et de fonctionnaires dévoués, compétents, prêts à aller au-devant des citoyens, à les informer de leurs droits, de leurs obligations et des politiques du pouvoir. Dans le cas d'un pays comme Haïti qui attend la mise route de la démocratie, le fonctionnaire doit être aussi un éducateur à l'écoute qui rompt avec le paternalisme méprisant.

Qui donc éduquera les éducateurs ? C'est par leur cohésion, leur sens de la vie, leur capacité de poser les bonnes questions, de prendre les bonnes décisions, c'est par leur compétence, leur sérieux, leur acharnement à demeurer unis autour d'un même projet, dans le strict respect des règles du jeu et des exigences d'une stratégie librement établie que les dirigeants et les militants pourront conquérir la confiance durable du peuple démocrate et obtenir des résultats concrets. Les gens, déjà désabusés par tant d'aberrations et d'échecs [245] éprouveraient alors le sentiment d'avancer vers une voie féconde celle par laquelle ils auraient enfin la révélation qu'un changement réel est possible, que l'État haïtien, historiquement discrédité, peut être réconcilié avec la nation, celle-ci avec elle-même parce que ses composantes se reconnaîtraient dans le minimum démocratique incompressible.

Pour un pays qui porte les marques des dictatures à répétition, dont la trame historique est imprégnée d'une profonde injustice sociale, l'apprentissage de la démocratie sera laborieux et pénible. Il faudra aux dirigeants et aux militants beaucoup de courage pour être réalistes, pour

ne pas céder à la tentation des anathèmes et des outrances, pour refuser le dénigrement systématique de l'adversaire, la transformation de tout contradicteur en adversaire et de tout adversaire en ennemi. La culture politique haïtienne révèle que l'on est très souvent incapable de gérer les conflits d'idées sans les transformer en règlements de compte. Pourtant c'est de la confrontation des idées que naît un projet de société. Et c'est une exigence de la démocratie, de l'éducation politique que de savoir composer avec les divergences dans son propre camp aussi bien qu'en dehors, de savoir user de persuasion et de disposer de méthodes efficaces de résolution des conflits. Les manifestations échevelées d'intolérance agressive, le spectacle des pugilats, les criaileries et les lamentations interminables démoralisent les gens et dégradent la politique. Il faudra donc se soumettre à certaines contraintes et s'en tenir à une certaine moralité pour mériter de porter les espérances de tout un peuple.

Le processus de démocratisation ne repose pas, bien entendu, sur la bonne foi et les bons sentiments de ses promoteurs. Nous avons déjà souligné qu'il participe d'un processus évolutif beaucoup plus large qui rende compte de l'état et du rapport des forces internes et externes qui quadrillent la nation. Il faut ajouter que vivre en démocratie suppose un cadre institutionnel. Pour l'ensemble des organisations démocratiques, [246] le cadre de leur projet d'avenir est défini dans le régime politique édifié par la Constitution de 1987. Il est légitime que le mouvement démocratique aspire à devenir la force hégémonique revêtue de l'autorité nationale nécessaire à la conduite de toute expérience démocratique. À l'étape actuelle du développement historique du pays, seul un pouvoir paré de la légitimité populaire a la chance d'aborder, avec une certaine efficacité, les problèmes complexes du développement national. Le peuple est partie des problèmes, il doit être un artisan conscient des solutions. S'il y a quelqu'un ou quelque chose d'incontournable pour une sortie démocratique réussie de la crise nationale, c'est bien le peuple. Il ne suffira pas que les apparences de la démocratie soient sauvées, il faudra que celle-ci devienne une réalité quotidienne à travers les rapports des gens entre eux, des gens avec les institutions et les dirigeants ; il faudra qu'elle agisse effectivement comme un ferment de libération politique et culturelle, comme un levier du développement économique.

La Constitution qui nous régit actuellement, en dépit des réserves qu'elle suscite quant au fonctionnement des organismes d'État, offre aux démocrates assez de ressources et d'inspiration pour jeter les bases d'un consensus national et assurer les conditions légales et institutionnelles d'un épanouissement démocratique. Il se trouve qu'elle ne peut d'elle-même, par sa seule existence, instaurer la démocratie. C'est le travail des organisations sociales et politiques qui aspirent à représenter les intérêts des différentes catégories du peuple haïtien. On peut commencer d'en haut un processus de démocratisation, mais il ne peut aboutir que s'il est assumé d'en bas, disséminé dans tout le corps social, fonctionnant comme un carburant de la machine sociale.

La base même d'un régime démocratique repose sur la souveraineté populaire qui, par des moyens licites et clairs, délègue ses représentants à la direction des institutions et des grands pouvoirs de l'État. Il y a toutefois une représentation [247] formelle qui résulte d'élections organisées en bonne et due forme et une représentation effective qui traduit dans des lois et des mesures concrètes les aspirations populaires et le traitement des grands problèmes de société. Quand les deux formes de représentation se confondent, — ce à quoi devra toujours tendre le mouvement démocratique — il y a harmonie entre le pouvoir et les citoyens, sinon les tensions politiques se développent en dépit de la légitimité électorale. Un pouvoir d'origine illégitime, issu d'un coup d'État par exemple, peut conquérir une certaine légitimité lorsque sa politique se révèle conforme aux intérêts du peuple. À l'inverse, un pouvoir dont la légitimité électorale est incontestable peut ruiner la confiance placée en lui, qu'il s'agisse, selon notre régime constitutionnel, du Pouvoir Exécutif ou du Pouvoir Législatif. Dans le cas de l'Exécutif, la Constitution a placé des freins et des contre-pouvoirs susceptibles de contribuer à redresser la barque. Un gouvernement peut être désavoué et renversé par les Chambres. S'il s'agit du Parlement, les élections périodiques peuvent sanctionner la conduite des parlementaires pris individuellement ou des partis politiques qu'ils représentent.

Il est clair qu'on ne saurait miser sur les coups de force pour rectifier une politique à la dérive. Seule la tyrannie d'un pouvoir peut justifier qu'on lui oppose une certaine force pour reconquérir les droits perdus. Mais il se trouve précisément que notre histoire aligne une succession de coups de force dont les fomenteurs promettaient régulièrement mais

vainement de satisfaire les aspirations profondes du peuple à la liberté et au bien-être. C'est cette chaîne qu'il faut aujourd'hui casser, et c'est au mouvement démocratique qu'il revient d'accomplir cette tâche historique. Il s'agit pour notre peuple d'assumer concrètement l'idéologie « légalitaire ». C'est le peuple d'abord qui a intérêt à ce que les lois soient respectées. Quelles lois, nous demanderait-on avec raison ? Mais d'abord les dispositions inscrites dans la Constitution, celles qui garantissent les droits fondamentaux des individus et des collectivités [248], celles qui définissent les rapports des pouvoirs entre eux, des individus avec eux, celles qui définissent les limites des pouvoirs publics, fixent les modalités de leur formation et du fonctionnement des institutions. La loi n'est pas la liberté, elle peut en conditionner l'exercice. Si la liberté doit être totale, ce sont les faibles, les humbles et les démunis qui en pâtiront. Dans ce cas, comme l'a observé un philosophe français, la liberté peut servir à opprimer alors que la loi protège et libère.

La Constitution propose, indique, impose théoriquement, c'est au peuple de disposer à travers la pratique sociale et politique. La Charte de 1987 offre tous les cadres institutionnels de la démocratie participative à tous les échelons, depuis les conseils d'administration des sections communales jusqu'à l'aménagement des trois grands pouvoirs de l'Etat en passant par les municipalités et les départements.

La gestion au quotidien des affaires de la cité ne saura être de tout repos. Bien des intérêts s'affronteront autour des dispositions constitutionnelles. On les a déjà vus à l'oeuvre depuis 1987. La démarche démocratique ne heurtera pas seulement les petits chefs, les rabatteurs d'électeurs et autres spéculateurs dans les campagnes, mais aussi, ailleurs, tous ceux qui par formation, par choix, par genre de vie se hérissent à l'idée que les petites gens peuvent avoir leur mot à dire dans les grands choix à l'échelle nationale et dans les décisions locales.

À l'inverse, on peut observer qu'il y a une réelle difficulté de passer de la condition de sujet à celle de citoyen. Être citoyen demande beaucoup. Respecter un code de comportement, chercher à savoir et à comprendre en vue d'une participation éclairée aux prises de décision, vouloir se prendre en mains et ne plus compter sur d'autres pour résoudre ses problèmes, jouer son rôle à tous les niveaux de la vie sociale et politique de la section, dans la commune, dans le département, auprès de son parti politique, de ses représentants à tous

les centres de pouvoir, c'est là tout un programme pour [249] des gens qui s'épuisent, à longueur de journée, à assurer leur subsistance, et à penser la vie en terme de survie.

Pourtant, c'est dans ces lieux que la démocratie doit prendre racine et à travers ces institutions de base que se fera l'apprentissage le plus fécond. Historiquement, les masses de travailleurs et de paysans n'ont jamais été institutionnellement intégrés dans le jeu politique. Les nouvelles structures peuvent favoriser leur intégration à condition qu'elles soient activées par les citoyens organisés. D'où le rôle des partis politiques, des organisateurs civiques et des militants des droits de la personne.

C'est donc dire qu'au plan des choix et des responsabilités qui attendent le mouvement démocratique la barre est placée à un haut niveau. Au pouvoir comme dans l'opposition, un grand fardeau historique pèse sur ses épaules si tant est qu'il représente l'avenir.

Face à la complexité de la situation haïtienne, on entend dire, de tous bords, que le nouveau régime constitutionnel est trop compliqué et ne convient pas à Haïti. Il faudrait y répondre par quelques questions banales. Quel régime a déjà convenu ? Lequel conviendrait ? Mais d'abord pourquoi et comment on en est venu à la charte de 1987 considérée comme un antidote au despotisme présidentiel ? Puis pourquoi ce nouveau régime qui n'a même pas été instauré dans toutes ses composantes institutionnelles et dans une pratique continue des règles de fonctionnement ne conviendrait-il pas ? Qui peut préjuger de ce que deviendraient les collectivités territoriales, les assemblées élues dans une perspective à long terme ? Que seront-ce les partis politiques, le Parlement, le Pouvoir Exécutif à deux paliers avec tous les scénarios possibles dans l'hypothèse de luttes politiques marquées par le respect des règles du jeu démocratique ?

Sans doute, de nombreux facteurs historiques et culturels (la tradition présidentialiste, la culture politique haïtienne façonnée par la violence, l'intolérance et l'obscurantisme) [250] continueront à peser lourdement sur tout le processus de démocratisation et à interférer dans l'action des démocrates. C'est une donnée inéluctable. Elle ne saura être passivement subie. Même dans le contexte des urgences haïtiennes, la constitution actuelle constitue une bonne base de travail pour l'insémination de la démocratie institutionnelle. Sa complexité

apparente peut déconcerter. Du reste, on l'a assez répété, ce n'est pas une constitution en soi qui crée la démocratie ou la dictature, ce sont les luttes des hommes et des femmes, des groupes et des classes. Dans l'histoire haïtienne, on ne connaît pas encore de cas d'une dictature libératrice ou d'une démocratie progressiste. Par exemple, ce n'est pas la dictature de Toussaint Louverture qui a aboli l'esclavage, mais la lutte opiniâtre des esclaves qui a libéré un espace politique favorable à l'exercice de la dictature de Toussaint Louverture dont le projet libérateur exprimait les intérêts de la communauté nationale en gestation à son époque.

***Une oeuvre d'intelligence,
de responsabilité et d'imagination.***

[Retour à la table des matières](#)

Même si nos propos prennent une allure prescriptive et morale, nous n'avons nulle hésitation à les assumer. Nous l'avons dit au début, c'est enfin de compte d'une oeuvre éthique qu'il s'agit. La politique ne se confond pas avec la morale mais une politique sans morale débouche sur une oeuvre de mort. Durant tout le XX^e siècle et jusqu'à une date récente, la pensée révolutionnaire en Haïti et ailleurs avait prophétisé une immense transformation inéluctable et définitive. Cette prédiction des théoriciens du changement social ne s'est pas accomplie, ni en Haïti ni ailleurs. Il y a bien eu des tentatives ici et là mais elles se sont soldées par de retentissants échecs quand elles n'ont pas été pétrifiées et transformées en despotisme bureaucratique. Haïti n'est pas une totalité repliée sur elle-même. Manifestement, notre temps vit une aise des [251] idées constitutives de ce qui, jusqu'à une date récente, semblait fonder un cadre de référence universel. C'est de partout, sur la planète, que s'allument des brasiers et que retentit le fracas des armes. Il y a cependant une leçon qu'on peut tirer des péripéties, des impasses et des secousses de civilisation auxquelles nous assistons actuellement : l'histoire ne garantit pas l'irréversibilité du progrès et de l'harmonie du « vivre ensemble ». Seules les pratiques humaines et un volontarisme collectif peuvent prémunir les sociétés contre le retour à la barbarie. En Haïti, nous avons pensé atteindre le fond du baril avec la dictature des

Duvalier. Les tourbillons de la conjoncture avec son cortège de violence et de cadavres nous forcent à constater qu'on en était encore très loin.

Face aux inconnues qui pèsent sur l'avenir de notre société, il serait vain d'en appeler à la Démocratie et aux Droits de la personne si les acteurs et partenaires en présence n'arrivaient pas à mettre aux postes de commande l'Intelligence, la Responsabilité et l'Imagination.

« Ne pas déplorer, ne pas rire, ne pas détester, mais comprendre », disait Spinoza. Comprendre n'est-ce pas le pivot central de l'intelligence, la chose du monde la plus utile, pas nécessairement la mieux partagée ? Il est indispensable, quoique difficile, de tourner la page de nos schémas mécaniques et abstraits englués dans une langue de bois et auxquels on a souvent recours par paresse. Comprendre, c'est penser et repenser la complexité de nos rapports sociaux ; c'est prendre distance et recul par rapport au modèle unique, c'est sortir des pôles de référence gelés aux extrêmes (le socialisme d'État ou le néolibéralisme) sans pour autant s'installer douillettement dans un soi-disant « centrisme » insipide et incolore. Penser cette complexité, c'est prendre acte que l'individu, le social, le juridique, l'éthique, et l'esthétique se chevauchent, se compénètrent. Penser la conjoncture, penser l'histoire est une urgence. Nous avons besoin pour ce faire d'un dialogue de qualité. La réflexion doit être résolument à la [252] hauteur des enjeux. Elle devra se nourrir d'informations solides et d'observations minutieuses, rompre avec les slogans et l'information superficielle, renoncer aux anathèmes et aux commentaires désespérés. Les enjeux de la démocratie, la sauvegarde des libertés commandent également la création et le développement des espaces critiques d'où s'exerce la vigilance, celle qui rejette la démagogie et la complaisance, qui évite les pièges de la simplification, qui tient les modes en suspicion, qui s'inspire de l'exigence du savoir et de la vérité.

Aménager des espaces sociaux propres, vivables, riches en relations harmonieuses, développer une éducation enrichissante, des pratiques culturelles diverses, foisonnantes, telles sont les tâches qui attendent les intervenants politiques dans un contexte de débat public et de renouvellement des formes et des moyens d'expression et de concertation étendus à tous les acteurs sociaux concernés par le projet démocratique. Le risque cependant est grand de passer à côté et de se retrouver piégé par la passivité ou l'activisme de forces rétrogrades, si, au cœur de cette tâche exigeante, on ne fait point la promotion d'une

éthique de la responsabilité. Il y aura fort à faire pour démêler ce devoir de civisme et de civilité des réflexes de clientèle et des problématiques de personnalité. Beaucoup de lucidité, de savoir-faire et de persévérance sont à mettre en oeuvre pour éviter que la tentation du spectacle et les séductions du marchandage ne l'emportent sur l'exercice de cette démocratie. La démocratie est tout un art de vivre.

D faudra enfin de l'audace et de l'imagination. À en revendre. La lutte démocratique requiert une intervention de tous les jours, une surveillance active des pouvoirs de l'État et des pouvoirs locaux, la critique exigeante et responsable de leur action. Elle ne saurait se cantonner dans un strict rôle de surveillance, se cramponner à la défensive. Il faut cerner les problèmes localité par localité, y exposer les doléances, proposer, prendre des initiatives. Faire avancer la démocratie, réduire les inégalités sociales, promouvoir la justice pour [253] tous, favoriser le développement culturel, libérer l'imaginaire, tout cela se trouve au coeur même de la problématique du développement. Le modèle de l'État, principal agent historique des transformations nationales est repensé. Sans doute on s'attend qu'il assume pleinement, efficacement, démocratiquement toutes ses responsabilités en termes de services, de travaux d'infrastructure, d'encadrement et d'équipements économique, social et culturel. Mais également la question centrale du développement se déplace du rôle de l'État comme principal agent des transformations économiques et sociales vers les organisations communautaires ou coopératives, vers les initiatives locales ou les entreprises privées. Le cadre institutionnel fourni par la Constitution avec les CASECS, les municipalités et les Assemblées départementales s'y prête à merveille.

Enfin un dernier mot : si nous insistons tant sur la politique, c'est que tout le reste en dépend. C'est le facteur primordial. L'Histoire a montré comment la dépendance néo-coloniale, le rachitisme économique, les faiblesses des classes dominantes et de la société civile ont construit le régime du sous-développement. Les dictatures successives ont bloqué l'avènement des associations, des syndicats et des partis. Aujourd'hui, après cette longue période durant laquelle la parole avait été bâillonnée sous une chape de plomb, la société civile a recommencé à bourdonner. Malgré les apparences, le combat démocratique a encore toutes ses chances, à condition que les démocrates sachent mobiliser large : les cœurs et les esprits, les

intelligences et les imaginations. Nos ressources sont limitées, notre apprentissage de la démocratie, de la politique tout court est relativement récent, et il y a beaucoup à faire ; c'est par leur cohésion stratégique et leur unité que les forces démocratiques pourront le mieux entreprendre avec quelque chance de succès cette oeuvre de longue haleine qui mobilisera plusieurs générations. C'est dans ce sillon qu'il nous faut continuer à creuser si nous sommes convaincus que [254] notre présent et notre avenir passent par la démocratie, ce bien fragile, toujours inachevé, toujours menacé.

Montréal, Mars-Octobre 1992

[255]

TABLES DES MATIÈRES

Quatrième de couverture

LIMINAIRE [7]

ITINÉRAIRE D'UNE GÉNÉRATION OU LA TRAVERSÉE DES
ILLUSIONS [23]

L'euphorie et le désenchantement [24]

L'exil, l'émigration [36]

1965-1971 : révolutionnarisme et excitation militariste [40]

1971-1975 : délire patriotique et anarchie groupusculaire [45]

1975-1985 : le communautaire, le culturel et le politique [52]

GRANDEUR ET MISÈRES DU MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE
[63]

Prises de parole et réveil de l'opinion publique [64]

Une percée politique mais pas encore d'alternative [67]

Le choc de novembre 1980 [71]

Le réveil de l'opposition extérieure [72]

Le relais des clergés et l'engagement des églises [74]

Le coup d'éclat de Jean-Paul II 79

Logique de la réforme, logique de la dictature : la chute de Duvalier
[80]

Les leçons de la victoire [83]

Deux approches différentes, deux luttes parallèles [87]

Un rappel historique [90]

Vers une difficile normalisation [92]

La rupture avec le CNG [95]

Le poids du secteur populaire et la radicalisation du mouvement
démocratique [98]

Le mouvement démocratique et l'élaboration de la nouvelle constitution [102]

Divergences au sein du mouvement démocratique [104]

Roche Manyok et crise d'autorité [107]

Aux urnes, camarades ! [110]

Campagne de terreur et naufrage sanglant [113]

[256]

Du FNC au CED ou la désagrégation d'un bloc électoral [117]

Le risque calculé de Manigat [120]

Le retour des militaires et de la barbarie macoute [122]

L'irruption des petits soldats et la désagrégation de l'armée [124]

Le malaise dans l'église catholique [128]

Le rejet d'Avril et la remontée politique du mouvement démocratique [130]

L'ÉPREUVE DU POUVOIR [137]

Le nouveau gouvernement dans la tourmente [138]

Justice avant les élections ? [141]

La percée fulgurante d'Aristide et la cause de la démocratie [145]

Aristide ou l'incarnation d'un nouveau mouvement social [150]

Satan déchu, le Peuple déifié [155]

Du prophétisme à l'exercice du pouvoir : une dure épreuve [160]

L'art du possible, l'espace du faisable [170]

Coup d'état et régression anti-démocratique [174]

La disqualification de la classe politique [183]

Un jeu compliqué [188]

UN LOURD HÉRITAGE [193]

La matrice coloniale [195]

Le régime du sous-développement [197]

Entre le despotisme et l'anarchie : un système politique précaire
[205]

La paix américaine et le réaménagement du régime [212]

De crise en crise [216]

L'état des lieux [225]

PLAIDOYER POUR LA DÉMOCRATIE HAÏTIENNE [231]

Une démocratie à inventer [232]

Le minimum démocratique incompressible [237]

La vocation du mouvement démocratique [243]

Une œuvre d'intelligence, de responsabilité et d'imagination [250]

Fin du texte